Chances de succès des négociations

La confiance devient l'élément primordial

Par PAUL LONGPRE

Québec (PC) — Le gouvernement est prêt à réviser en profondeur ses positions en matières de sécurité d'emploi dès qu'il aura l'assurance morale que les négociations ont des chances de succès dans les différents secteurs représentés par le front commun CSN-FTQ-CEQ.

Ainsi donc, après le test du "climat" passé avec succès jeudi, les négociateurs du front commun et le nouveau ministre de la Fonction publique, M. Jean Cournoyer, se sont soumis réciproquement hier au test de la confiance. On connaîtra mercredi les résultats de cette épreuve décisive pour les deux parties.

Pour l'instant, le ministre hésite à faire des ouvertures inconditionnelles, que ce soit sur la sécurité d'emploi ou les salaires, avant que les tables sectorielles se soient remises en marche.

"Il s'agit de savoir si après les événements que vous connaissez vous pourrez encore vous parler", a-t-il dit au front commun en mentionnant qu'il était notamment inquiet de la reprise du dialogue chez les enseignants. Or, la sécurité d'emploi constitue le principal cheval de bataille de la Corporation des enseignants et de son président, M. Charbonneau.

Ce dernier n'avait pas caché son dépit de voir cette question prendre si peu d'importance lors de la première ronde de négociations qui a précédé la prise syndicale de mai.

Compromis

De son côté, M. Marcel Pepin, principal porte-parole syndical, demande autre chose que "des voeux pieux" avant de relancer les négociations sectorielles. Il insiste avec un mélange de fermeté et de diplomatie sur deux points: les amendements à la loi 19 qui laissent planer une menace imminente de décret et un exposé général d'intention sur l'offre gouvernementale de repenser sa conception de la sécurité d'emploi.

Après une joute serrée et de nombreux appels à la confiance de la part du ministre-négociateur, on s'est finalement entendu sur le compromis suivant:

— réunion mardi prochain en comité restreint où chaque partie pourra sonder plus librement les intentions de la partie adverse qu'à la table de quelque 100 personnes du Holiday Inn, quartier général du front commun dans la capitale;

— reprise des négociations sectorielles mercredi si le test de la confiance s'est révélé fructueux;

— suspension des pourparlers à la table centrale pour permettre à la nouvelle équipe patronale de digérer des dossiers très complexes et susceptibles d'être améliorés sur plusieurs points importants, selon M. Cournoyer.

Amendements

A plusieurs reprises au cours de ces deux premières séances de retrouvailles, M. Pepin a fait allusion à la loi 19 et à la position d'infériorité dans laquelle elle plaçait les négociateurs du front commun. Le ministre avait indiqué jeudi trois possibilités d'amendements. A savoir, le prolongement du délai du 1er juin où le gouvernement doit procéder à la rédaction d'un décret imposant aux syndiqués ses conditions de travail; la suppression de tout délai; la suppression enfin de la mention de décret.

Cette dernière option, qui enlèverait l'épée de Damocles qui pend sur la tête du front commun, le ministre Cournoyer se retient de l'adopter avant que les pourparlers soient en bonne voie, tant à la table centrale qu'aux tables sectorielles.

Un risque

"Prenez ce petit risque de faire démarrer les tables sectorielles, a-t-il dit aux négociateurs syndicaux. Peut-être alors constaterez-vous que je peux faire bien plus que ne le pense M. Charbonneau". C'était une allusion du président de la CEQ, àà l'issue de la première rencontre, qui s'était demandé qui, "de Garneau le ministre des Finances ou de Cournoyer, avait du pouvoir dans ce cabinet".

Au début de la séance de vendredi, M. Pepin a résumé les deux positions fondamentales opposées du front commun et de la première équipe de négociateurs patronaux. Eux nous offrent une sorte de système de "secours direct" pour se débarrasser des enseignants, nous, nous voulons que les enseignants de carrière touchés par des fluctuations de clientèle scolaire puissent avoir priorité d'embauche dans le même secteur. Si les cadres venaient à être vraiment remplis, nous demanderions alors un véritable système de recyclage. Il n'est pas question, selon lui, de vouloir "mettre des enseignants sur les tablettes comme cela se fait souvent au gouvernement".

D'accord

Notant sur le champ que cette déclaration d'intention entrait parfaitement dans les vues de son équipe, M. Cournoyer a même souligné que la principale résistance, notamment dans les milieux administratifs scolaires, venaient de ce côté. On ne veut pas là non plus se retrouver avec des enseignants sur les tablettes en raison de la baisse de la natalité.

Il a reconnu sans équivoque que la formule de sécurité d'emploi présentée dans la première ronde ne constitue en fait "qu'une sorte d'assurance-chômage temporaire".

"Nous recherchons donc avec vous, en nous basant tous deux sur cet objectif, une formule qui pourra nous amener à réviser complètement celle que le gouvernement a déjà présentée".

Pour l'instant ce qui compte avant tout, a-t-il conclu, c'est que l'esprit de cette table centrale se communique sans tarder aux tables sectorielles. Autrement les pourparlers de principe ne conduiraient selon lui qu'à de nouvelles impasses. ■

l'Action Québec

Québec

64e année, No 221

Samedi,

27 mai 1972

15 cents

DOCTEURS
Remy Beaulieu – J.-Ls LaBarre
OPTOMETRISTES
NOUVELLE ADRESSE :
376, du Roi, ch. 208. — Tél.: 524-2413
(En haut Régie des Alcools)

Pour l'UQ, le temps de gestation est terminé

Par Pierre BELLEMARE

QUEBEC (P.C.) — Pour l'Unité-Québec, le temps de gestation est terminé. Née des cendres de l'Union nationale, cette formation de seize députés définira, en fin de semaine, l'étiquette politique qu'elle voudra bien défendre au prochain scrutin provincial de 1974.

Il est intéressant toutefois de noter que M. Gabriel Loubier, principal artisan de ce chambardement qu'il jugeait essentiel, ait finalement choisi la ville de Saint-Léonard pour tenir les premières assises annuelles du parti, qui devaient avoir lieu à l'Aréna Maurice-Richard.

Comment ne pas évoquer la fameuse guérilla autour du bill 63, lorsqu'on parle de Saint-Léonard, "ghetto politique" qui a largement contribué à conduire le gouvernement Bertrand à la déconfiture, en avril 1970 ?

Cependant, M. Loubier se rappelle du miracle accompli par M. Daniel l'équipe Lesage en1966, ainsi que de la Johnson, qui arrachait le pouvoir à victoire-surprise de M. Bourassa, en 1970, pour déclarer ensuite que son "jeune" parti doit être prêt à relever ce défi.

Indécis

Le chef uniquiste se complait dans "ces changements spectaculaires de gouvernement", en soulignant que l'époque des idoles politiques et de l'atavisme partisan est révolue au Québec.

M. Loubier garde toujours frais à sa mémoire le fait qu'il y aurait la moitié de l'électorat québecois à convertir à la nouvelle philosophie qui identifiera l'Unité-Québec à compter de dimanche, car des "sondages sérieux" révéleraient que cette masse de gens seraient indécis face à une élection précipitée.

C'est pourquoi M. Loubier a voulu écouter le peuple, dit-il, dialogue avec lui et chercher à définir des objectifs communs. Depuis le lancement d'Unité-Québec, en octobre dernier, des enquêtes socio-politiques et huit congrès régionaux ont permis aux dirigeants du parti de présenter, en fin de semaine, aux quelque 1,000 délégués officiels attendus à ce congrès d'orientation, les grandes lignes du "vrai visage de l'UQ".

Peuple

M. Loubier, qui a voulu porter l'Union nationale en terre pour faire germer l'Unité-Québec, se dit un mordu de la participation populaire.

C'est ainsi qu'il a organisé pour dimanche des voyages à Montréal à bord d'autobus qui partiront des quatre coins de la province. En effet, des responsables du parti ont invité par téléphone une liste de personnes à passer la journée au congrès pour la modique somme de $1.

Des panélistes et des experts animeront d'ailleurs les dix-huit ateliers de travail, qui se pencheront pendant une journée et demie sur les résolutions adoptées lors des huit consultations populaires régionales.

M. Loubier estime que, sur le plan politique, "nous sommes à la croisée des chemins, à l'heure des choix décisifs". Loin d'appuyer la fédéralisme actuel, il n'accepte pas l'indépendance du Parti québecois.

Entre un Johnson qui louchait sur l'indépendance et un Bertrand qui fuyait la question constitutionnelle, M. Loubier tente de se frayer un chemin.

Il s'est toujours refusé jusqu'à maintenant de révéler publiquement ses positions constitutionnelles, prétextant qu'il devait auparavant consulter les militants de la base. Dimanche soir, ce sera fait. ■

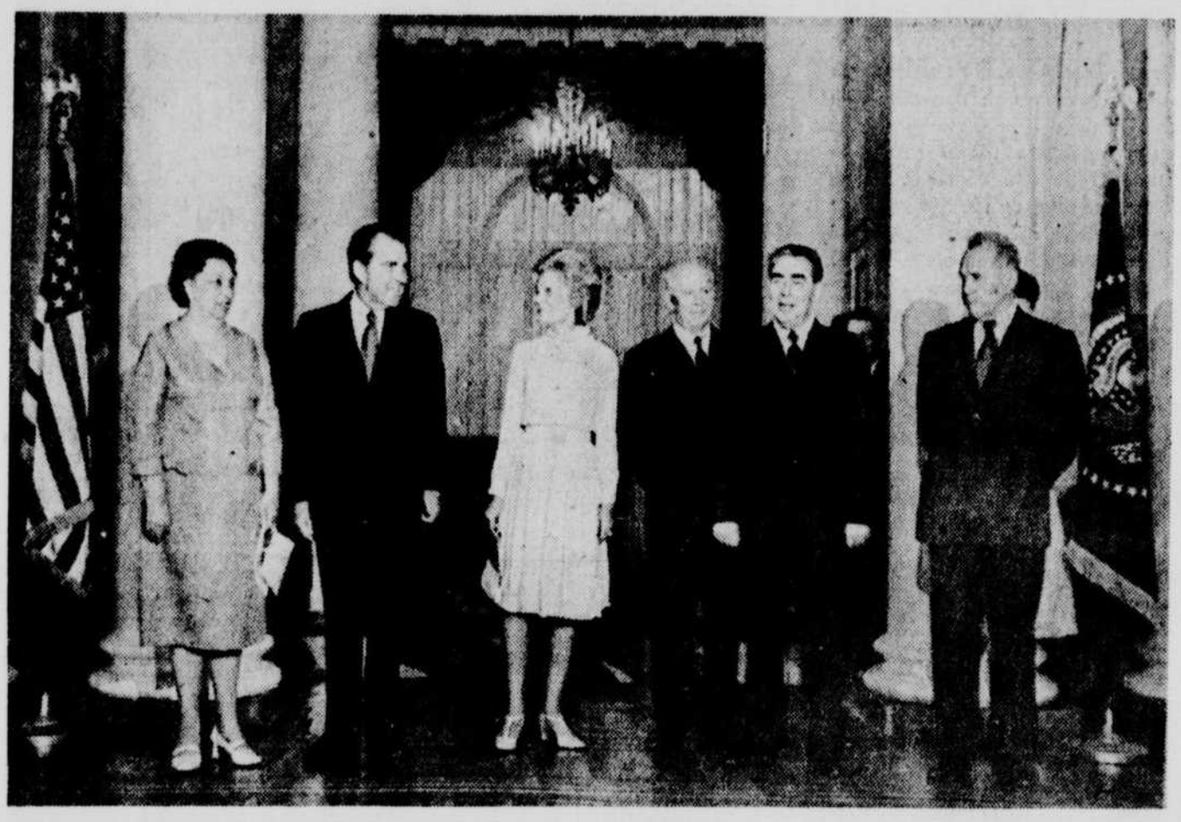

Les rôles sont inversés

Même à Moscou, rien n'empêche le président des Etats-Unis et son épouse de recevoir à dîner les dirigeants de l'Union Soviétique. Ils n'ont alors qu'à se servir de l'ambassade américaine et... le tour est joué. Cette fois, cependant, c'est la maison de l'ambassadeur qui a été choisie par le couple pour recevoir à dîner plus d'une centaine d'invités dont Mme Léonide Brejnev (à gauche) ainsi que MM. Nikolai Podgorny, Léonide Brejnev et Alexis Kossyguine. Rappelons que M. et Mme Nixon visitent aujourd'hui Léningard. (Téléphoto U.P.I.) ■

Castonguay rétablit les faits (avec réticence)

par PAUL LONGPRE

QUEBEC (PC) — Le ministre des Affaires sociales du Québec, M. Claude Castonguay, a rejeté vendredi les explications du premier ministre Trudeau sur le torpillage des positions québécoises auquel se serait livré, l'été dernier, le gouvernement fédéral à la Conférence constitutionnelle de Victoria.

Interrogé sur les dernières déclarations de M. Trudeau à ce propos, M. Castonguay s'est tout d'abord montré réticent, refusant de partir "une querelle personnelle avec le premier ministre canadien", même s'il a été lui-même l'objet de maintes attaques fédérales depuis le début de sa carrière politique.

"Mais il s'agit tout simplement de rétablir des faits, a-t-il dit, sur une stratégie qu'il estime avoir été en grande partie responsable du rejet des propositions québécoises en matière de sécurité sociale par les autres partenaires de la conférence canadienne.

Les faits

Ces faits, tels que rapportés récemment dans un bilan des relations Québec-Ottawa, fait par l'ex-haut fonctionnaire québécois Claude Morin, sont les suivants :

— quelques jours avant la conférence de Victoria, le gouvernement fédéral a fait parvenir aux autres provinces canadiennes des documents les mettant en garde contre les visées du Québec en matière d'amendement constitutionnel et de sécurité sociale.

— auparavant, Ottawa avait demandé à Québec de lui remettre un rapport-synthèse sur ses propres positions et s'engageait à faire de même auprès de toutes les provinces.

— le Québec a fait tenir son document au secrétariat de la conférence constitutionnelle, aujourd'hui démembré, mais il n'a jamais reçu les explications fédérales.

— ce document était récemment publié, du moins celui qui avait été remis aux fonctionnaires du Manitoba, dans le quotidien montréalais Le Devoir.

— questionné aux Communes jeudi, M. Trudeau affirmait que le document incriminé n'avait pas été envoyé en prévision de la conférence de Victoria, mais bien plutôt en vue d'une conférence des ministres du Bien-être qui avait eu lieu quelques semaines plus tôt.

Trop tard

A Victoria, la délégation québécoise, comprenant principalement MM. Bourassa et Castonguay, a tout fait pour expliquer ses positions aux autres provinces. Ce n'est que par hasard, selon M. Castonguay, qu'il a pu mettre la main sur ce document qu'il se défend cependant d'avoir refilé au Devoir.

Dans la conférence du 11 mai où il attaquait de façon virulente le fédéralisme tel que compris et pratiqué par M. Trudeau, le ministre québécois faisait la déclaration suivante qu'il maintient toujours :

"Maintenant que ce document est connu, c'est-à-dire que le fait qu'il y a eu envoi d'un émissaire, de la part nu gouvernement du Canada, dans certaines provinces, avec un document destiné à détruire, à mettre une pression considérable sur les provinces visitées, de telle sorte qu'elles ne puissent envisager les propositions que nous formulions, et vous connaissez les résultats que nous avons eus. Et, ici, lorsque je parle en connaissance de cause, parce que j'en ai une copie". ■

50,000 agriculteurs obtiennent la reconnaissance du droit d'association

Par PIERRE BELLEMARE

QUEBEC (P.C.) — Une première au Québec: les quelque 50,000 agriculteurs obtiennent la reconnaissance du droit d'association après dix mois d'intenses discussions au parlement de Québec.

En effet, le projet de loi 64, présenté à l'Assemblée nationale par le ministre Normand Toupin en juillet 1971, a finalement franchi la troisième lecture vendredi, malgré l'opposition de l'Unité-Québec et du Ralliement créditiste.

Comme l'a expliqué M. Toupin la nouvelle loi se propose principalement de défendre les intérêts généraux de la profession, de servir de lien entre les fédérations spécialisées du monde agricole et les associations diverses, en plus d'offrir certains services aux cultivateurs.

Ceux-ci devront toutefois se prononcer par voie de référendum sur l'association professionnelle agricole qui sera éventuellement accréditée par le gouvernement.

Les normes exigées par la loi pour permettre cette accréditation sont d'ailleurs très sévères: 60 pour cent des agriculteurs, soit 30,000 devront se prévaloir de leur droit de vote et, de ce nombre, 66 pour cent, soit 20,000 devront voter pour l'accréditation d'une association professionnelle agricole.

IRONIE

Par ailleurs, si une telle association, en l'occurence l'Union catholique des cultivateurs, ne récolte pas le nombre de votes nécessaire, elle devra attendre trois ans avant de solliciter une autre demande d'accréditation.

C'est justement à ces normes que s'en sont pris vendredi les députés de l'Unité-Québec et du Ralliement créditiste. ..

M. Clément Vincent, ex-ministre de l'Agriculture, a observé avec ironie que l'adoption même du bill 64 ne répondait pas aux dispositions qu'il contient, puisque 42 députés ont voté pour, tandis que 19 s'inscrivaient en faux.

Le porte-parole uniquiste estime cependant qu'il sera impossible "avant quelques années" d'avoir une loi des producteurs agricoles au Québec, à cause de ces mécanismes d'accréditation qui sont trop rigides, selon lui.

Le Parti québécois a appuyé le gouvernement parce que, de dire le député Charles Tremblay "c'est la solution du pis-aller".

CONFORME

Dans un langage coloré, M. Jean-Louis Béland, député créditiste de Lotbinière a déclaré laconiquement que les "agriculteurs québécois entreprenaient aujourd'hui leur première journée de deuil".

Le ministre Toupin affirme pourtant que les mécanismes prescrits par la loi 64 "sont conformes à la réalité".

"Il me semble qu'on devrait cesser de se poser des questions sur le caractère de cette loi, d'ajouter le parrain du bill 64, en disant que cela va à l'encontre des intérêts des cultivateurs ou qu'il n'y aura plus d'organisation professionnelle dans le milieu agricole". Il a observé d'ailleurs que le terme "agriculteur" sera désormais défini au Québec.

Restent à savoir si la classe agricole apprendra avec satisfaction on non l'adoption finale du bill 64, attendue par elle avec beaucoup d'impatience.

Le président de l'UCC, M. Albert Allain, trouvera-t-il raisonnable, quant à lui, les normes d'accréditation légèrement adoucies par le gouvernement, par suite d'une de ses violentes sorties contre "l'anti-syndicalisme" de la députation libérale ?

De toute évidence, il ne pourra toutefois pas faire autrement que de s'en accomoder et amorcer une campagne d'information et de sensibilisation auprès de la gent agricole, pour tenter de donner à l'UCC une reconnaissance syndicale officiellement reconnue. ■

Sommaire

Campus 9
Ciné-Québec 7-8
Classées 24-25
Comiques 26
D'un océan à l'autre 16
Décès 27
Finance et Economie 22-23
Horoscope 27
La Belle Province 4-5
La famille 14-15
Le monde 11-28
Lecture 10
Mots croisés 25
Opinions 6
Québec centre 3
Québec métro 3
Québec Sud 2
Québec région 2
Spectacles et loisirs 12-13
Sports 17-18-19
T.V. 9
Voyages 20-21

LES PREVISIONS DE

La météo

Aujourd'hui: Clair (ciel dégagé). Minimum et maximum: 35 et 75.

Aperçu pour dimanche: Généralement ensoleillé et plus chaud.

Détails p. 27

Pépin, lui, veut replacer des accusations dans leur contexte

OTTAWA (P.C.) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin, a soutenu qu'il fallait replacer dans son contexte chacune des accusations portée par le vérificateur général avant de sauter au plafond et d'accuser le gouvernement de tous les torts et de laisser croire que "c'est la pire administration depuis l'époque romaine".

Prenant la parole, vendredi après-midi, dans le cadre du débat où les conservateurs ont accusé le gouvernement Trudeau d'affaiblir le système parlementaire actuel en utilisant un système défectueux de procédure, ou des tactiques détournées pour éviter de faire contrôler ses dépenses, M. Pepin a affirmé que cette procédure de retour équivalait à faire une "leçon de sciences politiques".

M. Pepin a donc expliqué comment il se faisait que certaines dépenses, mentionnées dans le rapport du vérificateur général, M. Maxwell Henderson, rendu public, mercredi, avaient été faites.

Le rapoprt de 352 pages contient différentes accusations contre le gouvernement Trudeau sous prétextes que des fonds publics ont été dépensés sans autorisation suffisante ou sans motif valable.

Cette leçon de sciences politiques lui a valu des félicitations chaleureuses du whip conservateur M. Tom Bell-St-Jean qui, avant la fin des débats s'est levé et a conseillé à M. Pepin d'encourager ses confrères à en faire autant.

"Si tous les ministres touchés agissaient ainsi, a-t-il précisé, le vérificateur général des comptes publics, M. Henderson, aurait bien travaillé, car il aurait forcé le gouvernement à s'expliquer, et également bien travaillé en provoquant ce débat".

Cette sortie contrastait avec celle de M. Forestall-Darmouth-Hal. East, son collègue conservateur, qui a tout simplement refusé d'entendre les explications du président du Comité des Finances, M. Gaston Clermont-L-Gatineau — qui avait affirmé que les 38 recommandations contenues dans le rapport précédent n'étaient pas restées lettre morte.

M. Clermont a noté en outre que depuis 1968, toutes les dépenses gouvernementales sont référées à l'un ou l'autre des 16 comités permanents de la Chambre des communes.

Selon lui, lors de la quatrième session de la 28e législature, 124 séances ont été consacrées à l'étude des divers crédits des ministères.

M. Macrice Dupras — L-Labelle — relevant une accusation de M. Laprise — CS-Abitibi — selon laquelle la population canadienne se révolterait si elle prenait connaissance de la dilapidation des biens publics telle que relevée dans le rapport de M. Henderson, a soutenu au contraire que la population se choquerait de constater à quel point les députés se désintéressent totalement des affaires publiques.

A peine une trentaine de députés ont participé aux débats, dont 7 conservateurs et un seul créditiste et à certains moments aucun néo-démocrate. ■

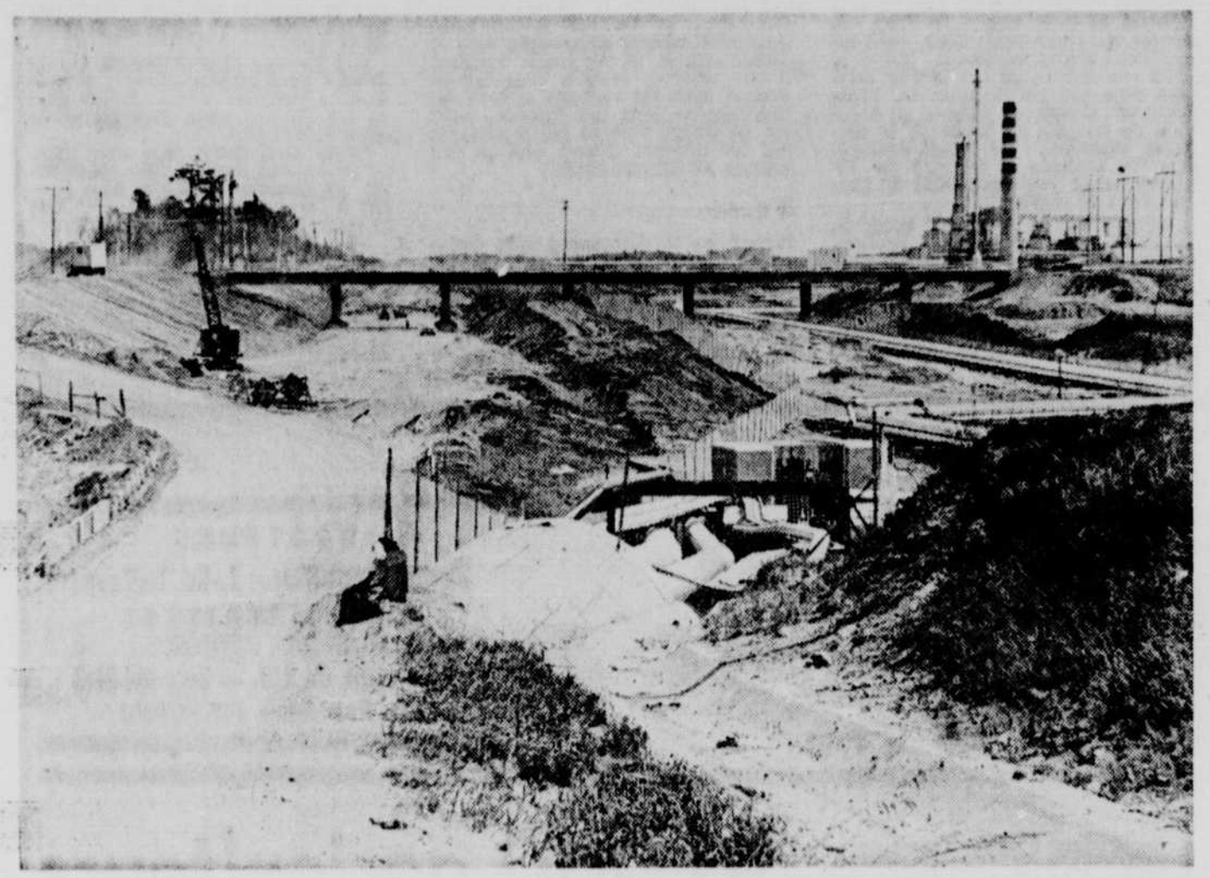

La ville de Saint-David pourra bénéficier bientôt d'une sortie convenable sur la route 20. Les travaux viennent en effet de reprendre pour aménager une nouvelle voie d'accès sous le chemin de fer qui dessert la compagnie Aigle d'Or. On avait invité les automobilistes, jusqu'à maintenant, à emprunter une ancienne route étroite et sinueuse. Le principal obstable qu'on pouvait rencontrer était une côte abrupte à proximité de la route 2, à la limite de Saint-David. Ces travaux de réaménagement avaient sans doute été retardés à cause de l'implantation de la raffinerie Aigle d'Or qu'on peut apercevoir à la droite de la photo. De lourds véhicules ont en effet circulé quotidiennement pour l'implantation de la raffinerie, endommageant passablement l'asphalte de la vieille route des Iles. La nouvelle sortie est pour ainsi dire entièrement aménagée. Il ne manquerait plus qu'à faire l'asphaltage. Les automobilistes seront heureux d'apprendre que cette voie d'accès aura quatre voies de large. ■

L'Hôtel-Dieu de Lévis présente son premier rapport public

Par Rénald Massicotte

LEVIS — L'Hôtel-Dieu de Lévis ,hôpital général public et d'enseignement affilié à l'université Laval, a présenté hier son rapport de l'année '71. C'était la première fois que cet hôpital rendait public un rapport détaillé de ses activités et de ses états financiers. C'était également la première fois que l'on invitait les représentants des organismes sociaux, économiques, municipaux et religieux de la région que dessert cet hôpital.

Dans le message du président du conseil d'administration, M. Robert Carrier, ing., on peut remarquer qu'il a fallu un budget de plus de $8,760,000 pour répondre aux besoins de la population.

Environ 75 pour cent de cette somme a été affectée aux salaires des 1,200 employés de l'institution.

M. Carrier note également que des projets nouveaux dont les besoins sont justifiés ont été élaborés au cours de l'année '71.

Il y a le projet d'établir une section pour malades chroniques référé au ministère des Affaires sociales, lequel a été différé par ce dernier.

Quant aux projets de clinique d'urgence et de centre de soins externes, ils sont soumis à son approbation.

Le directeur général M. Roger Lepage a révélé dans son rapport que 1,045 malades de plus que l'année dernière ont été hospitalisés, et qu'environ 36,683 visites supplémentaires aux services externes ont été effectuées par la population fréquentant cette institution.

Cet accroissement de services s'est fait en diminuant le coût par jour/patient de $68.08 qu'il était en '70 à $66.39 en '71.

Quant au président du bureau médical, il signale que le travail d'équipe où la connaissance et la compétence sont les critères majeurs de participation sont pour les médecins, indispensable pour obtenir une efficacité maximale répondant aux besoins.

Le concept de clinique multi-disciplinaire ou polyclinique, interreliée à la pratique médicale hospitalière de groupe, permet, selon le Dr Tremblay, de croire à une meilleure homogénéité de pensée et l'élaboration d'une activité médicale plus efficace.

Le rapport annuel déposé présente, par des photos nombreuses, les activités nécessaires tant à la distribution des soins qu'à l'organisation matérielle administrative.

Les données financières fournies dans ce rapport tentent d'illustrer le rôle que l'Hôtel-Dieu de Lévis joue dans la région tant au point de vue santé qu'économique. Ceci est montré par la répartition des dépenses des employés dans l'économie régionale.

Soulignons que l'Hôtel-Dieu de Lévis existe depuis 1892 et est un hôpital d'environ 450 lits. ■

AVIS A NOTRE CLIENTELE
La bijouterie sera
FERMEE LE SAMEDI TOUTE LA JOURNEE
du 24 juin au 2 septembre
J.-B. PARADIS
127 Commerciale, Lévis
Tél. : 837-5466

DESHAIES
LEVIS MONTREAL EXPRESS 150 MINUTES
DEPARTS: TRAVERSE de LEVIS
AUTOBUS DESHAIES
Bureau-chef 1-819-292-2737
LUNDI AU JEUDI 9.15 A.M. - 7.15 P.M.
LE VENDREDI 9.15 A.M. - 6.30 P.M.
LE SAMEDI 9.15 A.M. - 1.15 P.M.
LE DIMANCHE 1.15 P.M. - 8.00 P.M.
$5.40
LEVIS 837-5805

Rive droite... en bref

Par Rénald Massicotte

LES TRAVERSIERS

LEVIS — Le service de nuit, durant l'été, n'a pas encore été rétabli pour ce qui a trait aux départs des traversiers Québec-Lévis. Les bateaux-passeurs quittent le quai de Québec à 2h., 4h. et 6h. a.m. et le quai de Lévis à 1h.30, 3h., 4h.30 et 6h a.m. Normalement, l'été, un bateau-passeur quitte le quai de Québec à toutes les heures, et un autre à Lévis à toutes les demies des heures. Les préposés au service des traversiers s'attendent à une nouvelle directive de la Société de la traverse, et ce incessamment, pour reprendre l'horaire estival.

DEMISSION

SAINT-DAVID — Le conseiller municipal Georges-Henri Demers vient de remettre sa démission à la ville de Saint-David, dans le but d'intensifier ses efforts à l'administration de son commerce. M. Demers voyait en outre une certaine incompatibilité entre son entreprise et la politique municipale. Le conseil a désigné M. Marcel Hallé de la rue du Ruisseau pour terminer le mandat de M. Demers. Ce dernier sera assermenté incessamment.

NOUVELLE OPTION

LEVIS — Le Collège de Lévis offrira une nouvelle option de type professionnel en septembre prochain, en collaboration avec l'Union régionale des Caisses populaires Desjardins du district de Québec. Il s'agira d'un cours terminal de trois ans en administration et coopération. Le tout est sous réserve d'une approbation officielle du ministère de l'Education. Un autre projet vise à doter bientôt le collège d'un gymnase pouvant répondre aux exigences des domaines de l'éducation physique et des sports.

LA REGIONALE DESJARDINS

SAINT-NICOLAS — La Chambre de Commerce régionale Desjardins tiendra son assemblée générale annuelle mercredi prochain, le 31 mai, à compter de 18h.30, à l'Auberge de la Colline, à Saint-Nicolas. C'est à cette occasion que seront discutées les principales prises de position des chambres de commerce de la rive sud de Québec. Des représentants provinciaux et d'autres chambres de commerce régionales ont été invités à cette assemblée. Les membres auront également à choisir les nouveaux dirigeants de la régionale Desjardins. Le président sortant est M. Jean-Marie Larue.

JOURNEE D'EMBELLISSEMENT

SAINT-DAVID — C'est aujourd'hui que se tient à Saint-David la journée d'embellissement, grâce à un geste de collaboration entre la ligue des citoyens de l'endroit et le conseil municipal. Un camion circulera dans les diverses rues de la ville pour ramasser tout ce qui ne peut l'être en temps normal. ■

Mot caché

No 628 — 8 lettres cachées
— Le paon
Solution du No 627 : Ménard

La procédure

- Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.
- Pour plus de facilité trouver d'abord les mots les plus longs.
- Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.
- Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entrent dans la grille.
- Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot-caché".
- Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encerclées (HORIZONTALEMENT SEULEMENT).
- Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

"Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc.". Reproduction interdite par l'auteur.

A
adulte
animal
antique
art
autre
B
barbe
beauté
belle
bleu
C
chair
cervelle
colorée
commun
cou
D
dindon
doré
duvet
E
éblouir
effilé
élégant
élève
entendre
époque
érectile
état
éventail
F
face
famille
faste
fatuité
femelle
féminin
femme
fier
fleur
G
gallinacés
genre
goût
graine
grand
gras
H
halo
haut
hiver
I
imbue
Indes
insecte
J
Japon
L
langue
large
M
magnifique
membre
mérite
mince
modeste
N
nid
noire
O
ocellé
ordre
P
parc
parmi
parure
pas
Pavus
personne
place
plume
pointe
poulet
produit
Q
queue
R
race
rang
regard
rémige
répandu
rien
rôti
roue
rouge
S
simple
sujet
suscite
symbole
T
tache
traîne
touffe
touffu
V
vanité
vénération
vert
vite
voyante

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	P	E	P	R	L	S	S	E	R	U	R	A	P	U	E	R	B	M	E	M
2	S	A	M	A	I	U	U	A	B	G	G	R	D	H	P	T	I	U	I	R
3	S	I	R	U	S	E	M	V	A	R	O	N	A	I	I	L	L	A	O	E
4	E	G	M	C	L	O	N	L	A	D	A	U	D	N	M	V	A	U	H	C
5	E	G	I	P	D	P	L	I	U	P	E	B	T	I	G	R	E	C	D	C
6	V	T	U	E	L	I	N	I	E	L	E	E	G	R	N	E	A	R	E	A
7	E	O	S	O	N	E	T	R	O	E	R	F	A	R	L	T	A	P	T	B
8	S	T	Y	A	R	E	S	B	U	D	C	N	F	I	O	G	H	R	E	E
9	E	E	C	A	F	O	M	E	N	E	D	A	T	U	E	N	E	A	L	S
10	B	E	D	E	N	Y	E	E	R	E	L	C	F	R	O	V	U	I	U	J
11	S	L	M	N	S	T	T	V	U	T	E	F	N	I	E	T	F	J	A	T
12	V	N	E	M	I	N	E	Q	E	R	U	E	T	N	E	F	E	P	E	R
13	T	I	I	U	E	L	I	U	E	E	G	A	T	E	E	T	O	V	O	E
14	F	V	T	N	L	F	E	U	R	D	R	A	O	I	B	N	E	T	E	T
15	E	A	A	E	I	U	B	D	U	E	I	E	E	C	R	L	I	R	L	P
16	F	U	M	N	Q	M	R	V	N	L	P	N	O	T	E	E	O	A	O	E
17	R	E	G	I	I	O	E	E	S	O	I	M	D	G	N	L	M	U	R	F
18	F	A	T	N	L	T	V	F	Q	A	M	O	A	O	O	I	L	I	I	E
19	M	N	C	A	A	L	E	U	R	U	R	N	R	C	N	E	O	E	G	R
20	A	E	H	E	T	L	E	T	N	E	T	G	T	A	T	N	R	P	B	E

DYSLEXIE
DIFFICULTE SPECIFIQUE D'APPRENTISSAGE
méthode
LUCIE de VIENNE
1517 boul. St-Cyrille Ouest, Québec 6
527-1749
Pour un rendez-vous GRATUIT

Canadian Radio-Television Commission / Conseil de la Radio-Télévision Canadienne

Ottawa, le 21 avril 1972

AVIS PUBLIC

Le Conseil de la radio-télévision canadienne annonce les décisions suivantes qui prendront effet à la date de la présente.

Décision CRTC 72-102
ILES-DE-LA-MADELEINE (QUE.) 7110349

Demande de licence de la part de la Société Radio-Canada en vue d'exploiter une station MF aux Iles-de-la-Madeleine (Qué.) qui rediffusera les émissions de CBV-AM Québec (Qué.), sur la fréquence de 93.5 MHz avec une puissance apparente rayonnée de 4,500 watts le jour et la nuit, une antenne omnidirectionnelle, polarisation verticale et horizontale.

Décision : APPROUVE

Le Conseil accorde une licence pour la période se terminant le 31 mars 1974 aux conditions à être spécifiées dans la licence.
La nouvelle station de radio fournira à cette région sur la fréquence modulée le premier service du réseau français MA de la Société Radio-Canada.

Le Secrétaire,
Monique Coupal.

Canadian Radio-Television Commission / Conseil de la Radio-Télévision Canadienne

Ottawa, le 21 avril 1972

AVIS PUBLIC

Le Conseil de la radio-télévision canadienne annonce les décisions suivantes qui prendront effet à la date de la présente.

Décision CRTC 72-103
CHICOUTIMI (QUE.) 7109721

Demande de licence de la part de la Société Radio-Canada en vue d'exploiter une station MF à Chicoutimi qui rediffusera les émissions de CBM-AM Montréal, sur la fréquence de 107.9 MHz avec une puissance apparente rayonnée de 98,000 watts le jour et la nuit, une antenne omnidirectionnelle, polarisation verticale.

Décision : APPROUVE

Le Conseil accorde une licence pour la période se terminant le 31 mars 1974 aux conditions à être spécifiées dans la licence.
La nouvelle station de radio fournira à cette région sur la fréquence modulée le premier service du réseau français MA de la Société Radio-Canada.

Le Secrétaire,
Monique Coupal.

Canadian Radio-Television Commission / Conseil de la Radio-Télévision Canadienne

Ottawa, le 19 mai 1972

AVIS PUBLIC

Le Conseil de la radio-télévision canadienne annonce la décision suivante qui prendra effet le 19 mai 1972.

Décision CRTC 72-155
QUEBEC (QUE.) 7204761

Demande de la part de The Goodwill Broadcasters of Quebec Inc., pour obtenir l'autorisation de déménager le studio de CFOM Québec (Qué.) du 405, boul. Père-Lelièvre, Ville Vanier (Qué.) au 3780, boul. Hamel, Québec (Qué.), et pour obtenir l'autorisation de changer l'emplacement de l'antenne de CFOM Québec, (Qué.).

Décision : APPROUVE.

Le Secrétaire,
Monique Coupal.

Canadian Radio-Television Commission / Conseil de la Radio-Télévision Canadienne

Ottawa, le 16 mai 1972

AVIS PUBLIC

CRITERES CONCERNANT L'EVALUATION DES EMISSIONS REALISEES EN COLLABORATION OU EN VERTU D'ACCORDS DE CO-PRODUCTION

Le Conseil de la radio-télévision canadienne publie aujourd'hui des critères qui permettront aux producteurs canadiens et étrangers d'évaluer les émissions réalisées en vertu d'accords de co-production ou en collaboration et de les voir comptées comme émissions canadiennes aux termes de l'article 6A(5) du Règlement relatif à la télévision.

Ces émissions seront considérées comme : "émissions de catégorie spéciale".

Cette catégorie d'émissions a été créée en vue :
(1) de reconnaître la participation de l'industrie canadienne de la télévision à des co-productions et à des réalisations en collaboration;
(2) de favoriser un maximum de participation canadienne à cette catégorie d'émissions.

Lors de l'élaboration de ces critères, le Conseil a tenu compte des suggestions qui lui furent faites à maintes reprises, notamment :
(1) que c'est à l'industrie canadienne de la télévision qu'incombe la responsabilité première de produire des émissions qui seront canadiennes tant par l'emploi qu'elles font des talents canadiens que par le caractère qu'elles reflètent;
(2) qu'il est possible de réaliser un bon nombre d'émissions de caractère canadien capables de susciter un intérêt international sans pour autant que soit diminuer le caractère et l'intérêt national.

En cherchant à établir la valeur relative des productions coûteuses par rapport aux émissions à faible budget, le Conseil a aussi tenu compte des opinions de plusieurs personnes de l'industrie. Au terme de ses consultations, le Conseil est arrivé à la conclusion que l'industrie canadienne de la télévision, pour être vigoureuse, ne devrait pas se limiter uniquement à des productions à budget relativement faible, mais devrait comprendre également une bonne proportion d'émissions à budget élevé. La participation internationale au financement et à la distribution des co-productions canadiennes favorisera le progrès de l'industrie canadienne de la télévision et permettra à un auditoire international d'apprécier le talent créateur de nos artistes.

Ces critères concernant les "émissions de catégorie spéciale" s'adressent à tous les participants aux co-productions et aux réalisations en collaboration, susceptibles d'être classées sous ce titre.

Le Conseil reconnaît toutefois que les facteurs qui seront pris en considération peuvent varier d'un projet à l'autre. Le Conseil discutera avec les producteurs canadiens qui le désirent les divers éléments des co-productions et des réalisations en collaboration en vue d'assurer une participation canadienne adéquate.

Le Conseil invite tous ceux qui, de près ou de loin, participent à la production d'émissions à collaborer à la mise au point des politiques visant à développer un patrimoine d'importance nationale et internationale en matière d'émissions de télévision.

Le Secrétaire,
Monique Coupal.

Canadian Radio-Television Commission / Conseil de la Radio-Télévision Canadienne

Ottawa, le 15 mai 1972

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

NOTIFICATION No 4

REGLEMENTS RELATIFS A LA RADIODIFFUSION

Le Conseil de la radio-télévision canadienne entendra lors de l'audience publique qui commencera à 2 heures, lundi le 19 juin 1972 au 401 Inn, Kingston (Ont.), les commentaires du public au sujet des projets suivants d'amendement aux Règlements relatifs à la radiodiffusion édictée en vertu de l'article 16 de la Loi sur la radiodiffusion :

PROJET D'AMENDEMENT AU REGLEMENT RELATIF A LA TELEVISION

ANNEXE

1. La rubrique qui précède l'article 3 et l'article 3 du Règlement relatif à la télédiffusion sont abrogés et remplacés par ce qui suit :

"Prescription de classes de Licences

3. (1) La classe "licence privée" comprend les licences attribuées à toute personne autre que la Société pour l'exploitation d'une station privée ou d'un réseau privé.

(2) La classe "licence publique" comprend les licences attribuées à la Société pour l'exploitation d'une station ou d'un réseau.

Application

3A. Le présent règlement, sauf l'alinéa 6A (1) (b), s'applique à l'ensemble des stations et réseaux au Canada, ainsi qu'à tous les programmes de ces stations et réseaux".

2. (1) Les paragraphes 6(1) à (5) dudit Règlement sont abrogés.

(2) Le paragraphe 6(7) dudit Règlement est abrogé.

(3) Les paragraphes 6A (1) à (4) dudit Règlement sont abrogés et remplacés par ce qui suit :

"6A. (1) Sous réserve du paragraphe (9), pour chaque période de douze mois à compter du 1er octobre de chaque année, la moyenne des heures de diffusion consacrées par une station ou un réseau à des émissions non canadiennes ne doit pas,

(a) entre 6 h et minuit, dépasser 40 pour cent du nombre total d'heures de diffusion de la station ou du réseau; et

(b) entre 18 h et minuit,

(i) dans le cas d'une station ou d'un réseau exploité par un titulaire d'une licence publique, dépasser 40 pour cent du nombre total d'heures de diffusion de la station ou du réseau, ou

(ii) dans le cas d'une station ou d'un réseau exploité par un titulaire d'une licence privée, dépasser 50 pour cent du nombre total d'heures de diffusion de la station ou du réseau."

(2) Les paragraphes 6A (6) et (7) dudit Règlement son abrogés.

Tout commentaire sur ce projet d'amendement devra être soumis au Secrétaire en deux exemplaires au plus tard le 2 juin 1972.

Le Secrétaire,
Monique Coupal.

CRTC — Avis Public 1972-19

Drôle de surprise !

Les travaux de rénovation qui se poursuivent à la Place Royale ont donné lieu à des trouvailles pour les moins surprenantes dont celle-ci: un boulet incrusté dans un vieux mur, souvenir de cette bonne vieille Angleterre conquérante sans doute... (Photos l'Action-Québec, par Jacques DuFresne) ■

Le syndicat des professeurs de Limoilou vote une motion de blâme à l'égard des 3 "D"

par Guy GIROUX

Après s'être montré d'avis que le syndicalisme doit normalement déboucher sur le domaine politico-social, le Syndicat des profeseseurs du Cegep de Limoilou a voté cette semaine une motion de blâme à l'égard des trois "D" de la CSN.

En désapprouvant de la sorte l'attitude de MM. Dalpé, Dion et Daigle qui ont manifesté leur dissidence, dernièrement, au sein de la Confédération des syndicats nationaux, le syndicat des professeurs entend manifester son appui à MM. Marcel Pépin et Raymond Parent, le président et le secrétaire général de la CSN, de même qu'à l'équipe d'organisation et de négociation du Front commun.

Cette position du syndicat des professeurs a été prise lors du congrès d'orientation que tenait ce dernier, du 23 au 25 mai, alors qu'il était notamment question du "syndicalisme et de la politique", et du document "Ne comptons que sur nos propres moyens" de la CSN.

Au sujet de ce document, les professeurs réunis en assemblée générale ont manifesté leur accord face aux deux premières parties de celui-ci.

Ils ont par ailleurs émis le voeu à l'effet de voir la CSN oeuvrer pour que les moyens de production, principalement dans les secteurs primaire et secondaire de l'économie québécoise, appartiennent à la collectivité.

A cette fin, les professeurs se sont prononcés pour que la préférence soit accordée aux formules non étatiques, en précisant que, pour ce faire, il est nécessaire de rapatrier au Québec les pouvoirs de décision politique et économique.

Des moyens d'information inadéquats

Au cours de leur congrès d'orientation, les professeurs se sont également montrés d'avis que les centrales syndicales ne disposent pas de moyens d'information suffisants pour rejoindre la population.

"Les événements récents démontrent que les moyens d'information existants desservent plus qu'ils ne servent les travailleurs. En voie de conséquence, il faut songer à la création de moyens d'information qui serviraient les travailleurs et leur appartiendraient, sous forme de coopérative", précise-t-on dans un communiqué du syndicat.

Logique avec eux-mêmes, les professeurs ont d'ailleurs décidé d'apporter un encouragement pécuniaire de l'ordre de $300, à l'égard de l'hebdomadaire coopératif "Québec-Presse" en plus d'accorder également un appui financier au mouvement pour l'abolition des clubs privés sur les territoires de la couronne ($200.).

Enfin, les professeurs discutèrent également de la répartition des cotisations syndicales à l'intérieur de la CSN.

A ce sujet, les professeurs se sont montrés favorables à l'uniformisation de la cotisation à 1% pour tous les travailleurs et à une redistribution de l'argent qui favoriserait davantage les unités syndicales de la base et les conseils centraux. ■

Face à la cour

Accusée de meurtre

A la suite du verdict de responsabilité criminelle rendue par le coroner J.-Armand Drouin, c.r., Madame Lucien Duchesneau, âgée de 42 ans, domiciliée au 125, boulevard Benoit XV, à Québec, a été formellement accusée, hier, du meurtre de Madame Arthur Tancrède, née Desmaubles, qui a été poignardée dans un restaurant du boulevard Charest, dimanche, le 15 mai.

Au moment de sa comparution, elle était représentée par Me René Letarte, c.r., bâtonnier de Québec. Il n'a été nullement question de cautionnement. L'enquête préliminaire a été reportée à 8 jours pro forma. D'après les renseignements obtenus de la police, il s'agirait d'une affaire de jalousie.

Un maniaque sexuel comparaît

Trois jours de prison plus $100 d'amende. Telle est la sentence imposée à un individu de 36 ans, domicilié rue Dorchester, à Québec qui a comparu hier pour avoir attenté à la pudeur d'une fillette de 10 ans dans le quartier Limoilou.

Le substitut du procureur-général, Me François Tremblay, a insisté pour une sentence sévère dans le cas de ce maniaque sexuel, en faisant remarquer au tribunal que la victime avait été traumatisée par cette malheureuse aventure.

Danseuse noire condamnée

Beverly, une danseuse à go-go, aux cheveux de jais, ébouriffés à la Charlesbois, a été condamnée à une amende de $20 après s'être reconnue coupable à l'accusation d'avoir volé des marchandises évaluées à $12.49 dans une boutique d'un Centre commercial de la capitale.

L'accusée qui est domicilié à Montréal, a déclaré au juge Yvon Sirois, de la Cour des sessions de la Paix de Québec, qu'elle avait perdu son emploi à cause de son arrestation.

Cautionnement refusé

Un jeune homme de 23 ans, domicilié à Sherbrooke, Paul Lussier, devra attendre son enquête préliminaire en prison, le juge Sirois lui ayant refusé tout cautionnement.

Le jeune homme fait face à 18 chefs d'accusation de fraude aux dépens d'établissements commerciaux de Sainte-Foy et de Québec, pour un montant total de $1,114.97.

L'accusé a déjà été condamné pour des crimes analogues, et il vient tout juste de purger une sentence de 23 mois d'emprisonnement.

L'enquête préliminaire dans ce cas, a été fixée au 7 juin.

Sursis de sentence

Un étudiant de 20 ans, qui n'a jamais eu de démêlées avec la justice, a eu la faiblesse de voler un beau téléviseur-couleur de $700. dans une résidence de Sainte-Foy, et la force de l'emporter avec lui. C'était dans la nuit du 23 au 24 mai.

L'appareil a été récupéré intact par la police.

L'année académique étant terminée, l'étudiant doit retourner chez ses parents à la campagne pour y travailler avec son père, qui est peintre en bâtiments. Le juge Sirois lui a donc accordé un sursis de sentence sans probation.

Il met le feu à des livres

Victorien P. ne devrait jamais se saouler. Lors de sa dernière cuite, il a mis le feu dans des bouquins qui se trouvaient dans sa chambre, les flammes se sont communiquées au matelas de son lit et elle auraient pu se communiquer aussi à la maison.

"Je n'avais pas l'intention de faire de mal" dit-il au juge. "Je sais que la boisson n'est pas une excuse, mais je n'avais pas l'intention de mal faire".

Etant donné qu'il est dans la quarantaine avancée et qu'il n'a jamais été condamné pour des crimes graves, mais seulement pour ivresse, désordre, supposition de personne en 1959, le président du tribunal l'a fait bénéficié d'un sursis de sentence pour une période d'un an avec probation mensuelle. ■

Pertes de $50,000

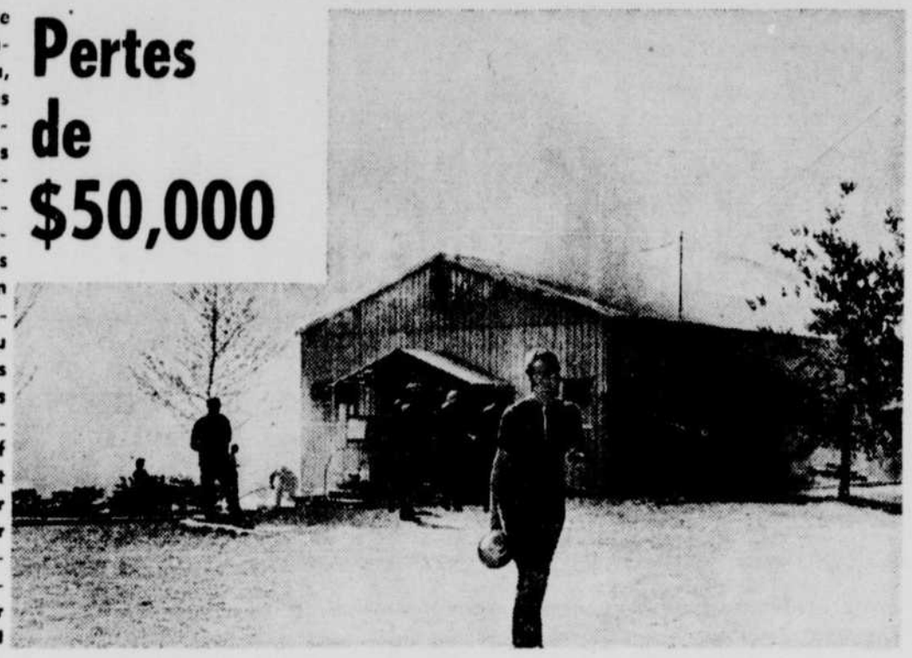

Le grand dortoir du Centre "Plein-Air", du Lac Beauport, a été ravagé par le feu, hier matin, de même que les 200 matelas et tout le mobilier qu'il contenait. Les pertes sont évaluées provisoirement à environ $50,000. Ce centre est la propriété de la Corporation des Amicales et il est situé en bordure de l'avenue Montclair, un coin pittoresque du Lac Beauport. Les hommes de la brigade des incendies de la municipalité de Saint-Dustan, dirigées par le chef Camille Saint-Amand, ont été appelés vers 8h.50 hier matin et n'ont réintégrer leur caserne qu'à deux heures de l'après-midi. (Photo: L'Action-Québec, par Jacques DuFresne.) ■

"Québec libre : quelle liberté ?"

Par François Linteau

"Québec libre : quelle liberté ?", tel est le thème du prochain congrès général de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec qui se tiendra à Québec les 9, 10 et 11 juin 1972.

"Ce thème, aux dires du directeur-général, M. Léo Jacques, constitue la réaffirmation, d'une manière plus générale, de notre prise de position en faveur de la souveraineté politique du Québec lors d'un congrès spécial tenu en novembre 1969."

En effet, la Fédération, ayant déjà pris position pour la souveraineté, s'interrogera plutôt, au cours de ce congrès, "sur le type de société que nous voulons bâtir, sur le genre de pays que nous voulons construire au lendemain de l'indépendance".

Deux conférenciers ont donc été invités pour traiter de cette question. Il s'agit de M. Laurent Laplante, du quotidien Le Devoir, et M. Claude Morin, professeur à l'Ecole nationale d'administration publique et qui vient, il y a quelques jours, d'adhérer au Parti québécois.

De plus, une table-ronde réunira MM. Albert Allain, président de l'UCC et aussi du Mouvement Québec Français, Michel Chartrand, président du Conseil Central de Montréal (CSN) et Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ.

Lors de ce congrès, qui coïncide avec le 25ème anniversaire de la Fédération, on ne traitera pas seulement des problèmes nationaux du Québec, mais aussi de questions relevant de la régie interne.

Ainsi, la résolution la plus importante à ce niveau sera sûrement celle concernant le changement de nom de Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste en Société nationale des Québécois.

En somme, c'est un nouveau départ pour la Fédération ou la Société nationale des Québécois, "le début d'une autre étape vers la prise en charge du Québec par les Québécois". ■

A l'université Laval

Création d'une fédération internationale des départements d'études françaises

par Guy GIROUX

Des participants d'une soixantaine de pays, au sein de la réunion internationale qu'ils tenaient cette semaine à l'université Laval, ont voté en faveur du principe de la création d'une Fédération internationale des départements d'études françaises.

Venus des quatre coins du monde, les participants représentaient près de 200 départements d'études françaises, réunis sous l'initiative de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (Aupelf).

Quoique la création de la fédération n'aura lieu que dans 3 ans, lors d'une prochaine rencontre internationale, les participants à la réunion se sont entendus pour la création immédiate d'un service spécialisé au sein de l'Aupelf.

Ce service sera exé essentiellement sur les tâches de documentation, d'information et de liaison, en vue notamment de l'établissement d'un fichier des départements et centres d'études françaises, de la publication d'un bulletin de liaison et de l'organisation de rencontres régionales.

D'ailleurs, un groupe international de conseillers sera consttiué dans le but de suivre, en liaison avec le secrétariat de l'Aupelf, l'application des recommandations de l'assemblée et de préparer la mise sur pied de la future fédération.

A ce sujet, soulignons que M. Michel Têtu, le directeur du département d'Etudes françaises de Laval, a été nommé président du comité chargé de la convocation de la prochaine rencontre internationale.

Au cours d'une conférence de presse, M. Têtu a précisé qu'il n'avait pas été possible de créer immédiatement la fédération projetée, étant donné que les instruments nécessaires à sa réalisation ne sont pas mis en place.

Aussi, tel qu'il devait le souligner, un délai de 3 ans est raisonnable pour la tenue d'une réunion internationale de l'importance de celle que l'on retrouvait cette semaine à l'université Laval, sous les auspices de l'Aupelf.

Soulignons que la future fédération devrait permettre aux professeurs d'études françaises de différentes régions du globe de se connaître, et d'être tenus au courant de l'évolution de leurs études respectives.

Par l'entremise de cette fédération, également, des rencontres ou des échanges pourront avoir lieu entre les participants de divers pays, ce qui fut réalisé à plus d'une occasion lors de la réunion de cette semaine, puisque ce fut notamment l'occasion pour des représentants de différentes régions de l'Amérique latine de se réunir pour la première fois.

Incidemment, des pays en apparence aussi étrangers et éloignés l'un de l'autre que la Corée et le Chili purent établir des relations cordiales au niveau des départements d'études françaises, par l'entremise de l'Aupelf, et éventuellement de façon plus particulière par l'entremise de la fédération projetée.

Selon un autre ordre d'idées les participants à la réunion parrainée par l'Aupelf — organisme fondé à Montréal en 1961 — ont reconnu une nouvelle acception du terme d'"études françaises". Ainsi, on y entend désormais, outre l'étude de la langue, celle des littératures et des civilisations de toutes les communautés humaines où le français est langue maternelle, ou officielle ou langue d'usage.

Les participants ont de plus souligné combien la diversité des situations illustrées dans ce colloque pouvait représenter un élément d'enrichissement et un facteur de dialogue permanent des cultures.

Il leur est enfin apparu que le regroupement organique des quelque 1,200 départements et centres universitaires d'études françaises à travers le monde donnera une nouvelle impulsion à la coopération universitaire internationale, grâce à la langue française. ■

Un peu de tout...

Pont

Le pont de l'échangeur des Capucins sur l'autoroute Dufferin-Montmorency sera érigé au coût de $3,086,328.86. C'est ce qu'a annoncé le député du comté de Limoilou, M. Fernand Houde, en précisant que le contrat avait été accordé à la société Alta Construction Ltée de Montréal.

Le contrat a été octroyé pour la construction du pont sur la rivière St-Charles et de deux rampes en béton précontraint. Les travaux couvriront une distance de 0.40 mille.

— — —

Terrassement

Des travaux de terrassement et de revêtement en béton bitumineux seront bientôt entrepris sur l'avenue Notre-Dame à l'Ancienne-Lorette.

Le ministère de la Voirie et des Travaux publics demande des appels d'offres pour ces travaux qui seront exécutés sur une distance de 0.57 mille. L'ouverture des soumissions aura lieu le 6 juin prochain. ■

— — —

Bourassa

Le premier ministre Robert Bourassa rencontrera la population de Québec à l'occasion d'un congrès régional du Parti libéral qui réunira les militants des comtés de Louis-Hébert, Jean-Talon, Limoilou et Saint-Sauveur, dimanche.

A ce congrès qui se tiendra à la salle des Chevaliers de Colomb au 270 Chemin Sainte-Foy les militants ont décidé d'aborder les sujets tels que la sécurité du revenu, le tourisme familial, le syndicalisme ,le développement régional, l'information et les affaires du parti.

— — —

Expo-Québec

Expo-Québec, qui a atteint l'an dernier de nouveaux sommets avec 622,000 visiteurs, sera à nouveau représentée dans diverses expositions régionales, cette année, à travers l'Est du Québec. C'est ce que vient d'annoncer le maire de Québec et président de la Commission de l'Exposition provinciale de Québec, M. Gilles Lamontagne.

"Le kiosque d'Expo-Québec a suscité, l'an dernier, un vif intérêt à chacune des expositions visitées et il est manifeste que l'Exposition provinciale de Québec est fort populaire dans plusieurs régions importantes du Québec", a souligné le maire.

Il est déjà assuré qu'Expo-Québec sera représentée cette année, aux expositions de Montmagny et de Chicoutimi. ■

Coopérative funéraire

Suite à la fondation de la Coopérative funéraire du Plateau, qui était constituée légalement le 17 mai dernier, le conseil d'administration de cette entreprise communautaire a élu son exécutif, soit M. Georges L. Huot, au poste de président, M. Jean Godbout, vice-président, et M. René Harmégnies, secrétaire-trésorier.

Outre les trois membres précités, de l'exécutif, on retrouve MM. l'abbé Gérard Breton, Maurice Vallières, G.E. Legault, Lauréat Fortin, Raoul Beaulieu, J.P. Deschênes, Joseph Lacroix, Mme Simone B. Nadeau et Mme Louis Côté, tous directeurs de la coopérative.

La Société nationale des Québécois tiendra une assemblée de fondation

par Raymond AUBRY

La Société nationale des Québécois de la région de la capitale, qui a vu le jour avec une soixantaine de personnes, le 21 mars dernier, tiendra son assemblée de fondation, le mardi 30 mai prochain, au motel Neptune, à Ste-Foy.

Le président de ce nouvel organisme, le Dr Jacques Boulay, a indiqué, au cours d'une conférence d'information que ce mouvement national voulait combler un vide parmi la population, laissé par la disparition de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, comme membre de la Fédération des SSJB.

Elle vise également, selon le président de la Société, à combler un besoin d'assumer un rôle social, rôle que la population nationaliste de la région, ne pouvait plus jouer quand la SSJB s'est séparée de la Fédération. La SNQ se prononce, pour sa part, en faveur de l'indépendance du Québec.

Cependant, la SNQ n'est pas un parti politique, a dit M. Boulay, c'est un mouvement nationaliste qui veut défendre les droits des Québécois, mais, en dehors des partis politiques eux-mêmes.

Présentement, le mouvement a accueilli quelque 300 membres dans ses rangs, depuis son assemblée de préfondation. Après l'assemblée de mardi, l'exécutif se propose d'organiser une campagne de recrutement pour renforcer son mouvement. Toutes les personnes qui désirent se joindre à la SNQ, sont invités à participer à l'assemblée de fondation.

Lors de cette assemblée, les participants auront à se prononcer sur deux documents, dont un traite de l'indépendance du Québec et l'autre, est le manifeste de SNQ de la capitale.

Le Dr Boulay a souligné que M. Jacques-Yvan Morin prononcerait probablement une allocution lors de cette assemblée. ■

Encan de bicyclettes

C'est aujourd'hui, à 10 heures, à la Centrale de police du Parc Victoria, que l'on procède à la vente aux enchères de toutes les bicyclettes trouvées abandonnées dans les limites de la ville de Québec depuis plus d'un an et que leurs anciens propriétaires n'ont jamais réclamées depuis.

Chacune de ces bécanes sera offerte au plus haut enchérisseur.

D'année en année, cette vente aux enchères prend de plus en plus d'ampleur et l'on s'attend à ce que l'encan d'aujourd'hui batte tous les records. Il faut dire qu'un grand nombre de ces bicyclettes sont en très bon état. Bien sûr, il s'en trouve de moins bonnes, mais elles trouvent quand même preneur puisque plusieurs amateurs de cyclisme désirent se munir d'un stock de pièces diverses.

Deux nouveaux juges assermentés à Québec

Me Guy Tremblay, c.r., de Jonquière, a été assermenté hier, à Québec, comme juge de la Cour provinciale.

La cérémonie a été présidée par le juge en chef Antonio Laplante, dans les locaux de la Cour provinciale à Québec.

Le nouveau magistrat faisait partie de l'étude légale Fortin, Tremblay, Bégin, Gauthier et Simard, de Jonquière.

Depuis deux ans, Me Paul-Emile Fortin est devenu juge des Sessions de la Paix.

Le juge Tremblay exercera sa juridiction dans le district de Chicoutimi et aussi dans tout le Québec.

D'autre part, le juge en chef Yves Prévost, de la Cour de bien-être social, a présidé la cérémonie d'assermentation de Me Maurice-E. Roy, de Roberval, comme juge de la Cour de bien-être social pour tous les districts judiciaires du Québec, mais plus spécifiquement pour le district de Chicoutimi.

La cérémonie s'est déroulée dans la salle du barreau, au deuxième étage du Palais de justice de Québec.

Me Roy, qui a pratiqué le droit pendant 16 ans, a été en ces dernières années, procureur-chef de la Couronne pour le district du Saguenay. Le nouveau juge demeure à Roberval. ■

NOUVELLE ADRESSE

VEILLEUX & DIONNE

AVOCATS

265 de la Couronne, suite 372 — Qué. 2 — 525-8191

(Centre Champlain)

UNE PHOTO

publiée dans l'Action-Québec

VOUS INTERESSE ?

Vous pouvez vous la procurer à coût modique, pourvu que cette photo porte l'identification "L'Action-Québec"

MIRE & PHOTO ENR.

Tél. : 523-4810

entre 8h.30 et 11h.00 a.m. et 2h.00 et 4h.00 p.m.

Les tiraillements continuent au sein des factions créditistes

Par Benoit Aubry

Une rencontre entre des membres de l'exécutif du Crédit social Québec et du Raillement créditiste aurait effectivement eu lieu hier entre 7h. et 8h. à la résidence du président du CSQ, le Dr Gaston Tremblay. Auraient été présents pour le CS, MM. Tremblay, Simon Brouard, et Charles Fontaine, tous de Québec, et pour le RC, MM: Phil Cossette et Gaston Lacasse de Trois-Rivières, ainsi que M. Roland Beaulieu de Victoriaville.

C'est du moins ce qu'affirme dans un communiqué remis à la presse hier après-midi "suite à la publicité faite", M. Tremblay. On sait en effet que M. Yvon Brisebois, qui s'était présenté comme étant le porte-parole officiel du Comité d'action politique créditiste, avait révélé hier midi qu'une rencontre entre les deux groupes devait avoir lieu, mais que les délégues du parti de M. Camille Samson avaient omis de s'y présenter.

Afin de "rétablir les faits", M. Tremblay souligne dans son communiqué que des arrangement furent faits entre les deux présidents à l'effet de tenir une rencontre jeudi soir dans un chalet situé près de Québec, mais à conditions qu'il n'y ait aucune publicité de faite ni avant ni après les négociations destinées à rapprocher les 2 partis; et que les seuls participants admis soient les deux présidents, plus deux membres de chaque exécutif.

A la suite de la rencontre chez le Dr Tremblay, où le président du Ralliement créditiste, M. Phil Cossette aurait insisté pour qu'une réunion ait lieu peu après dans un motel de Québec en présence de tierces personnes non directement responsables, le groupe Tremblay aurait accepté de se rendre à l'endroit indiqué, mais à la condition que seuls les représentants officiels des deux exécutifs y assistent, ce qui aurait été accepté par M. Cossette.

Le communiqué souligne que ce dernier aurait cependant insisté pour que M. Yvon Brisebois de Montréal, l'auteur de la conférence de presse de jeudi midi, soit présent à la rencontre, "ce qui était inacceptable pour nous car des négociations sérieuses ne peuvent se faire en présence de tierces personnes en ce moment".

"Nous voulons des négociations sérieuses et non une tribune publicitaire", d'ajouter le Dr Tremblay. ■

Le système PPB

Principale innovation dans l'administration gouvernementale

– Raymond Garneau

QUEBEC — Le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, a affirmé lors d'une allocution qu'il prononçait hier devant la Corporation des administrateurs agréés, au Manoir du Lac Delage, que l'implantation du système de budget par programmes était dans l'administration gouvernementale du Québec, depuis plusieurs années.

M. Garneau a précisé que l'introduction d'un système central d'allocation des ressources matérielles, humaines et financières répondait aux besoins nouveaux de l'administration publique québécoise et permettrait de réaliser les objectifs gouvernementaux qui en découlent.

Il a expliqué que le système P.P.B. était essentiellement un outil de gestion permettant au Conseil des ministres d'être en mesure d'effectuer les choix les plus appropriés compte tenu de la limitation des ressources disponibles. Cette méthode permet d'ajouter dans l'allocation des ressources une nouvelle dimension, celle de savoir "Que veut-on produire", en plus de savoir "qui dépense" et "combien cela coûte-t-il", et c'est cet accent mit sur les biens et services produits par les ministères et organismes gouvernementaux qui constitue la force et l'originalité du système.

Monsieur Garneau a conclu en disant que le Québec, en réaménageant ainsi les structures de son appareil administratif, tentait d'instaurer un style de gestion qui permette d'obtenir un rendement maximum de l'utilisation des ressources financières, humaines et matérielles, tout en s'assurant que les services rendus à la population sont bien ceux dont elle a besoin et auxquels elle a droit. ■

Castonguay ne touchera pas au cas du Pavillon St-Dominique de Québec

(B. A.) — S'il devait y avoir intervention de la part du gouvernement dans le cas de la grève du Pavillon St-Dominique de Québec qui se poursuit depuis quelques mois, elle devrait venir du ministère du Travail.

C'est qu'a mentionné hier à l'Assemblée nationale, le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, en réponse à une question du député de Bourget, qui lui demandait si le ministre avait l'intention d'intervenir dans cette grève, "devenu, depuis un lock-out".

M. Castonguay a expliqué que ce pavillon avait un statut bien particulier, qui n'a pas de relation directe avec son ministère, sauf en ce qui a trait à l'émission d'un permis. ■

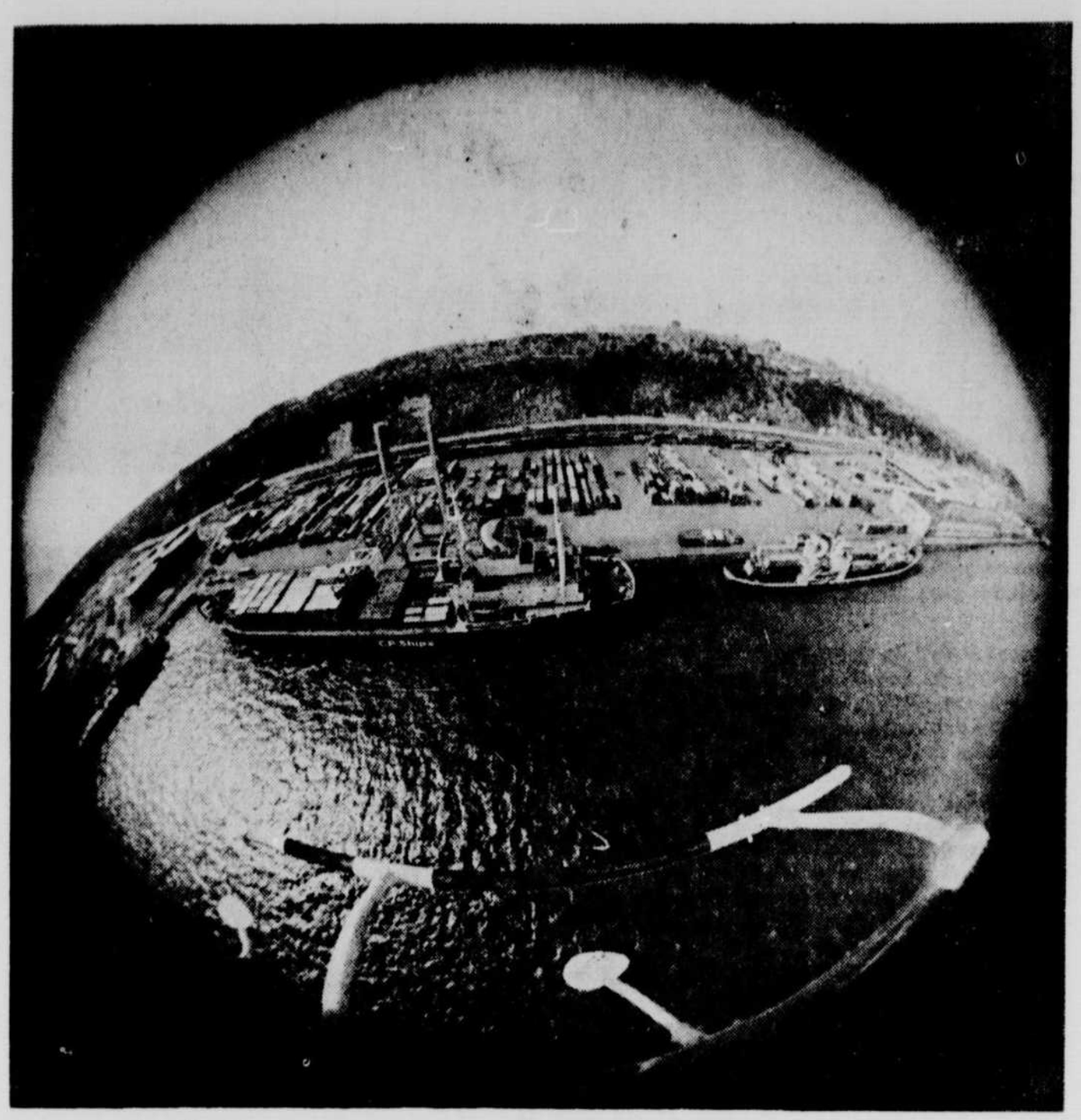

Le port de Québec: vue de poisson à vol d'oiseau

Grâce à une lentille spéciale donnant l'illusion d'un oeil de poisson, le photographe Maurice Quinn, à bord d'un hélicoptère, a réalisé cette photo de l'Anse-au-Foulon. Il s'agissait d'y penser. ■

Echos du Parlement

par Benoit Aubry

Le chef de l'Opposition officielle ,M. Gabriel Loubier, a déclaré hier que sur la scène québécoise, le notaire Marcel Faribeault décédé en soirée jeudi, laissait le souvenir d'un citoyen prestigieux, qui a mis au service de la collectivité son intelligence très vive, toute son intégrité intellectuelle, son très grand respect des valeurs fondamentales. Il est très, a poursuivi M. Loubier, qu'un homme ait pu aller à un haut degré l'efficacité dans l'action et une vie intellectuelle intense.

Afin d'éviter des ennuis aux travailleurs de la construction qui doivent faire valider leurs qualifications professionnelles dans leur ,métier, M. Jean Cournoyer, ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre, a exigé que tous les Centres de Main-d'oeuvre du Québec demeurent ouverts deux soirs par semaine, les lundis et mercredis, de 7h. à 9h., et la journée de samedi de 9h. à 5h, durant les mois de mai et de juin. Les travailleurs doivent apporter avec eux les pièces qui attestent le nombre d'heures de travail exercées dans leur métier, pour faciliter leur inscription à l'examen de qualification professionnelle, sans perte de temps.

M. Claude Castonguay, ministre des Affaires sociales, recevra, aujourd'hui ,un doctorat honorifique de l'université Bishop, de Lennoxville. En même temps que M. Castonguay, trois autres personnalités canadiennes seront reçues docteur "honoris causa" : Mme Jeannine Beaubien, comédienne, metteur en scène et directeur de théâtre; M. Galt MacDermot, compositeur et principal auteur de la musique de la comédie musicale "Hair", ainsi que le professeur J. W. McCubbin, doyen des Sciences à Bishop. La cérémonie sera présidée par le chancelier, le brigadier général John H. Price.

Le ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin, vient de prier les pomiculteurs québécois de profiter du programme d'assurance pour les pommes de variétés tardives mis à leur disposition depuis peu par la Régie de l'Assurance-récolte du Québec. Insistant sur le fait que, pour des raisons techniques, la période de vente de cette assurance est de courte durée ,puisqu'elle doit se terminer le 28 mai dans la zone I autour de Montréal et le 4 juin dans le reste de la province, le ministre a souhaité que les pomiculteurs concernés se prévalent rapidement de cette protection.

Le Parti québécois reste sceptique devant le programme de production électrique pour les années 1980 ,axé sur l'aménagement de la rivière La Grande, à la baie James, tel que soumis par l'Hydro-Québec et endossé par le gouvernement. Ce programme, a souligné M. Guy Joron, critique financier du Parti québécois, dans une intervention à la Commission parlementaire, a été choisi à partir d'études où les options de l'avenir, axées sur le développement de centrales nucléaires, ont été minimisées. Nous demeurons sceptiques face aux études faites par l'Hydro-Québec parce que nous croyons que cette société d'Etat a été placée dans une position très difficile pour le choix politique et précipité fait par le gouvernement Bourassa, en faveur de l'aménagement hydroélectrique de la baie James.

Les Archives nationales du Québec ont récemment acheté du photographe Marc Ellefsen une partie de la Collection Livernois portant sur la période de 1930 à 1970. Cette partie de la collection comprend au-delà de 125,000 négatifs originaux représentant des citoyens de Québec et des environs, des membres de 22 communautés religieuses, de même que 75 négatifs montrant la basilique de Québec en reconstruction cet achat, le ministère des Affaires culturelles complète après l'incendie de 1922. Par une collection déjà acquise par l'ancien Institut national de la Civilisation et comprenant des négatifs originaux de la maison Livernois de 1880 à 1930. Historiens et généalogistes trouveront là une documentation précieuse, puisque la plupart des individus qui se sont illustrés au Québec depuis 1880 y sont représentés.

La valeur totale des expéditions des mines d'amiante du Québec en 1970 s'est chiffrée à $168,075,000, ce qui représente une hausse de $8,926,972 sur l'année précédente. Ces chiffres sont contenus dans une récente publication du Bureau de la statistique du Québec qui contient des données statistiques sur les activités des mines d'amiante pour les années 1969 que les sept mines d'amiante 1970. On remarque entre autres en exploitation au Québec donnaient de l'emploi à 6,086 travailleurs en 1970 comparativement à 5,945 en 1969. Par ailleurs, le nombre de travailleurs à la production en 1970 est demeuré relativement stable, le plus haut niveau d'emploi étant atteint en juin et le plus bas en octobre avec respectivement 5,244 et 4,868 salariés.

Loi sur le syndicalisme agricole

Les cultivateurs doivent payer pour la rancune que le gouvernement entretient face au monde syndical

Par Pierre Bellemare

QUEBEC (PC) – Le rêve de l'Union catholique des cultivateurs de bâtir un syndicalisme solide dans le monde agricole risque de s'estomper devant les répercussions de la crise syndicale qui tient toujours en haleine la population québecoise et ses dirigeants.

Il est intéressant, en effet, de noter que les exigences du gouvernement Bourassa pour reconnaître l'UCC comme l'interlocuteur officiel des quelque 50,000 agriculteurs québecois se soient durcies dans la même mesure où s'accentuait la rébellion du mouvement syndical traditionnel contre la fameuse loi 19.

Il semble donc qu'on ait décidé en haut-lieu de reviser sévèrement les mécanismes d'accréditation syndicale contenus dans le projet de loi 64, de peur de se retrouver éventuellement devant un front commun agricole, cette fois.

Le ministre Normand Toupin, parrain du bill 64, a même annoncé en février un changement dans l'appellation de la future loi du syndicalisme agricole, qui est devenue la loi des producteurs agricoles.

Accréditation

Dans le projet de loi original, présenté devant l'Assemblée nationale en juillet 1971, trois types de référendums devaient précéder l'accréditation d'une association agricole: l'un sur la reconnaissance syndicale elle-même, le second sur la cotisation obligatoire de $15 par année et l'autre sur la hausse éventuelle de la cotisation.

Cependant, cette formule stipulait que 60 pour cent des agriculteurs devaient se prévaloir de leur droit de vote et, de ce pourcentage, la moitié devaient donner leur assentiment.

En décembre dernier, le ministre Toupin déclare qu'un seul référendum serait suffisant, et que l'association en mesure de prouver qu'elle représente la majorité des agriculteurs serait accréditée.

Par suite de multiples tergiversations à l'Assemblée nationale, le bill 64 n'a pu être adopté avant la prorogation de la dernière session, malgré l'insistance des trois partis d'opposition et les pressions soutenues des représentants de l'UCC.

Revirement

Voilà que le projet retourne devant la commission parlementaire de l'agriculture, à la mi-février. L'opposition s'entend alors avec M. Toupin pour définir la catégorie des agriculteurs qui seront couverts par la future loi, c'est-à-dire ceux qui tirent un revenu annuel supérieur à $1,000 de leur ferme.

A ce moment-là, les normes du référendum portant uniquement sur la retenue syndicale de $15 étaient fixées à 60-60. Tous les partis étaient d'accord avec ce double pourcentage et le ministre Toupin s'engageait à présenter le projet pour adoption finale dans un bref délai.

Mais la crise syndicale s'amorce: le gouvernement Bourassa entre vers la fin d'avril en confrontation avec le Front Commun dans la négociation des secteurs public et parapublic.

Entretemps, il convoque les partis d'opposition à une dernière séance de la commission parlementaire sur le bill 64.

Coup de théâtre: M. Toupin annonce que les pourcentages requis pour accréditer l'UCC sont désormais portés à 66-66.

Sabotage

Pendant que les députés de l'Opposition parlent d'un sabotage du projet de loi, M. Albert Allain, président de l'UCC, interprète cette décision de dernière minute comme une radicalisation du gouvernement envers le mouvement syndical.

Il exprime sa profonde déception devant le premier ministre Bourassa lui-même et le conjure de revenir sur ses pas. Peine perdue, pense-t-il alors, en affirmant que le ministre Toupin a été la victime du caucus libéral, "qui déverse sur la classe agricole les frustrations qu'il entretient envers le mouvement syndical conventionnel".

Certains députés ministériels ne s'en sont pas cachés d'ailleurs, en lançant à tout vent que les "trois leaders du Front commun avaient déjà assez abusé de leurs pouvoirs.

Maintenant que cette crise sociale est sur la voie d'être résorbée, M. Toupin a rendu public, la semaine dernière, de nouveaux amendements à son projet de loi controversé: 60 pour cent devront être favorables à la cotisation de $15 pour que l'UCC soit accréditée.

Suggestions

Les trois partis d'opposition n'ont toutefois pas agréé ce "demi-pas en arrière du gouvernement" et ont essayé de savoir de M. Toupin qui, de ses collègues, l'avait incité à adoucir ses positions.

Il reste que, dans l'éventualité où l'UCC ne serait pas reconnue comme organisme officiel par suite du référendum, il lui faudrait attendre trois ans, au lieu de deux, avant de solliciter un nouveau mandat auprès des 50,000 agriculteurs, dont plus de 30,000 lui versent déjà librement une cotisation annuelle.

L'Unité-Québec a suggéré vendredi que tous les agriculteurs soient obligés de verser une cotisation à l'UCC à partir de juin prochain, avec le pouvoir de se désengager trois mois après.

Quant au Parti Québecois, il recommande une formule Rand adaptée au syndicalisme agricole, de sorte qu'une majorité simple suffirait à l'UCC pour se faire reconnaître par l'ensemble de ses membres.

Violente attaque

Le Ralliement créditiste, pour sa part, préférerait tout simplement revenir à la formule 60-60, sur laquelle toutes les parties interessées étaient d'accord.

Dans un débat tout aussi violent que bref, les députés de l'Opposition ont harcelé le ministre Toupin et son gouvernement d'arguments visant à montrer la sévérité exagérée du projet de loi tel qu'amendé.

Le gouvernement veut-il d'une loi du syndicalisme agricole, oui ou non ?, ont répété tour à tour les députés Rémi Paul UQ—Maskinongé, Charles Tremblay PQ—Sainte-Marie et Fabien Roy RC—Beauce.

Visiblement embarrassé par les insinuations souvent malveillantes de l'Opposition, le ministre Toupin a finalement décidé de claquer la porte de l'Assemblée nationale, cinq minutes avant la suspension du débat.

Le bill 64 est donc toujours à l'état de projet et le leader du gouvernement ignorait, vendredi, si les législateurs poursuivraient l'étude précédant son adoption finale, à la reprise des travaux. ■

L'hôpital St-Michel de Buckingham
est à la recherche d'un
DIRECTEUR GENERAL

Fonctions :
— diriger et coordonner toutes les activités de l'hôpital;
— mettre à exécution les décisions du conseil d'administration;
— administrer l'hôpital en étroite collaboration avec le comité de régie;
— voir à l'organisation et à la surveillance de tous les services nécessaires au bon fonctionnement de l'hôpital.

Exigences :
— diplôme en Administration, relations industrielles ou administration hospitalière;
— l'expérience est un atout.

Salaire :
— selon les échelles en vigueur dans le milieu hospitalier.

Faire parvenir le curriculum vitae le plus tôt possible à :
M. Rémi Plante
Président du Conseil d'Administration
Hôpital St-Michel
155 MacLaren
Buckingham, P.Q.

Offres et demandes d'emploi

On recherche :

CHEZ LES HOMMES

Des épisseurs de câbles téléphoniques avec expérience pour emploi en divers endroits de la province. Transport et pension défrayés par l'employeur. Salaire $4.55 l'heure, 40 heures par semaine. Tél. : 694-3098.

Un gérant de bureau possédant une 12e année de scolarité et de l'expérience en comptabilité de construction pour emploi sur la Côte Nord. Le candidat doit être bilingue et mobile. Tél. : 694-3282.

Des bûcherons pour l'abattage des arbres, salaire selon le diamètre de l'arbre abattu. Emploi aux environs de Québec. Tél. : 694-3864.

CHEZ LES FEMMES

Des aides familiales d'expérience, âgées de 25 ans et plus, pour prendre charge de deux foyers à l'Ile d'Orléans. Bonnes conditions de travail. Tél. : 694-3282.

Des manicures d'expérience pour emploi à plein temps et à temps partiel. Tél. : 694-3150.

Une cuisinière d'expérience (short order) pour travail le soir, en banlieue de Québec. Tél. : 694-3282.

Pour de plus amples informations adressez-vous aux bureaux du

Centre de Main-d'oeuvre du Canada
Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration
dans le Québec métropolitain.

AVIS

L'Assemblée générale annuelle des membres de la

Caisse Populaire de Loretteville

aura lieu au local de la Caisse à

55, boulevard Valcartier, Loretteville

Lundi, 29 mai

à 8 hres p.m.

Charles Renaud, gérant.

côté enseignes

un point c'est tout !

Commentaires et insolences de...

Pierre VILLEMURE

M. le maire Lamontagne, je m'en voudrais de terminer la semaine sans vous rappeler qu'il faudrait, de toute urgence, appliquer avec sévérité le règlement municipal concernant les motocyclistes et les automobilistes-à-vacarme qui abrutissent la population en circulant dans certaines parties de la ville où ils n'ont pas le droit de rouler. Il ne faudrait surtout pas attendre à la fin de l'été pour remédier à cette situation.

§ § §

La collation des grades de deuxième et troisième cycles aura lieu le samedi 3 juin, au Théâtre de la cité universitaire de Laval. L'université décernera 244 diplômes se répartissant comme suit : 1 diplôme d'études supérieures, et 155 maîtrises dont 10 en arts, 2 en philosophie, 6 en psychologie, 54 en administration, 6 en sciences de l'éducation, 11 en sciences sociales, 66 en théologie; seront décernés également 17 doctorats dont 8 en lettres, 2 en musique, 2 en philosophie, 1 en sciences de l'éducation, 2 en théologie et 2 d'université. Il est à retenir que ces grades ne représentent que la moitié environ des grades de deuxième et troisième cycles décernés chaque année par l'université Laval: une seconde émission doit en effet avoir lieu à l'automne, compte tenu des délais requis pour la soutenance et la publication des thèses.

§ § §

Le petit garçon a cinq ans et il devient curieux. Il questionne sa mère :

— Mon grand frère, d'où vient-il, maman?

— Ce sont les sauvages qui l'ont apporté.

— Et ma petite soeur?

— C'est la cigogne qui l'a livrée.

— Et moi, maman?

— On t'a trouvé dans les choux.

Le petit regarde sa mère, tout surpris :

— Alors, maman, ça sert à quoi, les parents?

§ § §

SYMBOLE VIVANT DE REUSSITE

M. CLAUDE HOTTE est un homme d'affaire dont le dynamisme et l'esprit d'initiative ont assuré la réussite. Il est directeur de succursale de la maison Adressograph-Multigraph du Canada Ltée. Galant homme, par ailleurs, on dit qu'il a poussé la complaisance jusqu'à raser la magnifique moustache qu'il portait, afin de plaire à la gent féminine. ■

RAYMOND MAZURU, maître d'hôtel au bar "Le Petit Caporal", du chic restaurant LE BONAPARTE, a ce qu'il convient d'appeler le physique de l'emploi. Non seulement ressemble - t - il quelque peu à Napoléon jeune, avec son profil d'empereur romain, mais il se plait à passer sa main droite à l'intérieur de sa veste, dans la plus pure tradition de la célèbre posture napoléonienne. Il ne lui manque que le petit chapeau et la fameuse redingote grise pour incarner son personnage à la perfection. Fort heureusement, toutefois, Raymond n'entretient aucune disposition belliqueuse, contrairement à son illustre modèle, et son accueil est d'une courtoisie rare. Pour en revenir à cet établissement sélect, c'est M. RENE STUDLER, un artiste de grand renom, qui a agencé la décoration du Bonaparte. Il a fort bien réussi dans son entreprise. Encore quelques aigles, quelques sabres, et une légion d'abeilles impériales disséminées ici et là, et tout sera parfait.

§ § §

JEAN ROUSSEL, le fils du photographe québécois bien connu, est un fonctionnaire qui figure très bien, au ministère de l'Immigration du Québec. Il a beaucoup de classe; à tel point que je l'ai pris pour un sous-ministre, récemment, au cours d'une réception. Peut-être, après tout, est-ce ce poste-là qu'il vise. Et pourquoi pas! Le soleil reluit pour tout le monde et il est tout à fait légitime de viser haut, dans cette vallée de larmes et de grincements de dents. Ce sont des fonctionnaires comme Jean qui font la valeur d'un ministère et en assurent l'efficacité.

§ § §

Il existe encore sur terre des gens aussi patients que charitables, tel qu'en témoigne le présent cas. En mars 1971, Mme Clomie Brooks, de Nashville, Tennessee, avait consenti à garder deux enfants d'un couple, pour quelques heures. Il y a 14 mois de cela, et la femme qui avait laissé les enfants n'est pas encore revenue. Mme Brooks a raconté qu'elle venait d'offrir ses services comme gardienne d'enfants, en faisant paraître une annonce pour la première fois dans les journaux. Une femme, qui disait s'appeler Mme Hill, s'est présentée chez elle à huit heures du soir. Elle a expliqué à Mme Brooks qu'ayant des courses à faire en ville, elle lui laissait les enfants pour environ deux heures. Mme Hill, dont la police n'a pas encore vérifié l'identité, a fait entrer une fillette d'environ deux ans et demi, qu'elle appelait Sherrie, et un bébé de neuf mois, dont le prénom ne fut pas mentionné. Or, les "courses" se sont prolongées de façon anormale. Voyant que la mère (une fameuse "coureuse", à n'en pas douter) ne revenait pas après le délai convenu, Mme Brooks mit les enfants au lit, sans trop s'inquiéter. Mais le lendemain, elle appela la police, et les enfants furent placés sous la garde des autorités en attendant le retour de la mère. Les deux petits ont vécu depuis lors dans des foyers nourriciers. La semaine dernière, finalement, ils ont été proposés à l'adoption. Quant à la mère, rien n'indique qu'elle ait terminé de faire ses courses. Honni soit qui mal y courre ! ■

LES MARTIENS SONT PARMI NOUS

Ne dirait-on pas une sorte de monstre venu d'une autre planète pour envahir la terre? C'est peut-être de ça qu'ont l'air les Martiens, ou les Vénusiens, si toutefois, contrairement à ce que nous croyons, ces planètes sont habitées. (Téléphoto U.P.I.) ■

LA DOUCEUR OU LA RIGUEUR

Cette femme-policier a plus d'un tour dans son sac pour diriger la circulation et elle sait se montrer persuasive, tantôt par la douceur, tantôt par la rigueur. Il est à supposer que l'homme qui résisterait à ses prières ou à ses commandements passerait un vilain quart d'heure, car elle a l'air de savoir ce qu'elle veut. (Téléphoto U.P.I.) ■

C'est le printemps

Cette charmante créature est tellement heureuse de voir le printemps revenu, qu'elle a voulu partager sa joie avec ces aimables corbeaux, annonciateurs traditionnels de la venue du beau temps. Moins balourds que les pigeons, les corneilles sont des animaux très intelligents, même s'ils ont une trogne de mauvaise augure. (Téléphoto : U.P.I.) ■

Ma Capitation

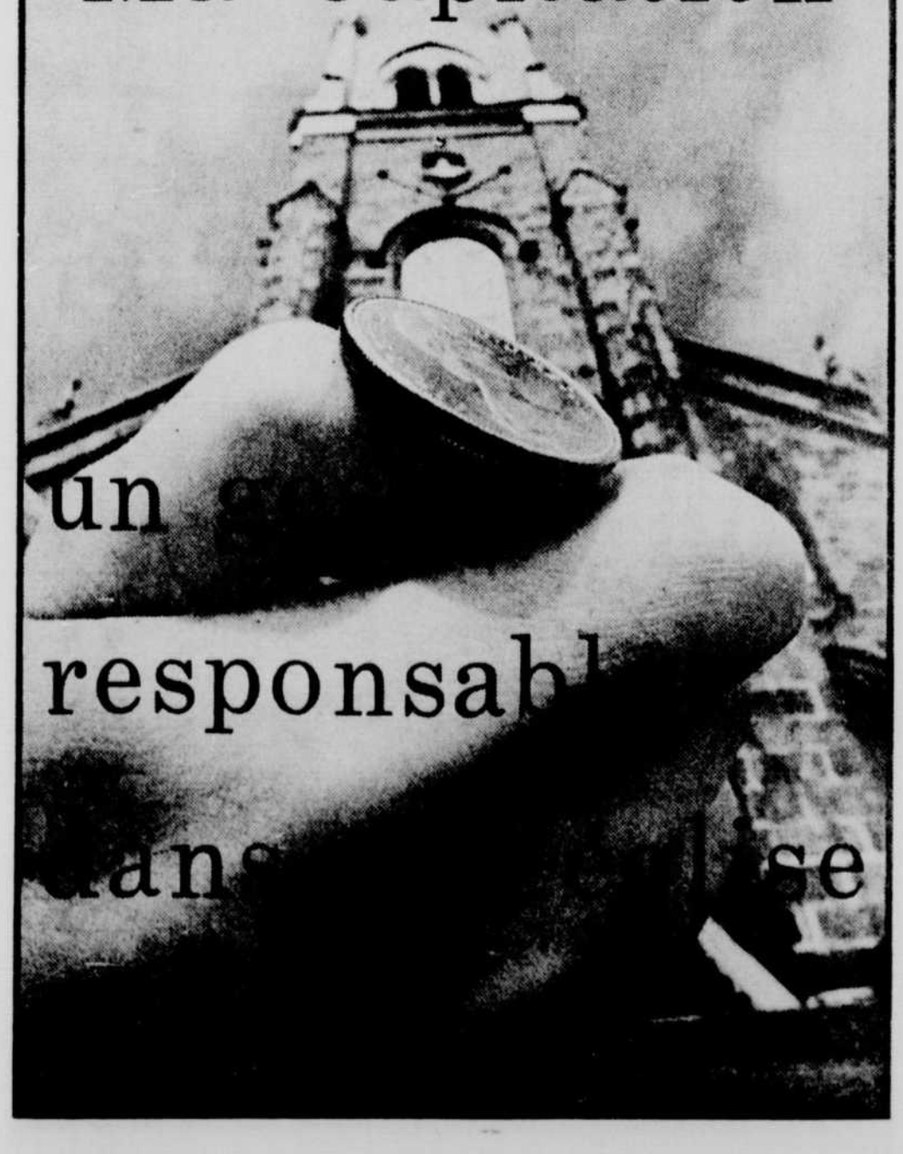

Les diocésains invités à freiner la baisse du rendement de la capitation

par Charles DeBlois

"L'offrande apparemment minime d'un chrétien peut signifier beaucoup plus de générosité que le don considérable de son voisin. Malgré cela, il n'y a pas de risque à affirmer qu'une bonne partie de la population ne contribue pas au financement de son Eglise dans la mesure de ses moyens".

Telle était l'une des constatations majeures de la Commission d'étude sur les laïcs et l'Eglise du Québec dans son chapitre sur la question financière. Un tel énoncé a d'ailleurs reçu en quelque sorte une confirmation lors d'un sondage effectué par le Comité diocésain des marguilliers sur le rendement de la capitation dans les paroisses du diocèse de Québec. Ce sondage vient de révéler, entre autres, qui depuis les trois dernières années, la capitation avait baissé de 38% dans les paroisses rurales et de 26% dans les paroisses de ville.

La capitation, rappelons-le, est la contribution qu'un paroissien doit apporter au soutien et au développement normal de la communauté chrétienne dont il fait partie. Pour le diocèse de Québec, le montant est fixé à $5.00 par personne majeure (21 ans) qui travaille. On signale qu'il s'agit là d'un minimum et que ceux qui ont été plus favorisés et qui ont eu plus de chance devraient apporter une contribution plus substantielle à leur Eglise.

JOURNEE DE LA CAPITATION

A la suite des constatations conséquentes au sondage évoqué plus haut, le cardinal Maurice Roy a encouragé une initiative suggérée par le Comité diocésain des marguilliers, soit la tenue d'une journée diocésaine de la capitation. A titre d'essai, cette journée se tiendra cette année dimanche prochain, le 28 mai.

La capitation, signale-t-on, n'est pas la seule ni la principale source de revenus pour une fabrique (à peine 15%, selon le rapport Dumont). Les collectes dominicales, par exemple, sont d'un apport beaucoup plus important au soutien de la communauté chrétienne (entre 45% et 75%, toujours selon le rapport Dumont). Mais, fait-on aussi remarquer, elles ne constituent que la part de ceux qui participent à la liturgie de leur église paroissiale.

Nombreux sont les fidèles, en effet, qui de nos jours prennent part pour diverses raisons — attrait particulier pour tel genre de liturgie, résidence estivale, camping, absence périodique en fin de semaine, etc. — aux célébrations liturgiques ailleurs que dans leur propre église. "Ces fidèles, expliquent des membres du Comité diocésain des marguilliers, n'ont pas le droit de se désintéresser de leur communauté et de négliger leur contribution pour son soutien. C'est un devoir auquel ils ne peuvent se soustraire. Pas plus d'ailleurs ceux qui pour une raison ou pour une autre ne participent plus à la liturgie, ou qui n'y prennent part que très rarement. Ils appartiennent encore par leur foi à cete communauté dont ils reçoivent des services ne serait-ce que sur le plan strictement humain".

De plus, poursuivent-ils, ces fidèles se doivent de se rappeler d'ailleurs que leurs parents, proches ou lointains, ont contracté en leur nom, en fondant une communauté chrétienne et en érigeant une église, une dette dont ils ne peuvent se désolidariser: "ils ont reçu un héritage spirituel doint ils ont bénéficié pour leur propre formation et dont ils ne peuvent, ni ne veulent d'ailleurs priver leurs enfants".

Pour le moment, le diocèse ne songe pas à proposer, comme le suggérait le rapport Dumont, que la contribution financière des fidèles soit une cotisation établie à partir du budget de la communauté et, à titre indicatif, selon le revenu de chaque famille, comme cela s'est fait dans le diocèse de Sherbrooke.

Quoi qu'il en soit, les responsables du Comité diocésain des marguilliers souscrivent entièrement à cet énoncé du rapport Dumont qui donne en quelque sorte l'esprit de l'initiative de cette journée de dimanche prochain proposée aux paroisses qui voudront s'en prévaloir: "Pour la grande majorité, donner de l'argent à l'Eglise n'est qu'une question d'aumône. Très peu y voient aussi une responsabilité stricte, un devoir de justice du chrétien envers son Eglise comparable aà celui du citoyen envers l'Etat. En réalité, ne faudrait-il pas considérer la participation financière à l'Eglise en tenant compte de deux dimensions: il s'agit d'abord d'un devoir de justice basé sur la capacité de payer de chaque famille et aussi sur les besoins des communautés chrétiennes avec lesquelles nous sommes solidaires; il s'agit ensuite d'un geste de générosité proportionné aux moyens de chacun". ■

Collège de St-Damien

St-Damien, Cté de Bellechasse

Institution privée (reconnue d'intérêt public)
Résidence pour filles

PLACES DISPONIBLES POUR SEPTEMBRE 1972

1 — Cours secondaire régulier :
I - II - III - IV - V

St-Damien: téléphone 789-2182

2 — Cours secondaire professionnel
I - II - III

Pavillon des Arts Familiaux
Lac-Etchemin: téléphone 625-7391

CEGEP DE LEVIS-LAUZON

NOUVEAU PROGRAMME PROFESSIONNEL

- de deux ans
- conduisant à un DEC professionnel
- autorisé le 3 mai '72 par le ministre de l'Education

412.00 TECHNIQUES DE SECRETARIAT

BASE D'ADMISSION :
Secondaire V, exceptionnellement Secondaire IV

Renseignements : SERVICE DE L'ADMISSION
70, Philippe-Boucher, Lauzon
(418) 837-0253 — Poste 38

L'éditorial

PAR ROGER BRUNEAU

Le dimanche de l'Âge d'Or

Dimanche le 30 avril dernier, on célébrait la Journée de la vie humaine consacrée cette année à la personne du troisième âge, à l'âge d'or. Cette initiative de la Conférence catholique canadienne mettait en évidence les problèmes que rencontrent les personnes rendues à un âge avancé dans une société qui fait une idole de la jeunesse.

Demain, on célébrera au Québec la Journée de l'âge d'or qui nous fournit une nouvelle occasion de réfléchir sur cette question, voire de poursuivre les réflexions que nous avions amorcées il y a un mois à peine. C'est un exercice intellectuel très profitable puisque, qui que nous soyons, nous atteindrons tous un jour la période de l'âge d'or, pourvu que Dieu nous prête vie, comme dirait LaFontaine. Nous serons d'autant mieux disposés à nous intégrer dans cette catégorie de citoyens que nous aurons été mieux préparés.

Elle est désormais dépassée, l'époque où les personnes âgées étaient condamnées à la réclusion, à l'ennui, à l'isolationnisme deshumanisé. Des efforts incessants sont faits depuis quelques années pour utiliser ce potentiel de dynamisme, pour transformer ce groupe important de notre population en éléments productifs et recherchés par les différents secteurs sociaux, économiques, civils, religieux et autres.

Mentionnons dans cette perspective, le travail remarquable accompli jusqu'à ce jour, par le Conseil de l'Age d'Or de la région de Québec qui groupe plus de 90 clubs locaux dans un territoire qui s'étend des comtés de Charlevoix à Portneuf, de Québec à Thetford et de Lotbinière à Rivière-du-Loup. On compte dans ce territoire, plus de 19,000 personnes âgées dont environ 11,000 font partie des clubs de l'âge d'or.

Dans un document intitulé "Essai de définition et politique d'action" qu'il publiait en octobre 1970, M. Louis-Roland Paradis, t.s.p., Directeur-exécutif du Conseil de l'Age d'Or, déclarait : "Il n'y a rien sur terre qui ne mine plus, qui ne détruit davantage une personne humaine que le fait de ressentir et de cultiver une impression d'ennui, de désoeuvrement, de mise au rancart, de parfaite inutilité. A ce moment-là, on se sent vidé par toutes les pores de la peau, quel que soit l'âge, et l'on sèche sur place dans un grand soleil d'hiver, même si l'événement survient au coeur de l'été".

L'organisme s'est donc donné des objectifs pour lutter contre ce phénomène, pour faire comprendre à la personne âgée qu'elle est participante à part entière dans la société et qu'elle n'a pas fini d'y jouer un rôle actif.

En se groupant pour étudier leurs problèmes, les personnes rendues au troisième âge constitueront une force dont la voix sera entendue avec attention par l'autorité responsable. Les citoyens âgés sont ceux qui ont bâti notre société, comme la génération actuelle bâtit la société de demain. A ce titre, ils ont un droit inaliénable à participer à l'activité humaine socio-économique du Québec. Notre population n'est pas encore assez riche de talents pour se permettre de mettre au rancart et de gaspiller l'énergie et la productivité de dizaines de milliers de ses membres. Le Conseil de l'Age d'Or s'est donné pour objectif d'intéresser les personnes âgées à la vie sociale, économique et religieuse de notre milieu. Il veut établir des ponts solides entre la génération actuelle et ceux qui se préparent à leur retraite ou s'y sont déjà engagés.

Notons ici que dans certains pays d'Europe on porte une grande attention à l'âge de la retraite et que dans certaines institutions, on donne des cours pour préparer les gens à s'engager dans ce nouveau sentier de la vie, cours très profitables qui permettent aux intéressés de se faire une nouvelle idée du troisième âge et de s'y engager avec sérénité et dépouillés en grande partie de leurs plus graves soucis. Il serait souhaitable de voir naître de tels cours dans nos programmes d'éducation permanente car il y a encore trop de personnes qui arrivent à l'âge de la retraite avec découragement parce qu'elles s'y sont mal préparées. L'école maternelle prépare les enfants à entrer à l'école élémentaire, celle-ci à entrer au secondaire, puis dans les CEGEP les écoles polyvalentes, les universités; et toutes ces années n'ont pour but que de préparer l'individu à affronter la vie avec des armes convenables. Pourquoi ne pas prévoir des cours pour préparer la population à cette autre époque de la vie qu'est l'âge d'or? Les hésitations tomberont d'elles-mêmes le jour où tous admettront, les personnes âgées en particulier, que l'âge de la retraite est un merveilleux événement permettant à l'être humain de s'épanouir pleinement en faisant profiter les générations plus jeunes de leurs connaissances, leurs expériences, leurs talents, leur dévouement. ■

L'opinion du lecteur

La joute de la catéchèse

Tout le monde suit actuellement les joutes de hockey Boston-New York, les deux clubs qui veulent gagner la Coupe Stanley. Je me permets une ALLEGORIE, pour rester sur le plan de Monsieur De Blois qui a emprunté son titre (L'ACTION-QUEBEC, 4 mai 1972) au Dictionnaire Larousse, où je lis: "RADOTAGE : discours dénué de raison ou de sens, ex. Un ennuyeux radotage". C'était très gentil pour les contradicteurs, qui avaient pourtant posé sérieusement de graves raisons, pleines de sens.

Donc, nous avons assisté à une joute intéressante sur la glace de la Catéchèse, entre les deux équipes D.A.T. (D'Anjou-Therrien) et B. B. (Blois-Brochu)... Dans une longue randonnée, Brochu a fait une montée fulgurante, mais il a lancé à côté du but (pas de réponse aux critiques). Blois, lui, a reçu une passe, il a passé la ligne bleue, mais il a été envoyé au pénitencier pour avoir accroché (ayant qualifié de radotage la polémique sur un sujet si grave). Cependant, Brochu a réussi un point (il était mandaté par l'épiscopat, pour diriger la Catéchèse à Québec).

Enfin, la défense de l'équipe B. B. s'est écroulée et l'adversaire a enregistré quatre points :

1—Le dialogue refusé à l'équipe D.A.T., que B. B. cherche à bâillonner.

2—La correction des cahiers de Catéchèse, que Blois prétend avoir demandée; mais nous n'avons pas constaté d'amélioration dans les cahiers imposés dans toutes les écoles de la province.

3—Pas de réponse aux critiques motivés de l'équipe Therrien-D'Anjou.

4—Blois déplace la question : valeur des professeurs plutôt que celle des manuels de Catéchèse.

Nous savons que, pour l'enseignement de la religion et la formation de la jeunesse, il faut les deux : bons professeurs, bons manuels; mais le plus important c'est la valeur des manuels, base de l'enseignement doctrinal et moral.

Résultat final de cette fameuse joute : quatre points en faveur de l'équipe D.A.T., et un seul point en faveur de l'équipe B. B. — Il reste encore une partie à jouer pour gagner la coupe. Selon nos prévisions, l'équipe D.A.T. va l'emporter (rejet des pauvres cahiers de Catéchèse par l'autorité).

P. S. Le bon Père Guimond, o.p., se fait illusion, s'il croit pouvoir, par sa seule autorité, enterrer le débat sur la catéchèse... et la loi sur le célibat des prêtres, même s'il est cautionné par 33 faux docteurs. (G. P.). ■

GEORGES PANNETON, prêtre,
Trois-Rivières.

Rigueur dogmatique : "ennuyeux radotage" !

A nos griefs irréfutables, les sectateurs de la "nouvelle catéchèse" opposant de petites injures et un argument qui laisse intact tous le problème.

"Ennuyeux radotage", prononce l'ineffable Charles de Blois, dans **l'Action-Québec** (4 mai 1972, p. 6), et répète en écho, quatre jours après, le P. Richard Guimond, O.P. La rigueur dogmatique agace les gens épris d'unanimité dans l'équivoque. Mais en la qualifiant de "radotage", on se discrédite doublement: on méprise le récent ouvrage du R.P. Paul Hitz, C.SS.R., éminent théologien (**Evangile et Catéchèse ?**), qu'un lecteur intelligent se gardera bien de qualifier de radotage (voir **le Soleil**, 2 mai 1972); on repousse un dialogue que notre cardinal ne redoute pas. Interrogé sur l'opportunité de la "bataille" qui se déroule "dans les journaux" autour de la catéchèse, il déclara : "Il est bon que l'on discute, parce que ça va aider tout le monde à se mettre au point."

D'ailleurs, certains manuels, autorisés à titre d'essai, ont reçu une approbation provisoire. Le P. Guimond aurait dû se le rappeler; il n'eut pas pressé ses lecteurs de "parler" pour soutenir les 33 théologiens qui insultent le Pape et, du même souffle, recommandé un "enterrement de première classe" pour notre "ronron de salon du siècle dernier en mal de scandales". Quel style "dépassé", cher Père ! Des enterrements de première classe, vous tenez encore à ça, comme on y tenait au "siècle dernier" ? Selon votre logique, nous ne méritons "ni cet excès d'honneur ni cette indignité".)

Voilà pour les petites injures. L'argument ne résout pas la question. Appuyée par l'épiscopat, la "catéchèse nouvelle" échappe, dit-on, à notre critique (voir Micheline Daoust, **l'Action-Québec**, 8 mai 1972, p. 6). A ce sophisme répond "Faire oeuvre d'Eglise" (**l'Action-Québec**, 18 avril, p. 6). Et puis, raisonnons.

1. L'approbation de l'épiscopat concerne l'oeuvre d'experts (?) auxquels on a cru sage de faire confiance.

2. Je sais que des évêques n'entérinent pas cette approbation. Il ne m'appartient pas de les nommer. Mais je redemande: Parmi ceux, évêques ou non, qui cautionnent, avec ou sans réserve, les manuels de notre (?) pseudo-catéchèse, combien les ont lus et combien en ont-ils lu ?

3. Quiconque, les ayant lus, ne les réprouverait pas, comment pourrait-il se justifier en regard de l'enseignement traditionnel de l'Eglise ? La tolérance (provisoire) dont plusieurs se réclament ne supprime pas notre devoir de dénoncer une entreprise qui porte à l'apostasie, à l'immoralité, à la révolution. Des manuels qu'on lise le texte, des écoliers qu'on écoute les propos et qu'on observe la conduite : nul n'osera ensuite offrir à notre jeunesse une catéchèse dont le P. Hitz affirme qu'elle a besoin d'une "revision radicale". Nous ne parlons pas ici en notre nom, mais au nom d'une Tradition (majuscule) sur laquelle personne n'a pouvoir, sauf le Pape, et seulement pour l'interpréter, non pour l'abolir ni la modifier.

Joseph d'Anjou, S.J.,
14, rue Dauphine,
Québec (4e). ■

Le consommateur s'instruit

par André LAURIN

Syndicalisme et coopératives (8e partie)

Ecarts salariaux limités de 1 à 5 — maximum

Les biens terrestres ayant été créés pour tous les hommes, il est inadmissible que le mouvement coopératif joue le jeu de l'économie capitaliste qui elle, crée de par sa notion du profit sans limite, des écarts de salaires incroyables au point que la richesse se centralise entre les mains de quelques-uns qui ont droit le vie ou de mort sur l'économie et la politique.

L'économie coopérative ne peut accepter une telle situation comme elle ne peut accepter les salaires de pauvreté. Le maximum d'écart que l'on pourrait tolérer ne devrait pas dépasser de 1 à 5. Exemple: Une Fédération paie ses hommes de maintenance $70.00 par semaine, en théorie le gérant ne pourrait gagner plus que cinq fois la base, soit $350.00 par semaine. A la C.S.N. l'échelle salariale est de 1 à 4, soit $4,500 de minimum à l'embauchage et $18,000 soit le salaire du président.

Enfin, pour ce qui est d'une économie faite à la hauteur des hommes, aussi longtemps que tout ce secteur ne saura se dépouiller de tout début et de tout semblant d'exploitation, et aussi longtemps que l'économie coopérative sera le chariot et l'entreprise capitaliste, la remorque, nous devrons admettre, c'est un échec...

Démocratie syndicale

Lorsque l'on accepte de travailler pour une démocratie, ou bien on joue franc jeu, ou bien on élimine ce qui peut nuire à un groupe sous une couverture puriste de cette dite démocratie.

Ami lecteur, toi qui a suivis, avec assiduité je l'espère, cette série sur ce que doit être la vraie coopération, que penses-tu maintenant des coopératives ? D'après toi, faire de la coopération, est-ce un but dans la vie ? Est-ce que cela doit même devenir une religion pour quelques-uns ? Si tu réponds oui à une ou l'autre de ces deux questions, je crois que tu es dans l'erreur. La coopération, ce n'est pas un but dans la vie de quelqu'un. C'est uniquement une arme mise à la disposition des hommes pour arriver pacifiquement, démocratiquement et efficacement à humaniser la société. Humaniser la société veut dire la rendre plus acceptable, plus agréable à ses citoyens et éliminer autant que faire se peut, les injustices et inégalités sociales. C'est cela la coopération. Comme tu le vois, c'est quelque chose de grand que l'on doit traiter avec respect et y mettre tout son être afin que cette arme réalise ce grand objectif humain.

Une autre définition que l'on pourrait avancer concernant la coopération mais qui en fait complète la première énoncée ci-haut, est celle-ci. Une deuxième arme qui nous permet de bâtir un système économico-social entièrement à la disposition des hommes et non pas, tel que nous le vivons présentement, quelque chose auquel les hommes doivent se soumettre, que cela leur plaise ou non.

La semaine prochaine, nous débuteront une autre série qui sera entièrement consacrée à une réalisation faite à Québec, il y a un an, la Caisse d'économie des Travailleurs Réunis de Québec, laquelle correspond en tous points à ce qui a été dit dans un article précédent.

Ami lecteur, à la semaine prochaine, et comme toujours, tes observations me feraient énormément plaisir, quelles qu'elles soient. ■

L'opinion du lecteur

A l'école du PETIT CATECHISME

"La vie de certains parents qui sont allés à l'école du Petit Catéchisme, objecte-t-on pour faire valoir la catéchèse réalisée à date, n'est pas toujours édifiante".

Mais, quel rapport y a-t-il quand on regarde la chose sans préjugé, entre le Petit Catéchisme et la vie déplorable de certains adultes chrétiens ? "La naïveté, a-t-on dit fort justement, est l'erreur des braves gens". La pousserait-on jusqu'à croire que la catéchèse assurera infailliblement la persévérance des enfants qu'elle essaie de former aujourd'hui ? Evidemment, malgré tout le perfectionnement souhaitable des méthodes catéchétiques, on rencontrera toujours dans la vie chrétienne des adultes, certains échecs, au moins relatifs.

Un brave vieillard me disait récemment : "C'est mon catéchisme qui m'a toujours guidé". Voilà ! Sans être devenu un saint peut-être, ce nonagénaire ne s'est pas égaré : et s'il s'est momentanement égaré, il s'est retrouvé. C'est quelque chose, n'est-ce pas, grâce au catéchisme dont c'était l'un des buts de guider l'âme chrétienne dans sa marche dans la vie ... vers l'autre Vie ?

On parle de "certaines personnes sans qualification aucune" qui se mêlent d'évaluer non seulement l'enseignement lui-même, mais aussi le contenu des manuels" et qui tiennent des "propos acerbes et leins de fiel... dans nos grands quotidiens". En toute justice, ne devrait-on pas reconnaître que parmi les personnes qui ont le courage d'émettre leurs opinions et convictions sur le sujet, il y en a qui ne manquent pas de compétence avec ou sans qualification académique. Il ne faut pas oublier que pour juger des choses de la foi, il y a une première et indispensable qualification qui est conférée par le sens chrétien, éveillé et vigilant...

Maurice FORTIER, ptre
701, ave du Cénacle,
Québec 5. ■

Où serait alors l'Eglise ?

L'Action-Québec,
Rubrique l'Opinion des lecteur

* **Réponse à Mme Micheline Daoust, (lundi, 8 mai 1972)**

Madame,

J'ai lu votre réponse à Mme Simone Therrien, à propos de la catéchèse nouvelle et j'y trouve matière à consternation.

Que les évêques catholiques du Québec aient tacitement et explicitement approuvé la nouvelle catéchèse ne fait sujet d'aucun doute, comme vous le prouvez vous-même, en citant Mgr G.-M. Coderre. Pour être conséquent, dites-vous, un catholique doit se rendre aux décisions de la Hiérarchie... "à moins que vous considériez que ces derniers ne sont plus aptes à rendre un jugement juste". Où voulez-vous en venir?

Cette nouvelle catéchèse renverrait le pauvre bon Dieu au rancart avec les doctrines chrétiennes d'antan. Elle ne suinterait que chair et plaisir. Un chrétien ne pourrait, en conscience accepter cette catéchèse, car nos 2,000 ans de Tradition nous rappellent ... u' "elle est étroite la porte et resserrée la voie qui conduit à la vie, et il en est peu qui la trouvent"! (Mt 7, 14).

Alors, votre "réalité lourde de signification", serait-ce que nos évêques aient approuvé une catéchèse tendancieuse, voire hérétique, et qu'ainsi, ils "ne sont plus aptes" à rendre un jugement catholique? Ceci revient à dire que la Hiérarchie du Québec serait hérétique; donc, déchue de ses fonctions. Où serait l'Eglise alors, sans ses évêques catholiques?

Bien vôtre,

John Frena,
131, rue Anselme-Lavigne,
Dollard-des-Ormeaux,
P.Q.
20 mai 1972 ■

Que vraiment penser de la catéchèse ?

Dans la page éditoriale de l'ACTION-QUEBEC du mardi, 18 avril 1972, nous avons eu l'occasion de lire avec aise les trois articles: LE DEBAT SUR LA CATECHESE de l'Office Diocésain, signé René Brochu, prêtre — "FAIRE OEUVRE D'EGLISE" par le R.P. Joseph d'Anjou, s.j. — "REPONSE AUX ABBES BROCHU ET DE BLOIS de Simone Therrien.

Je ne crains pas de dire que je me fais toujours l'ardent défenseur de toute autorité légitime, néammoins devant surtout le texte de l'Office catéchétique et celui du Père d'Anjou, plusieurs avec moi, nous restons très perplexes. Ici, je pense aux centaines et centaines de fidèles qui peu habitués à ce genre de polémique. De quelle façon réagiront-ils ? J'ai l'impression, qu'on ne pense pas assez à cette masse de gens quand on publie de tels articles, en définitive on omet peut-être la phrase ou le paragraphe qui pourrait donner plus d'assurance et plus de lumière devant de tels problèmes. J'en conviens cependant qu'ici, c'était peut-être impossible pour le moment.

Je ne suis pas maître en matière catéchétique, j'ai parcouru rapidement quelques cahiers de la Nouvelle catéchèse, mais n'étant pas mêlé immédiatement à la matière, je ne me vois aucune compétence pour juger objectivement.

Appartient-il alors à une partie neutre, je veux dire à une autorité compétente, qui peut et doit garder l'impartialité, de se prononcer clairement et de faire plus de lumière sur la question ? Si la chose est possible, nous le conjurons de la faire. Si la vérité sort claire et nette, je suis convaincu que la majorité se rangera de son côté.

Pour le bien et la sanctification de nos jeunes qui font face directement au problème !

M. Marcel Litalien, o.ss.t.
1415, ave. des Pins,
Montréal, 109. ■

l'Action Québec

Tél : 522-4771 — 3, Place Jean Talon,
C.P. 1727, Terminus postal, Québec.

L'Action-Québec est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité. Fondé en 1907, le journal l'Action-Québec est membre de la Presse Canadienne (PC), de l'Agence France Presse (AFP) du Bureau International de Presse (BIP), de l'Audit Bureau of Circulation (ABC) et abonné au service de Photos de United Press International (UPI). Ses journalistes sont membres du Syndicat des Journalistes de Québec Incorporée (CSN) et ses employés, journal et imprimerie, sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie de Québec (CSN) Inc. affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information CSN.

Tarifs des abonnements

Vente au numéro : $0.15

Livraison à domicile par porteur, région immédiate de Québec :

par semaine	par année	pour six mois
$0.60	$30.00	$16.00
pour trois mois		un mois
$9.00		$3.00

Dans les autres centres où la livraison se fait par porteur :

par semaine	par année	pour six mois
$0.50	$25.00	$13.00
pour trois mois		un mois
$7.75		$2.50

Par la poste, au Québec :

par année	pour six mois
$20.00	$11.00
pour trois mois	un mois
$6.50	$3.00

Dans les autres provinces :

par année	pour six mois	pour trois mois
$35.00	$19.00	$10.00

Aux Etats-Unis :

par année	pour six mois	pour trois mois
$40.00	$22.00	$12.00

Pays étrangers :

par année	pour six mois	pour trois mois
$50.00	$26.50	$14.00

Les analyses de films apparaissant ci-dessous sont classées suivant leur valeur artistique telle qu'établie par l'Office des Communications sociales. Les chiffres doivent s'interpréter comme suit : (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

A la fin du texte est indiqué, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes : (e) enfants; (a) adolescents.

"Rendez-vous à Bray"

Ce drame réalisé par André Delvaux, d'après la nouvelle Le Roi Cophétua de Julien Gracq, est une oeuvre d'une qualité esthétique remarquable sur le thème de l'initiation à la vie. Ce film se situe dans un climat poétique entretenu par un heureux amalgame de la musique et des images. Delvaux a étoffé la nouvelle de Julien Gracq de développements neufs sans en trahir la texture quasi onirique. Ce film est présentement à l'affiche du cinéma CANADIEN. Sur la photo : Julien Eschenback et la mystérieuse jeune femme.

Rendez-vous à Bray

Cinéma CANADIEN

Franco-belge. 1971. 90 min. Eastmancolor. Drame réalisé par André Delvaux, d'après la nouvelle Le Roi Cophétua de Julien Gracq. Principaux interprètes : Matthieu Carrière, Anna Karina, Roger Van Hool, Bulle Ogier. Présenté samedi et dimanche à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Sur semaine à 7.00, 9.00.

Julien Eschenback, jeune pianiste luxembourgeois vivant à Parris pendant la guerre 14-18, reçoit un télégramme d'un ami français, Jacques, le convoquant à un rendez-vous près de la ligne de front dans une villa isolée. Julien se rend à l'endroit désigné où il ne trouve qu'une mystérieuse jeune femme. En attendant Jacques, Julien se remémore les étapes de leur amitié. L'ami ne se présente toujours pas au rendez-vous et Julien quitte la maison après avoir connu une nuit d'amour avec son hôtesse.

Enigmatique et fascinant, le film se situe dans un climat poétique entretenu par un heureux amalgame de la musique et des images. Delvaux a étoffé la nouvelle de Julien Gracq de développements neufs sans en trahir la textude quasi onirique. C'est là une oeuvre de grande qualité qui enchante par le fini de sa mise en scène en même temps que par son potentiel de rêve et de réflexion sur la vie et la mort. L'interprétation de Matthieu Carrière et d'Anna Karina est grave et réservée, comme il convient. (2)

Dans cette oeuvre d'une qualité esthétique remarquable sur le thème de l'initiation à la vie, les libertés de moeurs sont traitées avec une grande délicatesse et s'inscrivent dans une texture symbolique.

Les canons de Cordoba

Cinéma ODEON (Frontenac)

Américain. 1970. 104 min. Panavision. Technicolor. Film d'aventures réalisé par Paul Wendkos. Principaux interprètes : George Peppard, Raf Vallone, Giovanna Ralli, Don Gordon Hans Meyer. présenté à 12.00, 3.49, 7.38. (2e semaine)

En 1912, le capitaine Rod Douglas est chargé d'enquêter sur les intentions du général mexicain Hector Cordoba qui commande une troupe de bandits à la frontière des Etats-Unis. Douglas est impuissant à empêcher un raid de Cordoba en territoire américain pour s'emparer de six canons de l'armée. Il reçoit mission de se rendre au Mexique avec quelques hommes pour détruire les canons et s'emparer de Cordoba. Avec l'aide d'une jeune Mexicaine jadis violée par Cordoba, Douglas parvient en partie à ses fins. Les canons sont détruits mais Cordoba est tué.

Situé dans la lignée des Professionnels, ce film multiplie les scènes d'action dans des décors spectaculaires. La vraisemblance n'est pas la qualité première du scénario et les personnages y sont tracés à gros traits mais l'ensemble se suit bien et bénéficie d'une mise en scène vigoureuse et d'un montage nerveux. George Peppard y défend avec sa prestance habituelle un rôle de héros teinté de désabusement au milieu d'une bonne distribution. (4)

Ce film vigoureux présente les exploits peu vraisemblables de militaires en lutte contre des bandits. Il comporte de nombreuses violences et quelques touches d'érotisme.

2001 : A Space Odyssey

Cinéma CARTIER

Anglo - américain. 1968. 160 min. Super Panavision. Metrocolor. Film de science-fiction réalisé par Stanley Kubrick, avec Keir Dullea, Gary Lockwood et William Sylvester. Présenté samedi et dimanche à 1.00, 3.30, 6.00, 8.30. Sur semaine à 6.00, 8.30.

En l'an 2001, on découvre à la surface de la lune une immense stèle qui émet d'étranges signaux semblant provenir de Jupiter. Une expédition spatiale est donc envoyée vers cette planète. Pendant, le voyage, le cerveau électronique très perfectionné qui régit le fonctionnement du vaisseau se rebelle contre l'équipage humain formé de deux hommes et cause la mort de l'un d'eux. Le survivant reprend le contrôle mais il meurt lui aussi, en proie à des hallucinations, en atteignant le but de l'expédition.

En évoquant le monde de l'avenir, Stanley Kubrick se préoccupe surtout de créer une impression de mystère devant l'infini, renonçant même à une construction dramatique serrée. Dans une réalisation très personnelle, il présente des images fascinantes fondées sur une projection intelligente des données actuelles de la science. Le tout se déroule dans un mouvement ample et générateur d'une espèce d'envoûtement. Les interprètes cèdent forcément le pas à la présence extraordinaire de l'équipement scientifique. (2)

Le film présente des éléments d'émerveillement devant les mystères de la création et le génie créateur de l'homme. (4)

Médée

Cinéma EMPIRE

Italo - franco - allemand 1969. 110 min. Eastmancolor. Drame poétique écrit et réalisé par Pier Paolo Pasolini. Principaux interprètes : Maria Callas, Giuseppe Gentile, Laurent Terzieff. Présenté à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

Petite-fille du soleil selon la légende, Médée la magicienne est gardienne de la toison d'or en Colchide. Lorsque Jason arrive avec les Argonautes pour s'emparer de la toison, Médée s'éprend de lui et l'aide dans son dessein. Jason ramène Médée avec lui dans son pays et a d'elle deux garçons. Dix ans plus tard cependant, il la répudie pour épouser Glauce, fille du roi Créonte. Médée cause la mort de Glauce, tue ses propres enfants et met le feu au palais de Jason.

La tragédie de Médée se présente ici en une suite d'images très belles, souvent énigmatiques, d'où le dialogue est presque banni, sauf dans les interventions d'un centaure, grand parleur devant l'Eternel. Cela compose un ensemble d'une grande richesse visuelle et d'un style résolument insolite où se poursuit d'une certaine façon une interrogation sur le sens du sacré. Le rythme est lent et même les séquences cruelles sont empreintes d'une sorte de majesté. Maria Callas, privée de sa voix de cantatrice, reste tout de même douée de présence et de talent dramatique. (3)

Cette évocation complexe et fastueuse de la légende antique comporte des éléments de réflexions sur le sacré du milieu d'une peinture de moeurs barbares et de passions cruelles.

La vraie nature de Bernadette

Cinéma PARIS

Canadien. 1972. 97 min. Panavision. Eastmancolor. Drame psychologique écrit et réalisé par Gilles Carle. Principaux interprètes : Micheline Lanctôt, Donald Pilon, Reynald Bouchard, Maurice Beaupré. Présenté à 1.00, 3.00, 5.05, 7.10, 9.00. (4e semaine)

La femme d'un avocat, Bernadette Brown, quitte son foyer pour s'en aller vivre à la campagne avec son jeune fils Yannick. Imbue de théories naturistes et libertaires, elle s'efforce de les appliquer dans une vie proche de la nature au grand étonnement de Thomas Carrufel, son voisin, fermier pratique et contestataire. Autour de Bernadette s'assemble une petite communauté formée de vieillards, d'enfants et de vagabonds. Lorsqu'un bambin muet et infirme qu'elle a recueilli se met à marcher et à parler, on crit au miracle et des pèlerins accourent. La violence surgit alors dans le petit monde de Bernadette.

Gilles Carle atteint dans ce film à une grande sobriété et par le fait même à une plus grande force dans l'utilisation de ses moyens. L'image est tout au long belle et significative et le portrait qu'il fait de son héroïne est à la fois sympathique et critique. S'il y a des éléments de charge caricaturale ici et là, ils sont souvent désarmés par un humour bon enfant. Micheline Lanctôt est une révélation dans le rôle principal. (3)

Ce film fort bien réalisé présente l'échec d'une expérience de retour à la nature d'une jeune femme généreuse mais utopiste. Il comporte la présentation sympathique de moeurs libres et une parodie de valeurs religieuses.

Les aveux les plus doux

Cinéma LAIRET

Franco - italien - algérien. 1970. 90 min. Eastmancolor. Drame psychologique réalisé par Edouard Molinaro, d'après la pièce de Georges Arnaud. Principaux interprètes : Philippe Noiret Roger Hanin, Marc Porel, Caroline Cellier. Présenté sur semaine à 8.00. Samedi et dimanche à 1.30, 4.35, 7.40.

Impliqué dans un hold-up où il y a eu mort d'homme, Jean Dubreuil est arrêté. Pour le faire avouer et lui faire dénoncer ses complices, deux inspecteurs de police, Muller et Borelli, imaginent un stratagème odieux. On permet à Dubreuil d'épouser sa maîtresse, Catherine, après quelques mois de prison, mais, pour pouvoir consommer ce mariage, il doit d'abord passer aux aveux. Même s'il cède en ce qui regarde sa culpabilité. Il résiste aux pressions faites pour le pousser à la délation. Muller et Borelli sortent donc bredouilles de leurs manoeuvres et Catherine fait en sorte de les compromettre aux yeux de leurs supérieurs.

Vigoureux et solide, ce film de Molinaro confirme la compétence du réalisateur, d'autant plus qu'il a su y user d'un style sans effets apparents, uniquement soumis à la force du sujet. Les traits d'observation psychologique y sont nombreux et d'une précision convaincante. L'interprétation est toujours en situation et Philippe Noiret se montre particulièrement efficace dans son rôle de policier rusé et obséquieux. (3)

Ce film vigoureux démontre l'odieux de méthodes policières basées sur la violence, la ruse et le chantage. Le personnage d'un jeune criminel y acquiert en contrepartie une sympathie incomplètement méritée.

CONSERVEZ CES PAGES TOUTE LA SEMAINE

CINÉ QUÉBEC

L'organisation

Cinéma
ODEON
(Frontenac)

Américain. 1971. 105 min. De Luxe color. Drame policier réalisé par Don Medford. Principaux interprètes : Sidney Poitier, Gerald S. O'Laughlin, Sheree North. Présenté à 1.53, 5.42, 9.34.
(2e semaine)

Pour contrer le trafic de la drogue à San Francisco, un groupe de jeunes gens sous la conduite d'un pasteur organise le vol d'une importante quantité d'héroïne dans les bureaux d'une entreprise d'apparence respectable. Le gérant de l'affaire ayant été assassiné après le vol, des clandestins entrent en contact avec un officier de la police, Tibbs, et le mettent au courant de l'opération tout en niant la culpabilité du meurtre. Tibbs accepte de ne pas les dénoncer et ceux-ci s'engagent à l'aider dans son enquête pour déceler les meurtriers qui se trouvent être en même temps les dirigeants du trafic de stupéfiants dans la ville.

Le réalisateur de cette troisième aventure de Virgil Tibbs, venant après In the Heat of the Night et They Call Me Mister Tibbs, s'est surtout préoccupé de bien mener ses scènes d'action sans oublier toutefois les dimensions sociales du sujet. Il y démontre un sens efficace de la mise en scène, sûr de ses moyens et de ses effets. Certaines scènes de poursuite dans les tunnels d'un métro en construction s'avèrent à cet égard particulièrement réussie. Sidney Poitier fait montre de son habituelle présence au milieu de comédiens peu connus mais bien dirigés. (4)

Ce drame policier à la mise en scène efficace décrit la lutte difficile menée contre les grands cartels du crime. Le sujet donne lieu à des scènes de dures violences.

Ayant reçu un télégramme d'un ami français, Jacques, Julien se rend au rendez-vous désigné où il ne trouve qu'une mystérieuse jeune femme.

Il était une fois dans l'ouest

Cinéma
LE BIJOU

Italien. 1968. 140 min. Technicope Technicolor. Western réalisé par Sergio Leone. Principaux interprètes : Charles Bronson Claudia Cardinale, Henry Fonda, Jason Robards. Présenté sur semaine à 6.00, 9.00. Samedi et dimanche à 12.00, 3.00 6.00, 9.00.
(6e semaine)

Un constructeur de chemin de fer, Morton, charge un homme de main, Frank, de tuer un fermier possédant un terrain avantageux le long du parcours prévu La veuve de la victime reçoit la protection d'un hors-la-loi, Cheyenne, et d'un inconnu qui semble avoir un compte personnel à régler avec Frank. Les deux hommes démasquent les mobiles d'action de Morton qui connaît une fin tragique et l'inconnu abat Frank dans un duel décisif.

Leone, le maître du western italien, a visiblement disposé ici de moyens financiers imposants et a réuni une belle brochette d'acteurs américains. Il s'est même permis le luxe d'aller tourner quelques scènes dans l'Ouest américain. Le résultat d'ensemble est assez impressionnant et les éléments traditionnels du genre y reçoivent un traitement stylisé qui est loin d'être déplaisant en dépit de quelques longueurs. L'image est toujours cadrée avec soin et un ton d'humour tempère quelque peu la violence omniprésente. L'interprétation, très caractérisée, est efficace. (4)

Ce western d'un style particulièrement soigné se déroule dans une atmosphère de violence où la vie humaine compte pour peu. Quelques éléments sensuels font partie de l'ensemble.

Les dix commandements

Cinéma
ODEON
(Dauphin)

Américain 1956. 219 min. Vistavision. Technicolor. Drame biblique réalisé par Cecil B. DeMille avec Charlton Heston, Anne Baxter, Yvonne De Carlo, Yul Brynner, John Derek et autres. Présenté sur semaine à 12.00, 4.00, 8.00. Samedi et dimanche à 12.30, 4.15, 8.00.

En résumé, ce film raconte une épisode de l'histoire du peuple hébreu, depuis son asservissement à l'Egypte des Pharaons jusqu'à sa libération par Moïse qui le conduit vers la terre promise. Mais c'est surtout l'histoire, légèrement romancée, de Moïse lui-même, révolté devant l'esclavage qui fait des pauvres êtres humains des "instruments", des "machineries idéales" servant uniquement à l'édification d'orgueilleuses cités égyptiennes.

Ce film dans lequel on veut voir le chef-d'oeuvre de DeMille, sera-t-il son chant de cygne? Déjà tournée en 1923 et reprise cette fois avec tous les nouveaux moyens techniques, les procédés de couleur dits modernes, cette éclatante réalisation est une réussite du point de vue spectaculaire. Une fois de plus l'on doit constater combien le spirituel est difficile à exprimer. La reconstitution historique est presque parfaite dans ses détails, mais il manque trop souvent le témoignage de la foi venant de l'intérieur. (E2)

Smic, Smac, Smoc

Cinéma
LIDO

Français. 1971. 90 min. Eastmancolor. Comédie écrite et réalisée par Claude Lelouch. Principaux interprètes : Charles Gérard, Amidou Jean Collomb, Catherine Allégret. Présenté sur semaine à 9.10. Samedi à 6.00, 9.25. Dimanche à 2.55, 6.00, 9.25.

Trois ouvriers des chantiers navals de La Ciotat sont liés d'amitiés depuis longtemps. Lorsque l'un d'eux se marie, ses deux copains veulent lui organiser une fête. Ils retiennent les services d'un accordéoniste aveugle puis "empruntent" une voiture pour une balade à Saint-Tropez. Là, ils font connaissance avec le "monde des riches" et prennent un dîner dans un grand restaurant. Leur équipée se termine au commissariat de police.

Avec Smic, Smac, Smoc, Lelouch revient aux films de copains de ses début réalisés avec peu de moyens mais beaucoup d'enthousiasme et de talent. Celui-ci a été tourné en huit jours; il développe une histoire très simple qui laisse du champ à l'improvisiation des interprètes. L'ensemble se révèle fort sympathique et joliment enlevé, en dépit d'un traitement superficiel et désinvolte du monde ouvrier. Le réalisateur Charles Gérard, déjà employé par Lelouch dans Le Voyou, révèle un fort tempérament de comique et le musicien Francis Lai fait bonne figure dans le rôle de l'aveugle. (4)

Ce film sympathique met en valeur la joie et l'amitié. Quelques éléments délicats se perdent dans l'ensemble. (a)

Un beau salaud

Cinéma
LAIRET

Américain. 1970. 90 min. Panavision. Metrocolor. Western réalisé par Burt Kennedy. Principaux interprètes : Frank Sinatra, George Kennedy, Anne Jackson, Michele Carey. Présenté sur semaine à 6.30, 9.35. Samedi et dimanche à 3.05, 6.05, 9.20.

Après avoir été dépouillé de son argent par Dingus Magee, une vieille connaissance, Hoke Birdsill s'en va porter plainte au village voisin. Il est derechef nommé shérif par la mairesse du lieu, Belle Kops, tenancière d'une maison de passe. Pendant ce temps, Dingus Magee s'est acquis l'assistance d'une jeune indienne et s'est emparé d'un coffre au contenu précieux transporté par une diligence. Un curieux jeu alternatif de poursuite et de complicité s'engage entre Dingus et Birdsill autour de la possession de ce coffre ainsi que du magot amassé par Belle Kops.

Burt Kennedy continue dans la ligne du western comique où il s'était engagé avec Support Your Local Sheriff. Le ton est nettement plus paillard cependant et les éléments du genre sont parodiés jusqu'à la caricature. Le mouvement d'ensemble est mené bon train et s'embarrasse peu de vraisemblance ou de logique. Les interprètes semblent s'amuser à jouer le jeu de la bouffonnerie. (4)

Ce western comique assez réussi fait évoluer des personnages malhonnêtes dans un climats de joyeuse paillardise. Des effets aguicheurs et des plaisanteries d'un goût douteux trouvent place dans l'ensemble.

Fraulein Doktor

Cinéma
LAURIER

Italoyougoslave 1968 102 min. Eastmancolor. Drame d'espionnage réalisé par Alberto Lattuada. Principaux interprètes : Suzy Kendall, James Booth, Kenneth More. Présenté sur semaine à 8.10. Samedi et dimanche à 3.08, 6.33, 9.57.

Pendant la guerre 14-18, une espionne allemande surnommée Fraulein Doktor se rend en Ecosse avec deux compagnons pour organiser l'assassinat d'un général anglais. Les deux hommes sont capturés mais l'espionne réussit sa mission. L'un de ses compagnons accepte de se mettre au service des Alliés pour tuer Fraulein Doktor. Il retourne en Allemagne où ses chefs le démasquent et font en sorte que l'attentat apparaisse couronné de succès pour permettre à l'espionne de poursuivre sa carrière impunément. Celle-ci réussit un nouvel exploit sur les lignes du front puis disparaît.

Lattuada a, semble-t-il, voulu introduire une certaine critique du métier d'espionnage dans son film et il en montre en images éloquentes les aspects sordides et cruels. Même si la progression de l'intrigue n'est pas toujours très claire, l'intérêt se maintient à un bon niveau. Le récit culmine en une vision proprement hallucinante de l'emploi des gaz dans la guerre des tranchées. Suzy Kendall a un jeu énigmatique qui convient assez bien à son personnage. (4).

Ce film soigné présente les aspects cruels et déshumanisants du métier d'espion. On y évoque des moeurs anormales avec une relative discrétion.

Barbarella

Cinéma
LAURIER

Italo-français. 1968. 98 min. Panavision. Technicolor. Film de science - fiction réalisé par Roger Vadim, avec Jane Fonda, John Phillip Law et Milo O'Sea, d'après les bandes dessinées de Jean-Claude Forest. Présenté sur semaine à 6.30, 10.00. Samedi dimanche à 1.30, 4.55, 8.19.

Une jeune astronaute, Barbarella, reçoit la mission de retrouver un savant disparu dans une galaxie éloignée. Barbarella aborde dans une planète étrange dominée par la Reine noire. Avec l'aide d'un homme-oiseau, Pygat, elle finit par rejoindre dans le palais de la reine le savan qu'elle recherche. Mais celui-ci est devenu fou et il ambitionne la suprématie cosmique. Pygat sauve Barbarella et la reine d'un cataclysme provoqué par le maniaque.

Inspiré par les bandes dessinées "pour adultes" de Forest, Vadim donne dans une vision résolument fantaisiste du monde de l'avenir, vision qui coïncide d'ailleurs avec ses propres préoccupations érotiques. Cela se présente dans un style extravagant qui se manifeste dans la conception même des épisodes de l'aventure ainsi que dans les décors et les costumes. L'humour manque cependant de subtilité et de finesse et le schématisme des personnages ne laisse guère de jeux aux interprètes. (4)

Ce film imaginatif, situé dans un monde fantastique, baigne dans un climat érotique et comporte des scènes de nudité et des effets de sadisme.

Dans le film "Rendez-vous à Bray" Julien en compagnie d'une jeune femme mistérieuse, se remémore les étapes d'amitié entre lui et son ami Jacques.

CINÉ QUÉBEC

Tiens-toi bien après les oreilles

Cinéma CANARDIERE

Canadien. 1971. 95 min. Eastmancolor. Comédie réalisée par Jean Bissonnette. Principaux interprètes : Dominique Michel, Yvon Deschamps, Dave Broadfoot. Présenté à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (9e semaine)

Engagée comme secrétaire dans une compagnie d'assurances, Suzanne David est insatisfaite de sa condition et tente d'organiser avec peu de succès la contestation parmi ses compagnes de travail. Le président de la compagnie découvre que l'un de ses emplofés falsifie les rapports médicaux de façon que l'on accepte comme clients des gens dont l'état de santé présente de grands risques. Apprenant la nouvelle, Suzanne s'emploie à protéger le saboteur inconnu contre la découverte éventuelle de son identité.

L'équipe Gilles Richer - Jean Bissonnette, responsable du succès de l'émission de télévision Moi et l'autre, tente maintenant l'épreuve du grand écran. Leur souffle s'avère un peu court pour un long métrage et le film se disperse en sketches de valeur inégale basés sur des situations comiques quelque peu simplettes. La mise en scène est plutôt facile et les gags vraiment réussis se font rares. Dominique Michel se dépense avec énergie sinon avec bonheur mais le talent particulier d'Yvon Deschamps est ici mal employé. (5)

Quelques éléments de satire de moeurs se font jour à travers les moments inégaux de cette comédie. Des légèretés de conduite se perdent dans un climat de loufoquerie. (a)

Ringo, cherche une place pour mourir

Cinéma LIDO

Italien 1968. 90 min. Eastmancolor. Western réalisé par Anthony Ascot (Giuliano Carmineo). Principaux interprètes : Jeffrey Hunter, Pascale Petit, Gianni Pallavicino. Presenté sur semaine à 7.30. Samedi à 7.45. Dimanche à 1.15, 4.30, 7.45.

En se défendant contre des bandits, Paul Martin, propriétaire d'une mine qu'il exploite seul avec sa femme Elisa, est écrasé par les débris d'une explosion. Elisa se rend au village voisin pour chercher du secours et recrute quelques hommes, appâtés par la cupidité plus que par l'esprit d'entraide. Au cours du voyage vers la mine, les hommes s'affrontent entre eux et des combats les opposent à des bandits. L'un d'eux, Joe Collins, se montre cependant homme d'honneur et aide Elisa à sauver son bien, à défaut de son mari.

On reconnaît là le schème d'un western réalisé en 1954 par Henry Hathaway sous le titre Garden of Evil. Cette mouture italienne est nettement plus faible, mais il semble que le réalisateur ait pris le parti d'en rire en multipliant les outrances volontaires. Cela confère dans l'ensemble un petit air de parodie qui aide à le rendre supportable. Le fait de retrouver là Jeffrey Hunter et Pascale Petit ne sert qu'à accuser la baisse qu'ils ont subie dans leur carrière. (5)

Dans ce simili-western de fabrication italienne, on accorde une certaine place à des sentiments d'honneur à travers une aventure où dominent la cupidité et la violence.

"LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE"
Un film de Gilles Carle, avec comme principaux interprètes Micheline Lanctôt et Donald Pilon. Présenté à l'affiche du cinéma PARIS. ■

L'Etrangère

Cinémae PIGALLE

Français. 1967. 82 min. Eastmancolor. Drame psychologique réalisé par Sergio Gobbi, avec Marie - France Boyer, Pierre Vaneck et Pierre Massimi. Présenté à 4.10, 8.55.

Une jeune femme poursuivie par des inconnus leur échappe en prenant un train où elle fait la rencontre d'un écrivain, François, qu'elle suit jusque chez lui. Elle lui raconte qu'elle a été la victime d'un voyou qui la recherche parce u'elle a été témoin d'un meurtre commis par lui. François s'éprend de l'étrangère et décide de partir en voyage avec elle. Avant son départ, il découvre cependant qu'elle lui a menti et la livre à ses poursuivants.

Le réalisateur accumule les effets esthétisants pour masquer la vacuité et l'invraisemblance psychologique de son intrigue. Les préciosités de la photographie où les teintes monochromes alternent avec les couleurs chatoyantes et les complexités du montage manifestent du talent mais relèvent d'une gratuité totale. Cette virtuosité technique, loin de susciter un climat d'enchantement, crée une distanciation nuisible entre le spectateur et le film Marie-France Boyer joue avec ardeur, mais Pierre Vaneck semble légèrement indifférent. (5)

Le film raconte une aventure sentimentale artificielle entre un divorcé et une névrosée. Il comporte des scènes très sensuelles.

L'amour au soleil

Cinéma STE-FOY (Champlain)

(2e semaine)

Ce film n'a pas encore été coté par l'Office des communications sociales. Présenté samedi, dimanche, lundi et mercredi à 2.20, 5.15, 8.00. Sur semaine à 8.00.

Ce drame poétique de Pier Paolo Pasolini est une évocation complexe et fastueuse de la légende antique. Présenté au cinéma EMPIRE.

Le divin marquis De Sade

Cinéma PIGALLE

Germano - américain. 1969. 113 min. Eastmancolor. Film biographique réalisé par Cy Endfield. Principaux interprètes : Keir Dulles, Anna Massey, Lili Palmer, Senta Berger, John Huston. Présenté à 2.30 7.10.

Sur son lit de mort, le marquis de Sade se remémore sa vie de débauche. Influencé dans sa jeunesse par son oncle, l'abbé de Sade, prêtre dévoyé, il se livrait déjà à la débauche lorsqu'il épousa contre son gré Renée de Montreuil. Il eut des démêlés avec la justice par suite des perversions sexuelles auxquelles il s'abandonnait avec des femmes faciles. Si bien qu'il passa une bonne partie de sa vie en prison et finit ses jours à l'asile de Charenton.

Une recherche constante et outrée de l'effet pour l'effet et une façon artificielle de jouer avec le temps et l'espace font de ce film un produit aussi incohérent que prétentieux. L'analyse du caractère du personnage manque de sérieux et de profondeur et la mise en scène se résume en une accumulation de procédés. Par ailleurs la photographie est assez soignée et les interprètes confèrent une certaine présence à des personnages mal définis. (5)

Ce film d'une mise en scène plus prétentieuse que valable s'attarde avec complaisance au récit de la vie débauchée de son héros. Il comporte des scènes d'orgie exhibitionnistes.

Couple marié cherche couple marié

Cinéma STE-FOY (Champlain)

Allemand. 1969. 80 min. Eastmancolor. Film à sketches réalisé par Franz-Josef Gottlieb. Principaux interprètes : Vera Jesse, Renate Kasche, Rex Deval, Jochen Busse. Présenté samedi, dimanche lundi et mercredi à 1.00, 3.50, 6.45, 9.40. Sur semaine à 6.45, 9.40 9.40. (2e semaine)

Le film se présente comme un reportage sur l'évolution des moeurs sexuelles et particulièrement sur l'échange de partenaires conjugaux Deux sketches, supposément basés sur des cas authentiques, viennent illustrer cette enquête. L'un, très bref, présente la façon habituelle dont se fait cet échange. L'autre, plus long, raconte l'aventure d'une jeune femme, malheureuse en ménage, qui se laisse entrainer par des amis dans des pratiques libertines auxquelles l'intervention de la police vient mettre un frein.

Cette production opportuniste se donne l'apparence d'un documentaire pour mieux profiter de la vague d'érotisme au cinéma. Cette prétention disparait d'ailleurs rapidement sous le ton mélodramatique et superficiel imprimé au sketch final qui occupe plus de la moitié du film. L'interprétation y est assumée de façon embarrassée par quelques acteurs peu connus. (6)

Prenant occasion du sujet scabreux de l'échange de partenaires entre couples mariés, cette banale production pour voyeurs s'attarde à des scènes de nudité et d'orgies sexuelles.

Sur ces deux photos, Maria Callas qui interprète le rôle de Médée la magicienne, est douée de présence et de talent dramatique.

CINÉ QUÉBEC

Un film canadien réalisé par Jean Bissonnette et interprété par Dominique Michel et Yvon Deschamps. Sur la photo, Dominique Michel dans une scène du film. Présenté depuis plusieurs semaines au cinéma CANARDIERE.

Les brebis du révérend

Cinéma MIDI-MINUIT et STE-FOY (Alouette)

Suédois. 1970. 78 min. Agascope. Eastmancolor. Comédie réalisée par Torgny Wickmann d'après un roman de Bengt Anderberg. Principaux interprètes: Jarl Borssen, Diana Kjaer, Margit Carlquist, Magali Noël. Présenté au Midi-Minuit à 12.15, 3.05, 6.00, 8.50. Alouette samedi, dimanche et mercredi à 1.15, 4.15 6.55, 9.50. Sur semaine à 6.55, 9.50.

En 1812, alors que la plupart des hommes valides sont partis pour la guerre, un nouveau pasteur arrive dans un village de Suède où l'un de ses ancêtres a fait brûler une sorcière. Une descendante de celle-ci lui jette un sort qui le fait souffrir de priapisme. Les femmes et filles du village s'empressent de lui offrir leur aide pour le soulager de son affliction. Rien n'y fait jusqu'à ce que la jolie sorcière, finalement amoureuse du pasteur, lui sacrifie sa virginité puis l'épouse.

La vulgarité du sujet n'a d'égales que la niaiserie du traitement et la lourdeur de l'interprétation. Le film repose sur une grasse plaisanterie que l'on étire hors de propos en une suite d'images polissonnes. La mise en scène est terne, les couleurs sont mauvaises et le montage s'avère négligé. (6)

Dans cette médiocre comédie, une situation scabreuse sert de point de départ à une succession de scènes d'un érotisme vulgaire.

Perverse et docile

Cinéma PIGALLE

Belge. 1969. 79 min. Eastmancolor. Drame policier réalisé par Jean-Louis Van Belle. Principaux interprètes: Carole Lebel, Albert Simon Charles Martin. Présenté à 1.00, 10.15.

Après avoir assisté encore enfant au viol de sa soeur par cinq hommes, Françoise Frémont s'est juré de retrouver les agresseurs et de les tuer. Dix ans plus tard, ses recherches la conduisent successivement à Dusseldorf, Paris, Londres, Rome et Berlin où elle assouvit sa vengeance. En supprimant sa dernière victime, elle meurt elle-même dans un accident.

Mauvais démarquage de La Mariée était en noir, le scénario vaguement policier de ce film n'est du reste qu'un prétexte à accumuler des scènes érotiques, chacune des victimes s'avérant être en quelque sorte un maniaque sexuel. Tout cela est réalisé à la diable avec des images où dominent la laideur et le mauvais goût. L'interprétation ne vaut pas cher. (6)

Dans ce film médiocre, une vague intrigue policière sert de prétexte à l'étalage de perversion sexuelles.

Service d'Optique Elite ltee

RAYON

Détaillant optamétriste de Québec

Place Laurier
Gare Centrale
1050 St-Jean

Gille Latulippe, dans le film "Tiens-toi bien après les oreilles à papa".

Je suis une nymphomane

Cinéma CAPITOL

Français. 1971. 103 min. Eastmancolor. Mélodrame réalisé par Max Pécas. Principaux interprètes: Sandra Jullien, Patrick Verde, Yves Vincent, Janine Raynaud. Présenté à 2.45, 6.05, 9.25. (2e semaine)

Carole est une jeune fille sage jusqu'au jour où elle fait une chute dans une cage d'ascenseur. Elle devient alors fille de son corps et se croit devenue nymphomane. Après avoir scandalisé son fiancé et s'être compromise avec le neveu de son patron, elle se rend à Paris où elle tombe sous la coupe d'une lesbienne. Une tentative de suicide la mène à l'hôpital. Elle y fait la rencontre d'un jeune médecin qui s'efforce de lui rendre son équilibre.

Pécas, vétéran de sexploitation, soucieux sans doute de ne pas se laisser damer le pion par les concurrents s'est efforcé de réunir le plus de situations scabreuses et d'exemples de perversion possible tout en se donnant l'alibi artificiel d'un cas clinique et de considérations moralisantes. Si la photographie dénote un certain soin, on ne peut en dire autant d'un scénario surchargé, d'un rythme languissant et d'une interprétation maladroite. (6)

Ce film de sexploitation centré sur un cas pathologique peu convaincant fait étalage de scènes d'exhibitionnisme et de perversions sexuelles.

Trop mignon pour l'armée

Cinéma CAPITOL

Américain. 1969. 97 min. Eastmancolor. Comédie réalisée par Bruce Kessler. Principaux interprètes: Kevin Coughlin Larry Casey, Brooke Bundy, Michael Greer. Présenté à 1.00, 4.20, 7.40. (2e semaine)

Pour éviter d'être conscrits, deux amis Danny Devlin et Elliot Crane, se font passer pour des homosexuels. Se sachant surveillés par l'armée, ils s'installent dans un appartement luxueux. Ce subterfuge n'est pas sans leur causer des ennuis; il entraine pour Elliot la perte de sa position et pour Danny celle de l'amour de sa fiancée. Lorsque les deux jeunes gens décident d'avouer la vérité au bureau d'enrôlement, on refuse de les croire.

Cette grosse farce sur le thème de l'homosexualité se caractérise par la facilité dans les effets et le manque de goût dans les situations. Les interprètes poussent la caricature à outrance et la mise en scène est plus frénétique qu'efficace. Le travail de photographie est acceptable, mais le montage est plutôt abrupt et contribue à priver le film d'une souplesse qui lui aurait été utile. (6)

Cette grosse farce sur le thème de l'homosexuaalité comporte des plaisanteries d'un goût douteux et l'illustration de moeurs libres par des scènes déplacées.

Nathalie après l'amour

Cinéma MIDI-MINUIT et STE-FOY (Alouette)

Franco-belge. 1970 80 min. Eastmancolor. Drame sentimental réalisé par Michael B. Sanders. Principaux interprètes: Nathalie Nesle, William Hawk. Présenté Midi-Minuit à 1.30, 4.20, 7.15 10.05. Alouette samedi, dimanche et mercredi à 2.40, 5.30, 8.15. Sur semaine à 8.15.

Stéphane, un jeune peintre aux nombreuses aventures galantes, fait la connaissance d'une étudiante, Nathalie, soeur d'un de ses amis. Il la convainc de poser pour lui et profite de l'occasion pour en faire sa maîtresse. Nathalie découvre peu après que Stéphane souffre d'une maladie vénérienne et s'inquiète pour sa propre santé. Un médecin confirme ses inquiétudes, mais la rassure sur l'issue de sa maladaie, étant donné qu'elle a été détectée à son début. Convaincue de la rouerie de Stéphane, Nathalie le quitte pour retourner à un ancien ami.

Présenté comme un film d'information sur les maladies vénériennes, cette production médiocre insère la leçon obligée, d'ailleurs platement présentée, dans une idylle sentimentale truffée de clichés. La fausse ingénuité de l'héroïne confine à la sottise et se manifeste dans un dialogue affecté. Le metteur en scène se montre plus souvent préoccupé d'érotisme que de mise en garde et l'interprétation est pauvre comme le reste. (6)

Sous prétexte de mise en garde contre les maladies vénériennes, ce film médiocre accumule avec complaisance des scènes d'exhibitionnisme.

"Tiens-toi bien après les oreilles à papa"

AVIS AUX LECTEURS, CE DEPLIANT EST A CONSERVER PRECIEUSEMENT POUR DE BONNES INFORMATIONS SUR LES FILMS QUI PASSENT DANS NOS SALLES DE CINEMA.

Doctorat honorifique décerné au Dr Gerhard Herzberg récipiendaire du prix Nobel de chimie 1971

SHERBROOKE — L'Université de Sherbrooke décernera un doctorat d'honneur au docteur Garhard Herzberg, lauréat du Prix Nobel de chimie 1971. Cette cérémonie aura lieu samedi le 3 juin, à l'occasion de l'inauguration officielle du nouveau pavillon des sciences de l'université.

Le Dr Gerhard Herzberg est né à Hambourg, en Allemagne, le jour de Noël 1904. Marié en 1929 et père de deux enfants, il devient veuf en 1971 et s'est récemment remarié.

Le Dr Herzberg a reçu sa première formation à Hambourg et, par la suite, il a étudié la physique à l'Institut de technologie à Darmstadt où il obtenait son doctorat de génie en 1928. De 1928 à 1930, il a poursuivi des travaux de niveau post-doctoral aux universités de Gottingen et de Bristol. En 1930, il était nommé chargé d'enseignement, puis professeur adjoint au département de Physique de l'Institut de technologie de Darmstadt.

C'est en 1935 que le Dr Herzberg arriva à l'Université de Saskatchewan à titre de professeur invité " Carnegie ". Plus tard il a été nommé professeur de physique affecté à la recherche, poste qu'il a occupé jusqu'en 1945. De 1945 à 1948, le Dr Herzberg a été professeur de spectroscopie à l'Université de Chicago et affecté à l'Observatoire Yerkes.

En 1948, le Dr Herzberg est entré à la Division de physique du Conseil national de recherche du Canada et il en a été nommé le directeur, poste qu'il a occupé jusqu'à sa retraite en 1969. Il a été nommé " Scientifique de haute distinction " au moment de sa retraite afin de pouvoir poursuivre ses travaux au sein du CNRC.

Les contributions majeures du Dr Gerhard Herzberg se situent au niveau de la spectroscopie atomique et moléculaire: on lui doit d'avoir déterminé les structures d'un grand nombre de molécules diatomiques et polyatomiques et, en particulier, de plusieurs radicaux libres (comme le méthyle et le méthylène) difficiles à déterminer. Il a également appliqué ses études spectroscopiques à l'identification de certaines molécules dans les atmosphères planétaires, dans les comètes et dans l'espace interscolaire. ■

Votre journée télé

Horaire des postes locaux et des postes transmis par câbles

3 WCAX-TV Burlington · 4 CFCM-TV Québec · 5 CKMI-TV Québec · 7 CHLT-TV Sherbrooke · 8 WMTW-TV Mt. Wash · 10 CFTM-TV Montréal · 11 CBVT-TV Québec · 12 CFCF-TV Montréal · 13 CKTM-TV Trois-Rivières

Dr André Dorion, o.d.
Dr Ghislain Dionne, o.d.
OPTOMETRISTES
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
870, EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642
(face à l'ancien bureau)

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique : (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.
La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes : (E) enfants; (A) adolescents.

Aujourd'hui — SAMEDI

Après-midi

12.00 3—Monkees *
4—De tout de tous *
7—Cirque à Tonton *
8—Johnny Ouest *
10—Bon weekend *
11—Les corsaires *
12—Cool McCool *
13—Les petites annonces

12.26 3—In the News *

12.30 3—You Are There *
8—Lancelot Link *
11—Le monde en liberté *
12—Star Trek *
13—Le monde en liberté *

12.40 4—Mission impossible *

12.45 5—Test Pattern & Music

12.50 5—Prelude
Marc Legrand *

1.00 3—Children's Film Festival *
5—World of Man *
7—Skippy *
8—American Bandstand *
11—Le golf et ses étoiles *
13—Le golf et ses étoiles

1.20 10—Mes amis les animaux *

1.30 4—Route des rodéos
5—Klahamie *
7—Chevaliers du ciel *
10—Voyages — Informations *
12—U.F.O.

2.00 3—People *
5—Baseball *
7—Baseball *
8—Saturday Showtime *
10—Jeunesse en forme *
11—Baseball *
12—Heritage Highway *
13—Baseball *

2.30 3—This is your life *
4—Cinéma : —
La rose de la mer (5) — Fr. 1940. Drame de J. de Baroncelli avec Fernand Ledoux et R. Pigaut. — Un capitaine décide de couler son bateau pour toucher la prime d'assurance.
12—Grand Prix Wrestling *

3.00 3—Wrestling *
10—Sur le matelas *

3.30 8—Sports Action Pro-File *
12—Indianapolis 500 *

3.55 4—Votre Foyer Madame *

4.00 3—Saturday Spotlite *
4—La lutte Grand Prix *
8—Sports Challenge *
10—L'Eglise sur la place *

4.30 5—Sports Week *
8—Water World *

4.45 7—Echos du sport *
11—Echos du sport *
13—Echos du sport *

5.00 4—Bonsoir copains *
5—Bugs Bunny *
7—Madame et son fantôme *
8—Wide World of Sports *
10—C'est arrivé cette semaine *
11—Droit de regard *
13—Skippy *

5.30 3—Rollin'on the River *
7—Documentaire
13—Télé collège

5.45 7—Maxi-lutte

Soirée

6.00 3—Channel 3 Newstime *
4—Mon ami Flicka *
5—Up-Date *
7—Caméra Moto *
10—Pop '72 *
11—Camero moto
12—Like Young *
13—Caméra-moto

6.30 3—CBS News
4—Samedi-Information *
5—Replay *
7—Les sans-gêne *
8—Wally's Workshop *
11—Téléjournal *
13—La lutte Grand Prix *

6.45 11—Nouvelles du sport

6.51 11—Politique fédérale *

7.00 3—Hee Haw *
4—Jeunesse *
5—Lets call the whole thing off *
7—Soirée canadienne *
8—Porter Wagoner Show *
10—Jeunesse *
11—Cent filles à marier *
12—Rollin'on the River *

7.30 5—Don Messer *
8—Wilburn Brothers Show *
12—Academy Performance *
13—Le monde autour de nous

8.00 3—All In The Family *
4—A la brunante : — *
Deux copines, un séducteur (4) — E.-U. 1964. Comédie de G. Hill avec Peter Sellers et Tippy Walker. — Deux adolescentes entreprennent d'étudier les habitudes de vie d'un musicien qui est leur idole. — Alerte et fantaisiste.
5—**The Six Wifes of Henri the VIII** *
7—Billet de faveur : — *
8—Bewitched *
10—Les grands spectacles : —
Alexandre le Grand *
11—Billet de faveur : — *
Sur la piste des Apaches (5) — E.-U. 1965. Western de R. G. Springsteen avec Rory Calhoun John Russell et Lon Chaney Jr. — Les passagers d'une diligence sont attaqués par les Apaches à un relais.
13—Billet de faveur : — *

8.30 3—Mary Tyler Moore *
8—Indianapolis 500 Auto Race *

9.00 3—Dick Van Dyke Show *

9.30 3—Arnie *
5—Bless this House *

10.00 3—Mission impossible *
4—Avec André Guy *
5—The Performers *
7—A communiquer
11—A communiquer
12—Love American Style *
13—A communiquer

10.30 4—Les nouvelles TVA *
5—Country time *
7—Téléjournal *
8—News Special *
10—Les nouvelles TVA *
11—Téléjournal
13—Téléjournal *

10.46 7—Informa 7 — (nouvelles) *
11—Nouvelles du sport *
13—Nouvelles du sport

11.00 3—Channel 3 Night Beat *
4—Heure exquise : — *
Les diables au soleil (5) E.-U. 1958. Drame de D. Daves avec Frank Sinatra et Tony Curtis. — Deux soldats s'éprennent de la même fille qui leur avoue avoir du sang noir.
5—CBC-TV News *
7—Au masculin *
8—ABC Weekend News *
10—En pantoufles : —
A l'est de Sumatra *
11—Au masculin
12—The CTV National News *
13—Au masculin

11.15 5—Provincial Affairs
8—Classic Theater *

11.18 12—Pulse *

11.21 5—After 11 : —
The Singer not the song *

11.30 3—Late Show
7—Cinéma 7 : —
La chatte
11—Cinéma : — *
Le temps de vivre (3) — Fr. 1968. Drame psychologique de B. Paul avec Marina Vlady et Frédéric de Pasquale. — Un jeune ménage ouvrier connait un moment de crise.
13—Ciné-soir : —
Climats *

12.00 12—Saturday Movie

12.10 3—Sign Off

12.30 10—En pantoufles : —
Comment trouvez-vous ma soeur ?

12.49 4—Musique
Marc Legrand *

12.59 4—Fin des émissions

1.00 7—Cinéma 7 : —
La maudite
8—Local News Report *
11—Ciné-nuit : — *
Money, Money (5) — Fr. 1968. Drame psychologique de J. Varela avec Jacques Charrier et Adriana Bogdan. — Mal satisfait de sa situation, un homme fait une série d'achats inconsidérés avec des chèques sans provision.

1.30 13—Projection de nuit : **Climats** (suite)

1.34 5—Postlude
Marc Legrand *

2.00 10—Le 10 vous informe
12—Sign Off

2.05 10—Fin des émissions

2.15 11—Fin des émissions

3.00 13—Bonsoir CKTM

* Programmes en couleurs

Demain — DIMANCHE

Matinée

7.00 12—Sign-On

7.15 8—Insight

7.30 12—Cross Roads *
7.45 8—Rev. Carl Stevens

8.00 12—Cathedral Of Tomorrow *

8.15 3—Catholic Mass *
8—Rex Humbord *

8.30 11—Mire et musique

8.55 11—Aujourd'hui à CBVT

9.00 3—Tom & Jerry *
7—Laurel et Hardy
11—Laurel et Hardy
12—Oral Roberts Presents *

9.15 8—Catholic Mass

9.30 3—Groovy Goolies *
7—Dessins animés
11—Prince Saphir *
12—Cross Roads *
13—Bonjour CKTM

9.45 4—Mire et musique
7—J.-A. Desfossés

9.50 4—Musique
Marc Legrand *

10.00 3—Lamp Unto My Feet *
4—Dessins animés *
7—Le jour du Seigneur
8—Day Of Discovery *
11—Le jour du Seigneur
12—The Hellenic Program
13—Le jour du Seigneur

10.25 4—Les joyeux naufragés *
10—Horaire-bienvenue CFTM

10.30 3—Look Up & Live *
8—Old Time Gospel Hour *
10—Le Virginien *
12—Teledomenica

10.45 5—Test Pattern & Music

10.50 5—Prelude
Marc Legrand *

10.55 4—Grande Caravane

11.00 3—Camera 3 *
5—Rex Humbord *
7—Lutte Grand Prix
11—Documentaires canadiens
13—Phare sur le monde

11.30 3—Faith For Today *
8—Sunday Showtime
13—Film

11.45 4—J.-A. Desfossés *
13—J.-A. Desfossés

Après-midi

12.00 3—This is the Life *
4—Match *
5—Sacred Heart Program
7—La semaine verte
10—Bon dimanche
11—La semaine verte
13—La semaine verte

12.15 5—The Living Word
7—Les 4 saisons
11—Les 4 saisons *
13—Les 4 saisons *

12.30 3—Face the Nation *
4—La lumière jaillira *
5—Crossroads *
7—Les travaux et les jours
11—Travaux et les jours
12—Continental Miniature
13—Les travaux et les jours

12.45 4—Mag-Dimanche *

1.00 3—Canadian Travel *
5—Analog
7—Français d'aujourd'hui
8—The Bud Leavitt Show *
11—Le français d'aujourd'hui
12—Scouting Today *
13—Le français d'aujourd'hui

1.15 3—Film Shorts *

1.30 3—Sunday Movie *
5—Country Canada *
7—Les enchanteurs *
8—Issues and Answers *
10—Ciné-Dimanche : —
Soupe aux poulets
11—Les enchanteurs *
12—Mr. Chips *
13—Les enchanteurs *

2.00 4—Patrouille du Cosmos *
5—Distinguished Canadians *
7—Univers des sports *
8—Judd for the Defense *
11—Univers des sports *
12—Department "S" *
13—Univers des sports *

2.30 3—Faces of Racing *
5—Kaleidosport

3.00 3—AAU Int'l Champions *
4—Le choc des idées *
8—Sunday Showcase
10—Le choc des idées *
12—Lloyd Bridges Water World *

3.30 7—L'heure des quilles *
11—L'heure des quilles *
12—Under Attack *
13—L'heure des quilles *

4.00 4—Carnet de voyages *
5—Only One Earth *
10—Citoyens du monde *

4.25 4—Actualité *

4.30 3—Tennis Classic *
4—Dessins animés *
7—Rencontre *
10—Télé-Quilles *
11—L'archéologie au pays de la bible *
12—Question Period *
13—Rencontre

4.45 4—Zorro *

4.56 5—CBC-TV News *

5.00 3—You Can Quote Me *
5—Audubon *
7—5-D
8—Indianapolis 500 Festival Race *
12—Untamed World *
13—5-D

5.15 4—Mini-Putt *

5.30 3—Animal World *
5—Hymn Sing *
10—Mini-Putt *
11—Le francophonissime
12—Travel '72 *

5.45 4—Mode en liberté *

Soirée

6.00 3—60 minutes *
4—Flipper *
5—Wonderful World of Disney *
7—Marcus Welby
8—Countdown in Georgia *
10—Commandos du désert *
11—La grande aventure *
12—Pulse *
13—Les grands explorateurs *

6.30 4—Le Saint *
8—This is your Life *
10—Les joyeux naufragés *
11—Téléjournal *
12—Here's Lucy *

6.35 11—Atome et galaxies *

7.00 3—Lassie *
5—The Rovers *
7—Quelle famille *
8—Lawrence Welk *
10—Flipper *
11—Quelle famille *
12—Room 222 *
13—Quelle famille *

7.30 3—CBS Sunday Movie
4—Bonne soirée *
5—Jimmy Stewart *
7—Les beaux dimanches *
10—Bonne soirée *
11—Les beaux dimanches *
La Rondine. Opéra de Puccini produit pour le réseau anglais de Radio-Canada. En vedette : le réputé soprano canadien Teresa Stratas, le soprano Barbara Shuttleworth, les ténors Anastasios Vrenios et John Walker et le baryton Cornelius Opthof. Orchestre symphonique, dir. Brian Priestman, directeur musical du Denver Symphony et ancien chef de l'orchestre symphonique d'Edmonton. Mise en scène et réalisation : Norman Campbell, à Toronto.
La lutte de l'homme pour sa survie. — (1ère de 12 émissions). Depuis l'ère préhistorique jusqu'à l'époque des pharaons, la lutte de l'homme pour sa survie se poursuit inlassablement. Début d'une immense fresque sur les difficultés que connurent les hommes préhistoriques. Lutte contre les éléments, contre les animaux.
12—The Mod Squad *
13—Les beaux dimanches *

8.00 5—Flip Wilson *
8—F.B.I. *

8.30 4—De bien belles choses *
10—Le Justicier *
12—The Amazing World of Kreskin *

9.00 5—Sunday at Nine *
8—Sunday Night Movie *
12—W-5 *

9.30 3—Cade's Country *
4—Ça prend un voleur *
10—Québec sait chanter *

10.00 5—Weekend *
10—Brigade criminelle *
12—Mannix *

10.30 3—CBS News *
4—Les nouvelles TVA *
7—Téléjournal
10—Les nouvelles TVA *
11—Téléjournal *
13—Téléjournal *

10.45 3—CBS Sunday Late Movie *
7—Sports dimanche *
11—Sports dimanche *
13—Sports dimanche *

11.00 4—Heure exquise : — *
La péniche du bonheur (4) — E.-U. 1958. Comédie de M. Shavelson avec Cary Grant et Sophia Loren. — A la mort de sa femme, un homme s'installe sur une péniche avec ses enfants qu'il décide d'élever lui-même.
5—CBC-TV News *
7—Histoire du cinéma canadien
8—TBC Weekend News *
10—Le Saint *
13—Cinéma canadien
12—The CTV National News *
13—Politique Atout

11.15 5—Nation's Business *
8—Movie 8 *

11.22 5—After 11 : —
No Kidding

11.30 7—Cinéma nouveau d'hier et d'aujourd'hui
11—Cinéma nouveau d'hier et d'aujourd'hui
Le feu follet (2) — Fr. 1963. Drame psychologique de L. Malle avec Maurice Ronet et Bernard Noël. — Avant de se suicider, un homme découragé tente de trouver chez ses amis une raison de vivre. — Images d'une beauté constante.

12.00 10—Le 10 vous informe
12—Sunday Night Feature Movie
13—Cinéma nouveau d'hier et d'aujourd'hui

12.05 10—Fin des émissions

12.15 3—Sign Off

12.48 5—Postlude
Marc Legrand *

12.50 4—Musique
Marc Legrand *

1.00 4—Fin des émissions
7—Avec Jean Julien
8—Local News Report *
13—Bonsoir CKTM

2.00 12—Sign Off

LUNDI

Matinée

6.30 3—Test Pattern

7.00 3—CBS Morning News
7—Musique F.M.
12—Sign On

7.15 4—Mire et musique

7.20 4—Musique
Marc Legrand *

7.30 4—Dessins animés *

7.35 3—Morning Report *
12—University Of The Air *

7.40 3—CBS Morning News *

7.45 7—Musique F.M.
8—Morning Report *

7.50 4—Nouvelles *

8.00 3—Capt. Kangaroo *
4—Les tannants de chez nous *
8—Farm & Home

8.05 12—Lucille Rivers *

8.15 12—Morning News

8.25 10—Horaire-bienvenue CFTM *

8.30 8—Reluctant Dragon *
10—Les p'tits bonshommes
12—Hercules

8.45 4—Bonne journée *
7—Dessins animés *

9.00 3—David Frost *
4—Au bout du fil *
7—Filmatin : —
Chotard et Cie
10—Le 10 vous informe *
12—Magic Tom *

9.15 10—Les tanants de chez nous *

9.30 8—Morning Movie
12—Yoga *

9.45 4—Horizon santé *
11—Mire et musique

9.50 5—Test Pattern & Music

10.00 3—Lucy Show *
4—Pour vous, Mesdames *
10—Pour vous Mesdames *
11—En mouvement
12—A.M. Show *
13—En mouvement

10.03 5—Opening

10.05 5—Dressup *

10.15 11—Les Chiboukis
13—Les Chiboukis

10.25 7—Informa 7 *

10.30 3—My 3 Sons *
5—Friendly Giant *
7—La santé à l'horizon *
11—Petite abeille *
12—Green Acres *
13—La santé à l'horizon

10.45 5—Chez Helene
7—Poly
11—Poly
13—Poly

11.00 3—Family Affair *
4—Doigts de fée *
5—Sesame Street *
7—La vie qui bat *
8—What Every Woman Wants to Know *
11—La vie qui bat *
12—All About Faces *
13—La vie qui bat *

11.30 3—Love Of Life *
4—Dessins animés *
7—Sur le patio *
8—Bewitched *
10—Super Heros
11—Yogi l'ours *
12—McGowan & Co. *
13—Rue principale

11.45 4—Leçons de beauté *
13—Personnalité féminine

Après-midi

12.00 3—Where The Heart Is *
4—Actualité *
8—Password *
10—Le 10 vous informe *
11—Skippy *
12—The Flintstones *
13—Les petites annonces

12.10 7—Votre menu Madame *

12.15 4—De tout de tous *
7—Informa 7 (nouvelles) *
10—Y'a du soleil *
13—Le 13 vous informe

12.24 3—CBS News *

12.30 3—Search for Tomorrow *
7—C'est mon opinion *
8—Split Second *
11—Le gourmet farfelu *
12—Matinee With Joe Van *
13—Pour vous Mesdames

12.35 7—Informa 7 (sports) *

12.45 7—Cinéma : —
Les trois Stooges contre les hors-la-loi

1.00 3—One O'Clock Weather *
4—Deux dans un : — *
La déesse d'or (6) — E.-U. 1954. Film d'aventures de J. Judge avec John Agar et Rosemarie Bowe. — A Haïti, un aventurier aide une jeune fille à retrouver des trésors anciens.
Belvédère fait la cure (5A) — E.-U. 1951. Comédie de H. Kostre avec Clifton Webb et Joanne Dru. — Un écrivain s'inscrit sous une fausse identité dans une maison de retraite pour vieillards.
8—All My Children *
11—Cinéma : —
Les jeux de l'amour (3) Fr. 1959. Comédie de P. de Broca avec Jean-Pierre Cassel et Geneviève Cluny. — Une jeune fille qui désire un enfant tente de convaincre celui qu'elle aime de l'épouser. Fantaisie, humour, mouvement.
13—Cinéma

1.03 3—Across the Fence *

1.15 3—Lucille Rivers Show *
10—Ciné-lundi : —
Nathalie, agent secret

1.30 3—As the World Turns *
8—Let's Make A Deal *

1.45 5—Test Pattern & Music

1.50 5—Prelude
Marc Legrand *

2.00 3—Love Is a Many Splendored Thing *
5—Paul Bernard Psychiatrist *
8—The Newlywed Game *

2.30 3—Guiding Light *
5—Today's Music
7—Femme d'aujourd'hui *
8—The Dating Game *
11—Femme d'aujourd'hui *
12—What's the Good Word *
13—Femme d'aujourd'hui *

3.00 3—Secret Storm *
5—Take Thirty
8—General Hospital
10—Banco Banco *
12—Another World *

3.30 3—Edge of Night *
5—Edge of Night *
7—Pour vous Mesdames *
8—One Life to Live *
10—Le roi de la jungle *
11—Le travail à la chaine *
12—Anything You Can Do *
13—Quiz *

4.00 3—Amateur's Guide To Love *
4—Super Heros *
5—Family Court *
7—Ulysse et Oscar *
8—Love American Style *
10—Le cirque du capitaine *
11—Ulysse et Oscar *
12—The Dyke Van Dyke Show
13—Ulysse et Oscar *

4.30 3—Wild Wild West *
4—Les Sentinelles de l'air *
5—Drop-In
7—Bidule et Tarmacadam *
8—McHale's Navy
11—Bidule et Tarmacadam *
12—Lassie
3—Bidule et Tarmacadam *

5.00 4—Cinéma : —
Echec au hold-up (5) — E.-U. 1951. Drame policier de L. Allen avec Alan Ladd et Phyllis Calvert. — Un inspecteur du service des postes fait échouer un attentat contre un fourgon postal.
5—Galloping Gourmet *
7—Daktari *
8—Gilligan's Island
10—Patrouille du Cosmos *
11—Daktari *
12—Truth Or Consequences *
13—Ciné de 5 heures : —
Les pieds dans les plats

5.30 3—Hogan's Heroes *
5—Get Smart
8—Newscircle *
10—Studio 10 *
12—Beat The Clock *

Soirée

6.00 3—Channel 3 News Hour *
5—Nichols *
7—Madame est servie *
10—Madame est servie *
11—Techno-Flash *
12—Pulse *
TCQ—Peau neuve

6.25 4—Nouvelles sportives *

6.30 4—Panoramonde *
8—Hogan's Heroes *
11—Telejournal
TCQ—Jasette

6.50 11—Nouvelles du sport

6.53 7—Billets populaires

6.55 10—Billet Populaire *

7.00 3—CBC News *
4—Madame est servie *
5—Dateline
7—Avec André Guy *
8—Star Trek *
10—Le 10 vous informe
11—Format 30
12—The Doris Day Show *
13—Le 13 vous informe
TCQ—Poils et griffes

7.15
TCQ—A communiquer

7.30 3—Untamed World *
5—Irish Rovers *
7—Les Berger *
10—Les Berger *
11—Donald Lautrec "chaud" *
12—Medical Centre
13—Donald Lautrec "chaud" *
TCQ—Cours d'espagnol

7.55 4—Les Billets Populaires *

8.00 3—Gunsmoke *
4—Les Berger *
5—Partridge Family *
7—Aux frontières du possible *
8—Monday Night Special *
10—Claude Blanchard *
11—Aux frontières du possible *
13—Aux frontières du possible *
TCQ—Pour tous, par tous

8.30 4—Mannix *
5—Cannon *
12—James Garner as Nichols *

9.00 3—Here's Lucy *
7—Gala de Mlle Télé 7 *
8—Monday Night Movie *
10—Mannix *
11—Le paradis terrestre *
13—Le paradis terrestre *

9.30 3—Doris Day *
4—Claude Blanchard *
5—Front Page Challenge *
11—Marcus Welby, M.D. *
12—Pig'N Whistle *
13—De bien belles choses *

10.00 3—Sonny & Cher
5—Man at the Center *
10—Découvertes '72 *
12—Ironside *

10.30 4—Les nouvelles TVA *
5—Man Alive *
7—Téléjournal
10—Les nouvelles TVA *
11—Téléjournal
13—Téléjournal

10.52 7—Informa 7 (nouvelles) *
11—Nouvelles du sport
13—Le 13 vous informe

11.00 3—Channel 3 Night Beat *
4—Heure exquise : — *
Dr Jerry et Mr. Love (3E) — E.-U. 1963. Comédie réalisée et interprétée par Jerry Lewis avec Stella Stevens. — Un professeur timide découvre un produit qui le transforme en Don Juan irrésistible.
5—CBC-TV News *
7—Informa 7 (sports) *
8—Newscircle *
10—La couleur du temps *
11—Télé-archives
12—The CTV National News *
13—Ciné-soir : — *
Tempête sur le Ceylan

11.05 7—Cinéma 1 : —
La femme de tout le monde

11.15 10—En pantoufles : —
La révolte des Cipayes *

11.18 12—Pulse *

11.22 5—Viewpoint *

11.29 5—After 11 : —
Column South *

11.30 3—CBS Late Movie
8—Dick Cavett Show *

12.00 11—Cinéma : — *
Pays de Cocagne (4A) — Fr. 1970. Documentaire satirique de Pierre Etaix. — Les amusements du Français moyen en vacances. — Reportage humoristique.
12—Monday Night Feature Movie *

12.30 13—Fin des émissions

12.45 10—Le 10 vous informe

12.47 4—Musique
Marc Legrand *

12.50 10—Fin des émissions

12.53 5—Postlude
Marc Legrand *

12.57 4—Fin des émissions

1.30 3—Sign Off
11—Fin des émissions

2.00 12—Sign Off

* Programmes en couleurs

Prix de poésie française à six Québécois

par GEORGETTE LACROIX

La Société ART ET POESIE DE TOURAINE qui organise chaque année des jeux floraux pour tous les pays francophones, autres que la France, a fait connaître les résultats de ses concours littéraires, lors d'un déjeuner littéraire qui s'est tenu à Amboise, en présence des ambassadeurs des pays francophones et d'acteurs de la Comédie Française qui ont interprété les oeuvres primées.

Le palmarès 1972 qui met en lumières des auteurs de la Belgique, de la Suisse, du Luxembourg, d'Haïti, de la Tunisie et des nombreux pays de l'Afrique Noire, comporte aussi les noms de plusieurs poètes et conteurs du Québec.

Dans la section no1, poésie classique et sujet libre, Denise Gosselin, de Godbout a remporté le premier prix ex-aequo

Dans la section no 2, poésie classique et sujet la Femme, le 2e prix a été attribué à Jeanne Breton-Robitaille, de Québec.

Dans la section no 3, poésie moderne et sujet libre, le premier prix a été attribué à Marguerite-Marie Trembiay, de Québec et le 2e prix est allé à Georgette Lacroix, du journal L'ACTION-QUEBEC.

Dans la dernière section, consacrée aux contes et nouvelles, le 2e prix est allé ex-aequo à Michelle Guérin de Trois-Rivières et Liliane Ménetry, de avec Wehinger de Jamiouix, de Belgique et le 2e prix a été remporté par Claude Marville, de Trois-Rivières.

Canadiana

Analyse d'ouvrages canadiens en collaboration avec l'Office des Communications Sociales

De la petite à la grande Église

Joseph Ledit, s.j. Montréal, les Editions Beilarmin, 1971, 200 p., $5.00.

La "petite Eglise" est l'Eglise catholique russe, de rite Byzantino-slave, de la rue Guizot, à Montréal. La "grande Eglise", c'est l'Eglise de Jésus-Christ, mais particulièrement cette Eglise de l'après-Concile, "à l'heure de la contestation".

Tout au long de son ouvrage, l'auteur passe ainsi de sa petite Eglise à la grande Eglise. De l'expérience de la communauté ecclésiale de la rue Guizot, il tire ou tente de tirer une ecclésiologie entière. L'auteur paraît lui-même conscient du caractère quelque peu présomptueux de son entreprise (p. 10). Cette expérience de la petite église byzantine de Montréal, si riche et intéressante qu'elle soit, ne semble au fond qu'un prétexte à réflexions sur les remous qui secouent l'Eglise d'aujourd'hui.

Ce procédé de va-et-vient nous permet de prendre sur l'actualité religieuse le point de vue de ce que l'auteur appelle lui-même "le conservatisme de l'Orient" (p. 125). La vision des choses qui nous est ainsi livrée est en effet celle d'une Eglise qui n'a pas subi encore les révolutions qu'a connues et connait actuellement l'Eglise latine. Pour ceux qui sont aux premières lignes des combats de l'Eglise en Occident, ce regard paraîtra sans doute anachronique. Mais il peut être bienfaisant de savoir qu'au moment même où nous désacralisons nos églises et simplifions nos liturgies pour les rendre plus accessibles, plus ouvertes aux mentalités modernes, toute une partie de la chrétienté continue à cultiver le sens du mystère, du sacré, de la Majesté divine et à entendre le message des icônes. Le prêtre qui, un peu facilement, célèbre l'Eucharistie en chemise et cravate, n'aurait-il pas avantage à jeter ne fût-ce qu'un bref coup d'oeil derrière l'inocastase où le prêtre byzantin, parmi les nuages d'encens, paraît une sorte d'incarnation de la présence divine? Il y a là matière à réflexion.

On peut estimer que l'auteur porte un jugement trop négatif sur les changements qui ont affecté l'Eglise latine depuis trente ans, mais en nous révélant le riche patrimoine liturgique et spirituel de l'Orient, il nous rappelle opportunément un certain nombre de valeurs qu'effectivement nous aurions la tentation de laisser perdre. ■

Je ne demande qu'à servir

Choix de discours du général Georges-P. Vanier. Montréal, Beauchemin, 1971. 164 p., $4.95.

Nommé gouverneur général du Canada en septembre 1959, à l'âge de soixante-dix ans, Georges-P. Vanier a rempli le rôle durant huit années apparemment sans plus d'éclat que ses prédécesseurs à Rideau Hall. Mais c'est au lendemain de sa mort que le peuple canadien a pris conscience de la grandeur d'âme exceptionnelle de cet homme. Michel Vanier et Georges Cowley ont établi leur choix d'extraits de discours de l'ex-gouverneur général dans le cadre de quatre thèmes: la famille, la jeunesse, la vie de l'esprit et la nation canadiene. Ce sont les deux derniers thèmes qui présentent le plus de développement.

"Aux yeux de ceux qui l'ont connu, lisons-nous dans la préface de Claude Ryan, ces extraits) de discours expriment très bien ce que fut et ce que pensait l'homme". Georges-P. Vanier n'était pas un orateur né; il manquait d'allant dans le débit et ne se préoccupait guère des techniques de l'art. Cependant, à la lecture, on ne peut être que frappé par ce style simple, direct, franc, qui est précisément celui de l'homme qui a pensé les principaux problèmes de son temps et qui s'y est consacré. La préface de Claude Ryan et l'avant-propos de Wilder Penfield retracent on ne peut mieux le portrait moral et intellectuel de cette personnalité.

Dans son discours d'installation qui débutait ainsi "Mes premiers mots seront une prière", Georges-P. Vanier terminait en ces termes: "Pour que le Canada atteigne la grandeur qui lui revient, chacun de nous doit dire "Je ne demande qu'à servir" (pp. 1 et 3). Trois questions principales: la jeunesse, l'unité nationale, les valeurs spirituelles, ont constamment éperonné son activité et son esprit de service. A cet égard, cet homme a poussé tellemnet loin la notion de servir qu'il devait, sans l'avoir recherché, conférer à la fonction de gouverneur général une stature morale qu'elle n'avait jamais atteinte auparavant (p. viii). Genève.

Il y a eu de nombreuses mentions honorables attribuées à d'autres auteurs du Québec et des pays francophones qui ont répondu à l'invitation du président de la Société ART ET POESIE DE TOURAINE, M. Pierre Promeyrat, de St-Cyr-sur-Loire.

La revue de la Société du mois de juillet prochain reproduira le Palmarès complet et les détails complémentaires sur les Jeux Floraux de la Francophonie 1972. ■

Arts & littérature

Texte rédigé par Georgette Lacroix pour l'émission ARTS & LITTERATURE ... CHRC FM STEREO ... le samedi de 7 h.30 à 8 heures.

EDITIONS GARNEAU

Le printemps a aussi des moissons...

Les Editions Garneau viesnent de publier: IL Y A EUT UN MATIN, de Suzanne Paradis... TEMPS ECLATE, de Francine Hamelin..., L'ENVERS DU CRI, de Jean N. Pontbriand... QUE TOURNE LE SOLEIL de René Pageau... LES JEUNES VUS PAR DEUX JEUNES de Clairette Biron et René Hébert et mon troisième recueil de poèmes: LE CREUX DE LA VAGUE.

Membre de L'ACADEMIE CANADIENNE FRANÇAISE, Suzanne Paradis publie avec IL Y EUT UN MATIN, son 15e ouvrage depuis 1959. Son oeuvre comprend 9 recueils de poèmes, un essai: Femme fictive, femme réelle, un recueil de nouvelles et quatre romans: Les hauts cris, il ne faut pas sauver les hommes, les cormorans et Emmanuelle en noir.

TEMPS ECLATE est le 2e recueil de Francine Hamelin, de Montréal qui a publié: Et je serai Orphée, TEMPS ECLATE, pour dire son pays et ceux qui l'habitent.

Jean N. Pontbriand dont L'ENVERS DU CRI est le premier ouvrage publié, chante avec ses poèmes la couleur de la vie et les hommes de son pays; ce que j'ai tenté de faire aussi avec LE CREUX DE LA VAGUE, qui fait suite à Mortes Saisons et Entre nous... ce pays, prix France-Québec 1971.

René Pageau, pour sa part, possède une carrière d'auteur déjà intéressante avec 5 recueils de poèmes et deux essais dont les titres sont: Solitude des Iles, Pays intérieur, l'Ombre de l'hiver, Rumeurs de la nuit, Cantate des saisons, Antoine Bernard, sa vie, son oeuvre, Max Boucher, peintre-sculpteur, QUE TOURNE LE SOLEIL, de nouveaux poèmes, est sont 8e ouvrage.

Soulignons aussi la réédition du recueil de Jean Ménard, intitulé PLAGES. Cette édition de luxe est illustrée de dessins du peintre québécois Francisco Iacurto.

Par les titres et le contenu de ces poèmes, essais, romans d'auteurs de chez-nous, il est une vérité qui saute aux yeux: ils ont à peu près les mêmes thèmes et les mêmes objectifs, trouver par l'amour, la vie, le rêve, l'imagination, l'inquiétude ou l'angoisse transfigurée, le choix des mots et des symboles, un sens à notre existence et au destin commun, une intensité à ce temps et à ce pays que nous habitons.

Toujours aux Editions Garneau: LES JEUNES VUS PAR DEUX JEUNES, de Clairette Biron et René Hébert, le résumé d'une enquête menée auprès de 370 jeunes, par deux étudiants qui leur ressemblent. On y présente également des commentaires sur le comportement de la jeunesse, face à la famille, à la société, au sexe, à la drogue, à la religion, à l'avenir qu'elle entrevoit.

LES JEUNES VUS PAR DEUX JEUNES, un livre franc qui s'adresse aux parents, aux éducateurs, aux jeunes de partout, aux lecteurs de tous les milieux! ■

Nouveautés du "jour" reçues à l'Action

SAISON DE FEU (Jean-Yves Théberge)

Les Editions du Jour ajoutent un autre titre à leur collection Les poètes du jour: **Saison de feu** de Jean-Yves Héberge.

Dans son premier recueil de poèmes, **Entre la rivière et la montagne**, Jean-Yves Théberge se lançait à la recherche du pays et de l'homme québécois. Il continue dans **Saison de feu** à explorer les paysages et l'homme d'ici. Le poète participe ainsi à la tumultueuse découverte du Québec d'aujourd'hui.

"Des événements d'octobre '70, en passant par Chénier, je veux, dit-il, rejoindre la parole qui, malgré les apparences, nous demeure interdite. La seule langue salvatrice nous était incompréhensible et inaccessibles; le clergé la monopolisait. L'autre, celle de l'argent et du pouvoir, entraînait notre perte. Il ne nous restait que les mots de tous les jours, mots impuissants et inutiles. Du moins, on le croyait".

La **Saison de feu**, celle des Québécois qui hésitent entre la révolte la plus désespérée et le silence coupable, la longue histoire de ceux qui façonnent le paysage et le rendent habitable. Avec les mots les plus simples, le poète affirme et réveille le feu qui habite chaque instant et chaque homme.

— X —

LE CORPS VETU DE MOTS (Jean-Claude Dussault)

Ce livre, qui s'inspire tant de la psychanalyse et de la science moderne que des théories millénaires de l'hindouisme et du boudhisme, propose une synthèse moderne et accessible à tout esprit curieux de ce qu'on pourrait appeler les voies de la connaissance de soi.

Que sommes-nous? Un corps vêtu de mots, c'est-à-dire d'illusions, à la recherche d'une seule chose essentielle et vers laquelle, malgré tout et malgré nous, toute notre vie est secrètement ordonnée: la jouissance totale.

L'auteur y retrouve cette quête que de tout temps on a choisi d'appeler "spirituelle"; mais il n'en voit la réalisation possible, suivant en cela les traces du tantrisme indien, que dans et par le corps physique.

C'est un renversement des valeurs qui répond à l'interrogation moderne sur le bonheur. Le livre traite successivement du corps utopique, du corps de désir, du corps de culture, du corps politique et du corps de jouissance.

Il s'agit là, dans **Le corps vêtu de mots**, d'une oeuvre profondément originale, d'un livre de connaissance qui nous deviendra essentiel.

— X —

LES CHANSONS D'OVILA LEGARE

Il n'est nul besoin de présenter Ovila Légaré dont le talent de comédien, de scripteur et d'animateur est bien connu dans le grand public. Et sans doute sait-on tout aussi bien qu'Ovila Légaré est aussi un excellent interprète du folklore québécois. Ses récitals en province, ses tournées et ses émissions à la télévision (dans le cadre de "Sous mon toit" notamment) en on fait un spécialiste de notre terroir.

Il était donc tout indiqué qu'il fasse un jour le livre de ses **Chansons**. Refrains d'autrefois et d'aujourd'hui, c'est ce qu'il nous offre dans ses **Chansons** écrites dans une langue savoureuse, pleine d'humour et de vérité.

En guise de préface, Tex Lecor signe un texte qui dit bien le rôle qu'a joué et continue de jouer Ovila Légaré dans la chanson québécoise. La musique des chansons, pour la plupart inédites, a été écrite par Roger Joubert.

Un recueil dont la publication répond à un grand besoin, **Les chansons d'Ovila Légaré** devraient connaitre un beau succès. ■

Lisez marabout
POUR VOUS INSTRUIRE ET VOUS DISTRAIRE
LES LIVRES DU TOUT SAVOIR
EN VENTE PARTOUT

Le livre de la semaine

Méthode pour l'enseignement de la guitare (HMH)

Par Georgette LACROIX

Vient de paraître aux Editions HMH, une méthode élémentaire visuelle pour l'enseignement de la guitare, réalisée par Alain Dufourcq, avec la collaboration du guitariste-chanteur portugais Germano Rocha, qui depuis quelques années, vit au Québec où il a participé à plusieurs émissions canadiennes: Age tendre, Femme d'aujourd'hui, les Couche-tard, la Bohème, Place aux Femmes, le Rideau s'ouvre, Madame est servie, Terre des jeunes, Deux villes, Une musique, Ce soir, Jean-Pierre, Studio 11, Bou-Bou, dans le métro, etc...

Germano Rocha a beaucoup contribué à faire connaître le fado; il est considéré comme un grand spécialiste de la chanson portugaise. Pourtant il a rapidement élargi la conception de son tour de chant en même temps qu'il devenait le compositeur de ses propres mélodies.

Très rapidement son besoin de communiquer "en français" avec son auditoire l'a amené, tout d'abord à se faire l'interprète de Gilles Vignault dont certaines chansons convenait très bien à son style. Si pour le moment il a choisi de mettre en musique les textes d'un jeune parolier Montréalais il n'en continue pas moins de s'occuper des grands poètes portugais dont il prépare une anthologie sonore qui sera entièrement de son crû.

Ce qui est certain c'est que Germano Rocha trouve son expérience de ce côté-ci de l'Atlantique très positive: son travail de compositeur témoigne très nettement d'influences modernes bien assimilées. Cela donne un Germano toujours le même et pourtant très différent.

Il est né au Portugal dans la nuit de la St-Jean, au coeur même du folklore lusitan. C'est à Coimbra d'abord qu'il apprit la guitare portugaise et chanta les ballades de son pays, recueillant la tradition séculaire des troubadours et devenant bien vite le "Prince du Fado".

A Paris, il choisit d'écrire la musique de plusieurs chansons et de chanter aussi en français. Ses disques sont distribués dans le monde entier sur étiquette Polydor, RCA et Barclay, surtout.

Ce virtuose du fado et du folklore portugais, ce guitariste que nous avons applaudi à maintes reprises, est le collaborateur de cette Méthode Elémentaire Visuelle, publiée par les Editions HMH... pour tous ceux qui désirent apprendre à jouer de la guitare. Elle ne nécessite aucune connaissance préalable de la théorie musicale, et comporte d'importantes illustrations ■

LA LIBRAIRIE DE l'Action
En SPECIAL pour 3 JOURS
JEUDI — VENDREDI — SAMEDI

L'An 2000
Herman Kahn et Anthony J. Wiener
L'An 2000 doit devenir la bible de tous ceux qui veulent pouvoir réfléchir à ce que nous serons dans dix ou quinze ans, et savoir comment nous franchirons le seuil du troisième millénaire.
Valeur de $8.95
SPECIAL
$6.66

O Jérusalem
Dominique Lapierre et Larry Collins
Par les auteurs de "Paris brûle-t-il?" Au coeur de notre temps, un formidable récit historique débordant d'aventures, de drames, d'amour, d'héroïsme et de secrets révélés: O Jérusalem.
Valeur de $9.60
SPECIAL
$6.95

EN VENTE AU COMPTOIR SEULEMENT
Place Jean-Talon Tél.: 529-8821 — Action — Place Laurier Tél.: 659-1021

Quelques nouvelles

Propos recueillis par GEORGETTE LACROIX

Par Georgette Lacroix

Une journée de la poésie s'est tenue dimanche le 21 mai au Château Bonne Entente, 2400, chemin Ste-Foy, organisée par la Société des Poètes canadiens-français dont le secrétariat est situé au numéro 1817, rue des Intendants.

Cette journée offerte aux membres par leur Société a débuté à 16 heures par un récital audio-visuel réalisé avec la collaboration de l'Office National du Film qui a prêté ses films à la présidente, Mme Reine Malouin, afin de permettre, en couleurs, la lecture de poèmes choisis.

A 18 heures, le Prix Marie Lemelin 1972 a été remis à Mme Jacqueline Tremblay, de Québec, auteur de roman et de poèmes. Cette réception fut suivie du diner-conférence qui a permis aux invités de rencontrer Son Excellence Robert Choquette, ex-ambassadeur du Canada en Argentine et qui occupe maintenant un poste important à Information Canada. M. Choquette qui est président-général de la Société des Ecrivains canadiens, a consacré sa conférence à Suite Marine, une part importante de son oeuvre poétique.

Le 21 mai fut donc, pour la Société des Poètes canadiens-français, une journée sous le signe du printemps, de la joie, de la poésie.

x x x

Le poète britannique Cecil Day-Lewis est mort lundi d'un cancer. Il était âgé de 78 ans.

M. Day-Lewis était malade depuis qu'il avait reçu le titre de premier poète de Grande-Bretagne, le 1er janvier 1968, décerné auparavant à John Masefield.

En dépit de sa maladie, M. Day-Lewis avait poursuivi son travail pour achever sa dernière oeuvre: "To All-Lemmons".

Lemmons est le nom de la résidence du romancier Kingsley Amis, près de Londres, où le poète habitait et a rendu son dernier souffle.

Day-Lewis a enseigné la poésie à Oxford en 1951, puis à l'université de Harvard aux Etats-Unis en 1964-65 et devint membre honoraire de l'Académie américaine des arts et lettres.

M. Day-Lewis était aussi mondialement connu pour ses romans policiers qu'il signait du pseudonyme de Nicholas Blake.

Lors de l'Assemblée générale annuelle de la Société canadienne - française de protection du droit d'auteur, tenue au Club Canadien de Montréal, M. J.-Z. Léon Patenaude, directeur-général du Conseil supérieur du livre, a été réélu président et directeur général de cet organisme pour la troisième année consécutive.

Le nouveau conseil d'administration est composé comme suit:

Vice-présidents

MM. Raymond Carignan, président de l'Association des librairies du Québec et Jacques Hébert, président de l'Association des éditeurs canadiens.

Secrétaire

M. Pierre Tisseyre, président du Conseil supérieur du livre

Trésorier

M. Roland Sasseville, président de la Société des éditeurs de manuels, scolaires du Québec.

En plus des organismes représentés par les officiers, la Société groupe des représentants de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française, 21 maisons d'édition du Québec à titre de membres associés. ■

Lancement d'un livre du Père Roméo C. Labelle

Dimanche dernier, le 14 mai, avait lieu le lancement d'un volume intitulé: "CETTE NOUVELLE ECOLE AU QUEBEC, LE PEUPLE N'EN VEUT PAS" dont l'auteur est le Reverend Père Roméo-C. Labelle, capucin du couvent de Limoilou, Québec. Plusieurs personnalités religieuses et laïques assistaient à cet événement.

Mlle Gisèle Boivin, responsable de l'Institut séculier en formation des Auxiliaires Franciscaines, fondé par le Père Labelle, présenta ensuite quelques notes biographiques de l'auteur. "Né à Ottwa en 1902, ordonné prêtre en juin 1928 dans la cathédrale de Montréal par Mgr G. Gauthier, le Père Roméo-C. Labelle passa la majeure partie de sa vie religieuse au Québec. Plusieurs années professeur d'Histoire de l'Eglise et de Patrologie, il donna aussi une série de cours sur la mariologie patristique à l'université Laval. Très au courant de toute la réforme scolaire depuis les débuts de la révolution tranquille en 1960, l'auteur présente avec compétence un riche dossier sur toute la question. Il y défend, en particulier, les droits fondamentaux des parents en éducation et combat la philosophie de l'état-éducateur. Il souligne les déficiences du rapport Parent qui s'est arrêté beaucoup plus sur l'aspect sociologique et utilitaire, en éducation, que sur ce qui constitue proprement l'aspect philosophique et théologique de l'homme".

Mlle Boivin cite ensuite monsieur Roger Bruneau, rédacteur au journal de "l'Action-Québec": "Le volume "Le Peuple n'en veut pas! Pourquoi?" sera chaleureusement accueilli par ceux qui n'ont cessé de lutter depuis les débuts de la révolution tranquille jusqu'à ce jour pour faire respecter les droits de la majorité catholique réclamant des écoles confessionnelles pour ses enfants... L'ouvrage, avec le recul du temps, cerne le processus suivi par les partisans de la laïcisation..."

On peut se procurer ce volume à la Librairie de l'Action et dans les autres librairies principales ainsi que chez l'auteur à 1215, Boulevard Masson, Québec, P.Q.

Claude Morin... auteur du livre "Le pouvoir québécois" en train d'autographier son oeuvre. ■

Génocides au Burundi

— Le 29 avril, des bandes armées ont massacré des Batutsi

— L'exécution des élites hutus

— Le silence de l'opinion internationale

par B. DEMEISTER

La détérioration de la situation politique au Burundi, sensible depuis plusieurs mois, s'est confirmée de façon dramatique depuis deux semaines. Le 29 avril dernier des bandes armées, composées, semble-t-il, d'éléments hutus et de Congolais en exil (d'anciens fidèles de Pierre Mulélé, adversaires du général Mobutu, ont massacré systématiquement des Batutsi, et même des citadins de toute ethnie, à Bujumbura, Gitega (les deux centres principaux) et dans le Sud du pays, à Bururi, Rumonge et Nyanza-Lac.

L'origine et l'organisation de ce premier génocide, qui s'est déroulé dans des conditions atroces, restent obscures. Un complot de Hutus? Mais dirigé par qui et avec quel objectif politique concret? Pourqoi les artisans de ce "coup d'Etat" n'ont-ils pas attaqué des points vitaux comme la radio ou le palais présidentiel?

Un "coup d'Etat" aux causes mystérieuses

Deux faits importants restent mystérieux: pourquoi le président Micombero avait-il dissous son gouvernement quelques heures avant l'éclatement de ces massacres? On sait que depuis mars 1971 ledit gouvernement, composé à 80% de Tutsi (ethnie minoritaire, mais privilégiée, notamment depuis la colonisation belge) était en fait mené par un groupe originaire de la région de Bururi (au sud du pays) dont la politique dite "réaliste" était fondée sur la répression et les solidarités de type tribaliste et régionaliste (au profit des Batutsi de Bururi). C'est ce groupe qui, à la suite d'un procès préfabriqué, fit condamner à mort ou à la prison à perpétuité le 24 janvier dernier une série de personnalités tutsi jugées trop libérales.

Or, on ne sait rien de ce groupe politique depuis le 29 avril dernier. Etait-il menacé par le renvoi du gouvernement et a-t-il cherché à se venger par une gigantesque provocation raciste préparée à l'avance? Ou est-il encore de fait au pouvoir et continue-t-il à tirer les ficelles? Il faudrait, pour répondre à ces questions, connaître l'identité des principales victimes du 29 avril et aussi celle des personnes épargnées.

Le deuxième mystère est celui du retour de l'ancien mwami *Ntare au Burundi, sa présence étant venue brouiller les cartes et ayant permis de développer la fausse nouvelle du "complot royaliste". Or, l'ancien roi Ntare est revenu dans son pays (où il n'avait régné que de septembre à novembre 1966) sur l'intervention du ministre des Affaires étrangères Simbananiye (un des piliers du "groupe de Bururi") qui était allé lui-même à Kampala pour cela, et avec une garantie écrite de Micombero concernant sa sécurité (la presse ougandaise vient de publier le texte de cette lettre adressée au président Amine). Une machination n'est donc pas à exclure dans l'éclatement simultané des massacres du 29 avril.*

Mais depuis le 1er mai on assiste au développement d'un autre génocide, celui des élites hutus. Tout en dénonçant de façon vague le "royalisme", le gouvernement militaire du colonel Micombero (constitué d'un groupe d'officiers tutsis, issus dans leur majorité de Bururi) couvre un massacre organisé de tous les cadres hutus: à Bujumnura le tribunal militaire, qui s'était tristement illustré dans les condamnations de janvier dernier, s'est transformé en cour martiale permanente et fait exécuter tous les fonctionnaires hutus dont il peut se saisir.

Des milliers de morts

Un témoin digne de foi nous écrit: "C'est par milliers d'hommes que se chiffre ce nouveau génocide. Les seuls critères des arrestations et des exécutions sommaires (partout dans les quartiers, dans les établissements publics, dans les maisons) semblent être la taille et une certaine morphologie (souvent sujette à caution!). Laissera-t-on continuer cette atroce boucherie sans protestations de la part de ceux qui peuvent protester? Vingt étudiants de l'ENS (Ecole Normale Supérieure), des dizaines de jeunes gens de l'OUB (Université Officielle de Bujumbura), arrêtés en plein milieu des cours, etc... Et ça continue. Tout le monde, ici, vit dans l'angoisse: jusqu'où ira ce massacre?"

Au Burundi en 1972 comme au Rwanda entre 1959 et 1963, des tueries peuvent-elles intervenir dans le silence de l'opinion internationale? Ces petits pays mal connus sont malheureusement réduits le plus souvent à une espèce de folklore qui masque leurs vrais problèmes. Prendre parti entre ces ethnies qui s'entre-déchirent au niveau de leurs élites serait dérisoire. Mais nous avons une nouvelle fois en Afrique noire l'exemple des méfaits de l'exploitation politique du tribalisme. Les colonisateurs avaient joué à fond du clivage ethnique au Burundi, décrétant que les Tutsi étaient des Hamites, "une race de seigneurs" faite pour gouverner, et les Hutu des nègres bantous une "race de serfs" faite pour obéir. Ces schémas marqués par les divagations anthropologiques de l'Europe dans la première moitié du XXe siècle ont profondément marqué les esprits des générations scolarisées dans ce pays. On en voit aujourd'hui les tristes résultats!

Un espoir semblait naître depuis quelque temps: l'Eglise du Burundi, disposant maintenant d'un clergé national et influente sur les deux tiers de la population (c'est le taux des baptisés), avait à plusieurs reprises pris position pour la justice sociale. En novembre 1971 encore, les évêques du pays dénonçaient de ce point de vue la politique gouvernementale et prophétisaient des événements graves. Il y a quelques jours, Mgr Ntuyahaga, évêque du Bujumbura, s'élevait contre les exécutions d'innocents. D'autre part, une nouvelle génération intellectuelle remettait de plus en plus en cause les schémas racistes pour s'interroger sur les réalités sociales concrètes du pays: les jeunes de la JRR (Jeunesse Révolutionnaire Rwagasore), au Burundi et à l'étranger, ont exprimé à plusieurs reprises leurs inquiétudes sur ce thème de juillet 1971 à mars 1972. Tout cela est noyé dans le sang...

(copyright by B.I.P.)

MICHEL L'ECUYER & ASSOCIES (QUEBEC) INC.

Claude COURNOYER
Vice-Président

Jean-Yves DUFRESNE
Directeur général

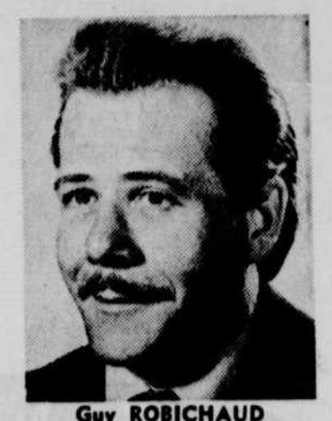

Guy ROBICHAUD
Directeur de la production

Terry CARRIER
Chargés des Média

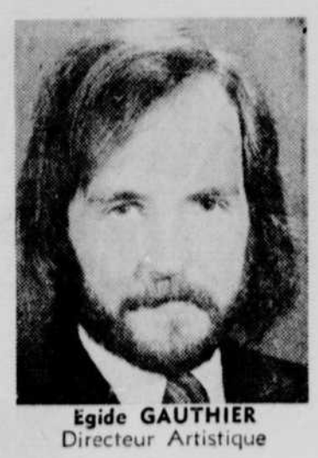

Egide GAUTHIER
Directeur Artistique

L'Agence de publicité Michel L'Ecuyer & Associés (Québec) inc., située au 100 Place d'Youville désire remercier les milieux professionnels, industriels et commerciaux de la région pour les sincères témoignages d'amitié dont elle a été l'objet depuis son institution à Québec. Grâce à ces témoignages de solidarité, l'équipe de Michel L'Ecuyer & Associés (Québec) inc., a grandi et jouit maintenant d'un prestige professionnel enviable dans la Vieille Capitale.

Wernher Von Braun quittera la NASA

— Le Dr Wernher Von Braun a décidé de quitter la NASA pour l'industrie privée le 1er juillet, a annoncé vendredi la NASA.

Le Dr Von Braun, qui est âgé de 60 ans, avait participé à la mise au point des missions spatiales américaines.

Le Dr Von Braun occupait le poste d'administrateur adjoint de la NASA avec responsabilité pour la planification des missions spatiales américaines. Il avait été nommé à ce poste en mars 1970.

"Je m'en vais avec l'assurance que la NASA a largement assez de projets pour aller de l'avant pendant des années à venir, même si certains de ces projets devront être retardés en raison de difficultés budgétaires", a-t-il dit.

Il n'a pas donné beaucoup de détails concernant ses activités futures, se contentant de déclarer: "Je souhaite maintenant me consacrer à la mise au point de certains projets spatiaux que je considère d'une importance particulière. Je crois que je pourrais mieux m'y consacrer dans l'industrie privée où sont créés les outils du progrès".

Le Dr Von Braun va devenir vice-président de la société Fairchild Industries qui construit des satellites de communication et des avions. Il sera spécialement chargé des questions techniques et du développement de la société.

Wherner Von Braun, plus que tout autre peut-être a été à l'origine du développement rapide du programme spatial américain après le choc reçu aux Etats-Unis par le lancement en 1957, du premier satellite soviétique spoutnik. A Huntsville, dans l'Etat d'Alabama, il dirigea pendant dix ans plus de 3,000 savants et turne. Ce sont ces fusées qui lancèrent notamment vers la Lune les derniers vaisseaux Apollo.

Avant de se consacrer à l'exploration pacifique de l'espace sous la bannière des Américains, le Dr Von Braun avait été responsable du programme de fusées V-2 avec lesquelles les nazis bombardèrent la Grande-Bretagne durant la Seconde Guerre mondiale.

Il était devenu directeur technique du centre allemand de recherches dans les fusées. à Peenemunde, près de la mer Baltique, en 1937. De nombreux spécialistes estiment que ses V-2 aidèrent Hitler à prolonger la guerre.

On lui reconnaissait cependant des ambitions plus scientifiques que guerrières. Quand sa première fusée V-2 est tombée sur Londres, il aurait remarqué que tout avait parfaitement marché — "excepté qu'elle n'avait pas atterri sur la bonne planète".

En 1944, il fut jeté en prison et dut interrompre ses recherches pour avoir refusé, comme le voulaient les nazis, que son centre passe sous le contrôle des SS. Il fut finalement libéré après que ses collègues eurent convaincu Hitler que le programme allemand de fusées ne pouvait progresser sans lui.

A la fin de la guerre, Von Braun s'embarque avec ses techniciens à bord de camions chargés de carburant pour fusées et alla au devant des troupes américaines. Il fut naturalisé américain en 1955. ■

Un cri dans le Bolchoï: "Liberté au Vietnam"!

MOSCOU (AFP) — Un petit incident, arrivé jeudi soir, au théâtre Bolchoï a rappelé à l'assistance qu'il subsiste, sous les accords apparemment harmonieux du "sommet" de Moscou, plus d'une fausse note.

La clé de ce qui ne va pas, c'est le mot "Vietnam", tombé du troisième balcon, dans le silence où le président Nixon, ses amphitryons soviétiques et toute l'assistance attendaient le lever du rideau sur le troisième acte du "Lac des cygnes" de Tchaïkovsky.

D'une voix forte que les dorures du Bolchoï ont répercuté en tous sens, une femme a crié en direction de la loge présidentielle, en anglais, mais avec un accent étranger: "Freedom to Vietnam" Liberté au Vietnam. Tous les regards se sont aussitôt portés vers la loge où, le rideau levé, les lumières se sont éteintes.

La personne qui a crié a été identifiée.

Il s'agit de la femme du correspondant à Moscou du Paesa Sera, journal communiste Ita-Francassi.

"Vous avez raison et nous pensons comme vous", lui ont dit les miliciens qui assuraient l'ordre autour de la loge présidentielle "mais ce n'est pas le moment de le dire".

Excuses

M. Nicolai Podgorny, président du présidium du soviet suprême, assis à gauche de son invité, s'est penché vers lui, sans doute pour lui présenter les excuses d'usage. M. Alexei Kossyguine, assis à sa droite, n'a pas bronché. Tout au long de la représentation, d'ailleurs, son expression est demeurée singulièrement renfrognée. Le troisième membre de la "Troika" soviétique, M. Leonid Brejnev, secrétaire général du parti, n'était pas de la soirée, conformément à la tradition.

Le "Lac des cygnes" est l'une des pièces de résistance obligatoires de toute visite d'un chef d'Etat étranger. Dans les milieux diplomatiques de Moscou, on l'a même baptisé "Le lac du protocole". M. Podgorny, qui l'a vu plusieurs dizaines de fois, doit la connaître par coeur.

Le scénario et la chorégraphie de ce ballet, tel qu'il est produit au Bolchoï, sont optimistes. Le bien y triomphe amplement du mal et l'on se félicite, à la fin, de ce que l'exquise Besmertnova, la danseuse étoile, ne meure pas comme il arrive souvent en pareil cas sur les planches des théâtres occidentaux.

Sécurité

L'incident, qui a précédé le troisième acte, pouvait même inciter à voir dans le cygne blanc, immaculé et frémissant, le symbole d'un pays brutalement assailli par un agresseur étranger dont le plumage noir et l'expression sinistre trahit bien les intentions "impérialistes". Heureusement, le prince charmant est là, qui terrasse le mal.

A leur sortie du théâtre, M. Nixon et sa femme, en robe rouge, ont franchi à deux reprises le cordon de sécurité formé par des agents des services secrets américains et soviétiques pour aller serrer quelques mains. Les dirigeants du Kremlin, qui ne paraissent guère apprécier le goût de M. Nixon pour les "bains de foule" de style électoral américain, n'étaient plus là.

Aujourd'hui, le président Nixon reprendra ses entretiens au "sommet", qui ont buté mercredi sur la négociation de l'accord commercial attendu initialement pour jeudi et qui n'est pas venu. Mercredi, on avait parlé de l'Europe. Sur ce terrain, la distance qui sépare les deux parties n'est pas grande. Apparemment, il n'a pas encore été question du Proche-Orient et, quant au Vietnam, rien de ce qui se dit à huis clos ne filtre au dehors. ■

Utilisation de nouvelles bombes ultra-précises...

WASHINGTON (AFP) — Plus d'un millier de bombes d'avions utilisant un système de guidage radicalement nouveau ont été jusqu'ici employées contre des objectifs militaires aux deux Vietnam.

On précise, parmi les experts américains généralement bien informés, que ces projectiles de construction toute récente ont une précision qui, de loin, dépasserait celle des bombes larguées selon les méthodes conventionnelles. Cette précision irait jusqu'à 70 pour cent et offrirait l'avantage de réduire le nombre des raids et, ainsi, les risques encourus par les équipages.

Malgré le "black-out" quasi-total entourant le nouveau système d'armements aériens on précise qu'au moins sept dispositifs de guidage sont utilisés à cette fin. Les bombes employées appartiennent toujours au type classique de 500, 2,000 et 3,000 livres. Mais il leur est incorporé un appareillage dont le coût n'excédrait pas $5,000.

Les nouvelles bombes américaines sont utilisées contre des objectifs prioritaires et, en général, fortement défendus par des batteries de SAM ou d'artillerie de D.C.A.

Les deux systèmes de guidage les plus répandus sont de loin un émetteur de rayon-laser à bord du bombardier ou chasseur-bombardier effectuant le raid ,ou d'un avion qui l'escorte, d'une part, et, de l'autre, une caméra de télévision hautement miniaturisée logée dans l'ogive même de la bombe.

Quel que soit l'appareillage utilisé, les nouveaux projectiles ont reçu le nom de bombes guidées guided bombs, ou le surnom de "bombes rusées" smart bombs ,ou de "hobos" homing bombs: les bombes qui vont à destination.

Restrictions

Les projectiles guidés par laser seraient, de loin, les plus précis. Ils sont équipés d'un détecteur synchronisé à un ordinateur, le tout servant à orienter la trajectoire en direction de la cible une fois que celle-ci a été "touchée" par le laser ou rayon lumineux à haute concentration d'énergie. Il a donc fallu préalablement au largage de l'arme — que l'équipage du bombardier ou de l'avion d'escorte ait repéré l'objectif et braqué le laser dans sa direction.

A l'aide de son détecteur actionné par l'énergie dégagée par le laser ,la bombe "fait mouche" en principe, sur l'objectif. Elle est aidée par l'ordinateur qui actionne des ailerons servant de gouvernail au projectile.

La "bombe à télévision", pour sa part, n'est larguée qu'après que le pilote a braqué la caméra en direction de la cible. Une fois lâchée, elle est guidée automatiquement à destination.

Beaucoup moins "sophistiquée" que la "bombe à laser", la seconde est d'un emploi moins aisé. Ce n'est surtout pas une arme capable de fonctionner par tous les temps. L'optique jouant un rôle primordial, il n'est pas question de l'utiliser contre les installations militaires soigneusement camouflées ou mal éclairées. L'obscurité, à plus forte raison la nuit, éliminent tout emploi. En revanche, on la dit précise contre des objectifs se détachant nettement, ou dont l'image offre des contrastes accentués.

L'armée de l'air attribue aux nouvelles bombes de 2,000 et 3,000 livres la destruction de ponts stratégiques tels que celui de Thanh Hoa laser et le pont Paul-Doumer à Hanoï télévision cruciaux, dit l'Air Force, pour l'acheminement du matériel militaire du Nord-Vietnam vers le Sud. ■

Les temps changent

Ce jeune réfugié sud-vietnamien attend sa ration de nourriture avec un bol vide... à 10 milles au Nord de Da Nang dans une ancienne base de "marines" américains qui sert maintenant de camp pour les nombreux fugitifs du Nord de Hué. (Téléphoto U.P.I.) ■

L'affaire Altmann-Barbie rebondit

VIENNE (Reuter) — Selon Simon Wiesenthal, il ne fait aucun doute que l'homme d'affaire naturalisé bolivien Klaus Altmann et le chef de la Gestapo à Lyon durant la Seconde Guerre mondiale, Klaus Barbie, ne sont qu'un seul et même homme.

Altmann-Barbie, responsable de la mort de nombreux résistants français et de la déportation de milliers de Juifs dans des camps de concentration, a été l'un des plus cruels des criminels nazis, a-t-il dit vendredi à Vienne où il dirige un centre de documentation juive.

Il s'était spécialisé dans la torture de ses victimes avant de les faire exécuter, a affirmé Simon Wiesenthal. Il a indiqué que les deux enfants de Klaus Altmann portent les mêmes prénoms et sont du meme âge que ceux de Klaus Barbie. Le centre de documentation juive, a-t-il dit, a vérifié leurs lieux de naissance avec ceux fournis par les autorités mais a découvert qu'ils étaient faux.

De vieilles photos de Barbie ont été comparées avec celles d'Altmann: "La physionomie est la même, la forme du visage est identique. On peut comparer des détails qui n'ont pas changé", a ajouté M. Wiesenthal pour appuyer ses affirmations.

Il a également révélé que le fils de Klaus Altmann avait brusquement disparu, il y a deux mois, de Hambourg où il travaillait pour une compagnie maritime bolivienne, après que la véritable identité de son père eut été découverte.

M. Wiesenthal a ajouté qu'il appartenait maintenant au gouvernement français de faire pression sur le gouvernement bolivien pour obtenir l'extradition d'Altmann-Barbie — "et j'espère qu'il y parviendra", a-t-il dit. ■

BOAC achètera 5 Concorde

Londres (Reuter) — Le gouvernement britannique a annoncé jeudi que la BOAC achètera cinq Concordes. Il s'agit de la première commande ferme du supersonique anglo-français.

Un communiqué de la British Overseas Airways Corporation, compagnie nationale, prendra livraison dup remier Concorde au début de 1975.

L'appareil desservira les lignes reliant la Grande-Bretagne aux Etats-Unis, à l'Afrique du Sud, au Japon et à l'Australie.

M. Keith Granville, président de la BOAC, a prédit que le Concorde constiuera un brillant renfort à la flotte de la BOAC. Avec nos gros jets subsoniques, cet appareil maintiendra la BOAC, et la grande-Bretagne, au premier rang de l'aviation civile".

Le communiqué officiel de la compagnie nationale précise que la première livraison aura lieu au début de l'année 1975 "juste à temps pour le début de la saison d'été".

D'autre part, en annonçant la commande de la BOAC à la Chambre des communes, le ministre britannique de l'Aérospatiale, M. Michael Hesaltine, a précisé que les cinq Concorde coûterait à la BOAC, équipement et pièces détachées compris, 115 millions de livres, soit $260 mil-

Des risques

M. Heseltine n'a pas caché les risques financiers que courent les pionniers de la mise en service d'appareils entièrement nouveaux dans leur conception.

Selon les experts de l'aéronautique, la décision britannique devrait dégager la voie pour le Concorde. Ils prévoient que d'autres compagnies aériennes suivront maintenant l'exemple de la BOAC.

Quinze compagnies, outre la BOAC, ont pris des options sur 66 Concordes.

La semaine dernière, M. Edward Harth, premier ministre, a volé dans le Concorde, et a déclaré que c'était un avion splendide. Il a dit qu'il constituait un grand bond en avant dans le domaine de l'aéronautique.

Le mois prochain, le prototype britannique 002 part pour l'Australie et l'Extrême-Orient, en tournée de vente. ■

Un candidat canadien au concours international de violon de Montréal

Parmi les 28 candidats inscrits au Concours international de violon de Montréal, qui se déroulera du 27 mai au 13 juin, un seul est de nationalité canadienne. Il s'agit d'OTTO ARMIN, violoniste de 28 ans, originaire de Winnipeg. Il fut assistant du violon solo de l'Orchestre symphonique de Montréal pendant plusieurs années et enseigne au Conservatoire de musique de la Province de Québec à Trois-Rivières, ainsi qu'à l'Université McGill.

Otto Armin commença l'étude du violon avec son père dès l'âge de trois ans. En 1953, il s'inscrivait au "Detroit Institute of Musical Arts". A douze ans, il formait avec ses deux frères et sa soeur le Quatuor à cordes Armin, qui présenta des concerts au Canada et fut invité à faire un stage au "Kneisel Hall Summer School" à Blue Hill, dans le Maine.

En 1962, les quatre frères et soeur se voyaient accorder des bourses d'étude. Ils s'inscrivirent à l'Université de l'Indiana. C'est là qu'Otto commença sa carrière de musicien d'orchestre. Ses études terminées, il devint membre de l'Orchestre de Cleveland, avec lequel il fit une tournée de onze semaines en Europe et en Russie, sous la direction de George Szell.

En 1965, il revint définitivement au Canada afin d'y faire plusieurs tournées de récitals, accompagné au piano par sa femme, Marie-Paule. C'est en 1966 qu'il fut nommé au premier pupitre de l'Orchestre symphonique de Montréal. Pendant deux ans, il fut également violon solo de l'Orchestre de Radio-Canada à Montréal. Depuis 1966, il a été invité à jouer en soliste avec les orchestres symphoniques de Victoria, Vancouver, Calgary, Montréal et Québec, ainsi qu'avec l'Orchestre de chambre McGill, l'Orchestre de Radio-Canada à Montréal et le " Montreal Chamber Orchestra ".

Depuis 1967, il s'emploie plus particulièrement à élargir son répertoire de soliste, sous la direction du professeur Lorand Fenyves de l'Université de Toronto. Otto Armin est détenteur d'un prix spécial obtenu lors du Concours international de violon Carl Flesh à Londres en 1970. Cette même année, il décrochait le troisième prix du Concours international de violon Jan Sibélius à Helsinki.

Franz-Paul Decker dirigera l'OMS lors du concours

Le directeur artistique et chef attitré de l'Orchestre symphonique de Montréal, Franz-Paul Decker sera au pupitre de l'OMS lors des finales du Concours international de violon de Montréal, qui se dérouleront du 9 au 11 juin au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts. Il dirigera également son orchestre lors du concert gala qui clôturera le concours, le mardi 13 juin. Ce sera la deuxième année que M. Decker participera au Concours à titre de chef invité. ■

ACHETONS des obligations d'épargne du Québec

dès la première année

7%

d'intérêt

"ça n'vous dit rien ça?"

■ Les obligations d'épargne du Québec sont en vente en coupures de $100, $500, $1,000 et $5,000 avec un maximum de $30,000 par personne, dans les banques, les caisses populaires, les sociétés de fiducie et chez les courtiers en valeurs mobilières.

■ Elles rapportent 7% les trois premières années, 7½% de la 4e à la 8e année inclusivement et 7¾% la 9e et la 10e année; à l'acheteur qui les conserve pendant 10 ans, elles donnent un rendement annuel moyen de 7.35%.

■ Seuls les résidents du Québec ont accès à ce mode de placement avantageux, sûr et à la portée de tous.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES FINANCES

De Québec à Paris... avec Michel Champagne

par Georgette LACROIX

Très connu à Québec depuis plus de dix ans pour avoir été propriétaire de galerie et l'ami de tous les artistes, le peintre-graveur Michel Champagne est maintenant attaché au Centre de documentation du service des arts plastiques, au ministère des Affaires culturelles. Il n'en a pas pour autant abandonné son travail individuel et sa recherche personnelle de toutes les techniques de l'art.

Elève de l'Institut des arts appliqués de Montréal, de l'université Laval; diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts de Québec, Michel Champagne a fait, en avril dernier, sa 20e exposition solo à la galerie les Gens de mon Pays, de Ste-Foy, après avoir fait circuler ses oeuvres à Chicoutimi, Grand'Mère, Montréal, Saint-Sauveur-des-Monts,, Jonquière, Chicoutimi, Cowansville, Toronto, Québec et l'Ile d'Orléans. Depuis le début de '72, il a réussi ce tour de force: deux expositions d'envergure, celle de la Chasse-Galerie dans la Ville-Reine et celle du mois d'avril à Ste-Foy.

Pour le milieu de la présente année, Michel Champagne a d'autres objectifs intéressants. D'abord du 5 au 27 juin, il visitera à Paris, Versailles, Strasbourg, Colmar, Fontainebleau, des musées, des galeries, des centres d'art, des ateliers indépendants, des écoles et des maisons de la culture. Son but: mettre sur pied un fichier sur les ateliers de gravure français, les écoles pour l'enseignement de la gravure et une liste de fournisseurs importants dont pourraient se prévaloir les artistes canadiens. Strasbourg est, paraît-il, la ville de la gravure et le séjour de Michel Champagne dans ses galeries et maisons spécialisées, sera bénéfique à tous les graveurs.

Au cours de son voyage, Michel Champagne sera reçu au Centre culturel canadien, à l'université de Strasbourg, à l'Ecole des Arts décoratifs, au Lycée Estienne qui est une école de gravure et à la Délégation du Québec à Paris; autant de visites et de rencontres qui lui permettront cette cueillette de documentation qui sera profitable à tous. Il fera également de la recherche à la bibliothèque Fontenay dirigée par Madame Viaux et qui se spécialise par ses publications sur les arts.

Boursier du Conseil des Arts du Canada, dans le programme Connaissance du Canada, il terminera ensuite la rédaction de deux ouvrages qui devraient être publiés en 1973, l'un sur le peintre Edmond le Moine, l'autre le sculpteur Alfred Laliberté. Jusqu'à maintenant, Michel Champagne n'avait touché au domaine littéraire qu'en réalisant la couverture de certains ouvrages, récits et recueils de poèmes, et en signant des articles dans les revues suivantes: Culture, Vie des Arts, Métiers d'art du Québec, Culture vivante, etc.

La Galerie Champagne n'est plus mais Michel Champagne, son directeur dynamique, continue d'oeuvrer dans la vie artistique québécoise en se tenant au service de toutes les formes de la culture, en travaillant au succès des artistes et des galeries, en permettant que soit toujours rendue plus facile et plus générale la diffusion de cette culture qui nous est propre et qui évolue de plus en plus vers l'art international.

Cet artiste qui a dit un jour: "je suis un gestuel et un individualiste", a prouvé depuis qu'il travaillait aussi pour le bien de tous et son rôle d'agent culturel va prendre, à la suite de ce voyage et la réalisation de ses projets immédiats, une dimension encore plus impressionnante.

J'ai la prétention de croire que Michel Champagne est aussi un ami! Je ne suis ni peintre, ni graveur... hélas! Mais j'aime l'art sous toutes ses formes: dessin, peinture, sculpture et par son entremise, en visitant sa galerie, en rencontrant ses amis, j'ai appris à connaître des peintres et des graveurs, des artistes tels que Pauline Marcotte, Claude Bérubé, Georges St-Pierre, Marie Laberge, Hélène Beck, Blanche Bolduc, Esther Tremblay, des noms lourds de promesses et de talent. ■

Pour accueillir le printemps... les fleurs et le sourire de GRAZIELLA... vedette des disques RCA... née le 2 avril 1947 sous le signe du Bélier. Elle a étudié le piano, l'harmonie, le chant... pour faire une carrière classique mais au cours d'un voyage aux Etats-Unis, elle a découvert le rythm'n blues et la musique Pop... fut engagée dans la troupe de HAIR à Paris... et elle vient d'enregistrer "j'aimerais bien apprendre au monde", son premier disque... ■

Et le spectacle continue... avec Bécaud

par Georgette LACROIX

Cette nouvelle chansons de Monsieur-Cent-Mille-Volts dit bien et prouve plus encore que Gilbert Bécaud a conservé son extraordinaire vitalité et que ses vingt ans révolus ont ajouté à son charme, à son dynamisme, à son sens artistique car il a littéralement électrisé ses premiers spectateurs québécois, qui étaient tout de même ses admirateurs de longue date !

Bécaud, poète, emmène ses auditeurs dans un monde de tendresse et de souvenirs, mais Bécaud, funambule, acrobate, feu-follet sur la scène du Grand Théâtre, accroche le coeur des jeunes au rythme des grands succès de sa carrière : Méqué, méqué... Nathalie, je reviens te chercher, et maintenant...

Seul sur son étoile... mais suivi de près par des musiciens qui jouent fort mais qui jouent bien... il gagne d'emblée le public, à la levée du rideau. Mais pour ses fidèles, ceux d'aujourd'hui comme ceux d'hier, il reprend ses attitudes, ses pirouettes, ses câlineries, son travail exécuté de main de maître avec précision et un souci du détail vraiment poussé.

Bécaud chante... mais il parle, danse, communique avec tous ! Il ne fait qu'un avec ses musiciens : Gilbert Sigrist, Harry Katz, Pierre Lemarchand, Hubert Tissier, Pierre d'Aragon et Monsieur Pointu, violoneux québécois projeté dans le show-business international. Il ne fait qu'un avec la salle qui le reçoit, le suit, l'accepte; avec la salle qu'il fait marcher avec la maison sous les arbres, les enfants nous regardent, des nouveaux "trucs" qui seront aussi populaires que les autres refrains de ce formidable artiste français. Il est heureux d'être ici, sur la scène, avec nous; nous sommes comblés qu'il soit là depuis vingt ans et surtout qu'il nous soit resté fidèle. ■

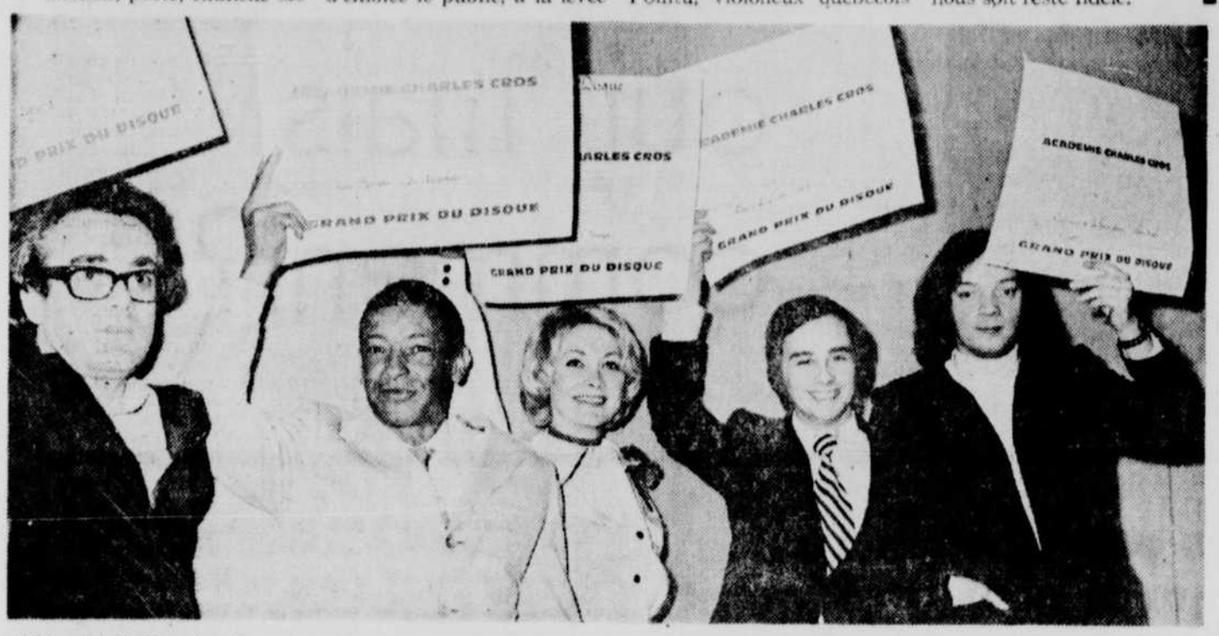

L'Académie Charles Cros a attribué ses prix du disque à Michel Legrand, compositeur et chef d'orchestre, Henri Salvador, chanteur-fantaisiste, Betty Mars, nouvelle interprète, Thierry le Luron, prix de l'humour Alan Stivell, prix de la musique populaire française. ■

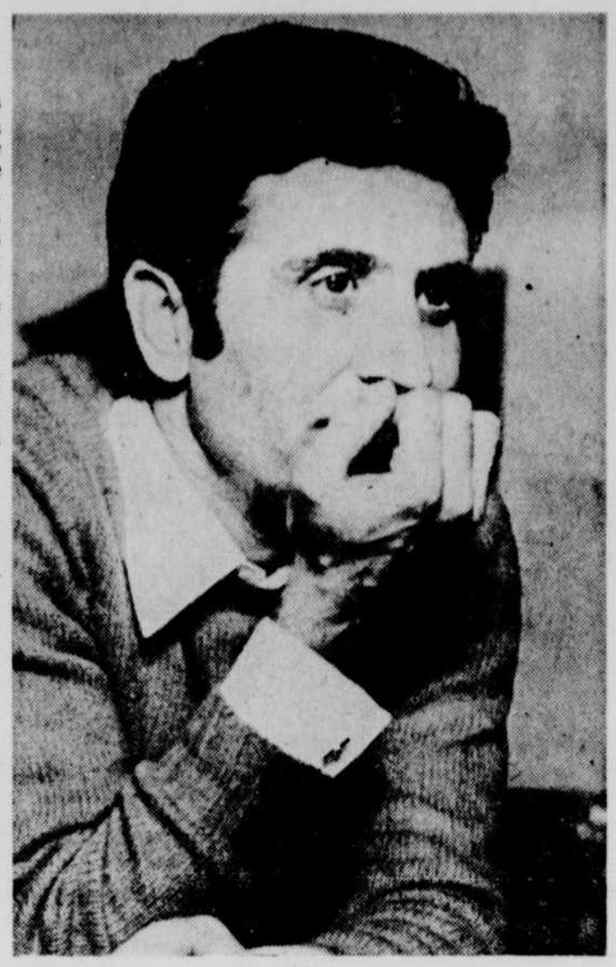

Cheveux noirs, les doigts nerveux, le coeur bondissant... Costume impeccable et joie communicative... chaleur des yeux et des chansons... Gilbert Bécaud ajoute un nouveau trophée à son tableau des conquêtes ! Il est au Grand Théâtre jusqu'au 29 mai.. et "c'est trop court", disent les gens... ■

Pauline Julien : un volcan en éruption

Par Benoit HOULE

PARIS (PC) — Pauline Julien triomphe à Paris. La critique française a été unanime à louer le tour de chant qu'elle présente au Théâtre Récamier de la capitale française jusqu'au 27 mai.

"Un tour de chant ? Disons plutôt quelque chose comme un éruption volcanique", écrit André Ransan, dans l'Aurore.

"Du feu et de la lave. Séisme et raz de marée conjugués. J'exagère à peine. Car en vérité on connait peu de chanteuses douées d'un tempérament aussi exceptionnel. De la vigueur, du souffle, de l'éclat, une présence du tonnerre. Paulien Julien, c'est à la fois une flamme et une voix, une flamme qui est passion, une voix qui est vibration, puissance, chaleur humaine.

"Certes, il ne faut pas lui demander de filer la demi-teinte. Ce n'est ni dans son genre ni dans son régistre : le mezza voce n'est pas son affaire mais bien le déchaînement, l'apostrophe, le coup de poing, elle est sans rival et magnifique. Pauline Julien, une force de la nature, à elle seule tout un spectacle."

Pauline Julien interprète surtout des oeuvres de Gilles Vigneault et de Georges Dor.

"Violence et douceur. Une vraie lionne", écrit de son côté Thérèse Fournier, dans France-Soir.

"Mal attifée, mal coiffée, avec un teint de papier mâché, un corps de chat écorché. Belle parfois, quand elle rugit, se donne, se reprend. Muse en liberté. De beaux textes, de belles harmonies mais surtout, derrière les mots l'expression d'une créatrice plus que d'une interprète. L'accent du terroir, le folklore et le genre petite femme au foyer lui vont moins bien que la passion... Jean-Louis Barrault écrit que c'est un être, "je dirai simplement que c'est quelqu'un".

L'express la présente comme Pauline de Québec". ■

Au menu du jour

Spectacles

Grand Théâtre de Québec (salle Crémazie)
Le Trident présente Charbonneau et le Chef (jusqu'au 30 juillet)

Grand Théâtre de Québec
Gilbert Bécaud (jusqu'au 29 mai)

La Fenière Ancienne-Lorette
C'est malin (jusqu'au 29 juin)

Polyvalente de Donnacona
Les Jodelets dans les Comédiens (jusqu'au 29 mai)

Société Historique de Québec
Visite historique dimanche à 14 heures

Expositions

Palais Montcalm
Les élèves du cours de Susanne Gravel-Milliard (jusqu'au 28 mai)

Photo-Centre Brunet Place Laurier
22e salon des photographes-artisans (jusqu'au 28 mai)

Musée du Québec
Les expressionnistes allemands (jusqu'au 15 juin)

Musée du Québec
Gagnants du concours d'art psychothérapeutique Geigy (jusqu'au 28 mai)

Nouveau film sur l'Acadie

par Georgette LACROIX

Il s'intitule : "LA NOCE EST PAS FINIE" et il a été réalisé par Léonard Forest, né de parents acadiens, à l'emploi de l'ONF depuis 1953 où il a participé à la production d'une centaine des films comme : les aboiteaux, Pêcheurs de Pomcoup, Bonjou'soleil, Mémoire en fête, à la recherche de l'innocence, les Acadiens de la dispersion, midinette, la vie est courte, les mondes des femmes, amitiés haïtiennes, Destination Grand-Pré, la Cité idéale, Acadie libre et plusieurs autres films pour des séries télévisées : Passe-partout, temps présent, panoramique ,profils et paysages.

LA NOCE EST PAS FINIE a été tourné dans la région de Shippagan et de Lamèque au Nouveau-Brunswick. Film à scénario, reportage, enquête sociologique, ce long métrage est avant tout une aventure collective où les non-acteurs, tous citoyens du Comté de Gloucester, ont été placés dans des situations-cadres, les dialogues sont le résultat de leurs improvisations.

On assiste donc sous la caution de la fiction, à une expérience d'auto-analyse qui devient, au fur et à mesure que le film se bâtit, une prise de conscience sociologique.

LA NOCE EST PAS FINIE place le spectateur face à un système d'opression d'une population impuissante à contrôler son destin.

En début de programme, le public de *CINE-PARTICIPATION* pourra voir un court métrage de Claude Péloquin : *UNE BALLE DE GIN*.

La soirée se terminera par des échanges où réflexions et des points de vue seront exprimés en présence du cinéaste ou d'un représentant de l'Office.

LA NOCE EST PAS FINIE, produit par l'Office national du film pour le programme Société nouvelle en collaboration avec des ministères et des agences de gouvernement, est une autre présentation de CINE PARTICIPATION EN TOURNEE à laquelle le public est cordialement invité, mardi le 30 mai à 20h30, au bureau de l'ONF, 100 Place d'Youville et à la Bibliothèque Ste-Foy, 1,000 route de l'Eglise. L'entrée est libre. ■

Le théâtre professionnel pour enfants réclame son droit à la vie

SASKATOON (P.C.) — La directrice d'un théâtre torontois pour enfants a blâmé mercredi les hautes instances du gouvernement pour n'avoir pas accordé un appui financier suffisant au théâtre professionnel destiné aux jeunes.

Mme Susan Rubes, du Young Peoples' Theatre, a également critiqué les critères adoptés par le gouvernement fédéral pour appuyer les compagnies théâtrales pour enfants par l'intermédiaire des programmes tels qu'Initiatives locales et Perspectives-Jeunesse.

"Nous avons besoin d'aide fédérale et provinciale, a affirmé Mme Rubes, autrefois comédienne à New York et Hollywood.

"Les subsides doivent encourager les troupes professionnelles... Il est impossible de demander à des gens compétents de subsister dans la pauvreté absolue".

Parlant à un colloque tenu dans le cadre du festival Théâtre Canada, Mme Rubes a affirmé que les subsides étaient versés actuellement "n'importe comment" aux compagnies professionnelles.

Même si Ottawa étudie la capacité d'un groupe avant d'octroyer des subsides aux termes de programmes tels que le Conseil des arts, il existe des critères différents, a souligné Mme Rubes, quand l'argent est versé par l'intermédiaire du PIL et de Perspectives-Jeunesse pour assister des groupes amateurs qui donnent du théâtre pour enfants.

Ces groupes nuisent à la qualité des productions montées par les troupes professionnelles.

"Ils font beaucoup de tort à ceux qui travaillent à améliorer la qualité professionnelle et ils réussissent à gagner des subsides au détriment des groupes professionnels".

Mauvais programme

Pour sa part, un porte-parole de la Dalhousie Musical and Dramatic Society de Halifax a critiqué la programmation du festival.

"Si c'est la meilleure programmation que Théâtre Canada puisse donner, nous resterons à Halifax", a affirmé M. Ray Pierre alors que sa compagnie venait de présenter Bury the Dead, commentaire sur la futilité de la guerre qui présente six soldats morts et refusant d'être enterrés.

Parlant à une conférence d'animateurs, qui étaient autrefois des juges quand la semaine du théâtre s'appelait le festival du théâtre du Canada, M. Pierce a souligné que les éclairagistes de l'auditorium étaient serviables, mais incapables de produire de bons effets de lumière.

Une production présenté par la Dei Gelosie Compania de St. Catharines a soulevé une ovation de la part d'un public qui n'occupait que la moitié des 2,500 sièges de l'auditorium. Après les applaudissements, le directeur de la troupe, M. Warren Hartman, a étonné la foule en annonçant que la compagnie venait de donner son dernier spectacle, à cause de difficultés financières. ■

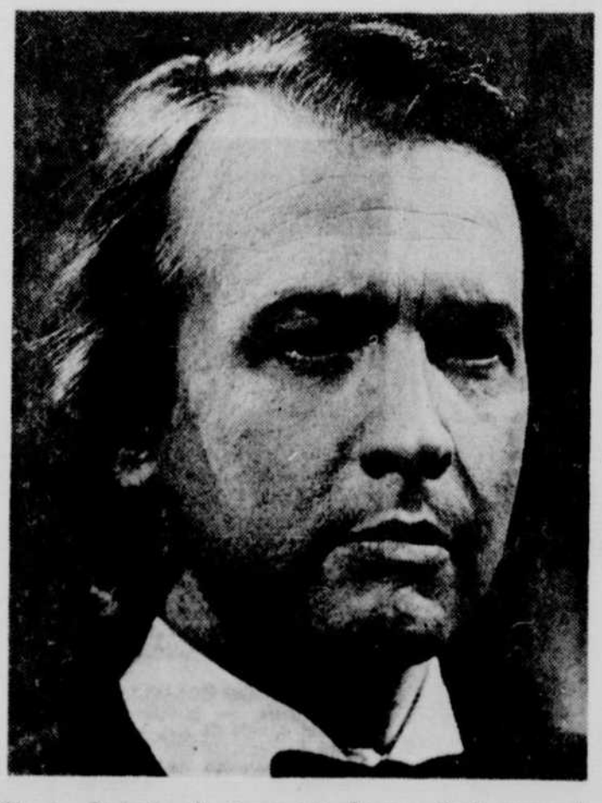

Claude Corbeil, chanteur, est devenu l'animateur de l'émission LES ENCHANTEURS ! Au cours de l'été, les meilleurs programmes de la série seront repris le dimanche à 13h30, au réseau français de Radio-Canada. A surveiller à compter du 28 mai ! ■

CINEMAS UNIS

2e sem. 18 ANS
UN FILM DE MAX PECAS
JE SUIS UNE NYMPHOMANE
Oui, ou non... Qui sait??
Michael Greer, Kevin Coughlin, Larry Casey
COULEURS
TROP 'MIGNON' POUR L'ARMÉE
avec SANDRA JULIEN
HORAIRE : "Je suis..." à 2.45, 6.05, 9.25 "Trop..." à 1.00, 4.20, 7.40
VERSION FRANÇAISE DE "THE GAY DECEIVERS"
CAPITOL 972 ST-JEAN 522-6300

Les mesaventures d'un jeune pasteur d'âmes encombre de son corps... 18 ANS
Joel Barssen, Magali Noel, Diane Kjaer
COULEUR
les BREBIS du RÉVÉREND
Version Française de THE LUSTFUL VICAR
La désillusion de sa première expérience...
Nathalie Après l'amour
COULEUR
NATHALIE NESLE - WILLIAM HAWK
HORAIRE : Rep. compl. 12.15, 3.05, 6.00 et 8h.50
HORAIRE : Rep. compl. à 1h.15, 4h.15, 6h.55, der. rep. à 8.15
Midi-Minuit
ALOUETTE PLACE STE FOY 653-0592

PRIX DELUXE LE MEILLEUR FILM FRANCAIS DE L'ANNEE POUR TOUS
Dès Demain!
Rendez-vous à Bray
CANADIEN 2700 BOUL LAURIER PLACE LAURIER 656-5922 Hor. : 1h., 3h., 5h., 7h. et 9h.

FRANK SINATRA GEORGE KENNEDY 14 ANS
UN BEAU SALAUD
2e film "Les deux les plus doux" en couleurs avec Philippe Noiret, Roger Hanin
LAIRET 1044 3e AVENUE 523-5050
Dès 1 h. 30 Der. Rep. compl. à 7.40

"UNE GRANDE TRAGÉDIENNE POUR UNE SUPERBE TRAGÉDIE" — Le Monde
POUR TOUS
MARIA CALLAS
UN FILM DE PIER PAOLO PASOLINI
MEDEA
avec LAURENT TERZIEFF
COULEURS
ITALIEN, S.T. FRANÇAIS
EMPIRE 24 DE LA FABRIQUE 524-7880
Hor. : 1h., 3h., 5h., 7h. et 9h.

COUPLE MARIE CHERCHE COUPLE MARIE 18 ANS
En couleurs
2e sem.
2e Film "LESBO, L'AMOUR AU SOLEIL" En couleurs
CHAMPLAIN 2300 BOUL. LAURIER PLACE STE FOY 656-0597
Horaire : Sam. Dim. Lun. 1h.-3h.-5h.- 7h. et 9h. Ven. Mar. Mer. Jeu. : 7 et 9 h.

Le service personnalisé dans le domaine hôtelier.
LE SERVICE PERSONNALISÉ DEMI-SAISON
jusqu'au 10 juin le manoir reçoit les groupes seulement,* et uniquement avec réservation
Au Manoir, pendant la demi-saison, pas de demi-mesure!... Un simple appel de votre part, 48 heures à l'avance et l'équipe complète est à votre disposition.
* congrès, séminars, réunions d'affaires ou sociales, réceptions d'anniversaires, mariages et tous repas gastronomiques de groupes.
MANOIR St-Castin
Lac Beauport
Québec
tél: (418) 849-4461

CENTRE D'ART ST-LAURENT, ILE D'ORLEANS
Saison d'été 1972
Atelier d'arts plastiques
Atelier d'arts visuels
Pour information du lundi au vendredi
828-9102 661-6792
Date limite d'inscriptions, le 4 juin 1972

LE CINÉMA CANADIEN NOUS PRÉSENTE UNE NOUVELLE GRANDE VEDETTE 4e sem. 14 ANS
MICHELINE LANCTOT
SÉLECTION OFFICIELLE FESTIVAL DE CANNES 1972
avec DONALD PILON
WILLIE LAMOTHE
ROBERT RIVARD
dans le film qui a fait l'unanimité
EXIGER AU CONTRÔLE VOTRE COUPON DE PARTICIPATION À UN TIRAGE POUR UN VOYAGE À CANNES
LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE
PANAVISION COULEUR
film de GILLES CARLE
une production CARLE LAMY
distribution FRANCE FILM
CINEMA DE PARIS TEL 522-7611
HORAIRE : 12.45-2.50-4.55-7.05-9.30 2e semaine

9e SEMAINE RECORD !
1h., 3h., 5h., 7h. et 9h. p.m.
POUR TOUS
opération fou-rire!
DOMINIQUE MICHEL YVON DESCHAMPS
TIENS-TOI BIEN APRÈS LES OREILLES À PAPA...
EN COULEURS
MOINS DE 12 ANS $1.00
gilles richer
jean bissonnette
LES GALERIES CANARDIERE — 661-8575
CANARDIERE
STATIONNEMENT GRATUIT

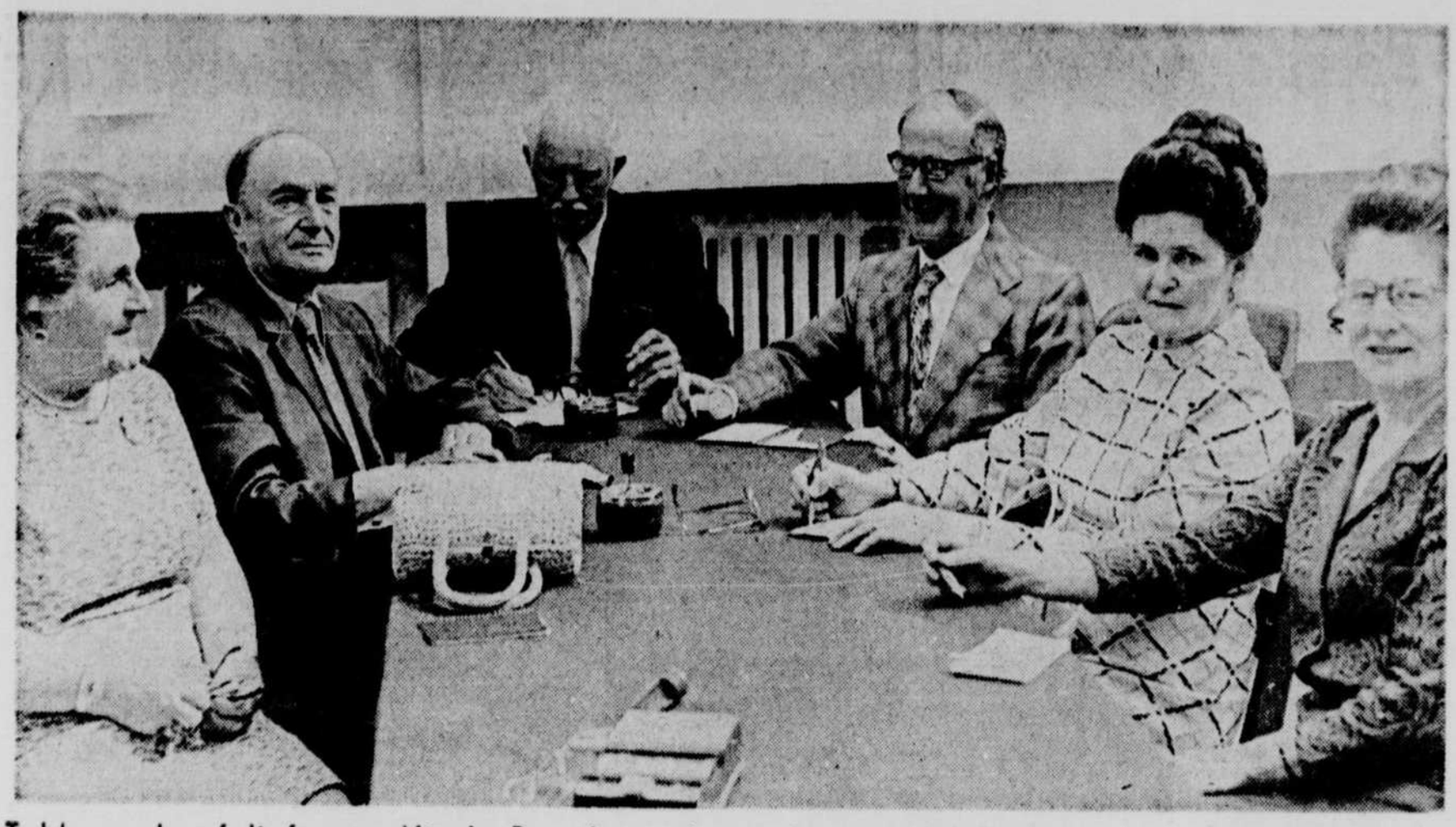

Se faire entendre, oui mais comment?

Table-ronde réalisée par Nicole Beaulieu, photos Jacques Du Fresne

Six personnes ont participé à notre table-ronde. Elles ont aisément reconnu que l'âge d'or a son rôle à jouer dans la société.

Mais elles se sont longuement interrogées sur les moyens dont dispose le troisième âge pour se faire entendre dans une société où la notion d'autorité a perdu son sens.

" Et puis, avec quelle voix arriverions-nous à nous exprimer, nous qui n'avons pas d'argent, ne sommes pas politiciens et ne sommes pas syndiqués ", ont-elles demandé.

Touchées par les derniers événements qui se sont produits au Québec, elles ont préféré garder le silence. On les aurait traitées de " vieux " si elles s'étaient prononcées.

Pourtant, pour qui veut les écouter, les trois fois vingt ans ont beaucoup à dire!...

Le troisième âge a-t-il son rôle à jouer dans la société?

Mme Gosselin : Oui, mais ce rôle est difficile à définir. Pour commencer, il faudrait peut-être mener une enquête pour connaître les possibilités du troisième âge. Un bon nombre de personnes veulent avoir quelque chose à faire dans le monde, ne pas être reléguées au dernier plan, ne pas se sentir inutiles dans la société. Surtout que de nos jours, on met les gens à leur pension tellement tôt. Plusieurs sont encore très capables à 65 ans et ils sont obligés de prendre leur retraite alors qu'ils ont beaucoup à donner encore.

Mme Renaud : Je pense, moi aussi, que toutes ces personnes qui ont encore une bonne santé peuvent être utiles à la société par leur travail, par leurs conseils ou leur assiduité dans les organisations. En étant représentés dans tous les mouvements, ils encourageraient les jeunes à travailler avec eux. Dans notre paroisse, les gens plus âgés qui veulent s'occuper ont passablement d'occasions de le faire. Il y a toutes sortes de mouvements. Il y en a d'autres qui peuvent être mis sur pied. Les membres du troisième âge peuvent rendre de grands services dans ces groupements. Naturellement, je vois ça absolument bénévole.

M. Hamel : La difficulté est de regrouper les gens. Selon moi, on devrait faire un grand effort pour essayer d'en "frapper" plus de ceux-là qui ne font pas encore partie de nos clubs. Chez nous, actuellement, on a 214 membres actifs mais ce n'est pas tout le monde qui fait partie de l'âge d'or... et puis, à ce moment-là, ce serait un problème de salle... Où loger tout le monde? J'en suis à ma première année comme président de l'âge d'or chez nous. On a donné à nos membres les activités qu'ils désiraient: on les a voyagés beaucoup, on leur a organisé des parties sociales. L'an prochain, on ira un peu plus profondément. On étendra notre champ d'action.

M. Lessard : Dans ma paroisse c'est différent. Les gens sont cultivateurs. Bien souvent, ils sont rendus à quatre-vingt et ils sont encore dans le jardin, ils sont encore ici et là... Alors, ce n'est pas tout à fait la même chose. Moi, j'ai pris ma pension à 65 ans parce que j'étais forcé de la prendre. Je travaillais pour une compagnie et c'était prévu: capable ou pas capable, tu vas partir! J'ai essayé de me trouver une position ailleurs; j'ai écrit, je suis venu à Québec, quelqu'un a essayé de m'aider mais pas moyen! Final! Final! Ce que je fais présentement, c'était au début pour m'occuper un peu. Maintenant, j'ai trouvé la bonne manière et je suis content et satisfait. Ce que je fais? Je pêche, l'été, je bûche l'automne et je fais toute sorte de chose. Je n'arrête pas une minute. Mais, seulement, ce ne sont pas tous les gens qui ont l'avantage d'en faire autant.

M. Maheux : Dans notre milieu, nous avons de la difficulté à recruter des membres pour faire partie de notre club de l'âge d'or car la population est jeune. Il y a aussi l'hésitation de ceux qu'on sollicite et qui ne veulent pas passer pour vieux. Mais je pense que le troisième âge a un rôle à jouer dans un mouvement semblable, quand bien même il ne s'agirait que de montrer aux jeunes qu'on est encore capable de faire quelque chose...

Mme Lachance : Nous avons vécu une expérience qui a été très intéressante. Ce sont les cours d'artisanat qui ont été donnés chez les Franciscaines. Nous devrions probablement les répéter. Si, l'an prochain, les personnes de l'âge d'or qui ont le goût de ces belles choses organisaient quelque chose au local pour communiquer leur savoir, cela pourrait être attirant pour les gens. Commencer par ça... Si la population voit ce que nous pouvons faire, elle sera peut-être plus attentive, après.

Mme Gosselin : J'aimerais ajouter ceci: il faut tout simplement faire penser aux gens de l'âge d'or qu'ils peuvent faire quelque chose. Ils sont trop habitués de dire: à 60 ans, à 65 ans, moi je ne suis plus bon, je laisse ma place aux jeunes. C'est un tort.

Sa participation au monde actuel: comment l'entrevoyez-vous?

M. Maheux : Aujourd'hui, il y a des choses qui sont difficiles à accepter sur bien des points, dans la société. Prenons l'éducation des enfants. On serait surpris de voir les jours d'absence qui ont été imposés à nos jeunes, cette année, par les grèves, les journées de contestations. Dans notre temps, on n'aurait pas osé!

M. Lessard : Ecoutez, quand on veut faire quelques remarques aux jeunes, bien poliment, pour les faire comprendre, même nos propres enfants nous disent: Papa, t'es vieux jeu!

M. Hamel : C'est un peu difficile. Dans la majorité des foyers, les parents ont culbuté et les enfants priment. Je vous donne un exemple: à la dernière démonstration qu'il y a eut au parlement, un père de famille a demandé à sa fille pourquoi elle voulait aller protester. Elle ne le savait pas. Les jeunes suivent.

M. Maheux : Mais, c'est une période temporaire de bouleversement, ça.

Mme Gosselin : Moi, je dis que c'est là que le troisième âge a quelque chose à faire. Qu'il soit prêt, qu'il soit éveillé, qu'il s'occupe de tout ce qui se passe pour être là, au moment où il y aura un recul dans cette révolte. Sans vivre toujours dans le passé, il pourrait livrer son expérience et en faire profiter les autres. Je ne sais pas si les jeunes ne finiront pas par prendre des idées de l'autre génération. Mais si le troisième âge veut pénétrer le monde des jeunes, il ne faudrait pas s'attarder à l'apparence extérieure; il faut aller voir ce que le jeune a dans l'idée de donner et glisser de ce côté-là.

L'Action-Québec : On a vu au cours des derniers événements, différents groupes se prononcer sur certains aspects du conflit syndical, est-ce que le troisième âge aurait pu lui aussi, prendre position?

Mme Gosselin : Je dirais que dans la situation actuelle, le troisième âge ferait dire de lui: Ce sont des radoteux qui n'ont pas leur mot à dire là-dedans, ils ne connaissent rien à la génération d'aujourd'hui et, dans leur temps, ils étaient soumis aveuglément, passifs. L'autre génération dirait qu'elle ne veut pas emboîter ce pas-là. Mais ce qu'ils ne comprennent pas, c'est qu'il y en a beaucoup du troisième âge qui veulent être aussi actifs que la nouvelle génération. Le troisième âge n'est pas assez écouté. Il veut discuter ses idées. Il a quelque chose à dire lui aussi. Mais comment le dire?

M. Hamel : J'abonde un peu dans votre sens. Je me suis abstenu de faire tout commentaire dans ces moments-là. Lorsqu'il en est question, on fait une farce. Mais comme groupe...

M. Maheux : Je n'oserais pas m'imposer. Je crois que le bon exemple vaut mieux. Prendre position... les pères de famille n'arrivent même pas à faire couper les cheveux de leurs gars.

Mme Lachance : Moi, j'ai pensé qu'on pourrait peut-être se rapprocher des jeunes avec l'artisanat. Ça prend beaucoup. S'ils voient que nous faisons de belles choses, ils se diront peut-être que nous avons une valeur, que nous pouvons avoir quelque chose à ajouter.

L'Action-Québec : Oui, mais dans un monde où ça parle si fort, est-ce que vous ne pensez pas que le troisième âge devra lui aussi élever la voix?

Mme Lachance : Bien, moi je trouve que ce n'est pas toujours la force qui fait la qualité des choses.

Mme Gosselin : Je voudrais revenir à la charge. L'idée n'est peut-être pas mauvaise que le troisième âge se prononce. Peut-être qu'au début, il se ferait traiter de vieux jeu, mais à la longue, les gens s'habituerait à ce qu'il se fasse entendre sur l'actualité. Peut-être que dans deux ou trois ans... Aujourd'hui, ça ne prendrait pas tellement mais ça préparerait le terrain.

Mme Lachance : Mais, de quelle façon vous affirmer, avec quoi? Là, voyez-vous, ce qui mène les gens, c'est l'argent, la politique, les unions, des choses de même. Mais nous autres qu'est-ce qu'on aurait pour se faire entendre?

M. Lessard : Approcher les jeunes, c'est ça qui est difficile.

M. Hamel : Sûrement que dans un avenir rapproché, l'âge d'or pourra se faire valoir, soit par des pressions ou autrement. Prenez par exemple, les réductions de tarifs qui ont été obtenues, c'est déjà quelque chose à notre actif.

Mme Gosselin : Auprès de certaines organisations, il est de plus en plus facile d'obtenir des prix spéciaux. Ainsi, au salon de la Femme à Montréal, on nous a accordé, sur présentation de notre carte de membre de l'âge d'or, les tarifs étudiants. En demandant, chaque groupe peut obtenir beaucoup.

L'Action-Québec : Beaucoup de personnes disent: des réductions de tarif, c'est bien, mais on n'est pas des quêteux. On veut un salaire décent qui nous permette de payer partout et de dire notre mot. Quel est votre avis, à ce sujet?

Mme Renaud : Dans mon club, il y a un groupe qui voudrait s'organiser pour aider à préparer des foyers ou des endroits où les personnes âgées peuvent aller rester. Leur désir serait d'avoir des petits appartements bien à eux.

M. Lessard : Si tous les clubs avaient leurs locaux à eux, ça iraient bien mieux. Ce serait plus facile pour nous. Nous voudrions un local qui reste continuellement ouvert, où l'on peut bricoler, jouer aux cartes, discuter. Actuellement, on n'est pas chez nous.

Mme Renaud : Il faudrait qu'il y ait une pression de faite auprès des autorités municipales pour qu'elles fassent quelque chose. Elles donnent des subventions pour les loisirs des jeunes.

Mme Lachance : C'est à chaque locale à se débattre pour obtenir ce qu'il lui faut.

L'Action-Québec : Mais votre rôle social, comment le voyez-vous?

Mme Gosselin: Il y a plusieurs membres de clubs de l'âge d'or qui ne peuvent pas se rendre aux clubs mais qui aimeraient participer aux activités. Je ne sais pas s'il n'y aurait pas lieu de mettre sur pied une organisation qui s'occuperait de ces gens-là. Ils sont très nombreux à s'ennuyer.

Mme Lessard : Chez nous, ça se fait. Il y en a qui sont capables de se déplacer qui font des détours pour aller chercher Ti-Pierre et sa femme et ainsi de suite...

L'Action-Québec : Il existe dans certains pays, la mise à la retraite progressive. Seriez-vous en faveur?

M. Lessard : Je pense que la généralité ne serait pas prête à accepter ça. Avec le chômage... Il faut penser à ça aussi.

Mme Gosselin : Alors, il vaudrait mieux penser à un programme de travaux bénévoles pour les occuper?

M. Hamel : Oui, la semaine de travail raccourcit et la retraite arrive de plus en plus tôt, il est donc important d'organiser les loisirs.

M. Joseph MAHEUX, Charlesbourg — Successivement banquier, assureur-vie et officier de réadaptation, M. Maheux est devenu rentier il y a deux ans. Impliqué dans les activités sportives et sociales, il a été secrétaire de la Société St-Vincent de Paul, directeur du club de Raquetteurs et directeur du cercle paroissial. Il est aujourd'hui directeur du club de l'Age d'Or d'Orsainville. Agé de 71 ans, il a 8 enfants et 24 petits-enfants. Son passe-temps: le bricolage. ■

Mme Charles RENAUD, St-Rodrigue — Mère de famille de 10 enfants, elle a toujours travaillé à l'intérieur de son foyer. Elle fait partie du club local de l'âge d'or depuis 1968; elle en est la présidente depuis mai 1971. Il lui reste encore deux grands enfants de 20 et 22 ans à la maison. ■

Mme Madeleine GOSSELIN, St-Paul-Apôtre — Maîtresse de maison depuis 22 ans, elle est mère de deux enfants de 18 et 20 ans. Membre actif de la Société St-Jean-Baptiste de sa paroisse et du Club d'Amis maintenant affilié à l'âge d'or, elle participe avec enthousiasme aux activités de son milieu. Ses principales occupations sont les cartes, les voyages et le tricot. ■

M. P.E. Gérard HAMEL, Ville Ancienne-Lorette — Secrétaire-trésorier de la Commission scolaire de sa localité depuis 24 ans, M. Hamel a aussi occupé les fonctions de secrétaire de sa fabrique, de marguillier et de scoutmestre de la troupe locale. Né en 1906, il a poursuivi des études commerciales à Beauceville et à Québec. ■

M. Victor LESSARD, St-Joachim — Après des études en foresterie, il entre à 21 ans à l'emploi d'une compagnie forestière à Chicoutimi. Commis, mesureur, vérificateur et enfin, agent recruteur, il ne quitte pas le domaine. En 1968, il est forcé de prendre sa retraite. Maintenant, il chasse, bûche, jardine, joue au bridge et s'occupe de l'Age d'Or. Il a 68 ans, 7 enfants et 12 petits-enfants. ■

Mme Laurette LACHANCE, St-Coeur de Marie — Aujourd'hui présidente de la conférence St-Vincent de Paul au niveau de sa paroisse et du Cercle d'amitié St-Coeur-de-Marie, affilié à l'Age d'Or, elle a travaillé comme travailleuse sociale auprès des délinquants de la Cour du bien-être social de Québec, avant son mariage. Mme Lachance est âgée de 67 ans. ■

Bonne fête à nos aînés!

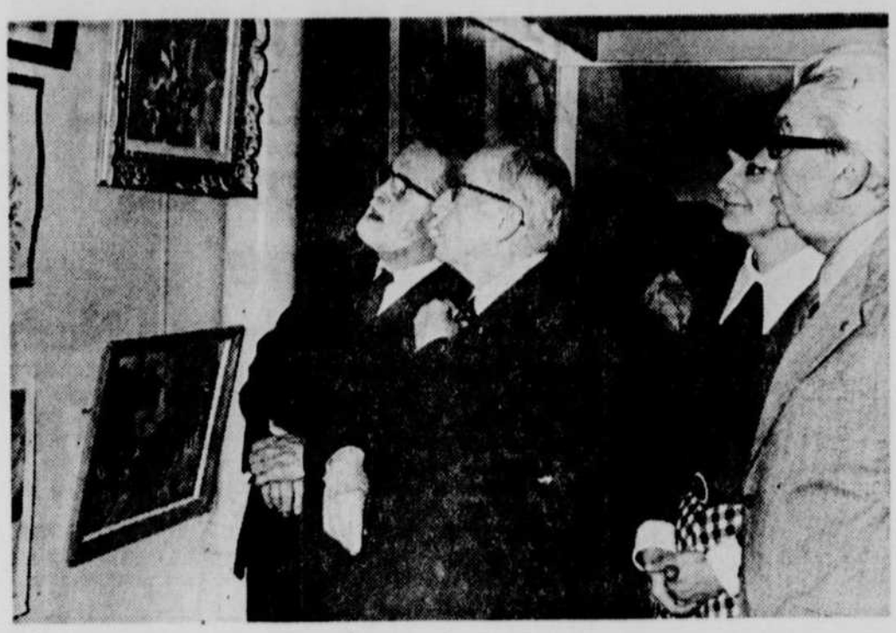

A l'ouverture de l'exposition: M. Louis Coderre, le juge Thomas Tremblay, Mme Monique Noël et M. Louis-Roland Paradis. (Photos: Richard Cloutier) ■

Beaucoup de personnes ont été attirées. ■

Par Nicole BEAULIEU

Demain, c'est jour de fête pour tous les jeunes de 55 ans et plus !

Cette journée que la Fédération de l'âge d'or a voulu entièrement consacrée à ses membres doit rappeler à la population que des aînés ont su rester jeune de cœur et qu'ils sont encore bien vivants au sein de cette société un peu hostile parfois, à leur égard.

Effectivement, les gens de l'Age d'or ne se sont pas laissés tirer l'oreille pour entrer dans l'esprit de cette fête un peu spéciale, qui désormais, leur appartient en propre. Soirée d'autrefois, exposition, souper : rien n'a été négligé pour conférer à cet événement toute l'ampleur qui lui revenait. Tout au long de la semaine, les trois fois vingt ans ont trouvé le moyen de mettre leurs talents à contribution.

La Côte de Beaupré

Ainsi, à Giffard, tous les clubs de l'Age d'or de la Côte de Beaupré ont été invités à participer à la soirée des " Talents d'autrefois ".

Au-delà de trois cents personnes ont répondu à l'invitation et près d'une vingtaine ont accepté de se produire en spectacle : danse, récitation, chant, musique, sketches etc ...

Initiative du club de l'âge d'or, la soirée des " Talents d'autrefois " a été hautement appréciée de tous les participants et plusieurs ont manifesté le désir de voir l'expérience se répéter. Deux mois de travail ont été consacrés à cette manifestation et plusieurs " artistes " ont vu leur talent couronnés par des prix attribués par un jury de trois membres. La soirée s'est déroulée sous la présidence d'honneur du maire de Giffard, M. Alexis Bérubé, et de son épouse.

Le présence du club local, Mme Eugène Fournier, a dit espérer que d'autres événements du genre se produisent à une plus haute échelle. Un concours mettant les talents d'autrefois à contribution, à la grandeur de la province, lui semble très souhaitable.

Artisannat

D'autres membres de l'Age d'or ont préféré s'exprimer par le biais de l'artisannat. Fruit d'un travail de plusieurs semaines, leurs oeuvres sont exposées depuis jeudi soir, au couvent des Franciscaines, 388 Grande-Allée.

L'exposition marque la fin d'une série de cours qui ont été dispensés aux membres de l'Age d'or, dans le cadre d'un projet subventionné par le gouvernement fédéral.

Attrayantes, les oeuvres en montre témoignent en certains cas, d'un véritable sens artistique de leurs auteurs. Elles ont par ailleurs, suscité l'intérêt de la population qui s'est rendue passablement nombreuse pour la visiter.

Pastorale Québec

Profitant de la journée de l'Age d'or, le diocèse de Québec fête aujourd'hui toutes les personnes qui célèbrent cette année, leurs noces d'or, ou de diamant, de vie conjugale, sacerdotale ou religieuse.

Sous le thème " Reconnaissance communautaire à la fidélité ", 260 couples, 172 religieuses, 27 religieux et 27 prêtres sont attendus au Grand séminaire où il y aura célébration eucharistique suivi d'un buffet.

On a voulu ainsi apporter une suite logique à la journée de la vie. ■

La poterie, un art ancien. ■

Doigts agiles... imagination fertile. ■

Agenda de Marie-Jo

Dimanche, le 28: Exposition de dessins de Michèle de St-Antoine au Pavillon Notre-Dame, rue Vitré, de 14h. à 17h. et de 19h. à 22h. L'ouverture de l'exposition a lieu sous la présidence de l'abbé Pierre Gravel. ■

La dextérité mise à profit. ■

confectionnez-les vous-même!

Robe-manteau — nouvelle version

9112 SIZES 34-48

Marian Martin

Si vous voulez paraître à votre avantage, choisissez cette robe-manteau aux lignes princesses avec col cranté garni d'un fichu, que vous enfilez en deux temps trois mouvements. Idéal pour le voyage.

Demandez le patron No 9112. Nouvelles dimensions pour dames :34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48. Pour la grandeur 36 (buste 40) vous aurez besoin de 3 1-4 verges d'un tissu de 45 pouces.

Coussin pour TV !

Alice Brooks

Très résistant il aime voir les enfants lui sauter sur le dos ! Cet âne fait de pièces de différentes couleurs est un copain ou un consolateur de bien des petits chagrins des jeunes enfants. Il peut aussi servir de coussin pour la TV. Servez-vous de retailles pour plus d'originalité. Façon ingénieuse de protéger vos meubles.

Demandez le patron No 7342. Ane 14 1-2 x 18" avec instructions.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à :

SERVICE DES PATRONS, L'ACTION,
C.P. 1727, Québec 2, P.Q.

PRIX : 75¢ par patron
(Ajoutez 15 cents pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques payables au pair à Québec seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Ci-inclus $ ——— (les timbres ne sont pas acceptés)
Patron no : ... Tailles : ...
Patron no : ... Tailles : ...
Nom : ...
Adresse : ...

Fin de la table-ronde de la page précédente...

Croyez-vous que le troisième âge puisse devenir une force, capable d'exercer des pressions, ou un groupe suffisamment bien organisé pour se donner lui-même des services?...

Croyez-vous que le troisième âge puisse devenir une force, capable d'exercer des pressions, ou encore un groupe suffisamment bien organisé pour se donner lui-même des services ?

M. Lessard : Il me semble que si les principaux des clubs de l'âge d'or, dans un district donné, pouvaient se réunir et étudier les problèmes de chacun, on pourrait faire des suggestions et les transmettre à la fédération. Il faudrait s'entendre et avoir l'opinion des gens d'en dehors. S'il y a des demandes à faire au gouvernement, aux municipalités ou au Conseil régional des loisirs et que nous sommes 150 clubs, ça va avoir de l'importance.

Mme Lachance : Des réunions comme celle d'aujourd'hui devraient se faire en plus grand nombre.

L'Action-Québec : Prenons la question du logement. On construit sans jamais demander l'avis des personnes agées. Si les clubs de l'âge d'or arrivaient en disant : on a mené une consultation parmi nos membres et voici ce qu'ils désirent...

M. Lessard : Absolument !

Mme Gosselin : Ça serait une pression que l'on pourrait vraiment faire comme groupement. Que ça parte de chaque local.

Mme Renaud : Ce serait une bonne chose que les gens qui ne peuvent plus garder leur maison puissent donner leur goût pour les résidences qu'ils vont aller habiter.

L'Action-Québec : Puisque nous avons abordé le sujet du regroupement, j'aimerais que vous me disiez si, à votre avis, les membres de l'âge d'or sont suffisamment conscient des vrais problèmes du troisième âge, des difficultés de ses éléments les moins bien pourvus.

Mme Gosselin : Il y a peut-être un manque d'information de ce côté-là. On sait qu'il existe des pauvres et des personnes isolées mais en général, les clubs n'ont pas commencé à se diriger vers ces gens. On ne sait pas trop par quels moyens.

M. Lessard : Lors de notre recensement en 1971, on a demandé à nos gens qui visitaient des personnes âgées d'indiquer si elles étaient invalides, malades ou handicapées. Tous ces gens-là, on leur a envoyé des cartes pour les inviter à notre club. C'est pas grand chose mais...

M. Maheux : Mais, en dehors des clubs, des gens qui sont vraiment dépourvus, y en a-t-il tant que ça ? Avec les pensions ?

Mme Gosselin : Mon père a 82 ans et il a toutes les misères à arriver parce que sa pension sert à payer ses médicaments. Du côté des médicaments, il y aurait une bonne action à entreprendre...

Des voix : Ça, c'est vrai !

M. Maheux : Ah oui, ça serait encore bien plus important que le théâtre.

L'Action-Québec : Justement, parfois on a un peu l'impression que les clubs de l'âge d'or sont davantage préoccupés de détails que de choses vraiment importantes...

Mme Gosselin : Il faut dire que nous débutons dans les différents clubs et que nous ne savons pas trop où l'on s'en va. Il nous faut de l'information.

L'Action-Québec: Mais, peut-on dire que les clubs de l'âge d'or seront bientôt en mesure de se tourner vers les éléments les plus faibles du troisième âge ?

M. Hamel : Oui. En tenant compte du fait que tous et chacun en sont à leur début.... ■

CAUSONS NATUROPATHIE

avec Dr H. L. GAGNON, n.d.
vice-président du College des Naturopathes du Quebec
1188 1re Avenue, Québec 529-7177

Le naturisme pour l'élite

Le naturisme ne sera jamais pratiqué par les masses, car c'est une doctrine qui ne peut être comprise que par l'élite de la société. C'est d'ailleurs cette petite partie de la société qui fait avancer le monde. Les autres suivent, se laissent embrigader, exploiter et spolier.

Contrairement à la croyance populaire, l'élite de la société n'est pas l'apanache des puissants et des riches, mais celui des biologiquement forts et intellectuellement ouverts et alertes. Quand on regarde l'histoire du monde, on remarque que les peuples qui ont survécus aux cataclysmes historiques ont été ceux qui physiquement étaient les plus forts. De nos jours, c'est la même chose et pour s'en convaincre il suffit de regarder la guerre du Vietnam où l'on voit un peuple sans ressources à comparer à celles que possèdent son opposant qui est le peuple le plus puissant du monde, les Etats-Unis, donner à celui-ci des leçons de courage et de bravoure qui émerveille le monde entier. Ces Vietnamiens sont par compte nourris de riz et de légumes organiques.

Les naturistes doivent donc essayer d'influencer ceux qui sont encore capables de comprendre cette philosophie de la vie et ignorer ceux qu'ils ne pourront jamais convaincre. Sauvons d'abord l'élite. Les autres suivront bien ensuite.

Les tarrés, les dégénérés, les estropiés de la médecine allopathique et les drogués ne seront jamais des naturistes authentiques.

Les vicieux, les sans volontés, les faibles ne seront jamais capable de faire l'effort salutaire requis pour retrouver la santé et la joie de vivre.

alimentex
1188 1re avenue Quebec 3 529-7988

A travers le pays

Téléscripteur-émetteur

TORONTO (P.C.) — Un télescripteur émetteur sert maintenant de manuel scolaire à 180 élèves de 12ème année, à titre d'expérience qui durera un mois dans une école secondaire en banlieue de Toronto.

Les élèves des six classes de 12ème année, au collège York Memorial, ont récrit les articles, composé des titres et ensuite comparé leurs efforts avec les articles tels qu'ils ont été publiés dans les quotidiens de Toronto. L'expérience s'est révélée un succès, a déclaré Mlle H. Hamilton, ...directrice du département d'anglais de cette école. "Le téléscripteur est devenu un stimulant formidable pour motiver les élèves à écrire, de dire Mlle Hamilton.

La plus propre

TORONTO (P.C.) — Toronto est la ville la plus propre de toute l'Amérique du Nord, a déclaré un agent immobilier américain, président d'une association de courtiers en valeurs immobilières. M. Roy Drachman, de Tucson, en Arizona, a déclaré au cours d'une interview, que Toronto avait développé son centre-ville de façon splendide, en se débarrassant de tout ce qui aurait pu devenir des ruines désagréable à la vue. "C'est signe d'une excellente vitalité quand il s'agit d'une grande ville".

Taux d'alcool

CALGARY (P.C.) — Selon un juge de la Cour provinciale, les certificats dont la police se sert partout au Canada pour attester le taux d'alcool contenu dans le sang d'une personne ne constituent pas une preuve suffisante d'ébriété. Ces certificats, qu'un policier remplit après avoir utilisé un ivressomètre pour déterminer le pourcentage d'alcool dans le sang, servent normalement de pièce à conviction dans les cas où une personne est accusée de conduite en état d'ivresse. Le juge Fred Thurgood a rendu sa décision à l'issue du procès de Walter D. Stewart, accusé d'avoir conduit en état d'ébriété le 2 mars.

Plus de $14,000,000

OTTAWA (P.C.) — Trois conventions de prêts totalisant plus de $14 millions viennent d'être conclues entre le Canada et la Tunisie, a fait savoir, jeudi, l'Agence canadienne de développement international, à Ottawa.

La première de ces conventions porte sur la fourniture de 22 locomotives ainsi que sur des pièces de rechange. Le Canada y a consenti un prêt de $9.3 millions.

La deuxième convention a trait à la modernisation du réseau de communications de la région centrale de la Tunisie et le Canada a convenu d'accorder un prêt de $2 millions pour la réalisation de ce projet. La troisième convention porte sur un montant de $3 millions, prêté par le Canada à la Tunisie, pour l'achat de produits de base.

73 feux de forêt

KIRKLAND LAKE, Ont. (PC) — Au total 73 feux de forêt faisaient rage en Ontario, vendredi, et plus de 1,500 sapeurs combattaient les flammes. Le pire incendie se trouve au sud-ouest de Kirkland Lake, mais deux autres n'étaient pas encore maîtrisés. L'un se trouve à 40 milles à l'est de Kirkland Lake et l'autre à 120 milles au nord-est de Thunder Bay. Selon le ministère des Richesses naturelles, c'est sans doute un campeur négligent qui a causé l'incendie de Kirkland Lake où 4,100 acres de bois debout ont brûlé. M. Ed Markus, responsable forestier du district de Swastika, a déclaré que les sapeurs s'attaquaient aux flammes avec tous les moyens disponibles. Les effectifs devaient se composer aujourd'hui de plus de 200 hommes et de quatre avions-citernes. ■

Suspension

TORONTO (P.C.) — La Commission ontarienne des valeurs mobilières a prononcé vendredi une suspension d'une semaine contre le président de A.E. Ames and Co. et a réprimandé un dirigeant d'une autre entreprise pour leurs activités dans la transaction des actions de Kaiser Resources Ltd. M. W.B. Macdonald a été suspendu pour une semaine de ses fonctions de courtier à compter du 19 juin. La Commission a également réprimandé M. Ronald Gunn, vice-président des ventes.

Affiliation

SAINT-JEAN, N.-B. (P.C.) — Les secrétaires à la rédaction des quotidiens du pays devaient décider vendredi si une affiliation à l'Association canadienne des éditeurs de quotidiens pouvait les aider dans leurs efforts pour améliorer le contenu des journaux canadiens. La question a fait le sujet d'un débat, jeudi, au congrès annuel de la Conférence canadienne des secrétaires à la rédaction. Certains rédacteurs en chef ont souligné le risque que leur association soit absorbée par l'association des éditeurs et ne disparaisse peu à peu.

Université Laval

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE
SECTION : SCIENCES DE L'EDUCATION

Cours conduisant au diplôme en pédagogie des inadaptés :	du 3 juillet au 11 août
Laboratoire sur les techniques audio-visuelles d'enseignement et la télévision éducative :	du 3 juillet au 11 août
Le conseiller d'orientation face au phénomène de la drogue :	du 19 au 24 juin
Utilisation de la rythmique en éducation motrice à l'élémentaire.	
Laboratoire I :	du 26 juin au 1er juillet
Laboratoire II :	du 3 au 15 juillet
Les méthodes créatives appliquées aux activités de l'orientation :	du 3 juillet au 4 août

DATE-LIMITE DE DEMANDE D'INSCRIPTION : LE 2 JUIN 1972

RENSEIGNEMENTS :
Secrétariat de l'Extension de l'enseignement
Bureau 2417
Pavillon de la bibliothèque
Cité universitaire, Québec 10e
Tel. : 656-3202

Cité universitaire, Québec 10e

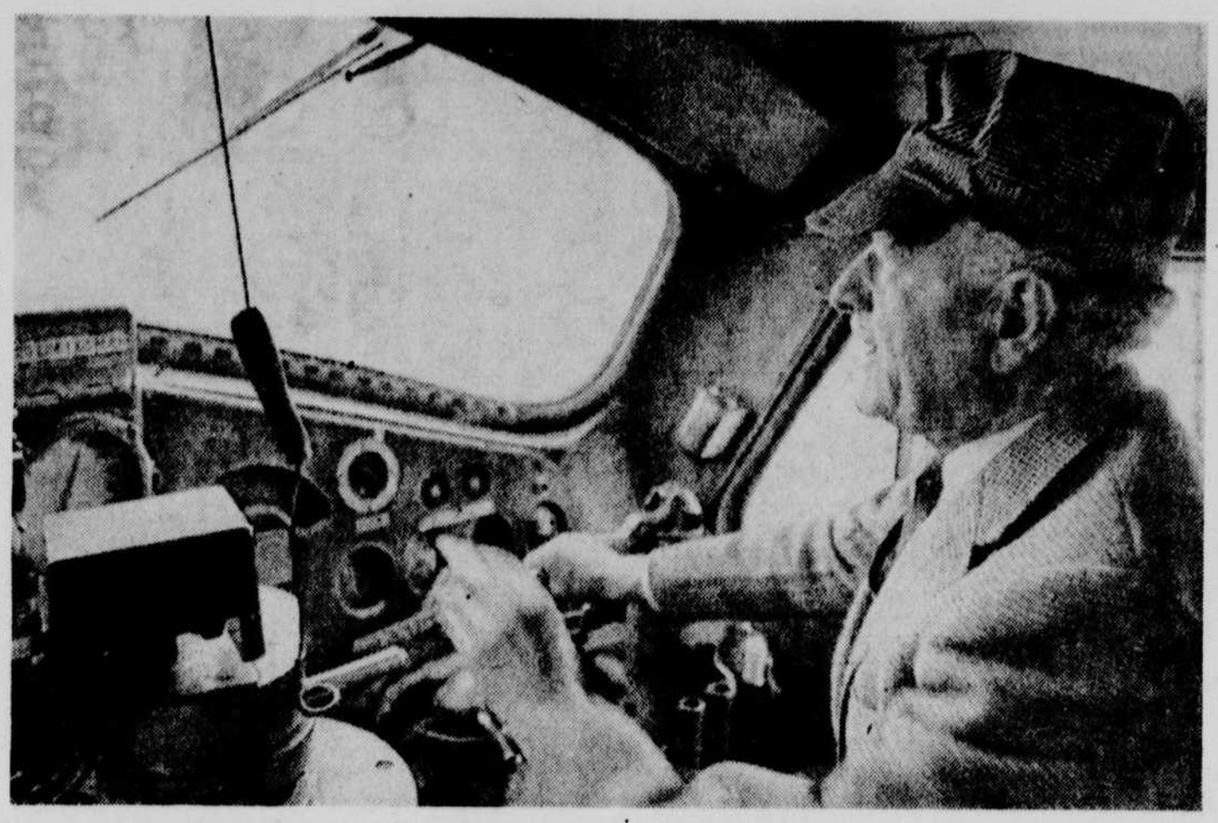

Le gouverneur général prend les commandes

Le gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, a pris les commandes d'un train mis en service entre les villes de Prince Georges et Prince Rupert, dans le nord de la Colombie-Britannique, à l'occasion d'un voyage de deux semaines dans cette province. (Téléphoto U.P.I.) ■

Le gouvernement Trudeau accusé d'affaiblir le système parlementaire

Par ELIE LALANCETTE

OTTAWA (PC) — Les conservateurs ont accusé le gouvernement Trudeau d'affaiblir le système parlementaire actuel en utilisant un système défectueux de procédure, qui leur permet de contourner les garanties constitutionnelles et légales, pour ne pas faire contrôler ses dépenses.

Ces derniers qui profitaient d'une journée consacrée à l'Opposition, vendredi, ont appuyé leurs accusations sur le rapport du vérificateur général, M. Maxwell Henderson, rendu public mercredi, aux Communes.

Ce dernier signale en outre que pour l'exercice fiscal se terminant le 31 mars 1971, le gouvernement Trudeau a perdu des millions de dollars par sa faute.

Ainsi, il a accepté de ne pas réclamer du gouvernement des frais encourus au cours de la crise d'octobre 1970, totalisant quelque $2.9 millions.

Les comptes impayés se chiffreraient par $48 millions.

Dépenses inutiles

Le rapport de 352 pages signale des milliers de cas où des montants d'argent ont été dépensés soit inutilement où sans les autorisations nécessaires.

M. Henderson s'attaque même aux voyages de M. Trudeau à travers le monde et demande à quel titre certains voyages sont effectués.

Le premier orateur dans le débat, M. Gérald Baldwin Peace-River a accusé M. Trudeau de vouloir tout simplement réduire à néant le rôle de M. Henderson, en ne lui accordant pas le personnel requis pour accomplir efficacement ses fonctions.

Normalement le rapport du vérificateur général doit être publié à la fin de décembre, ou huit jours après le début d'une session parlementaire.

Accusations

M. Henderson, qui doit rendre compte au Parlement et non au gouvernement de son travail, a publié régulièrement son rapport en retard, ces dernières années, mais a toujours accusé le gouvernement Trudeau de le priver de personnel compétent.

Cette accusation est maintenue dans le rapport de cette année.

Il y a quelques mois, un débat avait été soulevé, et M. Henderson avait été référé au Comité Parlementaire permanent sur les comptes publics.

M. Baldwin a accusé le gouvernement d'avoir ignoré les recommandations de ce comité et c'est à lui qu'il veut confier le rapport de M. Henderson, alors que le Comité est déjà surchargé de travail.

Incidemment, le président du Comité est un conservateur, M. A. Hales. ■

"Nous ne pouvons pas permettre la stérilisation du journalisme"

— Knowlton Nash

SAULT STE. MARIE (PC) — Assurer la protection des sources d'information confidentielles demeure une nécessité lorsqu'on veut des services de nouvelles adéquats, a maintenu vendredi M. Knowlton Nash, du réseau anglais de Radio-Canada.

S'adressant à une réunion de directeurs de stations de radio et de télévision, M. Nash a précisé qu'éliminer cette garantie signifierait un tort immense, sinon la destruction totale, du droit qu'a la population de savoir.

"Nous ne pouvons pas permettre la stérilisation du journalisme . . . parce qu'agir de la sorte équivaudrait ni plus ni moins qu'à stériliser l'idéal démocratique même."

M. Nash est directeur des émissions d'informations télévisées au réseau d'Etat anglais. Il a ajouté :

"La plupart du temps, les tribunaux disent qu'il n'existe pas de conventions équivalent à la protection des sources d'information . . ."

Cette opinion entre en conflit ouvert avec le point de vue de la majorité des journalistes pour lesquels le droit à l'information du public est le mieux assuré par la garantie du caractère confidentiel de leurs sources de nouvelles.

Contre la propagande

Il a reconnu que peu de journalistes iraient jusqu'à demander une protection entière de toutes leurs informations obtenues confidentiellement sur des sujets touchant des domaines comme la sécurité nationale, mais il a en même temps invité les organismes judiciaires à peser avec plus de précaution les conséquences possibles du dévoilement de telles sources avant de les exiger.

Alors que, partout dans le monde, les gouvernements exercent de plus en plus de pression pour diriger et contrôler les nouvelles, il devient encore plus important pour les journalistes d'avoir des sources d'information confidentielles, afin que le public ne soit pas séduit par la propagande, a souligné M. Nash.

Il a répété ce qu'il avait déjà affirmé, soit dévoiler ses informateurs confidentiels faisait du journaliste un enquêteur au service de la police, du gouvernement et même de la justice; faisait naître un instinct de crainte chez le reporter, en laissant la porte ouverte à des représailles contre ses informateurs; et permettait les menaces aux journalistes et aux réalisateurs d'émissions de nouvelles.

Ce qu'il nous faut, c'est un journalisme qui enquête encore plus, a dit M. Nash, et ce qu'il ne nous faut pas, surtout, ce sont d'autres restrictions sur l'aspect enquête du journalisme.

Une copie de son allocution avait été remise à l'avance à la presse. ■

2,331 cas de rage chez les animaux

OTTAWA (PC) — Le ministère de l'Agriculture signale 2,331 cas confirmés de rage chez les animaux l'an dernier, soit une augmentation de 657 cas par rapport à l'année précédente.

Le total le plus élevé a été en 1958-1959, soit 2,550 cas.

Cette année, sur les 1,412 cas relevés chez les animaux sauvages, 968 concernaient des renards et 370 des moufettes. Les autres cas furent signalés chez les chauvres-souris, les ratons-laveurs, les loups et un ours.

Chez les animaux domestiques 552 furent notés chez les bovins.

La rage est une maladie dont la déclaration est obligatoire. L'Ontario est la province la plus touchée avec 1,998 cas en tout. Au Québec, on a enregistré 164 cas, comparativement à 118. ■

Aux Etats-Unis

Les touristes pourraient acheter des automobiles à prix réduit

Par JAMES NELSON

OTTAWA (PC) — Le ministère du Commerce étudie avec quelque scepticisme une proposition du département américain du Commerce selon laquelle les manufacturiers d'automobiles des Etats-Unis offriraient à leurs touristes des réductions sur des voitures neuves.

D'après le plan présenté par le gouvernement américain, des touristes en visite aux Etats-Unis pourraient acheter des automobiles à prix réduit pourvu qu'ils les fassent livrer chez eux en quittant le pays. Depuis des années, les exportateurs européens et britanniques ont adopté des plans analogues.

Selon un haut fonctionnaire du Commerce, il est improbable que le plan fonctionnera ou qu'il causera des difficultés aux fabricants canadiens, qui sont affiliés aux manufactures américaines.

Autant qu'on connaisse ce plan, la proposition de Washington n'établirait aucune différence entre les touristes canadiens et les touristes des autres pays.

Donc, un Canadien qui prendrait un congé prolongé aux Etats-Unis pourait acheter sur place une voiture américaine à prix réduit s'il consentait à la ramener au Canada.

Toutefois, à la frontière, le touriste devrait payer un droit d'importation de 15 pour cent et les taxes fédérales et provinciales de vente sur la valeur d'importation de la voiture.

Avec tous ces surplus, l'automobile coûterait plus cher qu'elle ne ferait épargner.

Réaction probable

Les hauts fonctionnaires à Ottawa ne croient pas que les manufacturiers américains seront très enthousiasmes par le plan proposé par Washington. En effet, exception faite du Canada, les voitures américaines ne sont pas très populaires à l'étranger.

Les prix de l'essence et les taxes sur les voitures que doivent payer les Britanniques, les Européens et la plupart des autres pays du monde sont trop élevés pour qu'une voiture américaine soit économique au regard des petites Européennes qui ne consomment pas beaucoup d'essence.

De plus, il est douteux que les manufacturiers américains soient très désireux de vendre des automobiles à prix réduits à des Canadiens quand ils savent qu'ils peuvent faire autant de ventes à prix régulier par l'intermédiaire de leurs filiales canadiennes.

Il y aurait peut-être aux Etats-Unis un marché pour les limousines luxueuses et complètement équipées qui seraient vendues aux visiteurs très riches. Mais il est probable que ces clients préféreraient revendre leur voiture usagée avant de repartir et que les Etats-Unis n'en exporteraient qu'un petit nombre.

Selon le plan du département du Commerce, les voitures vendues à des visiteurs seraient exportées et la vente serait éligible aux avantages fiscaux assurés par le programme DISC.

Ce programme a été créé par le gouvernement américain pour encourager les manufacturiers américains à produire aux Etats-Unis des marchandises destinées à l'exportation plutôt que d'accroître leurs usines de fabrication à l'étranger. Les profits réalisés sur des ventes DISC sont éligibles à des faites selon le programme exemptions fiscales. ■

Bullbrook ne sera pas candidat libéral

TORONTO (PC) — M. James E. Bullbrook a annoncé vendredi qu'il ne serait pas candidats à la direction du Parti libéral ontarien.

L'éloquent avocat de Sarnia était considéré comme le dauphin du poste que M. Robert laissera vacant au congrès du parti prévu pour l'automne.

Au cours d'une entrevue, M. Bullbrook a expliqué que les exigences imposées à un chef de parti ne correspondaient pas à ce qu'il a appelé son "mode de vie".

Il a précisé qu'il aimait trop ses heures de loisir, surtout celles qu'il passe avec sa femme, Joyce, et ses quatre enfants, dont le benjamin a sept ans.

"La principale raison, en vérité, c'est que je ne veux pas. Je n'ai vraiment pas un tel sens de l'engagement politique."

Bien qu'il ait déjà changé d'idée sur d'importantes décisions politiques, M. Bullbrook a affirmé qu'il résisterait de toutes ses forces aux pressions de ceux qui le veulent comme candidat.

"Je ne me présenterai certainement pas. J'ai déjà averti mes gens et mes collègues du caucus que je ne le ferais pas. Ils sont d'accord.".

M. Bullbrook, qui en est à son deuxième mandat de député de Sarnia, est le premier candidat éventuel à se prononcer. ■

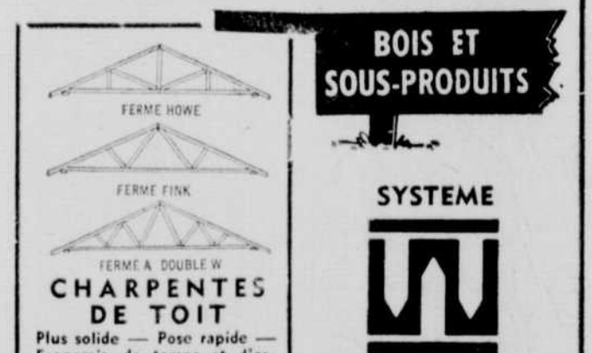

CHARPENTES DE TOIT
Plus solide — Pose rapide — Economie de temps et d'argent.

BOIS ET SOUS-PRODUITS

SYSTEME GANG-NAIL

BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION
MATERIO INC
355, rue Dupuy Tel 623 9871
PRES DU NOUVEAU BOULEVARD LAURENTIEN

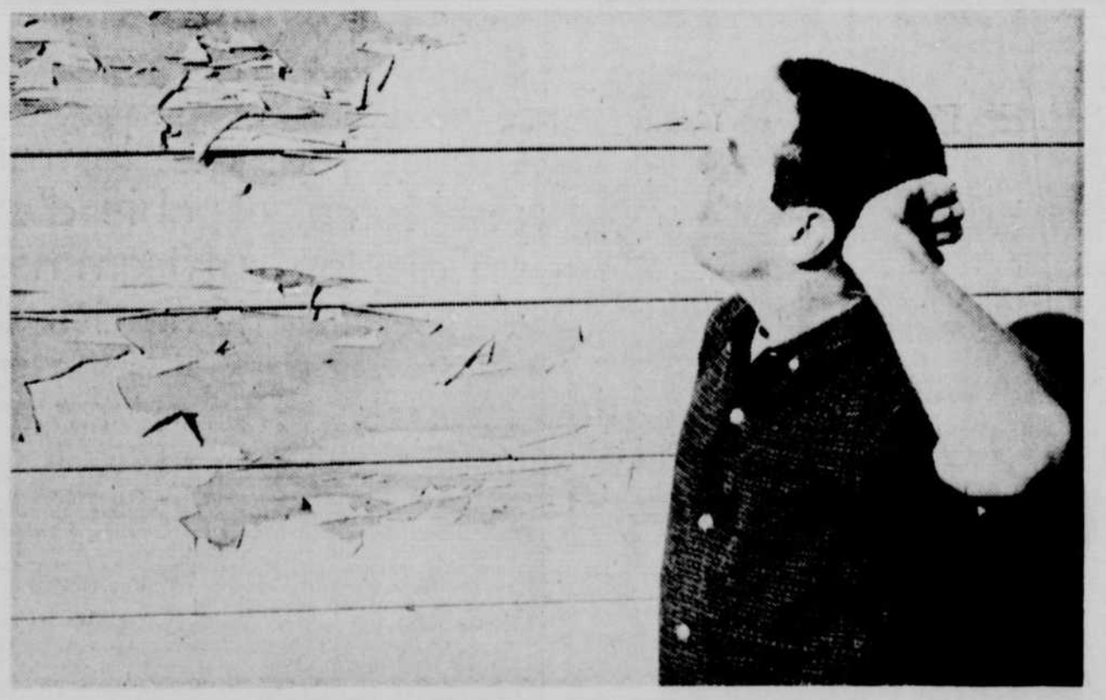

EST-CE VOTRE PROBLEME ?
Changer pour du CLAPBOARD D'ALUMINIUM
Nos prix sont les meilleurs

CONSULTEZ-NOUS POUR UN ESTIME GRATUIT
TREMBLAY ALUMINIUM
265, RUE DORCHESTER — 529-5376
MEMBRE B.E.B.
PLAN DE FINANCEMENT BANCAIRE

l'Action Québec

64e année, No 221
Samedi,
27 mai 1972

Le Spécialiste du Stylo ENR.
"ARTICLES de BUREAUX"
St-Roch
340 boul. Charest Est
523-7307 - 523-5223
Place Laurier
651-4316

LES SPORTS

Pour l'annonce de la tenue du championnat provincial du curling senior à Québec l'an prochain, on avait invité dans la cité de Champlain l'équipe ayant remporté la pierre Seagram l'hiver pas é, en terminant en tête du championnat canadien. Pour la première fois, il s'agissait d'un rink du Québec, celui réunissant Ken Welson, Bob Hubbard, Mac Mc Cormick et Larry Elliot. ■

Comment garantir le meilleur arbritage de la série Canada-Russie ?

TORONTO (PC) — L'arbitre en chef de la LNH craint que la série Canada-Russie soit gâchée, cet automne, par la piètre tenue des arbitres et il espère éviter une telle situation.

On prévoit l'emploi d'arbitres américains et européens pour la série, mais Scotty Morrison espère persuader les organisateurs d'utiliser ses arbitres de la LNH et des Russes.

"J'ai appris que les Russes préféraient des arbitres américains, a dit Morrison.

"J'ai dit au président de la LNH, Clarence Campbell, que, si je connaissais des arbitres américains capables de diriger ces matches, ils feraient partie de mon personnel.

"Je crois comprendre également qu'on a l'intention d'utiliser les règlement internationaux, qui ne sont pas tellement différents de ceux de la LNH.

La différence demeure l'interprétation des règlements. Que nos gars profitent de quelques jours de clinique et il n'y aura pas de problème.

"Par contre, les arbitres américains qui seront choisis ne possèdent aucune expérience dans ce calibre de hockey.

"Lorsque les clubs évolueront en Russie, on pourra choisir des arbitres partout en Europe, à l'exception de l'URSS, ce qui créera une plus grande confusion."

ACHA

Morrison a l'intention de discuter la question des arbitres avec Joe Kryczka, président de l'ACHA, qui participe à l'organisation de la série Canada-Russie.

Morrison espère que Kryczka pourra persuader les Russes d'utiliser des arbitres de la LNH, même si une telle décision semblerait les désavantager en apparence.

"Je comprends leur problème, a ajouté Morrison, mais il est facile à résoudre, car ils n'ont qu'à utiliser leurs propres arbitres.

"Que leurs hommes viennent ici et qu'ils travaillent avec nos gars dans une clinique. Nous choisirons les arbitres au sort pour les différents matches.

"Puis, lors de la visite canadienne en Russie, les joueurs n'auront pas à s'habituer à un nouveau groupe d'arbitres. Il doit y avoir de bons arbitres en Russie, alors pourquoi ne pas les employer ?

"Les Russes semblent aimer les arbitres de la LNH et ils aimeraient certes les employer si leurs arbitres sont aussi en fonction." ■

On a choisi Québec pour le tournoi provincial de la pierre Seagram en '73

Le championnat provincial pour la Pierre Seagram sera tenu dans la ville de Québec en février 1973. M. Linonel Bouvrette, gérant des ventes pour la Province de Québec pour la maison Seagram en a fait l'annonce officielle vendredi le 26 courant au cours d'une conférence de presse donnée au Club de cirling Jacques-Cartier à l'occasion du Bonspiel d'été qui s'y tient actuellement.

Les parties de ce championnat se joueront dans trois des clubs de la ville, le Club Jacques-Cartier, le Club Victoria et le Club Québec. Le Club Jacques-Cartier sera l'hôte officiel de ce tournoi. Ce championnat aura lieu du 7 au 10 février inclusivement et prendra la forme d'une série rotation en deux sections de 8 équipes chacune. Les gagnants de chaque section se rencontreront en un match final pour déterminer du championnat. Plus de 600 curlers âgés de 50 ans et plus participeront aux éliminatoires menant à ce championnat.

Le gagnant de l'an dernier, Ken Weldon du Club Caledonia de Montréal dont l'équipe était complétée de Bob Hubbard, Mac Mc Cormick et Larry Elliot a aussi gagné le championnat national à Prince Albert, Sask et apporta ainsi au Québec la Pierre Seagram pour la première fois dans l'histoire de ce tournoi.

L'équipe Weldon se propose d'être en lice de nouveau en 1973.

Le tournoi provincial pour la Pierre Seagram en 1973 sera sous la direction conjointe de M. Guy Chenail et M. Pierre Greco. ■

On a maintenu le tournoi à la ronde pour la Coupe Memorial

SAINT-JEAN, N.-B. (PC) — L'Association canadienne de hockey amateur a terminé son assemblée annuelle, hier.

Les dirigeants ont imposé une suspension d'un an au pilote Ab Cava et au directeur-gérant Moe Irving, des Vulcans de Thunder Bay, qui ont quitté la glace, au début de la 6e partie de leur série éliminatoire, en vue de la coupe Centenaire, avec les GCMS de Guelph, confisquant les recettes du Thunder Bay.

Les dirigeants ont aussi adopté un budget pour la saison prochaine, prévoyant des revenus de $197,000 et des dépenses de $193,000. L'ACHA a accusé des revenus de $191,900 et des dépenses de $151,000 en 1971-72.

On a ajouté un montant de $21,000 au budget pour un programme de service de développement, dans l'espoir, selon le directeur Gordon Juckes, que le gouvernement fédéral en fournisse autant.

On en est arrivé à une entente avec les trois ligues majeures de hockey junior au Canada, afin d'obtenir leur complet support des règlements et de la direction de l'ACHA.

On a formé un comité de la Ligue majeure de hockey junior, comptant deux membres de la LMJQ, de la LMJO, de LMO et de l'ACHA.

On conservera le système de tournoi à la ronde inauguré cette année, afin de déterminer les champions juniors du pays.

Demandes

On a étudié les demandes des clubs désirant recevoir et visiter des clubs européens.

L'Association a décidé d'inviter les Selects de Moscou, pour une série de six matches, du 10 au 20 décembre et a invité les clubs canadiens à présenter l'opposition aux visiteurs russes.

Sept clubs, y compris le collège Châteauguay, ont obtenu la permission d'aller jouer en Europe.

Enfin, les organisateurs du tournoi pee-wee de Québec ont obtenu la permission d'inviter deux ou trois équipes européennes. ■

Le Roc Amadour vengera-t-il une défaite de l'an passé?

Transformés en dépotoires, à cause du prolongement de la grève des éboueurs, les stades montréalais sont impraticables, mais cela importe peu aux porte-couleurs de Québec dans la division I de la Ligue Nationale de soccer puisque ce sera sur leur terrain du Patro Roc Amadour qu'ils disputeront leur prochain match, demain après-midi, à partir de 16h 00. L'équipe jusqu'alors invincible de Giovanni Marcolin recevra le club Armenia dont l'alignement est presque entièrement composé de joueurs d'origine grecque. L'an passé, cette formation s'était permis de briser la série victorieuse du Roc Amadour en la battant sur son propre terrain par 3 à 2 et la voilà qui revient dans un moment favorable pour rééditer cet exploit car le club québécois est quelque peu désarticulé par le maintien en touche de quatre joueurs blessés, soit: Jean Fachinelli, Pierre Moffet, Guenfoud Otman et Giovanni Marcolin.

Mais en dépit de cette quadruple absence, le Roc-Amadour réussissait à triompher dans la métropole lundi dernier et nul doute que le surcroit d'ardeur des joueurs valides produira encore les meilleurs résultats, sous la direction du capitaine Pierre Battman qui occupera le poste de centre-arrière à la place de Fachinelli. Avec deux victoires et un nul, le Roc-Amadour trône en tête de la division 1 et compte y demeurer, surtout si ses deux gardiens continuent à se distinguer devant leurs filets. L'expérience d'Ingo Beneke et la hardiesse de Ben April constituent deux atouts-maitres assurant un libre choix et c'est seulement avant la rencontre que l'on désignera le cerbère "de service" pour demain.

Très prochainement, probablement lors de la visite du Hungaria le 11 juin, on tentera une première expérience promettant d'être concluante. Un dispositif microphonique sera installé par des bons soins du R.F. Gilbert Morin afin qu'un spécialiste puisse commenter les rencontres au bénéfice des spectateurs. Par ailleurs, une série de cliniques sur le soccer débute demain midi, à Télé-4. ■

Léger répit pour Harold Ballard

TORONTO (PC) — Le procès pour vol et fraude de Harold Ballard, président des Maple Leaf Gardens, a été ajourné à lundi prochain en raison du décès du frère de l'avocat de la défense.

M. Thomas Robinette, frère de Me J. J. Robinette, est décédé, en effet, mercredi dans sa résidence de Toronto à l'âge de 72 ans. Il sera inhumé aujourd'hui.

Ballard est accusé de vol et de fraude portant sur une somme de $205,000, entre le mois de janvier 1964 et le mois de décembre 1970. Il a plaidé non coupable.

Dans l'intervalle de prouver que Ballard avait utilisé ces fonds pour des travaux de réfection dans sa résidence, l'accusation a soumis mercredi et jeudi des centaines de documents. Entre autres, la Couronne affirme que Ballard avait fait payer par les Gardens les frais d'installation d'un système d'arrosage et d'un appareil électronique pour la purification de l'air à son domicile.

Foreman est prêt à se battre contre Frazier gratuitement

OMAHA, Nebraska (AFP) — Au lendemain de son facile succès, peu glorieux et sanglant, sur Ron Stander, Joe Frazier n'a émis qu'une seule condition pour accorder une revanche à Cassius Clay : trois millions et demi de dollars de garantie, tandis que, simultanément, George Foreman s'est déclaré prêt à tenir le rôle d'aspirant pour rien.

"Qu'un promoteur me dépose cette somme en banque pour rencontrer Clay et l'affaire est dans le sac", a confirmé le champion du monde des poids lourds qui, vendredi, n'avait qu'une légère boursoufflure à un oeil pour toute trace de ses 12 minutes de combat de la veille.

Yancey Durham, son gérant, approuva ses dires et, sans faire allusion à la date de l'éventuelle revanche du "combat du siècle", n'apporta qu'une restriction : le match aura lieu aux Etats-Unis, mais non à New York ni en Californie.

La rencontre avec Mohamed Ali, si elle était conclue, n'aurait probablement pas lieu avant octobre prochain.

Spectateur du combat d'Omaha, George Foreman qui, il y a quatre ans, a succédé à Frazier au palmarès olympique de la catégorie, n'a pas caché qu'il aimerait maintenant être le prochain adversaire du champion du monde.

"Tout ce que je veux, c'est signer le contrat. Je suis même prêt à me contenter, pour tout salaire, d'un dollar symbolique et la couverture de mes frais", a déclaré à toute la presse le Californien de 23 ans qui est toujours invaincu après 36 combats professionnels, dont 33 se sont soldés par des K. O.

"Tout le monde a eu sa chance sauf nous. Nous sommes prêt à accueillir un championnat du monde Frazier-Foreman, a indiqué Dick Sadler, le gérant du champion olympique de Mexico, et George est vraiment disposé à l'accepter pour rien", a-t-il ajouté.

Pendant ce temps, Ron Stander, le visage racommodé par 17 points de suture, sur et sous l'oeil droit et à la base du front juste à la niassance du nez, faisait encore l'éloge de son vainqueur.

"C'est le plus fort de tous. Clay n'a aucune chance. Une fois mes blessures effacées, j'aimerais encore l'affronter", a avoué le "boucher de Council Bluff" à qui toute la presse américaine rend hommage pour ne pas avoir hésité à "aller à l'abattoir". ■

Terry Caffery, l'ancienne vedette des Marlboros de Toronto et de l'équipe nationale du Canada, a été choisi la recrue de l'année dans la ligue Américaine de hockey. Propriété des North Stars du Minnesota, le centre de 23 ans des Barons de Cleveland a terminé au 3e rang des pointeurs du circuit Butterfield. Il remporte le trophée Dudley (Red) Garrett. Il a devancé dans l'ordre Chuck Arnason, Don Tannahill, Brian Carlin, Neil Komadoski et Richard Leduc. ■

Sportifs du Québec

Les Sportifs du Québec seront fort actifs au cours des prochains jours. Cet après-midi, ils auront leur tournoi de grosses quilles au salon Frontenac. Lundi ils auront un jitney de curling au club Jacques-Cartier à compter de 7h.30 et mardi ce sera au tour du tournoi de dards au club social Cartier, 310, 11e Rue. ■

Dr Marcel TREMBLAY
OPTOMETRISTE
973, 3e Avenue Québec 3
524-2869

165, Prince-Edouard Québec
GENERAL BEARING SERVICE LTEE
529-9088

AU COEUR DE QUÉBEC
HÔTEL PAUL
BAILLARGEON INC.
638 Ouest, rue St-Vallier
Diners d'hommes d'affaires à compter de :
$2.00
Salles pour réceptions de tous genres.
STATIONNEMENT GRATUIT

Verres de Contact
Centre d'Application de Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMARE, M.D.
350 Boul. Charest Est
Suite 202
Québec — 529-3694

CHARLES RHEAUME
LUNETTES - VERRES DE CONTACT
OPTICIEN D'ORDONNANCES
1680, 1ère Avenue
(Face à l'hôpital St-François d'Assise)
524-9214

SPECIALISTE DE LA VUE
Dr Laurent Massicotte
OPTOMETRISTE
LENTILLES CORNEENNES
1111, rue ST-JEAN — Québec — 529-6686

CENTRE MEDICAL
DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR
CAMILLE GELINAS, M.D.
Suite 380, Edifice Grande-Allée, 580 est, Grande-Allée, Québec
Strictement sur rendez-vous
Tél.: 523-1471.

LUCKY GARDEN
RESTAURANT INC.
1177 RUE DE L'EGLISE, VILLE DE STE-FOY
LIVRAISON A DOMICILE
Tél.:659-1010

NOTAIRES
Raymond Deraspe
Germain Paiement
Huguette Viger
264 de la Couronne — 529-5701
Stationnement voisin de l'édifice

BEGUES
AIDE RAPIDE, EFFICACE
méthode
LUCIE de VIENNE
1517 boul. St-Cyrille Ouest, Québec 6
527-1749
Rendez-vous GRATUIT

IL FAUT TRAVAILLER BEAUCOUP AU
RUEL BUSINESS COLLEGE LEVIS
34, côte du Passage, Lévis
Où les DEUX GRAMMAIRES fr. et angl. sont enseignées aux élèves qui ont terminé la 11e - 12e ou Col. 1.
CONVERSATION ANGLAISE
TECHNIQUES COMMERCIALES
CORRESPONDANCE Sténographie Dactylo DICTAPHONE
BILINGUE EN 10 MOIS SEC. V PERMIS 299 MIN. DE L'ED.
TENUE DE BUREAU Classification - Chèques Bordereaux - Traites Calculatrices - Billets Polycopieuses - Stencils
PRENDRE RENDEZ-VOUS EN TELEPHONANT ENTRE 4h. et 5h. P.M.
BUREAU: LUNDI, 7 a 8 p.m. - 837-7295

VIENS AU BON ENDROIT!
Pour ta nouvelle voiture, viens à l'enseigne de l'excellence. Nos prix sont imbattables et tu obtiendras un service après vente impeccable. Viens, avec la 20 c'est pas loin!
LOCATION GM A LONG TERME
vega chevy nova camaro chevelle chevrolet monte carlo cutlass oldsmobile cadillac corvette camions chevrolet
levis auto
rond point levis
Jean-Guy Bégin président
837-3661

HIER

Ligue EASTERN
Sherbrooke 1 Québec 4
Pittsfield 5 Trois-Rivières 2
Reading 0 Pawtucket 13
West Haven 8 Elmira 2

Ligue NATIONALE
Montréal 3 Chicago 5
New York 2 St-Louis 4 (6e)
Philadelphie 4 Pittsburgh 6
Los Angeles 3 Houston 4 (7e)
San Diego 0 Cincinnati 4
San Francisco 4 Atlanta 6

Ligue AMERICAINE
Detroit 8 New York 2
Cleveland 0 Baltimore 2
Milwaukee 4 Boston 5
Texas 0 Minnesota 7 (7e)
Kansas City à Californie (nuit)
Chicago à Okland (nuit)

Ligue JUNIOR
Ste-Odile 7 Parc Dollard 3

AUJOURD'HUI

Ligue EASTERN
Québec à Sherbrooke
Pittsfield à Trois-Rivières
Reading à Pawtucket (2)
West Haven à Elmira

Ligue NATIONALE
Montréal à Chicago
Philadelphie à Pittsburgh (s)
New York à St-Louis (s)
San Francisco à Atlanta (s)
San Diego à Cincinnati (s)
Los Angeles à Houston (s)

Ligue AMERICAINE
Chicago à Oakland
Texas à Minnesota
Detroit à New York
Milwaukee à Boston
Kansas City à Californie (s)
Cleveland à Baltimore (s)

Ligue JUNIOR
Parc Dollard à Lévis (2h.)
Charlesbourg à Ste-Odile (1h.30)
Beauport à Roc-Amadour (3h.30)

DIMANCHE

Ligue EASTERN
Sherbrooke à Québec 2 (1h.30)
Pittsfield à Trois-Rivières (2)
West Haven à Elmira (2)
eRading à Pawtucket

Ligue NATIONALE
Montréal à Chicago
Philadelphie à Pittsburgh
New York à St-Louis
Los Angeles à Houston
San Diego à Cincinnati
San Francisco à Atlanta (2)

Ligue AMERICAINE
Detroit à New York
Cleveland à Baltimore
Kansas City à Californie
Milwaukee à Boston
Texas à Minnesota
Chicago à Oakland

Ligue JUNIOR
Roc-Amadour à Lévis (2h.)
Dollard à Charlesbourg (8h.30)
Ste-Odile à Beauport (8h.)

LES CLASSEMENTS

Ligue EASTERN
Division NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Sherbrooke	16	12	.571	—
Reading	16	15	.516	1½
Québec	13	17	.433	4
Trois-Rivières	13	18	.419	4½

Division AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Pittsfield	20	12	.625	—
West Haven	18	15	.545	2½
Pawtucket	17	16	.515	3½
Elmira	8	16	.333	8

Ligue NATIONALE
(Joutes d'hier non-incluses)
Division EST

	G	P	Moy.	Diff.
New York	26	9	.743	—
Pittsburgh	20	13	.606	5
Chicago	17	16	.515	8
Montréal	16	19	.457	10
Philadelphie	15	19	.441	10½
St-Louis	13	23	.361	13½

Division OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
Houston	23	12	.657	—
Los Angeles	21	15	.583	2½
Cincinnati	18	17	.514	5
Atlanta	14	20	.412	8½
San Diego	15	22	.405	9
San Francisco	13	26	.333	12

Ligue AMERICAINE
(Joutes d'hier non-incluses)
Division EST

	G	P	Moy.	Diff.
Cleveland	18	12	.600	—
Detroit	17	14	.548	1½
Baltimore	16	15	.516	2½
New York	14	16	.467	4
Boston	11	18	.379	6½
Milwaukee	10	18	.357	7

Division OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	21	10	.677	—
Minnesota	19	11	.633	1½
Oakland	19	11	.633	1½
Texas	15	19	.441	7½
Kansas City	13	19	.406	8½
Californie	12	22	.353	10½

Réchauffante victoire contre les Pirates 4-1

Par Jean POULIOT

Les Carnavals ont terminé leur semaine locale en beauté en disposant des Pirates de Sherbrooke 4-1 et ça augure bien pour le double de dimanche contre la même équipe. Profitant d'une température plus clémente que la veille, les deux équipes ont fourni un spectacle rapide et intéressant et Bob Arnzen a remporté haut-la-main son troisième triomphe en autant de départs pour l'équipe locale. Il a espacé cinq coups sûrs, n'a alloué aucun but sur balles et a retiré cinq frappeurs au bâton. Les gros cogneurs de l'équipe locale ont été Walt Hriniak avec trois coups sûrs en autant de présences et un ballon-sacrifice, ainsi que Barry Foote avec deux en deux et deux points produits. Luther Quinn a fait produire l'unique point des Pirates avec un circuit à la cinquième manche.

LES POINTS

Jim Chapman a compté les deux premiers points des Carnavals. Dès la première manche, il a cogné un simple et a volé le deuxième but; quand le lancer du receveur Jim Campanis continua dans le champ, il fila au troisième sac et le voltigeur Dave Augustine lança dans les estrades de gauche pour lui donner automatiquement le point. Il ouvrit la troisième manche avec un simple et avança sur un but sur balles à Don Schuldies pour compter sur le coup sûr de Barry Foote. Schuldies qui s'était rendu au troisième sac sur le lancer au marbre, porta le compte à 3-0 grâce au ballon-sacrifice de Walt Hriniak.

Luther Quinn ramena les Pirates dans la partie avec son circuit à la 5e manche, mais les Carnavals ajoutèrent un autre point contre le lanceur perdant Bob Guerrera (1-2) à la septième manche avant que Ray Cordeiro ne vienne terminer le match. Larry Lintz reçu un but sur balles, avança sur le roulant dans l'intérieur de Jim Chapman et compta sur le simple de Barry Foote, dont c'était le 18e point produit cette saison.

BEAUX JEUX

Jim Chapman fut une des vedettes défensives du match en déclenchant un double-jeu à la septième manche et en volant un coup sûr à Mel Civil à la 9e manche. Walt Hriniak eut également un excellent jeu en forçant Brian Murphy au troisième but pour garder la mince avance de 1-0 à la troisième manche.

Malgré leurs trois erreurs, les Pirates brillèrent avec deux doubles-jeux dont un relai du champ droit au troisième-but sur le ballon-sacrifice de Hriniak. Tony Scott fournit l'élément vitesse avec deux buts volés.

ROTATION

Karl Kuehl a apporté un changement à sa rotation. C'est bien Rick Turner qui lancera à Sherbrooke ce soir et Denis McSween dans la premire partie du double au stade dimanche, mais Dan Warthen reviendra dans le second match à la place de Jim Horsch, très désappointant jeudi. En balayant la série, les Carnavals pourraient s'approcher à une seule partie de la tête. ■

Gain serré des Cubs sur les Expos (5-3)

CHICAGO (PA) — Carmen Franzone a produit trois points tandis que Glenn Beckert et Billy Williams en comptaient deux chacun hier en conduisant les Cubs de Chicago à un gain de 5-3 sur les Expos de Montréal.

C'était la 4e victoire en cinq parties pour les Cubs qui ont pris une avance de 2-0 dès la 1ère manche en dépit d'un jeu controversé, où Don Kessinger a été retiré au 2e but.

Kessinger s'est élancé vers le 2e coussin alors que le compte était 3-1 contre Beckert. Même s'il s'agissait d'une 4e balle, le receveur John Boccabella a lancé au 2e but Ron Hunt et l'arbitre Billy Williams a déclaré Kissinger retiré. Celui-ci a alors quitté le but et Hunt l'a définitivement retiré. Les Cubs ont soutenu que Kessinger n'aurait pas quitté son coussin si l'arbitre ne l'avait pas déclaré retiré et ont log éun protêt sur le match.

Billy Williams a suivi avec un simple et Rick Monday a ensuite produit un point avec un simple. Williams a marqué l'autre point lors d'un retrait à li'ntérieur.

Les Cubs ont ajouté trois autres points dans la 5e manche grâce au simple de Franzone alors que les coussins étaient tous occupés et à une erreur de Boccabella.

Juan Pizarro a donné un simple d'un point à Boccabella autre point à la suite d'un dans la 2e manche, puis un double de Mike Jorgensen et d'un simple de Hunt dans la 7e avant de céder sa place à Jack Aker après que Clyde Mashore eut commencé la 8e reprise avec un circuit.

Montréal	010	000	110—3 9 1
Chicago	200	030	00x—5 7 0

McAnally 0-5 Lemaster 6 Renko 7 et Boccabella; Pizarro 3-1 Aker 8 et Hundley. C — Mtl — Mashore 1. ■

Cyclisme

Samedi, le 27 mai 1972, aura lieu dans le comté de Portneuf et plus précisément à Pont-Rouge ,une autre compétition cycliste organisée par le club Québec Métro. Le départ se fera face à l'aréna de Pont Rouge à 11 heures. Le parcours est un circuit fermé dans la ville même de Pont Rouge et il est classé par les cyclistes comme très épuisant. Toutes les catégories cyclistes seront représentées et sûrement que la lutte pour la première place sera très vive. Chez les Séniors, Guy Houde, qui a remporté mercredi soir l'épreuve sur route Jouvence — Plage Germain, aller-retour, aura fort à faire s'il veut conserver la première place. ■

Lanceurs probables

Par la Presse Associée

Ligue AMERICAINE

Chicago Bahnson 6-4 à Oakland Hunter 3-2.
Milwaukee Slaton 1-5 à Boston Siebert 2-2, s.
Detroit Coleman 6-3 à New York Stottlemyre 4-4.
Cleveland Perry 8-2 à Baltimore Palmer 4-3, s.
Texas Bosman 2-4 à Minnesota Woodson 3-2.
Kansas City Hedlund 0-4 à Californie Clark 3-4, s.

Ligue NATIONALE

Montréal Torrez 4-1 à Chicago Jenkins 4-4.
Philadelphie Champion 3-2 à Pittsburgh Johnson 0-2, s
San Diego Kirby 3-4 à Cincinnati McGlothlin 1-4, s.
Los Angeles Singer 3-4 à Houston Reuss 3-2, s.
New York McAndrew 2-1 à St-Louis Santorini 2-5, s.
San Francisco McDowell 6-1 à Atlanta Niekro 6-4 s. ■

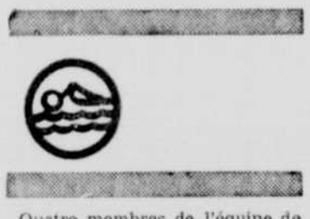

Quatre membres de l'équipe de natation Jeunesse aquatique de Québec, Denis Dufour, Sylvie Labonté, Marie-Claire Giguère, Réjean Gosselin participent samedi et dimanche, au championnat provincial, catégorie 11-12 ans, dans le cadre de la compétition provinciale senior.

Ce concours sera disputé à la piscine du collège de Rivière-du-Loup. Denis Dufour, âgé de 12 ans, sera certes à surveiller. Le jeune athlète québécois a été le détenteur d'une médaille d'or dans une course disputée le mois dernier à Tracy, Québec, dans l'épreuve de 50 mètres-dos.

Son temps avait été de 36.07 secondes. Dufour prendra le départ dans 6 courses. Le quatuor sera accompagné de l'entraîneur en chef Barbara Roy. ■

Sommaire des Expos

MONTREAL:

	ab	p	cs	pp
Hunt, 2b	3	0	2	1
Torres, ac	4	0	1	0
Mashore, cd	4	1	2	1
Bailey, 3b	3	0	0	0
Singleton, cg	4	1	1	0
Woods, cc	4	0	1	0
Jorgensen, 1b	3	1	1	0
Boccabella, r	3	0	1	1
Fairey, fu	1	0	0	0
McAnally, l	2	0	0	0
Lemaster, l	0	0	0	0
Bateman, fu	1	0	0	0
Renko, l	0	0	0	0
Fairly, fu	1	0	0	0
Total	33	3	9	3

CHICAGO:

Kessinger, ac	4	0	2	0
Beckert, 2b	2	2	0	0
Williams, 1b	4	2	2	0
Monday, cc	3	1	1	1
Fanzone, 3b	3	0	1	3
Cardenal, cg	4	0	0	0
Hiser, cd	2	0	1	0
Hundley, r	3	0	0	0
Pizzaro, l	3	0	0	0
Aker, l	0	0	0	0
Total	27	5	7	4

Montréal	010	000	110—3
Chicabo	200	030	00x—5

E—Boccabella. DJ—Montréal 1, Chicago 3. LSB—Montréal 6, Chicago 4. 2B—B. Williams, Jorgensen. C—Mashore 1er. BV—Monday.

Les lanceurs:

	ml	cs	p	pm	bb	rb
McAnally, p, 0-5	5	7	5	4	5	1
Lemaster	1	0	0	0	0	1
Renko	2	0	0	0	1	2
Pizarro, g, 3-1	7	9	3	3	1	4
Aker	2	0	0	0	1	1

Partie sauvée— Aker. FPL—par Pizzaro, Hunt. LE—McAnally.
Temps—2h.30. Ass—8,496. ■

Automobile

LORS DU CHALLENGE LABATT A NAPIERVILLE — 4,000 CHEVAUX-VAPEUR DANS UN MEME DEPART

L'attraction spéciale des courses du Challenge Labatt à la piste d'accélération de Napierville les 3 et 4 juin consistera en la présence de deux voitures à traction aux quatre roues et propulsées par quatre moteurs chacune. Ron Bracken a dévoilé, hier, que Gary Weskesser dans une Mustang Mach IV, sera l'opposant de Jim Harwood au volant de la réputé "Wagonmaster". En une fraction de seconde, au départ, 4,000 chevaux-vapeur vont se mettre en marche.

Ces deux bolides expérimentaux ne seront certes pas les seules attractions du Challenge Labatt car pas moins de 7 'funny cars' AA prendront le départ, et la participation de ces voitures à quatre moteurs devrait ajouter un intérêt nouveau. Elles peuvent atteindre la vitesse de 200 milles-à-l'heure sur le quart de mille en un temps de huit à neuf secondes c'est-à-dire qu'elles roulent aussi rapidement que des 'funny cars' non équipés de turbo-compresseur. Les quatre roues motrices arrachent littéralement l'asphalte, enroulant la voiture dans un tourbillon de fumée blanche. Elles s'arrêtent également à l'aide de parachutes.

Le vétéran Gary Weskesser a réalisé le rêve de sa vie quand il a pu faire l'achat de sa Mustang 4-moteurs. Ce sont des moulins Ford de 351 pouces cubes qui développent ensemble, lorsque alimentés avec 20% de nitrométhane, 2,400 chevaux-vapeur.

Jim Harwood et la Wagonmaster nous sont plus familiers. Harwood s'adonne au sport de l'accélération depuis 1955 et il est venu nous montrer son bolide aux cours des deux saisons passées. Les deux moteurs (de 454 p.cu. chacun) situés sur la droite actionnent les roues arrières tandis que les moteurs à gauche donnent leur traction aux roues avant.

Weckesser et Harwood seront parmi les nombreux pilotes qui retourneront chez eux avec une partie de la bourse de $16,000 offerte lors de ce programme double. Dans les catégories Compétition, Modifiée, Professionnelle (Pro-Stock), Super Production et Production, les compétiteurs se partageront un montant de $7,000.

La fièvre de l'accélération atteignant son plus haut sommet en juin, le promoteur Ron Bracken et les commanditaires, la Braserie Labatt, espèrent, cette année, battre le record d'assistance établi en 1967 à Napierville alors qu'une foule de plus de 12,000 personnes s'était rendue pour assister à un programme commanditée... par la Brasserie Labatt.

YVON DUHAMEL A STE-CROIX:

Le célèbre pilote de motocyclette et de motoneige, Yvon Duhamel, participera aux épreuves de motos sur circuit routier à Ste-Croix samedi et dimanche. Duhamel qui a un horaire chargé laisse souvent de côté les pratiques et qualification du samedi. Cela ne l'empêche pas d'accumuler des victoires même s'il doit partir de la dernière position.

Le scénario sera différent au Circuit Québec Ste-Croix puisque Duhamel a confirmé sa présence pour samedi et dimanche. Le champion motocycliste ne connait pas la piste québecoise et désire se familiariser avec les courbes difficiles du trajet de Ste-Croix. La décision de Duhamel est très judicieuse car même un champion international peut se faire déjouer sur un terrain inconnu. Il ne faut pas oublier que le circuit Québec Ste-Croix est très accidenté étant parsemé de courbes aigues, de lignes droites très rapides de même que des montées et descentes vertigineuses. Les pilotes devront donc effectuer des tests de freinage, choisir des rapports d'engrenages adéquats et ajuster les moteurs en fonction du parcours. Une autre vedette du guidon accompagnera Duhamel, il s'agit de Jean Lysight qui a lui aussi fait campagne aux Etats-Unis au cours des dernières années. Lysight en sera à sa première sortie au Canada venant tout juste d'enlever des plâtres qui lui recouvraient un bras et un pied. Ce pilote originaire de Tracy espère bien que les organisateurs autoriseront les départs à l'embrayage ce qui ne l'obligerait pas à pousser sa Yamaha pour la metre en marche. Yvon Duhamel a expliqué à la direction du Circuit Québec Ste-Croix qu'aux Etats-Unis tous les départs se font à l'embrayage, Lysight et Duhamel ont l'intention de réunir tous les pilotes après les pratiques de samedi afin de demander au Sports Motor Cycle Club de pratiquer de tels départs. Il est fort probable que cette demande sera acceptée par le club organisateur. Duhamel effectuera sa troisième séries de courses au Canada samedi et dimanche. Il défendra son titre de l'an passé dans la finale Brimaco avec sa Kawasaki. Les gens pourront assister à 16 épreuves de qualification samedi alors que dimanche la grande finale Brimaco de 25 tours sera précédée de 8 préliminaires. Aujourd'hui et demain, les activités débuteront à 13.00 heures. Le camping sera permis à titre expérimental à l'intérieur de la piste. Il est à noter que deux courses avec motos-sidecars sont au programme. Les grands noms de la moto atteindront des vitesses supérieure à 130 mph. Cette fin de semaine de compétition sera véritablement une grande permière à Québec. ■

Sommaire des CARNAVALS

SHERBROOKE:

	ab	p	cs	pp
Augustine, cc	4	0	0	0
Dunn, cd	4	0	0	0
Civil, 1b	4	0	1	0
Gonzalez, 3b	4	0	1	0
Arrington, cg	4	0	0	0
Campanis, r	3	0	1	0
Quinn, 2b	3	1	1	1
Murphy, ac	3	0	1	0
Guerreral, l	2	0	0	0
Smith, fu	1	0	0	0
Cordeiro, l	0	0	0	0
Total	32	1	5	1

QUEBEC:

Lintz, ac	2	1	0	0
Chapman, 3b	4	2	2	0
Schuldies, cg	3	1	0	0
Foote, r	2	0	2	2
Kriniak, 1b	3	0	3	1
Down, cd	4	0	0	0
Cox, 2b	3	0	0	0
Scott, cc	4	0	1	0
Arnzen, l	3	0	0	0
Brown, cu-1b	0	0	0	0
Total	28	4	8	3

Sherbrooke	000	010	000—1	5 3
Québec	102	000	10x—4	8 1

E—Campanis, Augustine, Murray, Cox. Cir—Quinn. BV—Civil, Scott 2. Chapman, Murphy. Sac—Foote. BS—Hriniak. DJ—Sherbrooke 2, Québec 1. LSB—Sherbrooke 4. Québec 8.

Les lanceurs:

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Guerrera	7	8	4	3	6	5
Cordeiro	1	0	0	0	0	2
Arnzen	9	5	1	1	0	5

ML—Guerrera 2. LG—Arnzen, 3-0; LP—Guerrera, 1-2. Arb—Rosenberry, au marbre; Crawford, sur les buts.
Ass—1,099. Temps—2h.09. ■

Huit sous la normale par Nicklaus

ATLANTA (PA) — Jack Nicklaus, en quête de son 4e triomphe de lasaison, a roulé un magistral 64, huit sous la normale, en prenant les devants hier, à mi-chemin de la Classique d'Atlanta dotée de bourses de $130,000.

Nicklaus, qui a ainsi égalé le record du parcours du club Atlanta long de 6,883 verges, affichait un total de 134, 10 sous la normale.

Il détenait une priorité d'un coup sur Bob Lunn tandis que Fary Player y allait d'un 65 en affichant un total de 136, précédant Homero Blancas et Lou Graham avec des 137.

Lee Trevino, qui a remporté sa première victoire de la saison da semaine dernière, s'est ressaisi avec un 68, mais tirait del 'arière avec un total de 142.

Richie Karl, qui avalt causé une surprise en prenant les devant à l'ouverture du tournoi, a présenté un total de 140, suivi de Dave Stockton qui s'est aussi ressaisi avec un 64, après un premier 77.

Nicklaus a calé un eagle 3 sur le vert grâce à un coup roulé de 13 pieds après deux coups de fer sur une dstance de 549 verges. Lunn a aussi calé un eagle sur la 5e allée, longue de 407 verges.

George Knudson est demeuré en lice avec un total de 142, mais Charles Coody, Bruce Crampton et Wilf Homenuik, avec dse 150, et Ken Fulton, ont subi avec 155 l'élimination. ■

Subvention de $23,000 pour le sport universitaire

QUEBEC (P.C.) — Le ministre de l'Education, François Cloutier, qui est également responsable du Haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, annonce l'octroi d'une subvention de $23,000 à l'Association sportive universitaire du Québec.

Cette association a comme fonction de coordonner les activités sportives universitaires et d'organiser des stages régionaux et provinciaux en collaboration avec les fédérations sportives.

Rallye graduation

Dimanche le 28 mai aura lieu le rallye Graduation, 4e et dernier de la série "Initiation au rallye" organisée par le Club Performance de Québec. De calibre intermédiaire, cette compétition devrait permettre aux finissants de passer dans la classe intermédiaire à la fin du rallye.

Le départ sera donné à 1h.01 chez Marc Rioux Sunoco, 280, 47e Rue ouest à Charlesbourg. Les inscriptions seront acceptées dès 11h.30 et les instructions seront données aux concurrents à 12h.15. D'une longueur de 75 milles, le rallye se terminera près de la plage Germain au lac St-Joseph. Les routes seront à 40% sur l'asphalte et le reste sur la graveile.

Il pourrait être utile d'apporter une règle graduée aux dixièmes de pouce car on apprendra à utiliser une carte militaire.

Des plaques de tableau de bord seront remises aux trois premiers. Pour plus de renseignements, 872-3336. ■

Le Service des loisirs de Ste-Foy désire aviser les gens de Ste-Foy que les tennis municipaux sont ouverts depuis le 22 mai et que c'est aujourd'hui le dernier jour pour s'inscrire.

Notre-Dame de Foy
rue Jacques-Berthlaume
(entre ch. Ste-Foy et Laprade)
4 courts sur asphalte

Sainte-Ursule
boul. Neilson (coin Liège)
3 courts sur terre battue

Saint-Benoît
rue Rochambeault
(coin Saurel)
4 courts sur asphalte

Sainte-Geneviève
rue Damours
(coin Cherbourg et Lavallée)
4 courts sur asphalte

Saint-Denis
rue Joli-Bois
(coin des Forges)
4 courts sur asphalte

Saint-Thomas
rue Chapdelaine
(proximité du centre de ski)
4 courts sur asphalte

Saint-Yves
rue Triquet (coin Alexander)
4 courts sur asphalte

Saint-Jean-Baptiste
rue Biencourt
(face à la rue Bon-Accueil)
4 courts sur asphalte

Saint-Mathieu
rue Duchesneau
(coin Bar le Duc)
4 courts sur asphalte. ■

PARIS (Reuter) — Le Roumain Ilie Nastase, tête de série numéro 2 du simple-Messieurs, a été la principale victime de la journée aux Internationaux de tennis de France à Roland Garros.

Nastase a été battu en quatre sets au troisième tour par l'Italien Adriano Panatta, 1-6, 9-7, 6-4, 6-3.

Le jeune Italien de 21 ans avait déjà battu deux fois Nastase mais jamais à l'occasion d'un grand championnat. "Je ne pense pas que Nastase ait bien joué", a-t-il déclaré après sa victoire sur le court central.

"Je ne peux pas jouer", s'est contenté de murmurer Nastase, finaliste malheureux de ces Internationaux l'an dernier.

Autre victime de la journée: l'Américaine Linda Tuero, tête de série numéro 8, battue au troisième tour du simple-Dames par la Britannique Corinne Molesworth 6-3, 6-1.

"C'est le meilleur match que j'aie disputé sur terre battue", avouait la britannique qui sera opposée à l'Australienne Judy Dalton pour une place en quart-de-finale.

C'était la quatrième fois en deux ans que l'Américaine rencontrait Mlle Molesworth et elle n'a encore jamais pu lui prendre un set.

En revanche, le Belge Patrick Hombergen a remporté sa première victoire sur le Français Daniel Contet qui l'avait pourtant déjà battu à neuf reprises. Le Belge l'a emporté en trois sets, 6-0, 6-2, 6-0. Il rencontrera l'Espagnol Andres Gimeno au tour suivant.

Les têtes de série numéro 1 se sont qualifiées pour le tour suivant: l'Australienne Evonne Goolagong en battant la Sud-Africaine Pat Pretorius 6-2, 7-5, et le Tchécoslovaque Jan Kodes qui a dû batailler ferme pour se défaire du Français Jean-Claude Barclay 7-5, 9-7, 2-6, 6-2.

Cette journée aura également été l'occasion pour l'Australienne Kerry Melville et l'Américaine Pam Teeguarden d'établir un record: elles sont restées sur le court 3 heures et 51 minutes et la première l'a finalement emporté, 9-7, 4-6, 16-14 ■

TOUT DÉPEND DE LA RÉSISTANCE DE LA OLSONITE-EAGLE À INDIANAPOLIS

INDIANAPOLIS (PA) — "Si cette voiture tient le coup, nous nous contenterons des rangs secondaires", a déclaré Johnny Rutherford, un des 33 conducteurs inscrits dans la 56e reprise des 500 milles, aujourd'hui.

Rutherford faisait allusion à la rapide Olsonite-Eagle de Bobby Unser, qui a établi le record de qualification, en vue de cette classique automobile, dotée de bourses de $1 million.

Unser a établi les records de 196.678 mph pour un tour et de 195.940 mph pour quatre tours, soit 17 milles de plus que Peter Revson, en 1971.

Les 32 aspirants ont du forcer leur machine pour se qualifier, si bien, que le groupe des conducteurs inscrits a établi une nouvelle moyenne-record de 183.655 mph, en comparaiseon de 171.665, l'an dernier.

Revson, dans une McLaren, a pris la 2e place, avec une performance de 192.285, accompagné de Mark Donohue, avec 191.408 mph. Au fait, les mêmes conducteurs avaient formé le premier trio l'an dernier.

Changement

Leur moyenne combinée de 192 mph cette année, a donné lieu immédiatement à des caucus, au sujet de changements de règlements, afin de réduire la moyenne d'au moins 10 mph, l'an prochain.

Le chef technique Frank DelRoy a dit que l'affaire serait soumise au comité des règlements du US Auta Club, prochainement.

On attend une foule de 300,000 amateurs fanatiques, encore cette année.

On prévoit que les bourses de plus de $1 million pour la troisième année d'affilée. Al Unser a récolté $238,454 de la bourse totale de $1,001,604.22, l'an dernier. Revson avait récolté $103,198, en 2e place.

Seulement cinq conducteurs, en 35 ans, ont triomphé dans la classique, en prenant le départ plus loin que la 13e place, tâche qui incombrera à A.J. Foyt et Al Unser, cette année.

Foyt sera en quête de son 4e triomphe, en partant de la 17e place, tandis que Unser, frère de Bob, partira de la 19e place, en tentant de récolter un 3e triomphe d'affilée. ■

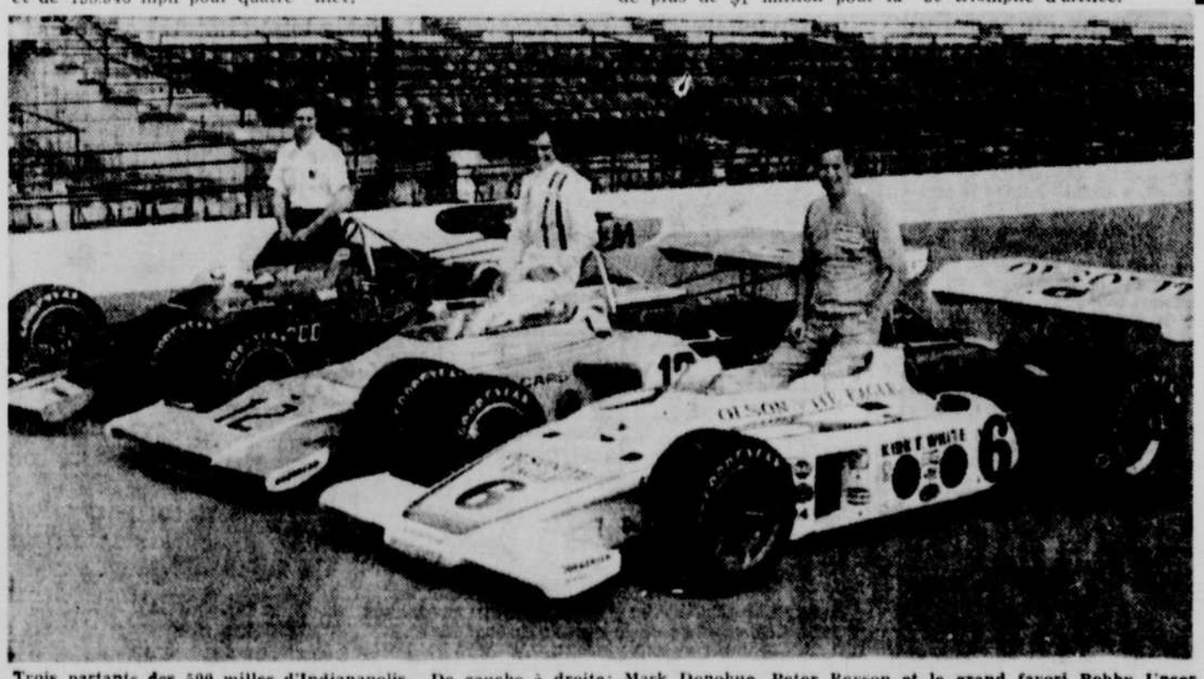

Trois partants des 500 milles d'Indianapolis. De gauche à droite: Mark Donohue, Peter Revson et le grand favori Bobby Unser. (Téléphoto U.P.I.) ■

Plusieurs "cas-problèmes" pour les hauts dirigeants olympiques

LAUSANNE, Suisse (Reuter) — La commission exécutive du Comité olympique international (C.I.O.) commence une réunion de de cinq jours aujourd'hui à Lausanne avec à son ordre du jour plusieurs questions "brûlantes".

La commission aura notamment à étudier les rapports de ses experts médicaux concernant les contrôles des sexes et antidopage qui seront appliqués aux Jeux de Munich à la fin de l'été; elle discutera également des problèmes relatifs à la publicité commerciale par le sport et des ingérences politiques dans les comités nationaux olympiques du Venezuela, du Pérou, du Chili, de la Malaisie et de la France. Cette question ne sera pas la moins ardue et passionnée.

La commission exécutive du C.I.O. devra en particulier prendre une décision quant à la qualification du nouveau comité français, le comité national des sports olympiques français (C.N.S.O.F.), pour présenter aux Jeux de Munich les athlètes français.

Le CNSOF a remplacé en février dernier le défunt comité olympique français (COF) qui s'est dissous pour faire place à la nouvelle organisation. Le nouvel organisme n'a pas été reconnu par le C.I.O. et les athlètes doivent être inscrits aux jeux par leur comité national.

AMATEURISME

La commission d'admission (amateurisme) est de son côté réunie depuis jeudi pour étudier les accusations de professionnalisme portées contre certains athlètes. Rien n'a filtré de ses débats.

La commission transmettra les résultats de ses travaux à la commission exécutive qui peut, soit prendre des sanctions immédiates, ou s'en remettre à la session plénière du C.I.O. qui se réunira du 21 au 24 août à Munich, à la veille des jeux.

Lundi, la commission exécutive aura une réunion avec les représentants de fédérations internationales sportives pour discuter, entre autres sujets, de l'amateurisme, de l'organisation des Jeux de Munich, du dopage, du contrôle de sexe, de la publicité sportive, et de la reconnaissance des fédérations sportives par les instances internationales.

Les fédérations internationales présenteront à cette occasion une nouvelle version de la règle 26 tant controversée des statuts olympiques qui se rapporte à l'amateurisme, a annoncé, vendredi, Thomas Keller (Suisse), président de l'assemblée générale des fédérations sportives.

La rédaction de cette nouvelle version a été confiée à une commission spéciale qui s'est réunie hier et de nouveau aujourd'hui. Les fédérations internationales proposeront également que, pour amortir les frais d'organisation des jeux, ceux-ci soient dans l'avenir confiés à une région et non plus à une seule ville. ■

PROFONDE REFORME DU SPORT UNIVERSITAIRE

A la suite d'une année d'opération, le sport universitaire a vécu des problèmes qui lui ont fait prendre conscience des nombreuses disparités qui existaient chez les membres de l'Association sportive universitaire du Québec.

Les directeurs des sports des universités québécoises se sont donc donnés le mandat de redéfinir leur rôle, leur situation sociale et leur place vis-à-vis les étudiants eux-mêmes et grâce à une subvention du Haut-commissariat, une étude monstre a pu être entreprise pour recueillir les données nécessaires.

Il était impensable de voir quatorze institutions compétitionner à un même niveau alors qu'aucune d'entre elles ne possédait les mêmes moyens financiers, humains et matériels, en plus de diverger d'opinion sur le plan philosophique.

L'université a un rôle premier à jouer auprès des étudiants et les programmes offerts doivent répondre à leurs besoins et intérêts, mais ce rôle ne peut être unique et l'université doit devenir un des principaux agents de développement du sport amateur dans sa région. Dans un autre temps, de par ses installations et ses ressources humaines disponibles, l'université est prête à collaborer avec les fédérations de régie sportives et le gouvernement pour le développement de l'élite dans certains sports.

Pour la première fois de son histoire, le sport interuniversitaire s'est donné un but premier qui a été accepté par tous les directeurs des sports.

"Contribuer au processus éducationnel de l'université en offrant à l'étudiant physiquement doué la possibilité de participer à diverses compétitions sportives selon son niveau d'habileté afin de lui procurer de multiples expériences susceptibles de favoriser sa formation et son développement physique, moral intellectuel et social dans le plus grand respect de sa personnalité".

Complétant les secteurs "récréatif" et "éducation sportive" le secteur "compétitif" se subdivisera en quatre grandes sections :

1—Intramural :
Compétitions internes.

2—Clubs civils :
amalgamation des meilleurs éléments civils et universitaires d'une même région.

3—Interuniversitaire :
Compétitions entre les universités avec des normes établies par les étudiants. Ces compétitions peuvent être régionales comme dans la région de Montréal qui regroupe plusieurs universités.

4—Elite provinciale :
Recherche de l'excellence dans les quatre sports du basketball, du volley-ball, du handball et du hockey.

De plus, l'A.S.U.Q. recommande qu'une fédération du sport étudiant soit mise en place pour regrouper tous les paliers d'intervention dans ce secteur, comme la fédération du sport scolaire (primaire et secondaire) l'Association sportive intercollégiale du Québec (Cegeps) et l'Association sportive universitaire du Québec (universités).

C'est à la suite de son assemblée générale qui se terminait hier à Québec que l'A.S.U.Q. a annoncé ces importants changements lors d'une conférence de presse tenus à la brasserie Labatt's, en déposant le rapport de 225 pages sur le sport interuniversitaire au Québec.

L'élite sportive

L'une des recommandations du "rapport sur le sport interuniversitaire au Québec" propose que l'A.S.U.Q. supervise un comité conjoint sur le développement du sport d'élite provincial.

Considérant que la clientèle universitaire renferme déjà les meilleurs éléments dans les sports de volleyball, du basketball et du handbal européen, il est normal que l'université contribue à l'avancement de ces sports de par ses installations sportives et ses ressources humaines disponibles. Le hockey pourrait être inclus dans cette catégorie afin de permettre aux étudiants trop âgés pour la division junior d'évoluer dans une ligue de fort calibre tout en poursuivant leurs études.

Toutefois, il faut bien comprendre qu'un tel projet est affaire de collaboration entre les fédérations de régie sportives concernées, le gouvernement du Québec et les universités.

La fédération est l'autorité suprême dans son sport et a droit de regard sur les éléments d'une telle initiative, comme la sélection des joueurs, le choix de l'entraîneur, le choix de l'emplacement et autres.

Le gouvernement provincial est le seul organisme capable de subventionner l'ensemble de l'entreprise, soit par l'entremise du ministère de l'Education, soit par l'entremise du Haut-commissariat à la Jeunesse aux Loisirs et aux Sports. Puisque le sport est affaire de droit commun, il revient au gouvernement de se pencher sur le problème.

Les universités sont donc prêtes à contribuer au développement de l'élite sportive, mais la collaboration des deux organismes plus haut mentionnés est essentielle.

Elections

André Huneault, de l'université de Montréal, succédera à Gaston Marcotte, de Laval, comme président de l'A.S.U.Q. Il sera secondé du vice-président Bruce Coulter, de Bishop's, du secrétaire-trésorier Harry Griffiths, de McGill, et du secrétaire exécutif, Jean-Claude Vadeboncoeur. Al Grazys, de Bishop's, est président du comité technique masculin, et Gladys Bean, de McGill, présidente du comité technique féminin.

Une commission des activités intramurales sera présidée par André Bélanger, de Laval, et composé de Robert Dubeau, de McGill, Jean Pratte, de Sherbrooke, et Dodie Goodwin, de Bishop's. Un comité de publicité sera dirigé par Yvan Beault, de Laval, assisté d'Yvon Mariveau, de Trois-Rivières, et de Heather Boby, de McGill. ■

André Huneault (au centre), nouveau président de l'Association Sportive des Universités du Quebec, reçoit des mains de l'ex-président Gaston Marcotte, le rapport de 225 pages d'une étude sur le sport interuniversitaire au Québec. A gauche se trouve le nouveau secrétaire-exécutif de l'A.S.U.Q., Jean-Claude Vadeboncoeur. (Photo l'Action-Québec, Richard Cloutier) ■

Les meilleurs marcheurs canadiens vont s'affronter ce soir sur 20 km

C'est ce soir à compter de 18h. avec point de départ à l'aréna de St-Léonard, que les amateurs d'athlétisme pourront assister à l'affrontement Neil Conway-Marcel Jobin lors du championnat canadien du 20 kilomètres-marche. Cette compétition servira également à désigner le représentant canadien aux prochains Jeux Olympiques de Munich.

Près de 30 concurrents tenteront de surclasser la marque récemment établie par Marcel Jobin qui a réussi un temps de 1:35.39.2 sur ce même parcours le 15 avril dernier.

Jusqu'ici, seul Jobin a pu rencontrer le standard de qualification exigé pour avoir le droit de se présenter aux Jeux Olympiques de Munich. Cette marque standard était fixée à 1:36.00.

CONWAY DEMEURE LE FAVORI

Malgré cette magnifique performance de Jobin au mois d'avril, Neil Conway, d'Ottawa, demeure le choix des experts pour l'emporter à St-Léonard.

La raison de ce choix réside dans le fait que Conway a nettement eu le dessus sur Jobin lors du championnat des Etats-Unis qui vient de se dérouler. Conway a pris le 5e rang pendant que Jobin devait se contenter de la 7e place.

Tous deux cependant devront surveiller de près un autre compétiteur dangereux. Il s'agit en effet de Frank Johnson, champion canadien de cette discipline en 1971.

Voici les résultats des championnats canadiens en 1971 :

30 mai 1971, sur le campus de l'Université York de Toronto,

1—Frank Johnson 1:37.23
(Gladstone Athletic Club)
2—Felix Capella 1:38.31
(Gladstone Athletic Club)
3—Marcel Jobin 1:40.26
(M.R.F.A. Québec)
4—Yvon Groulx 1:43.22
(M.R.F.A. Québec)
5—Pat Farrelly 1:44.32
(Hamilton Athletic Club)

Les médailles des Jeux Olympiques de Mexico 14 octobre 1968 à Mexico

1—V. Golubnichly 1.33.58.4
(Russie)
2—Z.J. Pedraza 1:34.00.0
(Mexique)
3—M. Smaga 1:34.03.4
(Russie)

Le record mondial

Le record mondial appartient au Soviétique Victor Golubnichly et a été établi en 1958 à Simféropol (Russie) avec une marque de 1:27.05.00.

Le record canadien

Le record canadien est détenu par Alex Oakley (Gladstone Athletic Club) et est de 1:34.-10.8. Cette marque a été établie le 17 novembre 1962. Le meilleur temps de cette épreuve disputée à Toronto, toutefois, appartient au Montréalais Nicola Marrone et fut de 1:34.06. Ce record n'a cependant jamais été soumis à l'homologation. Des démarches sont actuellement en cours afin que cette marque soit reconnue officiellement.

Le record olympique

Le record olympique du 20 kilomètres-marche appartient au Britannique K. Matthews et est de 1:29.34.00, temps réussi aux Jeux Olympiques de Tokyo en 1964.

QUALIFIES

Voici la liste des athlètes québécois ayant atteint les standards d'accès aux championnats du Canada 1972 et aux essais olympiques qui se dérouleront à Toronto, les 22 et 23 juillet prochain.

Chez les femmes, saut en longueur : catégorie juvénile, Francine Gendron, du Club Concordia, qui a réussi un saut de 18"6¼" (standard requis : 18'6") à St-Lambert, le 6 mai 72; lancer du disque : Lise Bernier (Laval Olympique), 141'9" (standard requis : 134') à Marieville, le 20 mai 72; Lucette Moreau (Vaudreuil), 137'4", à Marieville, le 20 mai 1972; lancer du javelot : Louise Béland (Alpha St-Léonard) 150'9", à St-Lambert, le 6 mai 1972.

Chez les hommes : 1,500 mètres (junior), Dave Hill (Lynx), 3.44.0 (standard requis : 3.50.4), en Oregon, aux Etats-Unis, le 15 avril 72.400 mètres-haies : Lino Bramucci (Laval-Ouest), 53.9 (standard requis : 54.2) aux Etats-Unis, le 6 mai 1972; saut en hauteur : Claude Ferragne (C.A.U.M.) 6'10" (standard requis : 6'7") à Philadelphie, aux Etats-Unis, le 15 avril 1972; Michel Portman (C.A.U.M.) 6'8" (standard requis : 6'7") à St-Vincent de Paul, Qué., le 13 mai 1972. Saut en longueur : Claude Viens (St-Jean Olympique), 23'4" (standard requis : 22'8") à St-Vincent de Paul, le 20 mai 1972; Jean-Charles Beaulieu (Concordia), 22'10" (standard requis : 22'8"); javelot : André Claude, senior, (C.A.U.M.) 264'3" (standard requis : 224'), à Quantico, en Virginie, Etats-Unis, le 6 mai 1972; André Lajoie, senior, 232' (standard requis : 224') (C.A.U.M.) à Marieville, le 20 mai 1972. Lancer du marteau : Denis Blais, senior, (C.A.U.M.) 170' 4½", (standard requis : 160') à St-Lambert, le 6 mai 1972; dans le 20 kilomètres-marche : Marcel Jobin (indépendant) 1:35.39 (standard requis : 1:36.0, à St-Léonard, le 15 avril 1972. ■

Les femmes supérieures "en nombre"

Après une semaine d'opération, Québec en Mouvement a reçu déjà près de 1,000 participants de 6 à 60 ans. Sur ce nombre, la gent féminine compte plus de participation que celle des hommes. C'est normal, la supériorité des femmes est encore une fois affirmée.

Les messieurs peuvent cependant vous reprendre car les inscriptions se poursuivent jusqu'au 28 juillet durant les heures d'activités soit : de 7h. à 9h. et de 17h. à 19h. tous les jours de la semaine y compris les samedis et dimanches.

Ce service est entièrement gratuit. ■

NOS FAVORIS

PROGRAMME POUR SAMEDI 27 MAI 1972

COURSE NO 1 — TRANQUIL ELISE s'est considérablement améliorée depuis quelques temps et nous lui faisons confiance dans cette 1ère course. Suzanne Blais effectue un retour en piste avec RENEE MIR et cette dernière pourrait surprendre.

COURSE NO 2 — Même s'il n'a pas réussi à gagner sa dernière course, nous avons été impressionné par CAPTAIN ANGUS et nous croyons qu'il complètera le pari-double d'aujourd'hui. JUDGE SCOTT, avec la première position, demeure le cheval à battre.

COURSE No 3 — HAUL AWAY a retrouvé le chemin de la victoire à son dernier départ démontrant qu'il avait retrouvé sa forme des beaux jours. MEADOW CAN n'a pas encore gagné en 1972 et le jour n'est pas éloigné où il réussira à le faire.

COURSE NO 4 — Deux excellents poulains de 3 ans se font face dans cette 4ème course. En effet, BERT LOBELL et JILL'S J. ont fait de bonnes courses récemment et devraient se faire une belle lutte. Prenez 6-7-8 pour la quinella.

COURSE NO 5 — LOVELIEST MIR sera conduite par sa propriétaire ce soir et cherchera à venger l'échec qu'elle a subi en dernière fin de semaine. BAIRN CLOUD a brisé son allure samedi dernier et s'il ne commet pas la même erreur, il sera dans la photo.

COURSE NO 6 — HONOR PENCE a figuré avantageusement à ses deux derniers départs et devrait s'emparer du premier argent de cette 6ème course. PRINCESS MIR a tiré une position qui pourrait lui permettre d'ajouter un gain à son palmarès. Prenez 6-1-7 pour la quinella.

COURSE NO 7 — SIGURD effectue son 2ème départ à Québec mais il prend le départ dans une classe inférieure. MR BIG TIME est au sommet de sa condition et tentera de pousser sa rapidité jusqu'au fil.

COURSE NO 8 — IN TOUCH vient de gagner sa dernière course et cet ambleur a connu beaucoup de succès depuis le mois de janvier dernier. GAY SID, un poulain de 3 ans, devrait prendre une nouvelle marque à vie prochainement. Prenez 7-1-2 pour la quinella.

COURSE NO 9 — JANIES DREAM a été inscrit dans une classe inférieure à celle de la semaine dernière et devrait retrouver le chemin de la victoire. DANIEL BUNTER, gagnant de sa dernière course, devra être surveillé de près même si l'opposition est plus forte.

COURSE NO 10 — TOTAL YANKEE a toujours bien fait dans les mains d'Irenée Aubin et ce conducteur devrait conduire son protégé jusqu'au cercle des vainqueurs. FRAN BROWN a dû se contenter du 2ème rang à son dernier départ mais pourrait se racheter. Renversez 4-6, 6-4 pour le pari exacta.

MEILLEUR CHOIX : HAUL AWAY (3ème course)
NEGLIGE : MICHAEL CHRIS (8ème course)

PROGRAMME POUR DIMANCHE 28 MAI 1972

COURSE No 1 — BURLY SCOTT est un jeune cheval qui s'améliore à chacune de ses courses et devrait remporter sa 2e victoire de la saison. FRIENDLY SCOTCH connait beaucoup de difficultés à inscrire son 1er gain mais pourrait le faire ici.

COURSE No 2 — HEARTY DARES a gagné dans une course à réclamer de $800 à son dernier départ et devrait répéter dans cette 2e partie du pari-double. WHATA TIME a bien qualifié et il ne faut pas oublier que cet ambleur a déjà eu beaucoup de classe.

COURSE No 3 — UNITAS n'a pas encore réussi à triompher à Québec mais ses deux dernières courses ont été excellentes. DEBENTURE avait connu une saison du tonnerre en 1971 à Québec et pourrait débuter sur un bon pied.

COURSE No 4 — REGAL DON termine ses courses avec plus de force depuis quelque temps et nous lui faisons confiance dans cette 4e course. MEADOW VICTOR effectue un retour en piste après un long congé et devrait être parmi les meneurs. Prenez 6-5-7 pour la quinella.

COURSE No 5 — BROWN FREE a fait sa première apparition devant les amateurs locaux et devrait hériter du rôle de favori. Toutefois, l'opposition est très forte et MIKE DUDLEY cherchera à compléter son tour du chapeau.

COURSE No 6 — Avantagé de la 1ère position de départ, TWO MOUNTAINS DOVE pourrait bien remporter une 2e victoire de suite sur le tracé local. DONALD JAMES a très bien fait récemment et demeure un aspirant sérieux. Prenez 1-3-6 pour la quinella.

COURSE No 7 — CAPITOL LOBELL est demeuré invincible depuis le début de la saison et devrait l'être encore à la fin de cette épreuve. L'opposition est plus forte et GLOWING MIR, gagnant de sa dernière course aura de nombreux supporteurs.

COURSE No 8 — HELLO BYE BYE fait un "saut" en descendant et il devrait s'emparer du 1er argent de cette classe à réclamer de $1,250. RAPIDO cherchera à tirer le meilleur profit de sa position de départ. Prenez 6-1-8 pour la quinella.

COURSE No 9 — A la suite de sa victoire de samedi, CLERMONT DRUMMOND devrait être favori pour inscrire son 2e gain à Québec. FLIGHT CHIEF prend le départ dans une classe inférieure et demeure un rival dangereux.

COURSE No 10 — TOPAZ DUKE revient en piste après une longue absence et nous lui faisons confiance à cause de sa position de départ. BELVEDERE MIR ne fait que débuter sa saison de courses et retrouve sa forme des beaux jours. Renversez 1-3, 3-1 pour le pari exacta.

MEILLEUR CHOIX : CAPITOL LOBELL (7e course)

NEGLIGE : MR PARISH (3e course) ■

Tâche difficile pour Suzanne Blais

Loveliest Mir retrouvera-t-elle le chemin de la victoire samedi soir ? Voilà la question que se posent les nombreux amateurs qui fréquentent l'hippodrome du parc de l'Exposition

Nous saurons définitivement si Loveliest Mir peut montrer ses fers aux meilleurs trotteurs cantonnés actuellement à Québec. Handicapée de la sixième position de départ, la jeune jument devra faire vite puisque les Bairn Cloid, Aqua Duke et Dixies Part s'élanceront de l'extérieur. Petty Boy à Paul-Emile Alain partira le long de la rampe et sa victoire en 2.06,3 dès son deuxième départ cette saison est un indice très révélateur permettant de croire qu'il est capable de mieux.

La semaine dernière, l'habile Nicol Tremblay a poussé Dixies Part assez tôt et ce dernier a bien répondu à l'appel de son bouillant conducteur. Propriété de Gratien Deschênes, Dixies Part s'est révélé une véritable aubaine à $2800.00 puisque ses gains ont déjà atteint le cap des $10,000.00 en 1972.

Quant à Gold Kat à Yvon Catellier, il est en quête de sa première victoire en 1972 mais il n'est pas impossible qu'il se rapproche davantage du cercle des vainqueurs en fin de semaine. Voilà un contingent de six bons trotteurs qui se partageront la bourse de $1,700.00 offerte à cette occasion.

Dans la neuvième épreuve, ce seront les ambleurs qui prendront la vedette et Janie's Dream à Yvon Catellier pour triompher, Hell Gate, propriété de la ferme Sartigan, en sera à son premier départ à Québec en 1972 et il a été confié à Jean Cyrenne. Reddi J. Adios, à Claude Dupont partira de la première position et Daniel Bunter à Jean-Claude Martineau subira son véritable premier test.

Tupelo Lou, Bachelor Gay, Piggy Bank et Proof.

Dimanche après-midi, le secrétaire Guy Cloutier a réuni cinq rapides ambleurs dans la classe invitation dotée d'une bourse de $2,200.00. Born Free A que conduira Yvan Gamache est l'aspirant logique numéro 1 pour déloger Mike Dudley de son piédestal. Cet ambleur, comme on le sait, détient le record de saison chez les ambleurs en 2.03. Encore la semaine dernière, le champion conducteur guidait son puissant bolide en 2.03,3 pour une deuxième victoire d'affilée.

Les autres partants seront Centennial Judge, Mr Frontenac et Hasty K.

On peut s'attendre à deux programmes samedi soir et dimanche après-midi à la piste de courses de Québec.

Une foule record est attendue à cette occasion ■

Les inscrits à Québec

SAMEDI

COURSE NO 1
TROT — Bourse $550.00
1—Renée Mir (S. Blais) 3-1
2—Shadydale Roxy (R. Beaudoin) 8-1
3—Lecco Chief (J. Cyrenne) 5-2
4—Shadydale Glow (S. Pleau) 10-1
5—Ramsay Hanover (E. White) 5-1
6—Tranquil Elise (B. Gervais) 7-2
7—Eddy McKiyo (J. M. Marceux) 4-1
8—Clever Who (M. Poulin) 6-1
EL : Mar Mie Glory et Andy Kirk

COURSE NO 2
AMBLE — Bourse $500.00
1—Judge Scott (pas nommé) 5-2
2—Pleasant Way (G. Mathieu) 7-2
3—Armbro Explorer (G. Julien) 8-1
4—My Tippies Girl (C. Denault) 7-1
5—Captain Angus (pas nommé) 4-1
6—L'Escargot (P. Noel) 5-1
7—Addie Majesty (pas nommé) 10-1
8—Zoom Direct (B. Gervais) 6-1
EL : Davey Top It et Abe Patch

COURSE NO 3
TROT — Bourse $900.00
1—Trader Dillion (GrandMaison) 6-1
2—Florils Star (G. Mathieu) 8-1
3—Meadow Can (Y. Pelchat) 7-2
4—The Prude (J. Cyrenne) 4-1
5—Floradem (J.C. Martineau) 10-1
6—Paul Away (Y. Roger) 2-1

COURSE NO 4
AMBLE — Bourse $550.00
1—Silver Sonata (M. Cournoyer) 5-1
2—Mare Mic Sweetie (G. Mallard) 6-1
3—Living Rich (L. Duquette) 8-1
4—Jocelyn Bunter (Martineau) 10-1
5—Mr Beau Patch (C. Dupont) 3-1
6—Jill's J. (N. Tremblay) 3-1
7—Bert Lobell (Y. Catellier) 3-2
8—Eria May Cash (J.M. Savard) 4-1

COURSE NO 5
TROT — Bourse $1,700.00
1—Petty Boy (P. E. Alain) 10-1
2—Bairn Cloud (M Giguère) 4-1
3—Aqua Duke (L St-Jacques) 6-1
4—Gold Kat (Y Catellier) 8-1
5—Dixies Part (N Tremblay) 3-1
6—Loveliest Mir (S Blais) 3-2

COURSE NO 6
AMBLE — Bourse $700.00
1—Princess Mir (B Gervais) 3-1
2—Sped Frise (R Bélanger) 5-1
3—Chaney Byrd (P Fillon) 6-1
4—Peggy Gold (L Duquette) 7-2
5—Cindy's Dream (P Noel) 10-1
6—Honor Pence (C Dupont) 4-1
7—Miracle Sandy (A Jean) 9-2
8—The Florentine (E White) 8-1
Elig. : Trotwood Buz (Tremblay)

COURSE NO 7 :
AMBLE — Bourse $1,100.00
1—Donna's Champ (I Aubin) 6-1
2—Mr Big Time (R Beaudoin) 3-1
3—The Champ Lady (F Nadeau) 5-1
4—Senga Hahn (J Parent) 10-1
5—Sigurd (O Patry) 5-2
6—Earlylakes Prides (G Mathieu) 8-1
7—Norman Drumond (J Cyrenne) 4-1
8—Steady Teck (L Duquette) 7-1
Elig. : Mickey Joe Abbey
Senga Rascal

COURSE NO 8
AMBLE —Bourse $500.00
1—Gay Sid (J M Savard) 3-1
2—Blazer State (Y Catellire) 5-1
3—Flight Richelieu (Larochelle) 4-1
4—Insko Hanover (L St-Jacques) 6-1
5—Mark's Joasn (M Cournoyer) 8-1
6—Mark's Joasn (Cournoyer) 8-1
7—In Touch (M Poulin) 2-1
8—Michael Chris (C Denault) 10-1
Elig. : Ken Glen Steinway (Y Roger)

COURSE NO 9
AMBLE — Bourse $1,300.00
1—Reddi J Adios (C Dupont) 3-1
2—Daniel Bunter (J Martineau) 6-1
3—Tupelo Lou (Y Gamache) 7-1
4—Janie's Dream (Y Catellier) 5-2
5—Hell Gate (J Cyrenne) 4-1
6—Bachelor Gay (F Nadeau) 3-1
7—Piggy Bank (O Patry) 8-1
8—Proof (R Drapeau) 10-1

COURSE NO 10
AMBLE — Bourse $900.00
1—Miss Adios Patch (Cournoyer) 8-1
2—Dahn Holly (J M Savard) 6-1
3—Copper Column (N Tremblay) 5-1
4—Total Lankee (I Aubin) 3-1
5—Secant (Y Gamache) 4-1
6—Fran Brown (A Jean) 5-2
7—Saul Hanover (E White) 10-1
8—Birdies Buddy (J Parent) 9-2
Elig. : Gerry Larry (Y Roger)

DIMANCHE

COURSE NO 1
Trot — Bourse $600.00
1—Tiegas Gallon (A Jean) 10-1
2—Burly Scott (Y Catellier) 5-2
3—Goldrush Hanover (Martineau) 5-1
4—Little Snoopy (R Beaudoin) 7-1
5—Frosty Tip (E White) 6-1
6—Friendly Scotch (M Cournoyer) 3-1
7—Miss Chickadee (S Pleau) 8-1
8—Earl's Counsel (F Nadeau) 4-1
Elig. : Keystone Leah, Arrest

COURSE NO 2
AMBLE — Bourse $500.00
1—Whata Time (pas nommé) 6-1
2—Gard Scot (M Brousseau) 5-1
3—Jay Arden (J Cyrenne) 4-1
4—Pearl Pero (pas nommé) 7-1
5—Hearty Dares (P Lachance) 5-1
6—Bradshaw (E White) 10-1
7—Nicely Done (J C Guenette) 3-1
8—The Healer (J M Savard) 6-1
Elig. : Peanut Boy
Newport Buzzard

COURSE NO 3
Trot — Bourse $1,100.00
1—Oldtown (Y Catellier) 4-1
2—Bermes Boy (O Patry) 6-1
3—Debenture (Y Pelchat) 8-1
4—Kitty Sharp (G Beaulieu) 5-1
5—Mr Parish (S Brisson) 10-1
6—Manana (Y Gamache) 3-1
7—Unitas (pas nommé) 3-2

COURSE NO 4
AMBLE — Bourse $600.00
1—Ty Lincoln (G Beauchemin) 4-1
2—Leta (M Cournoyer) 8-1
3—Trotwood Buz (N Tremblay) 10-1
4—Bambi Hi (P Noel) 6-1
5—Meadow Victor (L St-Jacques) 5-1
6—Regal Don (Y Catellier) 3-1
7—Disco Angus (J Landry) 7-2
8—Tommy Blackstone (Duquette) 9-2

COURSE NO 5
AMBLE — Bourse $2,200.00
1—Hasty K (L St-Jacques) 8-1
2—Mr Frontenac (J Quessy) 6-1
3—Centennial Judge (J Cyrenne) 4-1
4—Mike Dudley (N Tremblay) 7-2
5—Brown Free A (Y Gamache) 5-2

COURSE NO 6
TROT — Bourse $550.00
1—Two Mountains Dove (R Grafodmaison) 5-2
2—Côte Mir (L Duquette) 8-1
3—Donald James (B Gervais) 7-2
4—Gorker Dean (G Fortier) 4-1
5—Little Lad (R Page) 10-1
6—Lightning Jim (J C Guenette) 3-1
7—Golden R Scott (N Tremblay) 9-2
8—Beckwith Prince (A Jean) 8-1

COURSE NO 7
AMBLE — Bourse $750.00
1—Nechako Clarke (G Labonté) 5-1
2—Capitol Lobell (Y Catellier) 3-1
3—Victory Knox (O Patry) 4-1
4—Adios Great (J Martineau) 6-1
5—Glowing Mir (N Tremblay) 3-2
6—Carben Bunter (S Blais) 7-1
7—Chief Harkwin (R Beaudoin) 10-1
8—Trumpet Hanover (G Mathieu) 8-1

COURSE NO 8
AMBLE — Bourse $550.00
1—Rapido (A Jean) 7-1
2—Avonlan (J Cyrenne) 8-1
3—Two Mountain Move (M Cournoyer) 6-1
4—Candy Mar Mic (F Nadeau) 10-1
5—Landsweep (J Parent) 5-1
6—Hello Bye Bye (C Desjardins) 2-1
7—Doug Johnston C (M Biron) 4-1
8—Sunny Brier (G Labonté) 3-1
Elig. : McFeathers, Demon Frisco

COURSE NO 9
AMBLE — Bourse $1,700.00
1—Paysan Fleurie (J Germain) 6-1
2—Qui Nhon (J Cyrenne) 7-2
3—Speedy Ed (O Patry) 8-1
4—Betsies Dream (P Lachance) 4-1
5—Clermont Drumond (Veilleux) 5-2
6—West River Aggaway (I Aubin) 9-1
7—Flight Chief (C Desjardins) 3-1
8—Carlodon Intrepid (Gamache) 10-1

COURSE NO 10
AMBLE — Bourse $750.00
1—Topaz Duke (Grandmaison) 5-1
2—Glade Run (J M Savard) 6-1
3—Belvedere Mir (L Duquette) 9-2
4—Sir I Win (N Tremblay) 4-1
5—Shes My Dream (J Martineau) 8-1
6—Ace Dean (G Desjardins) 7-2
7—Pason Jenuine (A Jean) 5-2
8—Tyee Tie (B Gervais) 10-1
Elig. : Riverview George (G Beaulieu) ■

Télé

SAMEDI LE 27 MAI

1h.00 : CBVT (11) — Le golf et ses étoiles
2h.00 : CFTM (10) — Jeunesse en forme
2h.30 : CFCF (12) — Grand Prix Wrestling
3h.00 : CBVT (11) — Chicago à Oakland (baseball)
3h.00 : Tele-5 — Chicago à Oakland (baseball)
3h.00 : WCAX (3) — Lutte
3h.00 : CFTM (10) — Lutte
3h.30 : CFCF (12) — Indianapolis 500 (autos)
3h.30 : WTMW (8) — Dick Motta Profile (basketball)
4h.00 : Télé-4 — La lutte Grand Prix
4h.30 : WMTW (8) — Water World (pêche)
5h.00 : WMTW (8) — Soccer, volleyball et autos
5h.45 : Télé-7 — La maxi-lutte
6h.30 : Télé-13 — La lutte Grand Prix
8h.30 : WMTW (8) — Indianapolis 500 (autos)

DIMANCHE LE 28 MAI

11h.00 : Télé-7 — La lutte Grand Prix
Midi : Télé-4 — Match
1h.00 : WMTW (8) — Bud Leavitt Show (chasse et pêche)
2h.00 : CBVT (11) — Toronto vs Montréal (soccer)
2h.30 : Tele-5 — Kaleidosport
3h.00 : WCAX (3) — California Relays (athlétisme)
3h.00 : CFCF (12) — Water World (pêche)
3h.30 : CBVT (11) — L'heure des quilles
4h.30 : WCAX (3) — Pasarell vs Newcombe (tennis)
4h.30 : CFTM (10) — Télé-quilles
5h.00 : WMTW (8) — Indianapolis 500 (autos)
6h.00 : WMTW (8) — Série Can-Am (autos) ■

LA FAMILLE TETEBECHE — Par Chic Young

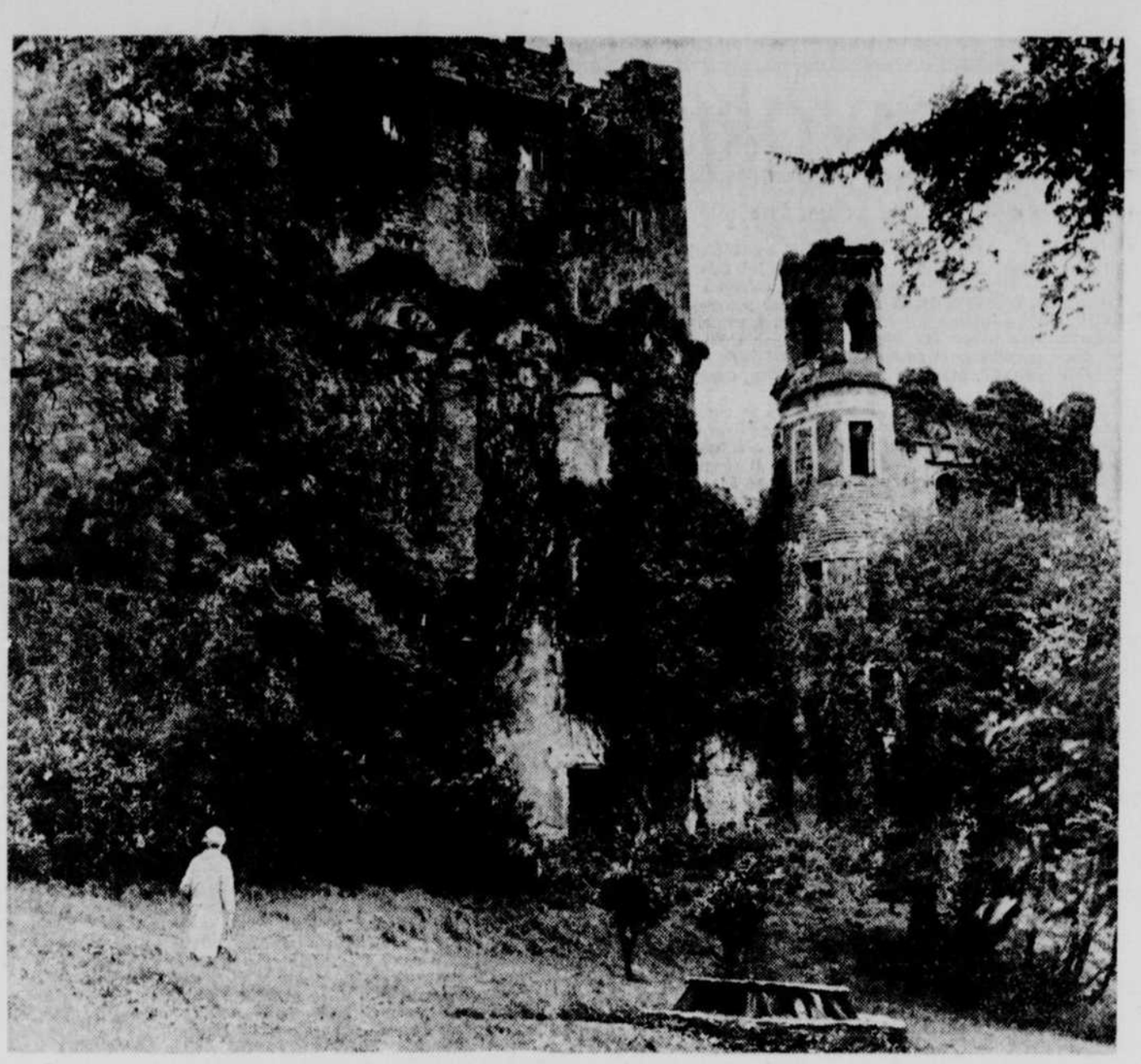

La fameuse pierre se trouve ici !

Le vieux château de Blarney est évidemment un site historique, mais de plus il possède une légende qui attire bien des touristes. Sur un de ses murs, il y a une pierre qu'il faut embrasser pour être heureux à l'année longue. Mais pour arriver à cette pierre magique, il faut être fort physiquement et ne pas souffrir du vertige ! ■

L'Irlande, le pays aux trèfles à quatre feuilles

Le château de Blarney fait l'orgueil de la ville de Cork

par Maeve SELBY

CORK — Cette vieille cité au Sud de l'Irlande, où les cloches résonnent au-dessus de la rivière Lee, se trouve à proximité de la fameuse pierre de Blarney, la plus importante attraction individuelle du pays entier, à qui elle doit d'être connue à travers le monde.

Les gens de Cork s'amusent de cette situation ironique. C'est comme si Montréal était populaire à cause de sa proximité des Laurentides.

Cork est la deuxième ville d'Irlande, placée comme un bouchon entre les rives de la rivière Lee. Son nom dérive du Gaélique "corcaigh" qui veut dire marécageux.

A l'origine, ce site comptait sept îles séparées par des canaux. On a rempli ceux-ci au cours des siècles pour faire une grande île bordée au nord et au sud par la rivière. La rue St. Patrick, l'artère principale, était d'ailleurs un canal autrefois.

Il y a très longtemps, les Phéniciens furent attirés par la beauté du port de Cork et ils y installèrent une fabrique de céramique. Encore aujourd'hui dans le comté de Cork, on continue cette tradition.

Plus tard, les Vikings, les Normands et les Anglais sont venus à leur tour, et des liens commerciaux ont été établis également entre Cork et Venise, l'Espagne, et la France.

Les falaises et les criques du port ont abrité des pirates, des aventuriers, des réfugiés fuyant la révolution française; on y a vu des galions espagnols, des ravitailleurs appartenant aux colonies américaines, des navires d'émigrants et des voiliers à formes élancées servant au transport du thé. Cork était la dernière escale du Titanic, et c'est ici que la mer a rejeté sur les rives irlandaises les corps de plusieurs passagers du Lusitania — qui ont été enterrés dans le cimetière de Cobh (prononcez "cove").

Le Sirius, le premier bateau à vapeur à traverser l'Atlantique est parti du port de Cork.

Les yachtsmen canadiens seront peut-être surpris d'apprendre que le Royal Cork Yacht Club, fondé en 1720, sous le nom du Water Club of Cork, fut le premier club du genre au monde. L'ancien édifice de ce club avec ses planchers recouverts de tuiles en mosaïque est très beau. Il reste inoccupé depuis la fusion du club il y a quelques années avec le club Royal Munster (fondé en 1820) à Crosshaven de l'autre côté du port.

Cette année, on a prévu des activités spéciales afin de marquer le 250e anniversaire de la fondation du club. Les intéressés peuvent obtenir de plus amples informations en écrivant à M. Douglas Deane de la cie Cork Brewing Company à Cork.

Cork ne possède pas la beauté architecturale de Dublin. Pourtant, on y trouve quand même de très intéressants édifices qu'il faut voir. Entre autres, la cathédrale gothique St. Fin Barre, l'église byzantine franciscaine, le palais de justice avec son portique corinthien, l'église de style classique St. Patrick et St. Paul, l'église dominicaine St. Mary avec son portique ionique, la cathédrale St. Mary de style appelé "gothique du menuisier" par les gens du pays. Les édifices du University College abritent une collection de pierres tombales celtiques, l'université est de style gothique "Tudor".

Sur la colline Shandon, l'église St. Anne offre de son clocher une vue superbe de la ville.

Les gens de Cork sont les plus amicaux d'Irlande. Nulle part ailleurs accueille-t-on les visiteurs avec tant de "Good day" et "God bless". Dans cette ville, les gens s'intéressent à ce qui se passe ailleurs dans le monde, surtout dans les domaines de la musique, des arts et du théâtre. On y trouve des écoles musicales et dramatiques, un corps de ballet, un orchestre symphonique et un orchestre formé de jeunes musiciens.

De plus en plus, on visite Cork au moment de ses différents festivals: son festival du théâtre (en février), son festival international des chorales (en mai), ses danses folkloriques (en juin). Son festival cinématographique, en septembre, bien que relativement nouveau, pour la quinzième année consécutive attire un nombre toujours grandissant de touristes européens et nord-américains à ses premières, ses dîners et le faste de ses fêtes.

Les restaurants de Cork servent des légumes frais et des viandes en provenance de la campagne florissante des alentours; le poisson frais du jour provient de la mer avoisinante. Lors d'une enquête faite par un grand magazine américain, le "Arbutus Lodge" dans la ville de Cork a récemment remporté la palme comme ayant la meilleure table dans toute l'Irlande.

Au château Blackrock, des dîners fins sont servis à la lumière des chandelles dans la salle des banquets médiévale; devant les convives se déroule un panorama de beaux yachts sillonnant les eaux du port.

Aux touristes, Cork offre la gamme habituelle des sports irlandais, y compris le golf sur des terrains de première classe et faciles d'accès.

Les sports nautiques sont de nos jours les plus populaires. Presque tout le monde possède une embarcation que ce soit une chaloupe, un bateau à voile ou à hors-bord ou encore un yacht. Pendant l'été, on organise des régates ouvertes à plusieurs catégories. A signaler, celle qui a lieu à Cobh chaque année le 15 août. Les marins locaux affirment que leur régate, dont l'origine date de 1831, est la plus ancienne du monde.

Quoique toutes ces activités soient très populaires, c'est le château de Blarney qui attire le plus grand nombre de touristes. C'est un château sans toit et en ruines situé à cinq milles à l'ouest de la ville et qui contient une pierre célèbre — la pierre de Blarney.

Pour embrasser la fameuse pierre, il faut monter l'équivalent de quatre à cinq étages au sommet du château, s'allonger sur le dos et se courber vers l'arrière. La plupart des touristes après l'effort physique et le baiser, prennent des photos des collines Muskerry, achètent des cartes postales et se dépêchent de partir.

J'ai embrassé la pierre aussi. Mais j'ai trouvé encore plus intéressant un taillis dans les marécages, près du château composé de chênes anglais, de houx et d'ifs dont certains ont plus de 3,000 ans. Parmi les arbres, cachées à demi dans l'ombre, il y a des pierres druidiques en forme de cercle. ■

Les clubs de golf en Irlande sont peu coûteux et très amicaux

Bien que la République d'Irlande soit assez petite pour être noyée dans le Lac Supérieur, elle possède plus de 200 clubs de golf et se vante d'avoir plus d'espace pour le golf par habitant que presque tous les autres pays grands joueurs de golf. En effet, avec moins de trois millions d'habitants, dont beaucoup sont des fanatiques des autres passions irlandaises — le football, le hurley (hockey irlandais), la chasse, les chevaux et la pêche — les parcours de golf du pays semblent mystérieusement peu encombrés aux yeux des Nord Américains.

En Irlande, le golf a d'autres atouts. Les prix pour jouer au golf varient entre 70 cents et $2 par jour — par jour et non par partie). Les professionnels des clubs font payer en moyenne $2 par leçon (le tarif varie entre environ $1.50 et $3 par jour) et les secrétaires et professionnels des golfs feront tout pour satisfaire les invités étrangers.

Les parcours offrent une agréable variété de décors — des falaises des rivières, des montagnes, des des vallées, des châteaux et des ruines. Beaucoup d'entre eux sont situés sur le pourtour de l'île et laissent découvrir des vues sur la mer d'une beauté saisissante. Et, bien sûr, l'Ile d'Emeraude a un atout supplémentaire: son gazon épais et souple et ses verts moelleux qu'il n'est pas nécessaire d'arroser.

En Irlande, on peut jouer au golf toute l'année, mais les meilleurs mois sont mai et juin, quand les azalés et toute la végétation printanière sont en fleur, et septembre et octobre quand la plupart des touristes sont partis.

Il y a 21 parcours rien que dans un rayon de 12 milles autour de Dublin et le Royal Dublin est réputé pour être le seul parcours de championnat dans les limites d'une capitale proprement dite. Il est situé sur une île artificielle dans la Baie de Dublin et l'homme qui en est l'auteur n'est autre que le Capitaine Bligh du Bounty.

Sur une péninsule battue par les vents au Nord de Dublin, Portmarnock associe des collines, des marais et des dunes. Arnold Palmer a dit que c'était le plus beau parcours du monde.

Parmi les autres célèbres parcours irlandais, on peut encore citer Killarney et Ballybunion dans le comté de Kerry, Rosse Point dans le comté Sligo, et Lahinch dans le comté Clare. Ils sont tous situés à l'Ouest de l'Irlande.

Le célèbre parcours de Killarney s'étend autour du côté Nord du Lower Lake, à l'ombre des Macgillycuddy's Reeks, les plus hautes montagnes de l'Irlande. Un ruisseau dissimulé coule devant le 8e vert, et le 18e trou est considéré comme le meilleur par 3 du monde. Les arbousiers, le houx et les fougères apportent des difficultés intéressantes.

Lahinch, au Nord de Shannon forme un parfait contraste. C'est l'un des parcours les plus difficiles du monde, bien que pas un seul arbre n'y puisse pousser. Il fait face à une baie dégagée, avec le vent coupant qui vient de l'Atlantique sur les herbes marines, les dunes de sable, et les creux. C'est un parcours couvert de bosses avec des longues herbes marines ondulantes qui causent des difficultés l'océan et une rivière rendent la tâche encore plus hardue. Les points de départ élevés offrent quelques belles vues de l'océan, de la plage, et de la ville de Lahinch.

Adare, dans le comté de Limerick est pas très loin de l'aéroport de Shannon, est un parcours pittoresque de 11 trous, au milieu de vieilles ruines. Il est tout près du village d'Adare, avec son château, ses chaumières et ses vieilles églises. Sur le deuxième parcours normal, il y a une plaque marquant un endroit où John Wesley a prêché un jour aux habitants du village.

A Parknasilla, comté de Kerry, dans une baie abritée où la rivière Kenmare se jette dans la mer, il y a un bel hôtel avec un parcours de 9 trous.

Les sols et les jardins sont pleins de palmiers et de rhododendrons.

Kenmare n'est pas loin, avec un parcours de golf sur les terres du Great Southern Hotel, qui offre la même végétation luxuriante que Parknasilla.

Il est gratuit pour les clients de l'hôtel et les visiteurs doivent payer 75 cents. Le sixième point de départ des hommes appelé d'une façon tout à fait appropriée "Pearl Harbor", se trouve au-dessus de l'eau sur une sorte de péninsule artificielle, et constitue une difficulté telle qu'elle doit vous faire oublier vos soucis.

Un certain nombre d'hôtels en Irlande ont leurs propres terrains de golf, et parmi eux il faut noter Dromoland Castle, un établissement luxueux à Newmarket-on-Fergus, au Nord de Shannon.

Que faut-il emporter pour aller jouer au golf en Irlande ? Des clubs de golf, en premier lieu, car, bien que quelques golfs louent des clubs beaucoup d'autres ne le font pas. Des chaussures de golf, bien sûr, un coupe-vent et des lainages.

Tous les golfs d'Irlande sont ouverts aux visiteurs qui peuvent profiter du club, et de toutes les facilités. Et sauf aux environs de Dublin le samedi et le dimanche, quand ont lieu les compétitions entre clubs, vous pouvez jouer presque à tout moment.

Pour ceux qui aimerait avoir plus de détails sur le golf en Irlande, la compagnie aérienne irlandaise (Aer Lingus) a un excellent petit livret rédigé en Anglais, 'You've room to swing in Irlande' qui contient des descriptions de huit parcours parmi les plus célèbres d'Irlande, ainsi que des conseils sur ce que vous devez apporter et ce que vous devez faire pour jouer.

L'Office du tourisme irlandais, 2100, Drummond Street, Montréal, a également des renseignements à la disposition du public sur le golf dans la république irlandaise et sera heureux de les envoyer à tous les intéressés. ■

Un des 200 clubs de golf de l'Irlande

Les Irlandais sont de véritables amateurs de golf, mais ils ne sont pas patients ! Attendre pour frapper leur balle que le "foursome" en avant d'eux se soit retiré de leur chemin, ils n'aime pas cela ! C'est pourquoi il y a 200 clubs de golf qui n'acceptent qu'un nombre limité de membres. Sur cette photo, c'est le club de Lahinch qui est fréquenté par les meilleurs golfeurs du pays. ■

Voyages Jean Juan

1033, Rte de l'Eglise Ste-Foy (IATA) Tél. : 653-7264

Conseillers en voyages

20 ans d'expérience à votre service

Les VOYAGES FRONTENAC INC.

2800, boul. Laurier, Québec 10
(Edifice Motel Carillon)

651-9610

vous invite à la découverte de la

MEDITERRANEE

SS. STATENDAM — Départs de New York

Le 29 avril 1972 - 23 escales - 40 jours. A partir de **$1520.** (U.S.)
Le 1er sept. 1972 - 23 escales - 33 jours. A partir de **$1090.** (U.S.)
Le 6 octobre 1972 - 24 escales - 40 jours. A partir de **$1400.** (U.S.)

CAP NORD — SCANDINAVIE — RUSSIE

Le 9 juin 1972 - 21 escales - 41 jours. A partir de **$1820.** (U.S.)
Le 21 juillet 1972 - 21 escales - 41 jours. A partir de **$1910.** (U.S.)

Pourboires inclus dans les prix ci-dessus

SUR LE LUXUEUX PAQUEBOT de

Holland America Cruises

EUROPE 72

AIR FRANCE ET LE TOURISME FRANÇAIS

Circuits de qualité - Itinéraires étudiés - Hôtel de 1er ordre - Repas compris - Autocars de luxe - Guides français - Transport par avion - Départs toutes les semaines.

PAYSAGE D'ITALIE Gênes - Pise - Rome - Florence - Venise - Milan - Lac Majeur. De Paris à Paris.	14 JOURS	**$286**
PAYSAGES D'ESPAGNE Pays Basque - Castille - Andalousie - Levant - Catalogne. De Paris à Paris.	12 JOURS	**$306**
FRANCE - ITALIE - SUISSE Paris - Provence - Côte d'Azur - Rome - Florence - Venise - Lacs Italiens - Interlaken - Zurich	21 JOURS	**$928**
TOUR D'EUROPE France - Belgique - Hollande - Allemagne - Suisse - Autriche - Croisière sur le Rhin.	21 JOURS	**$954**
TOUR DE FRANCE Normandie — Bretagne - Côte Atlantique - Pyrénées - Provence — Côte d'Azur - Alpes - Alsace.	21 JOURS	**$834**
ESPAGNE - MAROC - PORTUGAL Madrid - Tolede - Seville - Grenade - Tanger - Lisbonne - Coimbra - Porto.	21 JOURS	**$851**
ALLEMAGNE - SUISSE - AUTRICHE Berlin - Munich - Salzbourg - Vienne - Innsbruck - Zurich - Genève.	21 JOURS	**$1.001**
CAPITALES NORDIQUES Copenhague - Stockholm - Oslo	21 JOURS	**$1.076**

DEMANDEZ LA MAGNIFIQUE BROCHURE ILLUSTREE

VOYAGES BEL-AIR Inc.

42, de la Fabrique, Qué. 4

TEL.: 529-3747 (IATA)

Le pays de Galles est sauvage, splendide et accueillant

Au Pays de Galles un acre sur cinq est de forêt ou de réserve naturelle, pour un total de 1,590 milles carrés sur 8,016.

Le massif du Snowdon se trouve au nord-ouest et couvre 845 milles carrés; au sud-est, les Brecon Beacons sont moins spectaculaires, mais magnifiques; et, au sud-ouest : le parc national du Pembrokeshire; l'une des plus belles côtes du monde.

Le Snowdon s'étend depuis la ville médiévale fortifiée de Conway au nord jusqu'à la station balnéaire de Aberdovey au sud. Ce sont les montagnes les plus hautes des Iles britanniques.

Son aspect sauvage et grandiose donne l'impression d'une vaste région. Un de ses attraits est sa proximité de la mer, à jamais plus de 20 milles.

C'est une région impressionnante de cols et de petits villages de pierre. On y trouve 250 lacs et des centaines de ruisseaux grouillants de saumons et de truites; et aussi des vallées très boisées, des rochers saillants, des trains à petit écartement tirés par de vieilles locomotives, et d'immenses sapinières.

De confortables auberges abritent les conversations sur le poisson manqué... la paroi rocheuse qui est plus dure à escalader qu'elle n'en avait l'air. Plus tard dans la soirée (n'oublions pas que c'est le Pays de Galles), tout finit par des chansons.

Le parc national de Brecon Beacons couvre 520 milles carrés de montagnes et de collines s'étendant vers l'ouest sur près de 50 milles. On peut l'aborder par le magnifique nouveau pont suspendu sur la Severn, en remontant la vallée boisée de la Wye jusqu'à Monmouth, puis au nord-ouest vers les Montagnes Noires.

Le parc national du Pembrokeshire est parcouru par un sentier de 167 milles depuis les limites du Carmarthenshire jusqu'à Cenmaes Head sur la côte nord.

Tenby est un bon point de départ pour explorer la côte. On peut y embarquer pour se rendre à l'île rocailleuse de Caldy. Une congrégation de moines cisterciens fabrique des parfums pour la vente. ■

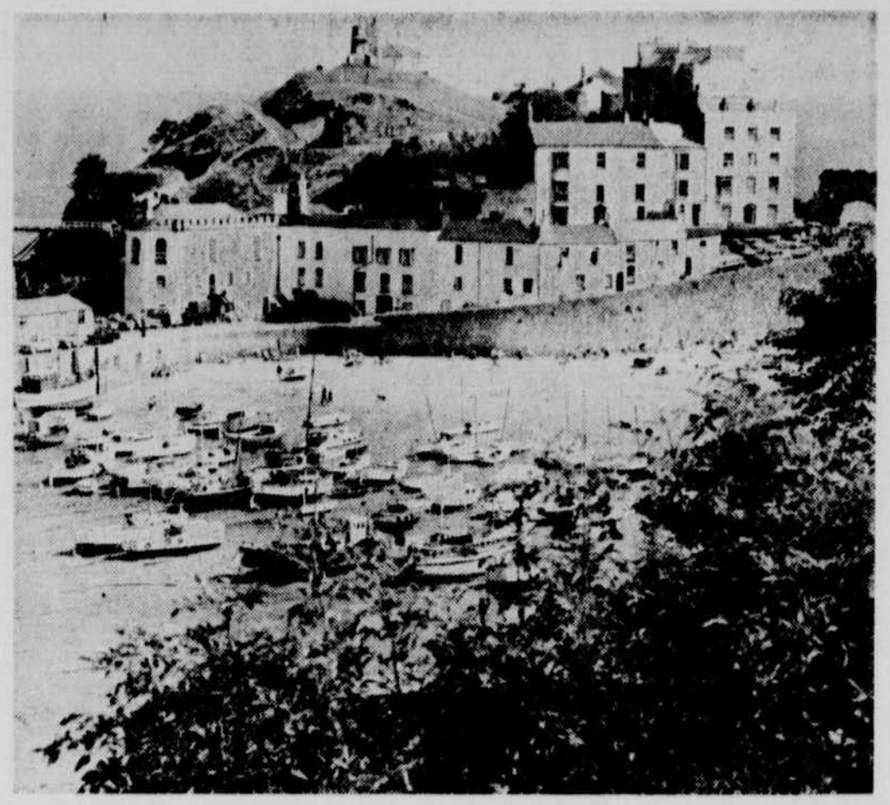

Le port tranquille et pittoresque de Tenby, station balnéaire populaire au sud-ouest du Pays de Galles. Plusieurs parcs à roulottes bien équipés se trouvent près de la ville, centre intéressant pour explorer la côte impressionnante du Pembrokeshire. ■

Pour le yachting, la mer est plus douce en été dans les Caraïbes

La saison populaire pour le yachting dans la mer des Caraïbes comprend les mois de janvier à avril. Pourtant, la navigation est vraiment meilleure pendant le reste de l'année, lorsque la mer est plus calme favorisant aussi la plongée sous-marine.

C'est ce qu'on met en évidence dans la nouvelle brochure distribuée par Grenada Yacht Services à St. Georges, La Grenade, une ville considérée comme la capitale du yachting antillaise.

La durée de votre croisière dépend du temps dont vous disposez, mais la brochure suggère à ceux qui veulent connaître la région autour d'Antigua et de La Grenade un minimum de deux semaines, trois de préférence.

Un voyage sur un yacht entre la Martinique et la Grenade devrait durer environ deux semaines et dans une semaine, on visite les Grenadines entre St. Vincent et La Grenade.

Grenada Yacht Services vous offre une sélection de yachts dont la longueur varie entre 30 pieds et 110 pieds, confortables ou ultra-luxueux selon vos goûts et votre bourse.

En plus des bateaux avec le capitaine et l'équipage, des yachts sans équipage sont disponibles pour les navigateurs qualifiés. Encore à titre d'exemple, pour un bateau sans équipage, les tarifs sont de $490 par semaine pour quatre personne sur un sloop de 31 pieds; $560 pour une semaine pour quatre personnes sur un voilier avec moteur auxiliaire de 35 pieds ou un sloop de 35 pieds; et $400 par semaine pour six personnes sur un sloop de 44 pieds.

Les tarifs sont plus bas en été qu'en hiver. Mais à cause des facteurs variables, il vaut toujours mieux obtenir des renseignements sur la location en précisant vous-même la grandeur et le genre de bateau ainsi que les dates de la location.

Renseignez-vous sur les bateaux, les tarifs et les réservations auprès des représentants canadiens en écrivant à First AReserve Hotels, 2 Carlton, Toronto 200. ■

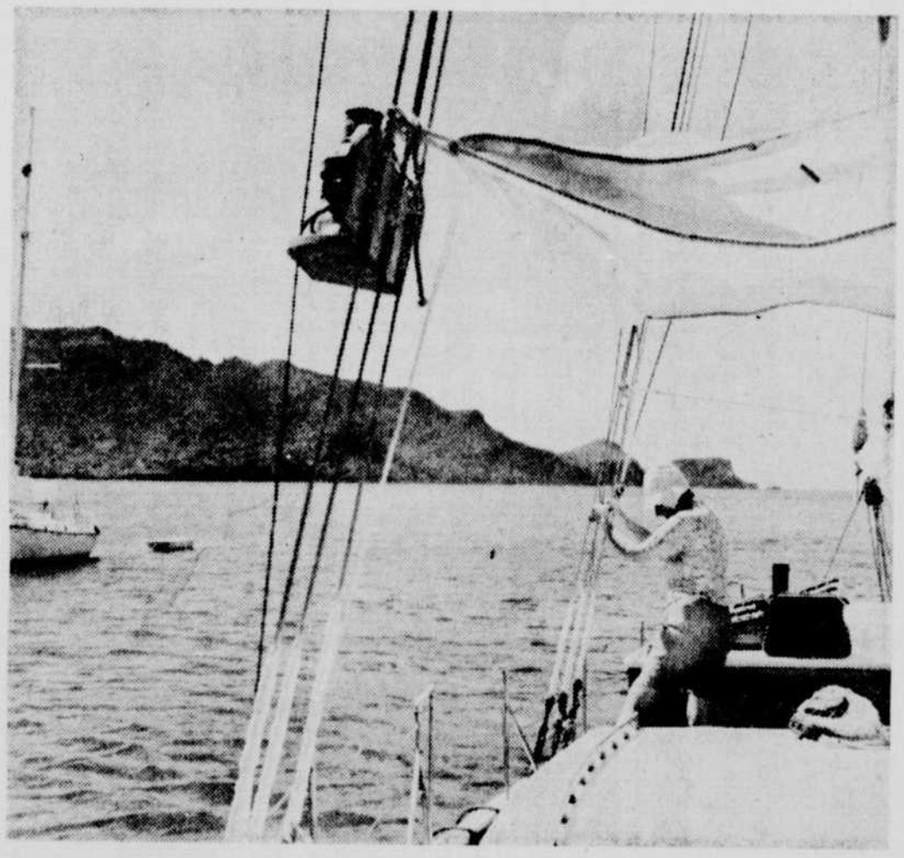

On jette l'ancre devant Béquia au retour de St-Vincent.

Escompte avec le "passeport" CP Air

MONTREAL — Quatre autres grandes villes canadiennes viennent s'ajouter au programme "passeport-vacances" de CP Air.

Les passagers des vols d'affaires CP Air à destination de Winnipeg, Calgary, Edmonton et Ottawa peuvent maintenant profiter des escomptes s'appliquant aux hôtels et à la location de voitures. Ils peuvent aussi obtenir toute une gamme d'articles gratuits dans plusieurs grands restaurants.

Ces passeports sont disponibles sur les vols à destination de Toronto, Montréal, Vancouver, San Francisco et Honolulu depuis quelque temps déjà. L'addition des trois villes principales des Prairies et d'Ottawa signifie que toutes les villes desservies par les vols d'affaires à travers le Canada font maintenant partie de ce programme.

Voilà ce qu'il faut faire pour se le procurer : lorsqu'un voyageur achète son billet CP Air, n'importe où au Canada ou aux Etats-Unis, à destination de l'une des neuf villes faisant partie de ce programme, il n'a qu'à demander un "passeport". Le passager reçoit un dépliant qui, lorsque estampillé, donne droit à des rabais dans les grands hôtels, 50 milles gratuits sur la location d'une voiture Budget, consommations et spécialités gratuites dans les grands restaurants participants et, dans quelques villes, l'admission gratuite ou à prix réduit aux attractions touristiques.

Le voyageur CP Air reçoit donc au total jusqu'à $30 et plus pour un voyage d'afaires de deux ou trois jours.

Ces "passeports" donnent la liste des grands hôtels et restaurants qui participent à ce programme. Par exemple, à Ottawa, il s'agit de l'hôtel Lord Elgin et le Sheraton El Mirador Motor Inn, dans les villes des Prairies, le Château Lacombe et le Sheraton Caravan à Edmonton, le Palliser Hotel et le Calgary Inn à Calgary et, à Winnipeg, le Winnipeg Inn et l'International Inn. ■

La ruée vers la Bulgarie

L'année dernière, 3 millions de touristes ont visité la Bulgarie. C'est pittoresque, raisonnable, à la mode, et jamais surpeuplé, même en saison.
PAS DE VISA.
Les cartes de crédit American Express, Diners' Club et Carte Blanche sont acceptées partout. Bureaux Hertz. Des vols BALKAN relient la Bulgarie à toutes les capitales européennes.
VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE.
ou envoyez ce coupon.

Office du Tourisme Bulgare
1550 ouest, boul. de Maisonneuve
Montréal 107, P.Q.
Veuillez me faire parvenir vos dépliants en couleurs.
NOM
ADRESSE

Pèlerinage en Europe

FRANCE — ALLEMAGNE — SUISSE
AUTRICHE — ITALIE
Départ le 4 sept. 1972 — Retour le 9 oct. 1972
36 JOURS Tout compris $935
DEPLIANTS SUR DEMANDE
VOYAGES BEL-AIR Inc.
42, de la Fabrique, Québec 4
TEL. : 529-3747
IATA

ESPAGNE - MAROC - PORTUGAL
Départ le 28 septembre
Itinéraire spécial pour groupe accompagné d'un guide de Québec à Québec.
Comprenant : Transport (Jet 747) transfert, visites touristiques, hôtel et repas.
2 personnes par chambre $799
22 jours

LES ROCHEUSES ET LE PACIFIQUE
Comprenant, avion, bateau et excursions en autobus. 6 départs pour la prochaine saison.
A partir de $655.00 (de Québec)

AUTOCARS DE LUXE
Voyages variés au Canada et aux Etats-Unis, soit pour la plage ou visites touristiques de 7 jours à 30 jours.
Prix variés

L'EUROPE CENTRALE
Belgique - Allemagne - Suisse - Liechtenstein - Autriche - Italie - San Marino - Monaco - France. Comprenant : transport, hôtel, visites touristiques et repas. Départs tous les jeudis.
A partir de $898

CROISIERES VARIEES SUR LE ST-LAURENT
A partir de $175

RÉSERVATIONS SANS FRAIS
québec-monde
225 EST, BOUL CHAREST - 529-2547
Filiale de Gare Centrale
MEMBRE DU GROUPE DE AMERICAN EXPRESS
quebec travel bureau

EUROPE 1972

ESCALES CIRCUITS — de Montréal

MOSAIQUE EUROPENNE 1972 ..... 21 jours ..... $ 962
via AIR CANADA — GUIDE de langue française
FRANCE — BELGIQUE — ALLEMAGNE — SUISSE — LIECHTENSTEIN
AUTRICHE — ITALIE — SAN MARINO — MONACO

Tourisme Français — via AIR FRANCE
FRANCE — ITALIE — SUISSE ..... 21 jours ..... $ 989
ESPAGNE — MAROC — PORTUGAL ..... 21 jours ..... $ 912
CAPITALES NORDIQUES ..... 21 jours $1,073
TOUR D'EUROPE ..... 21 jours $1,015
PARIS/MOSCOU (de Paris) ..... 26 jours ..... $ 939
TCHECOSLOVAQUIE/AUTRICHE/HONGRIE (de Paris) 14 jours ..... $ 429
Départs se situant après le 1er septembre — soustraire $ 61.

ESCALES SEJOURS ET CIRCUITS
LA GRECE : ATHENES, LA CRETE (plage) avec Sabena — Excursions classiques en Grèce ..... $ 819

ESCALES SEJOURS
HAWAII — 2 semaines avec Suntours ..... $ 499
aux tarifs officiels des compagnies

Audrey de Larminat

voyages escales inc.
Le "4" parc Samuel Holland,
case postale 454, Québec 6,
Adresse Télégraphique VOYAGESCAL
Tél.: 681-7282

Au centre géographique du Québec métropolitain — Accès et stationnement faciles de 9h30 a.m. à 6h00 p.m. - Du lundi au vendredi et toujours...

Micheline Paquet

"UN SERVICE DE QUALITE CERTAINE"

Les philatélistes voyageront vers Ottawa

La capitale canadienne aura son musée de philatélie en 1974 et on prépare déjà pour l'année de l'inauguration une exposition tout à fait exceptionnelle pour le Canada. Des millions de timbres dont tous ceux émis au Canada depuis 1851 seront présentés au public, y inclus une collection de timbres réguliers et une autre peut-être plus précieuse, de timbres avec défauts d'imprimerie. Parmi ces derniers un timbre sur lequel on voit le St-Laurent à l'envers et, aussi, des feuilles de timbres imprimées de travers ou encore des feuilles de timbres sans perforations.

300,000 timbres étrangers, jamais exposés auparavant, seront aussi présentés aux philatélistes canadiens et étrangers et au public en général. Il y aura aussi des tableaux d'après lesquels des timbres ont été gravés et des maquettes de timbres qui n'ont jamais été émis. En plus, une collection de matériel des postes canadiennes en usage à l'époque de nos arrière-grands-pères. ■

PARTAGEZ VOTRE BONNE SANTÉ
DONNEZ DE VOTRE SANG

VOYAGE EN GRECE ET AUX ILES GRECQUES + ISTANBUL
Départ le 4 août, retour le 26 août.
PRIX $1,249.00 U.S.

Ce voyage sera accompagné par Mlle Ginette d'Auteuil. Le prix du voyage comprend: transport aérien aller et retour de Montréal à Athènes - Logement dans des hôtels de 1re classe sur la base de 2 pers. par chambre - Une croisière de 7 jours dans les Iles Grecques, jusqu'à Istanbul, à bord du "S.S. Orion" - 45 repas inclus.

Pour dépliants explicatifs et réservations, communiquez avec nous en toute confiance.

Quels que soient vos projets de voyages, avant d'effectuer vos réservations, consultez nos conseillers.

AGENCE DE VOYAGES DU CLUB AUTOMOBILE QUÉBEC LTÉE
871, CHEMIN SAINT-LOUIS, QUEBEC 8, CANADA — TEL.: (418) 688-3430

Toronto

Par la PRESSE CANADIENNE

TITRES LES PLUS ACTIFS

INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
Fd Grn	44450	9⅞	9⅝	9⅝	
NSI Mtk	43600	10	9¾	10	+ ⅛
Braml	35375	5⅝	5⅜	5⅜	
Int Nicl	33291	35¾	35¼	33⅜	+ ⅛
Bell Cn	32275	44¼	43½	43½	— ⅜

MINES

Newln	66200	31	28	31	+ 4
C Durh	65100	76	69	75	+ 7
Cheml	26000	228	218	227	+ 2
N Calt	19000	24	24	24	— ½
Tara Ex	18100	16¾	16⅜	16⅝	+ ¼

PETROLES

Num Oi	32750	16¾	16¼	16⅜	— ¼
Sponr	18400	88	83	88	
W De Pt	16100	540	530	530	—10
Siebn Oi	12490	995	990	990	+10
Unt Cns	12175	575	560	570	— 5

COTATIONS INDUSTRIELLES

A

Titres	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	$100	9¼	9	9⅛
Abitibi 7½p	50	52	52	52
Acklands	14 5	9⅜	9	9
Acklnd 2p	250	12¾	12⅝	12¾
Acres Ltd	1332	14¾	14⅛	14¾
Acres A pr	307	44½	44½	44½
Acres wt	967	425	410	410
A.G.F.M.	1107	6	6	6
Agra Ind	1225	14½	14⅛	14⅛
Ahed M	5750	6¼	6	6¼
Alta Gas A	2740	56½	56	56¼
Alta G D p	77	155	155	155
Alta Nat	3294	20½	20	20½
Alcan	7326	20⅞	20⅝	20⅞
Alcan pr	800	26	26	26
Algo Cent	200	10⅞	10⅞	10⅞
Algma	13610	14½	14¼	14½
Algonq pr	300	450	450	450
Allarco Dv	300	6⅛	6	6
A Build	23050	6¼	5¾	6
Almin 2p	275	34⅞	34⅛	34⅞
Anglo-Cn	600	5¾	5¾	5¾
Anglo-C pr	260	14¾	14¾	14¾
Ang CT 290	50	41	41	41
Ang CT 315	210	45	45	45
Aquitaine	2599	22⅞	22½	22⅝
Argus	235	14¾	14⅜	14⅜
Argus B pr	220	35¾	35¾	35¾
Argus C pr	9520	12⅝	12½	12⅝
Asbestos	1035	23⅛	23	23¼
Ashland I	500	25	25	25
Atco Ind	1475	11¾	11	11¾
Atl Sugar	1725	6⅜	6⅛	6¼
Atl Sug A	150	15¾	15¼	15¼
Auto El	100	8⅛	8⅛	8⅛
Auto Hard	800	8¼	8¼	8¼

B

Bk Mtl	22441	21⅜	20¼	20¾
Bank N S	8710	37¼	35¼	36¾
B Cdn Nat	800	15½	15½	15½
Barbe-Eil	200	20	20	20
Bartaco	100	450	450	450
Bathst p	200	10½	10½	10½
Baton B	1500	19¾	19½	19½
Bay Mills	200	300	300	300
Bay Mills p	7000	5½	5½	5½
Beavr Eng	100	8⅛	8⅛	8⅛
Becker B p	410	11½	11½	11½
Beldng w	600	310	290	310
Bell Can	32875	44¼	43½	43½
Bell A pr	966	51	50¾	50¾
Bell B pr	1245	53¼	52¼	52¼
Biltmore p	100	15	15	15
Black P	600	8⅛	8⅛	8⅛
Block Bros	4200	370	360	360
Bombrdier	1325	8½	8¼	8½
Bovis Cor	1900	190	185	185
Bow valy	4264	32½	31¾	32¼
BP Can	6740	15½	15	15
Brama	33375	5⅜	5⅜	5⅜
Bramal w	1150	405	395	400
Brascan	3930	22	21¾	22
Bright	100	21¾	21¼	21¾
Brinco	14343	6¾	6¾	6½
BC Forest	325	22¼	22½	22½
BC Frest p	100	41¾	41½	41¾
BC Pack A	50	28	28	28
BC Pack B	50	29	29	29
BC Sugar	1581	21½	21	21½
BC Ph 6 pr	33	86	86	
BC Ph 4½ p	x10	62	62	62
BC Ph 4¾ p	400	62½	62	62½
BC Ph 5¾p	x10	82	82	82
BC Ph 4.84	100	18¼	18¼	18¼
BC Ph 6.80	z20	25½	25½	25½
Budd Auto	2690	12⅝	12⅜	12½
Budd A w	490	675	670	675
Burns Fds	650	15⅞	15½	15⅞
Bushnell	200	8½	8½	8½

C

Cad Dev	4320	10¼	10	10¼
Cad Dev b p	z5	20⅜	20⅝	20⅜
CAE Ind	1759	8¼	7⅞	7⅞
Calgary P	320	24⅞	24⅞	24⅝
Calvrt Dle	1000	150	145	150
Cambridg	800	17	16¾	16¾
Campeau	2729	5⅞	5⅞	5⅝
CD Sugar	124	29	28¼	28¾
C Cem L p	z30	19¼	19¼	19¼
Can Malt	150	29⅞	29⅛	29⅛
C Packrs	225	18⅛	18⅛	18⅝
Can Perm	6350	19	18½	18⅞
C Safway p	z5	83½	83½	83½
Cdn Brew	8435	8	7⅞	8
C Brew Ap	35	31½	31½	31½
C Brew Bp	25	36⅝	36⅝	36⅝
C Cablesy	425	19⅞	19¾	19¾
C Cable w	1910	510	500	500
Cdn Can A	200	7	7	7
CC Man A	200	19½	19½	18½
C Curtis	250	75	75	75
Cdn Equty	375	12¾	12¾	12¾
CGE	200	30¾	30¾	30¾
CGE pr	1025	30¼	30	30¼
CG Invest	150	77	76	76
CG See A	150	13½	13½	13½
C Goldie	1400	5¼	5⅛	5¼
C Hydr	3655	12⅜	11½	12⅜
C Hydr pr	100	15½	15½	15½
C Im B	18490	28	26¾	27
C Ind Gas	5073	9¾	9½	9½
CIL	12205	18⅝	18⅜	18⅜
C Intrurb p	1370	9	9	9
C Marconi	100	330	330	330
C Oedental	1025	9¾	9⅝	9¾
CP Invs pr	3820	27	26¾	26¾
CP Inve w	5305	340	325	330
CP Ltd	290 0	15¼	15	15¼
CPL A p	650	11	10¾	10¾
CPL $3. pr	100	8⅜	8⅝	8⅝
Cdn Salt	650	16	15⅞	16
Cdn Tire	60	45¾	45¾	45¾
Cdn Tire A	7334	42½	42	42⅜
C Ulities	850	47	46½	47
C Util 5 pr	35	68⅜	68⅜	68⅝
C Util $1.25	650	26½	26	26
C Util w	200	13¼	13	13
C vickers	200	12⅛	12	12
CWN Gas	z20	25¼	25¼	25¼
Canron	15155	23¼	23	22
Candt Dev	3400	61	61	61
Cara	5450	6¾	6¾	6¾
Carrier jd	2315	7	6⅞	6⅞
Cassidy p	100	8¾	8¾	8¾
CC Yachts	1100	435	435	435
CDP Com	200	190	190	190
CDRH Lt	3678	16⅜	15⅞	16¼
Celanese	6865	495	480	495
Celan 175 p	200	21⅜	21⅜	21⅜
CFCN	18765	13	12⅝	13
Chrysler	2720	32¼	31	31⅝
CHUM B	600	10¼	10	10
City Sav T	2900	11¼	11	11¼
Cockfield	300	5¾	5¾	5¾
Columbia	750	185	180	185
Columbi p	300	5¾	5¾	5¾
Cominco	7917	30¾	30⅛	30⅛
C Holiday I	5065	13	12¾	12¾
Compro	800	435	430	435
Computel	900	6½	6¼	6½
Comtech	700	265	250	250
Conn Chm	2750	8½	8	8
Con Bath	1505	10⅞	10⅜	10⅞
Con Bathp	700	16	15⅞	15⅞
Con Bath w	800	62	60	60
Con Bldg	5285	250	240	240
Con Textle	1100	485	475	485
Con Distrb	6580	38¾	38½	38¾
Cons Gas	7378	18⅞	18¾	18¾
Control F	100	270	265	265
Cooper C	1200	18	17⅞	18
Corby vt	300	24½	24	24
Corby B	300	23¾	23¾	23¾
Cornat I	29437	250	245	250
Cornat r	35250	30	22	24
Corontn p	100	205	205	205
Cosmos	1404	190	170	190
Costain R	1030	9½	9¼	9½
Costin R w	310	405	405	405
Craig Bit	200	475	475	475
Crain R L	900	15⅜	15½	15½
Crestbk	500	390	390	390
Crwn Life	200	44	44	44
Crwn Trst	1000	18½	18	18½
Crow Nest	600	29¾	28¾	29⅛
Crush Intl	2450	20½	19¾	20
Cygnus A	900	5⅜	5⅛	5⅜

D

Cygnus B	160	5½	5½	5½
Dale-R pr	200	7¾	7¾	7¾
Dawson D	700	8⅛	8⅛	8⅛
Delta Ben	200	440	440	440
D Seag	11000	37	36½	36½
Doman I	3030	15	14¾	14⅝
D Pete	11545	40½	39	40
D Bridge	1730	31	30¾	31
D Citeus	2800	10¾	10⅝	10⅝
Dofasco	1940	28⅞	28½	28½
Dom Glass	675	14¾	14½	14¾
Dom Store	4335	15⅜	15⅜	15⅜
Domtar	18913	15¼	14⅝	15¼
Domtar pr	300	14⅜	14⅜	14⅜
D Textile	2225	31⅜	31⅜	3.⅜
Donlee M	610	6⅞	6¾	6¾
Douglas L	100	275	275	275
DRG Ltd	800	9¼	9⅛	9¼
DuPont	5010	28⅛	28½	28⅝
Dylex Div	200	15	14¾	15
Dylex D A	6425	15¼	14⅞	15⅛

E

Estn Can S	z55	16¼	16	16
Eddy Mtch	400	12½	12½	12½
E-L Fin	2005	9¾	9⅜	9⅜
E-L Finw	1850	390	380	380
Electro K	200	405	400	400
Electro Ltd	2408	80	78¼	78½
Electro p	z10	78	78	78
Emco	420	7	6¾	7
Emp Life	z30	9¼	9¼	9¼
Erie D	800	13	12⅞	13
Erie D A	1850	13	12⅝	12⅝
Exquisite	200	5¼	5¼	5¼

F

Falcon	1963	74½	74	74
Fed Diver	2200	120	110	110
Fed Gr	44450	9⅞	9⅜	9⅜
Fields S	1725	19	18⅝	18⅝
Finning T	225	19	18¾	18¾
Fleet Mfg	3900	165	155	155
Fleetw'd	305	15	15	15
Ford Cnda	2 5	92	91½	91½
F Seasons	400	8¾	8¾	8¾
F Season w	1400	515	510	510
FPE Pion	500	18⅛	17⅞	18⅛
Fraser	100	13½	13½	13½

G

Gaz Metr	324	5¼	5¼	5¼
Gaz M 63w	1920	95	90	92
Gaz M 66w	1300	225	225	225
Gdn Mang	3610	8	7⅞	7⅞
Gen Distrb	745	25½	25	25
GMC	298	75¼	75¼	75¼
Gnstar	17390	15⅝	15½	15½
Gnstar L w	420	560	550	560
Gesco Dis	500	6⅞	6¾	6¾
Glendale	4900	9⅜	9	9
Glengair	1150	165	165	165
Gleng B p	z75	325	325	325
Gold Crest	2800	7⅜	7⅛	7⅜
Goodyer	180	240	235	240
Godyear p	275	37	37	37
Graft G	50	29½	29½	29½
Greb I B	300	7⅜	7¼	7⅜
GL Paper	160	17¼	17¼	17¼
GL Power	550	19¾	19½	19½
GN Capital	2914	9⅛	9	9⅛
GN Gas A p	250	21	21	21
Gt W Life	793	67	66	67
Gt West S	2605	7⅜	7¼	7⅜
Greyhnd	333	20¼	20¼	20¼
Greyrnd C	2100	180	170	175
Grissol F	35	10⅜	10⅜	10⅜
GSW Cl A	100	14	14	14
GSW Cl B	600	13¾	13¾	13¾
Guar Trst	1285	13½	13¼	13¼
Gulf C	19949	29⅜	28⅝	29

H

Halifax D	400	190	190	190
H Group	10275	14½	14⅛	14⅛
Ham Tr	1150	15	14⅝	14⅝
Hardee	2375	130	125	125
Hardee pr	55	115	110	115
Hard Carp	400	23	23	23
Hard Crp A	825	2⅜	2⅛	2⅛
Harlequin	2125	8½	8	8½
Harris j S	2500	305	295	295
Harveys F	1500	105	100	100
H Wood A	1800	155	145	145
Haw S	21279	350	305	340
Hawker pr	35	64	64	64
Hays Dna	700	18½	18¼	18½
Hedway C	400	430	415	415
Home A	1852	32⅜	32¼	32⅜
Home B	z79	30¾	30⅜	30¾
Horne Pit	600	325	315	315
H Bramor	600	7¼	6⅞	7¼
Hoden DH	200	3½	3½	3½
H Bay Co	3150	18¼	17½	18¼
HB Oil Gas	3092	39½	38¾	38¾
HB Oil G pr	450	49	48¾	48¾
H D C L pr	z40	15¼	15	15
Huron Eri	1458	31¾	31	31
Husky Oil	4325	15⅜	15⅛	15¼
Husky B pr	50	42	42	42
Husky D w	946	465	455	455
Husky E w	560	540	520	535

I

IAC	8860	20¾	20¼	20¼
IAC w	1200	885	875	880
Imasco	3100	25½	25	25½
Imosco A p	z25	415	415	415
Imp Gen	100	5	5	5
Imp Gen w	2100	95	85	92
Imp Life	50	92½	92½	92½
Imp O	19395	35¼	35	35¼
Indal Can	2000	12⅝	12½	12⅝
Indusmin	563	12½	12½	12½
Inland Gas	2816	16⅞	16½	16½
Inter-City	4050	9⅞	9½	9½
Inter C A p	150	17	17	17
Inter C A w	5400	555	550	550
Inter C B w	5750	540	500	500
Intrmetco	3700	230	225	230
IBM	257	398	395	395
I Nickel	33291	33⅝	33¼	33⅜
Int Util	3130	49	48⅝	49
Interpool	1825	33½	33	33½
I Div	10100	5¼	5	5⅛
I PL	18470	30¾	30¼	30¾
Int Pipe w	2070	13¾	13½	13¾
Intpr Steel	9650	12⅞	12⅝	12¾
Intpr Stl pr	200	38	37½	38
Inv Group	100	9¼	9¼	9¼
Inv Grp A	7660	9⅜	9¼	9½
Inv Grp 5 p	1790	21¾	21½	21¾
Irwin Toy	620	23¼	22	23
Island Tel	z25	10½	10½	10½
ITL	17750	5¼	495	5
ITL Ind pr	200	15⅜	15	15⅜
Ivaco Ind	1380	19¾	19¾	19¾
IWC Ind	1600	280	275	275

K

Kaiser Re	3725	370	365	370
Kaps Tran	6330	10⅜	10¼	10¼
Keeprite P	950	16½	16⅜	16⅜
Kelly D A	800	7¼	7	7¼
Kelsey H	1100	10	9⅝	9⅝
Kenting	z25	10⅜	10⅜	10⅜
Koffler	2660	16¾	16⅜	16⅜
Koffler A p	700	9¼	9¼	9¼
Koffler w	2500	735	720	725

L

Labatt	14935	28	26¾	27¼
Labatt p	1281	27⅛	27¼	27¼
Lailaw	10625	10⅝	9¾	10
Lailaw A p	400	29¼	29	29¼
L Ont Cem	1900	370	365	370
Laura Sec	550	11¾	11¾	11¾
Lau Fin	1000	13⅛	13½	13½
Lau F 1.25	225	16½	16½	16½
Lau F 2.00	300	26½	26½	26½
Leigh Inst	4290	7¾	7¾	7¾
Leons Frn	100	15	15	15
Levy A pr	100	6⅝	6⅝	6⅝
Life Inv w	100	130	130	130
Lincoln Tr	250	16⅝	16½	16⅝
Livingsto	200	8¾	8¾	8¾
Living w	600	525	525	525
Lob Co A	396	7⅛	7⅛	7⅛
Lob Co B	2800	7⅞	7⅞	7⅞
Lob Co pr	195	33¼	33	33
Lob G A pr	560	20⅜	20⅜	20⅜
Lob G B pr	700	21¼	21½	21½
Loeb M	8420	415	400	415
Logistec C	200	10¼	10¼	10¼

M

Maclarn A	4285	21½	18½	21
Maclarn B	135	22	21	22
Mclan H A	4500	12⅜	11⅞	12½
MH Cable	1475	15⅞	15½	15½
MB Ltd	5270	26¼	25½	26⅛
Magna El	1600	7⅜	7⅛	7⅛
Magnason	5915	15¾	14¾	14⅞
Magnetes	2400	125	120	125
Magnum	198	22½	22½	22½
Maher	100	31	31	31
Major H D	600	255	250	250
M Lf Mills	401	15	15	15
M L Mills p	z13	78	78	78
Maritime	z25	23	23	23
Markboro	1650	7½	7⅜	7⅜
Markbro w	1100	76	75	76
Mas- F	20915	16	15¾	15¾
McLaghin	800	17	16⅝	16⅝
McLagn w	350	860	860	860
MEPC	900	8½	8¼	8⅜
MEPC w	2800	310	300	310
Melchers	200	8¾	8½	8¾
Mercantil	2795	20½	19¾	19⅝
Met Stores	4200	19	18⅞	19
Met Trust	1077	18¾	18½	18¾
Mex LP	z77	9½	8¾	8¾
MGFM	600	270	260	260
Microsyst	1728	7¾	7½	7⅝
Miersys w	600	280	280	280
Milt Brick	800	6¼	6	6
Mindustri	250	8	8	8
Molson A	7562	26	25⅝	25⅞
Molson B	908	25½	25⅜	25½
Monenco	300	7¾	7¾	7¾
Mnt Trst	1325	19½	19⅜	19½
Moore	21680	48½	47¾	48⅜
Morse A	100	14¾	14⅜	14¾
Morse B pr	30	35¾	35¼	35¼
MTS I	58400	100	98	98
Murphy	1225	17⅛	17	17

N

Na Chrs I	8260	9	8¾	9
Nat Drug	450	8¾	8¼	8⅜
Nat Drug p	100	10½	10½	10½
N Hees Ent	100	335	335	335
N Nuring H	160	200	180	180
Nat Sea	325	8	7⅞	7⅞
N Provid D	500	45	43	43
Nia Wire	100	13¾	13¾	13¾
Nia Wire B	500	13½	13½	13¾
Nor Cti G	9680	12⅞	12½	12⅞
Nor Ctl B p	925	27¾	27½	27½
Nor Ctl w	900	550	540	550
Nor Tar pr	z25	17	17	17
NS Savgns	300	18¼	18¼	18¼
Nowsco W	3900	8	7⅞	7⅞
NSI M	43600	10	9¾	10
Nu West D	400	10⅛	10⅛	10⅛

O

Occdentl Pt	400	11⅜	11⅜	11⅜
Oceanus I	z85	195	195	195
Okanagan	1700	11⅛	11½	11⅜
Ontario Tr	200	8	7¾	7¾
Orlando R	3870	8¾	8¼	8¾
OSF Ind	4890	6¼	6⅛	6¼
Osh A	16490	12⅜	12	12⅜
Oshawa w	1200	145	145	145

P

Pac Pete	4600	34	33½	34
Pac West A	600	22⅜	22⅜	22⅜
Pac WA A p	300	45½	45½	45½
Pan Can I	2200	295	290	290
Peel Elder	300	19¾	19¾	19¾
Pembin A	3900	6¾	6½	6¾
Pembin B	700	7	6¾	6¾
Pemb D p	660	25	25	25
Penningtn	700	16	15⅞	16
PC Jwl A	1850	18½	18¼	18¼
P Dept S	1870	28¾	28¼	28¾
Petrofina	1400	24½	24	24
Phillips Cb	1875	12½	11¾	12¼
Pitts Eng	900	18⅜	18¼	18⅜
Pow Corp	9775	11	10⅞	10⅞
Pow C 5 pr	950	11⅜	11⅜	11⅜
Pre Cable	1750	19⅜	19½	19½
Price Com	3650	8⅞	8¾	8⅞
Prov B Can	500	18	17⅝	17⅝

Q

Q Brdcast	650	8	8	8
Que Tel	800	15⅜	15¾	15⅜

R

Rnk O A	24215	25⅜	25	25
Readers D	1840	15⅞	15½	15⅞
Realty C A	2275	7⅜	7¼	7¼
Realty C w	900	400	400	400
Reed Osir	2750	11½	11¼	11¼
Relchhold	1000	18⅞	18⅜	18⅞
Reich wt	650	10⅜	10⅜	10⅜
Reitman	2295	33¼	33¼	32½
Reitman A	3255	31	30⅝	30¾
Reveistk	520	19⅜	19	19¼
Rileys D	300	250	240	240
Ripley Int	400	450	440	440
R Little	50	70	70	70
Ronald Fd	845	18	18	18
Rothman	1080	23½	22⅜	22⅜
Rothmn w	6307	720	680	695
Rothmn A p	90	88	88	88
Rothm 2p	3850	24⅜	24¼	24½
Roy Bk	31944	34⅞	32¾	34
Royal Trst	365	40¼	40	40
Russel A	450	16	15⅝	16
Russl H p	270	31⅝	31⅜	31⅝

S

StL Cem A	650	45	44¼	45
StL Corp p	50	62¾	62¾	62¾
St Maurice	4500	105	100	105
Sandwell	400	395	380	395
Sayvette	5675	6⅛	5⅛	6⅛
Schneid	100	12	12	12
Schneid b p	900	9⅞	9¾	9¾
Scintrex	800	275	270	270
Scot York	2050	17¾	17	17¼
Scot Lasal	3700	7¼	8¾	7¼
Scot Mis pr	z100	8½	8½	8½
Scotts	6100	18	18	18
Seco Cem	400	10¼	10¼	10¼
Secur Cap	400	490	485	490
Selkirk A	100	21½	21½	21½
Shaw LE A	100	6⅞	6⅜	6⅝
Shaw Pipe	1725	13½	13¼	13¼
Shell Inv p	725	44¼	43⅞	44¼
Shell Inv w	350	24⅜	24	24⅜
Shell A	2835	44⅜	44	44⅜
Sifton Pro	6100	6¾	6¾	6⅝
Silverwd A	500	14⅜	14⅜	14¾
Silverwd B	150	14	14	14
Simpsons	64 1	28	27½	27½
Simpson S	2862	39⅜	39	39½
Sim Sr	21763	55	50	52
Sklar M	10000	6¾	6¾	6⅝
Sklar W	1115	520	510	515
Skyline	17030	14¼	13¾	14¼
Slater Stl	8355	12	11¾	12
Slat Steel p	300	15½	15½	15½
Slater Stl	8355	12	11¾	12
Slat Steel p	300	15½	15½	15½
Slater B pr	300	14	14	14
Slat W Can	2060	23⅞	23⅜	23⅜
Slate Walk	600	9⅞	9⅝	9⅝
Soby Stor	200	6¼	6¼	6¼
Somville p	25	39⅜	39⅜	39⅜
Stham	15150	23¼	23¼	23¼
Stafford	925	485	450	460
St Brdst	15105	15¼	15¼	15⅜
St Paving	125	15⅜	15⅜	15⅜
St Can	10777	34½	34¼	34½
Steetley I	950	12½	12¼	12½
Steinbg A	994	26¾	26½	26¾
Steintron	700	430	420	430
Ster Trust	150	8½	8½	8½
Stuart Oil	100	8	8	8
Surpass C	200	135	130	130

T

Tancord	200	200	200	200
Teledyne	600	420	400	410
Texaco	922	52	51¾	51¾
Texas G	16025	7⅞	17½	17⅜
Thom Nes	900	37	36½	37
Tone Craft	140	17¾	17¾	17¾
Toromont	2000	195	195	195
T-D Bk	12980	33	31	31
Tor Star B	625	43½	43⅜	43½
Traders A	2050	17⅞	17½	17½
Trader A p	200	20¼	20	20¼
Trader B p	25	29	29	29
Trader 65 w	400

Américaine

Par la PRESSE CANADIENNE

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.
COTATIONS INDUSTRIELLES				
Asamera O	151	18⅞	18½	18⅝
Brascan 1	25	22¼	22⅛	22¼
CampCh	19	5⅞	5¾	5⅞
CnCinF	3	1	1	1
Creole 2.20	117	18⅝	18	18
DCA Dev	2	6	6	6
Dome Pet	203	41⅜	40	40⅞
Domtar .60	14	15⅛	14⅞	15⅛
Filt Dyn .01e	85	31¾	31¼	31⅞
Fresnl .10e	15	15⅜	15	15⅜
Giant Yi .40	63	9 5-16	9	1-16
			9	5-16
ImpOil .60a	166	35⅞	35½	35J
Lake Shore	68	3¾	3⅝	3⅝
NCdn Oi	27	5-16	5 3-16	5 3-16 1-16
Peel El		7	19⅛	19¼ 19¼
Prattt Lamb 1		3	17⅜	17⅛ 17⅛
Scurry Rain		24	16	16 16
Sternco A		4	37	36⅞ 36⅞
Syntex .40		208	94¼	92Q 93¼
Trans L .35		9	10¾	10½ 10¾
UnAsb .07	20	4	9-16	4⅜ 4⅜
Utahl .80		6	13⅜	13⅜ 13⅜
WrHarg	85	1	9-16	1 7-16 1½

Total des ventes : 3,830,000.

Pas encore de décisions des communes sur la hausse des tarifs de Bell Canada

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a révélé, mardi, aux Communes que son cabinet n'avait pas encore étudié la décision du Comité des communications de la Commission des transports d'Ottawa, relativement à la hausse des tarifs téléphoniques de la compagnie Bell.

C'est vendredi dernier, en effet, que la commission a rendu publique sa décision approuvant des augmentations totalisant $47,200,000, alors que Bell Canada recherchait des revenus additionnels de $78,100,000.

Parmi les principales augmentations, on retrouve une augmentation de 5 pour cent sur les tarifs mensuels de base pour les téléphones d'affaires et de résidence, soit une augmentation de $0.20 à $0.30 par mois pour les lignes individuelles de résidence et de $0.35 à $0.85 pour les lignes individuelles d'affaires.

Diverses autres augmentations touchaient les appels interurbains, les appareils téléphoniques utilisés, et les frais de service.

Une autre décision du comité permettait à Bell Canada une redistribution des groupes tarifaires.

Ville de Québec

Les effets de cette restructuration affectaient, au Québec, la ville de Québec elle-même où on prévoyait trois augmentations successives, l'une de 25 pour cent, et deux de 37.5 pour cent.

La décision de la CTC reste exécutoire et tout citoyen ou tout organisme peut en appeler soit auprès de la Commission des transports, soit auprès du ministre des Transports, ou encore à la Cour suprême, dans les 30 jours, suivant la décision.

Par ailleurs, la décision peut en être appelée en tout temps auprès du cabinet.

Vu les profits de $147 millions, l'année dernière comparativement à $133 millions l'année précédente, le chef national du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis, a demandé à M. Trudeau d'étudier sérieusement la hausse proposée.

Selon M. Lewis, le cabinet peut, en vertu de la Loi sur les chemins de fer nationaux, exiger que la CTC fournisse tous les documents qui ont trait à cette augmentation, en sa possession.

Par ailleurs, il a noté que la loi sur les transports nationaux donne au cabinet l'autorité d'amender ou de rescinder toute décision de la Commission canadienne des transports. ■

Fusion de Slater, Walker et Unas

SLATER, WALKER OF CANADA LIMITED : La Bourse de Montréal a été avisée de ce que les Conseils d'administrations de Slater, Walker of Canada Limited et de Unas Investments Ltd., étudieront au cours des deux prochaines semaines une proposition de fusion statuaire des deux compagnies sous réserve de l'approbation des actionnaires lors d'assemblées qui seront tenues vers la fin du mois de juin '72. Selon les dispositions de la fusion, les actionnaires de Slater, Walker recevraient deux actions ordinaires de la compagnie résultant de la fusion par action de Slater, Walker détenue, et les actionnaires de Unas recevraient deux actions et deux tiers par action de Unas détenue. ■

CANADA.
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 86-338
DANS LA COUR PROVINCIALE
HOLIDAY INN OF PHILADELPHIA,
demanderesse
vs
RICHARD DESHARNAIS,
défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 7e jour de juin 1972 à 10 heures de l'avant-midi, à 863, 26e Rue, Charny.

Lesdits biens consistent en : 1 téléviseur couleur R.C.A. Victor.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 27 mai 1972
JEAN-CLAUDE LEGARE, H.C.S.

LEGAL NOTICE

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 86-338
IN THE PROVINCIAL COURT
HOLIDAY INN OF PHILADELPHIA,
plaintiff
vs
RICHARD DESHARNAIS,
defendent

Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendent seized in this case will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on June 7th, 1972 at 863, 26th Street, Charny.

The said goods and chattels consist of : 1 Color R.C.A. Victor television.

The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, May 27th, 1972
JEAN-CLAUDE LEGARE, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No. 71-328
DANS LA COUR PROVINCIALE
NADEAU & GERMAIN INC.
Demanderesse
vs
CHARLES SINTAT,
Défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 5e jour de juin 1972 à 10 heures de l'avant-midi, à 1191 St-Jean, Québec.

Lesdits biens consistent en : 1 bureau, 1 machine à écrire, 9 chaises, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 27 mai 1972.
ROBERT GAGNON, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No. 71-328
IN THE PROVINCIAL COURT
NADEAU & GERMAIN INC.,
Plaintiff
vs
CHARLES SINTAT,
Defendent

LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendent seized in this case will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on June 7th, 1972, at 1191 St. John, Quebec.

The said goods and chattels consist of : 1 desk, 1 dactylo, 9 chairs, etc.

The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, May 27th, 1972.
ROBERT GAGNON, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No. 86-794
DANS LA COUR PROVINCIALE
PATRICK GIROUX
Demandeur
vs
CHARLES DE SINTAT,
Défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 7e jour de juin 1972 à 10 heures de l'avant-midi, à 1191 St-Jean, Québec.

Lesdits biens consistent en : 1 bureau, 2 chaises, 1 machine à calculer, etc.

Le tout sera vendu suivant la Loi.
QUEBEC, le 27 mai 1972.
ROBERT GAGNON, B.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No. 86-794
IN THE PROVINCIAL COURT
PATRICK GIROUX,
Plaintiff
vs
CHARLES DE SINTAT,
Defendent

LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on June 7th, 1972, at 1191 St. John, Quebec.

The said goods and chattels consist of : 1 desk, 2 chairs, 1 adding machine, etc.

The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, May 27th, 1972.
ROBERT GAGNON, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No. 77-126
DANS LA COUR PROVINCIALE
PISCINE ORLEANS INC.,
Demanderesse
vs
MARTIN AMPLEMAN,
Défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 4e jour de juin 1972 à 12 heures de l'avant-midi, à 235, 49e Rue ouest, Charlesbourg.

Lesdits biens consistent en : 1 divan 1 fauteuil, 1 télévision portative, 1 radio, etc.

Le tout sera vendu suivant la Loi.
QUEBEC, le 27 mai 1972.
JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No. 77-126
IN THE PROVINCIAL COURT
PISCINE ORLEANS INC.,
Plaintiff
vs
MARTIN AMPLEMAN,
Defendent

LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendent seized in this case will be sold by public auction at 12 o'clock in the forenoon on June 8th, 1972, at 235, 49 West, Street, Charlesbourg.

The said goods and chattels consist of : 1 divan, 1 chesterfield, 1 television portable, 1 radio, etc.

The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, May 27th 1972.
JEAN-MARIE PAYEUR, B.S.C.

Evaluation

TORONTO (PC) — Handy and Harman of Canada Ltd., évaluait vendredi l'argent canadien à $1.551 l'once de Troyes. ■

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No. 4355-D
DANS LA COUR SUPERIEURE
(Division du Divorce)
MARCELLE PETIT,
Requérante
vs
COSTEL BODGAN PEPESCO,
Intimé

O R D O N N A N C E

Il est ordonné à l'intimé de comparaître dans un délai de 40 (quarante) jours à compter de la première publication du présent ordre dans "l'Action-Québec".

PRENEZ AVIS qu'une copie de la requête en divorce a été déposée au Greffe, à votre intention.
QUEBEC, le 17 mai 1972.
(s) **MAURICE BAZIN,**
Régistraire du Divorce.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 88-804
DANS LA COUR PROVINCIALE
MATERIO INC.,
demanderesse
vs
MARTIN AMPLEMAN,
défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 7e jour de juin 1972 à 10 heures de l'avant-midi, à 235, 49e Rue Ouest, Charlesbourg.

Lesdits biens consistent en : 1 auto Ford L.T.D., 1 stéréo, 2 fauteuils, 1 téléviseur, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 27 mai 1972
JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

LEGAL NOTICE

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 88-804
IN THE PROVINCIAL COURT
MATERIO INC.,
plaintiff
vs
MARTIN AMPLEMAN,
defendent

Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendent seized in this case will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on June 7th, 1972 at 235, 49 West Street, Charlesbourg.

The said goods and chattels consist of : 1 Ford L.T.D., 1 stereo, 2 chesterfields, 1 television, etc.

The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, May 27th, 1972
JEAN-MARIE PAYEUR, B.S.C.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

pour la construction de L'ECOLE SAINT-JEAN-BOSCO, LAUZON

PROPRIETAIRE:
La Corporation Ecole Saint-Jean-Bosco,
2160, chemin Ste-Foy, Québec 10

ARCHITECTES:
Belzile, Brassard, Gallienne, Pinault,
2508, chemin des Foulons,
Québec 6

INGENIEUR EN STRUCTURE:
Duffresne & Associés
1320, de Longueuil

CONSULTANTS EN MECANIQUE:
Paquet, Dutil, Potvin, Trépanier, Masson, Ltée
1009, route de l'Eglise, Ste-Foy

CONSULTANT EN PLANIFICATION ALIMENTAIRE:
Léonard Savoie, ing.-conseil,
2860, chemin des Quatre-Bourgeois,
Québec 10

ENTREPRENEUR GENERAL:
Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les gens ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans et devis complets d'architecture et de structure et les documents contractuels seront disponibles, pour les entrepreneurs généraux seulement, au bureau de l'architecte ci-haut mentionné, à compter du mardi 30 mai 1972, à 14:00 heures, contre un dépôt de cent dollars ($100.00); des plans de mécanique et d'électricité pourront être obtenus au bureau de l'ingénieur en mécanique, contre un dépôt de cinquante dollars ($50.) et les plans et devis de la planification alimentaire aux bureaux du consultant, contre un dépôt de vingt-cinq dollars ($25.). Les dépôts seront remboursés à ceux-là seulement qui remettront les plans et devis en bon état, **au plus tard trois (3) semaines après l'entrée des soumissions.**

La soumission de chaque entrepreneur général devra être accompagnée, soit d'un cautionnement de soumission, soit d'un chèque visé à l'ordre du Propriétaire, l'un ou l'autre valide pour quatre-vingt-dix jours (90) et représentant au moins dix pour cent (10%) du montant de sa soumission.

Les entrepreneurs généraux devront de plus, accompagner leur soumission d'un engagement de la caution à fournir le cas échéant, une garantie d'exécution représentant 50% du montant du contrat, et une garantie de paiement de la main-d'oeuvre, des services et des matériaux représentant 50% du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées, et adressées au secrétaire de la Corporation Ecole Saint-Jean-Bosco, 2160, chemin Ste-Foy, Québec 10, P.Q., seront reçues pas plus tard que le lundi, 26 juin 1972, à/ou avant 17:00 heures (heure en vigueur localement) et ouvertes publiquement le même jour, à la même heure et au même endroit.

Les soumissions des sous-traitants qui passeront par le Bureau des Soumissions Déposées de Québec, devront y parvenir au plus tard le lundi, 19 juin 1972, à/ou avant 15:00 heures, heure en vigueur localement, et devront être présentées sur les formules officielles du B.S.D.Q.

L'entrepreneur général soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis, en plomberie-chauffage-refroidissement, ventilation, électricité, lui fourniront à leurs frais, le cas échéant, un cautionnement d'exécution et un cautionnement pour gages, matériaux et services, représentant chacun 50% du prix du contrat de leur spécialité. Les soumissions des sous-traitants des spécialités ci-dessus mentionnées seront accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du propriétaire ou d'un cautionnement de soumission, valide pour 120 jours de la date d'ouverture des soumissions, l'un ou l'autre représentant, au moins 10% du prix du contrat de la spécialité.

Il appartient aux entrepreneurs-généraux soumissionnaires de décider de la validité des documents de soumission des sous-traitants.

Des séries complètes de plans et devis seront à la disposition des sous-entrepreneurs et fournisseurs, pour consultation, au bureau de l'Association de la construction de Québec, ainsi qu'au bureau de Montréal et de Trois-Rivières.

La Corporation de l'Ecole Saint-Jean-Bosco ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Québec, ce 25 mai 1972.
Henri Chasse, notaire secrétaire

Marché des céréales

WINNIPEG (PC) — Les prix du colza à terme ont terminé en baisse, vendredi au marché des céréales de Winnipeg, au cours d'une séance modérément animée.

Les prix ont monté de deux cents sur les niveaux précédents, mais le lin et les autres secteurs sont réestés à peu près inchangés.

A la fermeture, le lin, l'avoine et l'orge étaient irréguliers.

Le colza et le seigle étaient en baisse.

CHICAGO (PA) — Les prix du soya à terme ont fluctué dans une marge de 10 cents ,vendredi au marché des céréales de Chicago, et ont terminé en baisse de deux cents le boisseau.

La farine de soya a terminé à 25 cents en baisse, tandis que l'huile de soya est restée à peu près inchangée.

Le blé était irrégulier. ■

PROVINCE DE QUEBEC,
COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE TILLY, COMTE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC est, par le présent, donné que les commissaires d'écoles de la Régionale De Tilly, à une séance en date du 26 juin 1972, procéderont à l'égalisation et à l'homologation des rôles d'évaluation des commissions scolaires formant partie de son territoire.

DONNE A STE-FOY, ce 23ième jour de mai 1972.
J. SAUVAGEAU, c.a.,
Secrétaire-trésorier.

PROVINCE DE QUEBEC
CONSEIL PROVISOIRE LORETTEVILLE - NEUFCHATEL
COMTE DE CHAUVEAU

AVIS PUBLIC

Avis pour la mise en candidature des commissaires d'écoles

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, président d'élection, que lundi, le 5ième jour de juin 1972, de midi à deux heures p.m., à la salle des commissaires, en l'école l'Escale située à 184 rue Racine, Loretteville, aura lieu la mise en candidature en vue de l'élection de dix-neuf commissaires d'écoles et que le scrutin, s'il y a lieu, aura lieu lundi le 12ième jour de juin 1972.

DONNE A LORETTEVILLE, CE 24 MAI 1972.

Pierre Demers,
Président d'élection

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE SCOLAIRE DE CHARLESBOURG
COMTE DE CHAUVEAU

AVIS PUBLIC

Mise en candidature des commissaires d'écoles

Avis public est, par les présentes, donné à tous les électeurs des quartiers nos 1 à 19 inclusivement, de la susdite municipalité scolaire que lundi le 5ème jour du mois de juin 1972, de midi à deux heures, à la Salle Civique de l'Hôtel de Ville de Charlesbourg, aura lieu la mise en candidature en vue de l'élection de 19 commissaires d'écoles pour les quartiers nos 1 à 19 inclusivement et que le scrutin, s'il est nécessaire, aura lieu lundi le 12 juin 1972 et que des avis publics à cet effet seront donnés, mardi le 6ème jour du mois de juin 1972.

Donné à Charlesbourg, ce 26ème jour du mois de mai 1972.

Claude Laliberté
Président d'élection

Le napoléon

PARIS Reuter — Le napoléon cotait vendredi, sur le marché français de l'or, 64.20 au regard de 63.20, à la fermeture du marché, jeudi.

L'aigle américain cotait 210.40 au regard de 210.56, la veille. ■

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC,
CONSEIL PROVISOIRE MUNICIPALITE SCOLAIRE DE MONTMORENCY.

Avis public est par le présent donné que : LUNDI, le cinquième jour de juin 1972, de 12:00 heures à 14:00 heures, à Montmorency — Ecole Secondaire du Plateau, 90 boulevard des Français, aura lieu la mise en candidature en vue de l'élection des commissaires d'écoles et que le scrutin, s'il est nécessaire, aura lieu lundi, le 12 juin 1972.

Donné à Montmorency, ce vingt-septième (27e) jour de mai 1972.

Par : **Lionel Thiboutot,**
Président d'élection

COMMISSION SCOLAIRE NOUVELLE DE SAINTE-FOY

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné que le cinquième (5e) jour de juin 1972, de 12:00 heures (midi) à 14:00 (quatorze) heures, au Pavillon Technique, salle des commissaires, 1105, de la Vigerie, Sainte-Foy, aura lieu la mise en candidature en vue de l'élection de 19 commissaires d'écoles pour tous les quartiers de la Commission scolaire nouvelle de Sainte-Foy, et que l'élection, si elle est nécessaire, aura lieu lundi le 12 juin 1972.

Donné à Sainte-Foy,
ce 23e jour de mai 1972.
Jean Vallée,
Président d'élection

VILLE DE CLERMONT
Co. de Charlevoix

AQUEDUC, EGOUTS ET VOIRIE

APPEL D'OFFRES

Des soumissions pour une extension de services d'aqueduc, d'égouts et de voirie sont demandées par la Ville de Clermont. Les plans et devis pourront être obtenus à compter de lundi le 29 mai 1972, en s'adressant au bureau des Ingénieurs-Conseils Réal Lajoie et Associés, 2065 boul. Charest ouest, Québec 12.

Un dépôt de cent dollars ($ 100.00) est exigé pour obtenir les documents de soumission. Ce montant sera remboursé si l'entrepreneur qui a fait le dépôt présente une soumission et si ces mêmes documents sont retournés en bon état dans les dix (10) jours suivant l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé équivalant à au moins 10% du montant de la soumission, fait à l'ordre de la Ville de Clermont ou d'un cautionnement de soumission du même montant, valide pour au moins quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être livrées avant 19.00 heures, heure avancée de l'Est, lundi le 12 juin 1972, au bureau du secrétaire-trésorier, à l'Hôtel de Ville de Clermont.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le même soir à une assemblée du Conseil, laquelle sera tenue à l'Hôtel de Ville de Clermont. La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

Par : **M. René Harvey,**
Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUEBEC,
COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE TILLY, COMTE DE QUEBEC

AVIS est, par les présentes, donné que les commissaires d'écoles pour la Commission scolaire régionale De Tilly, ont adopté à leur séance du 22 mai 1972, une résolution à l'effet de remettre l'assemblée du 12 juin au 14 juin, à l'heure et à l'endroit ordinaires.

J. SAUVAGEAU, c.a.,
Secrétaire-trésorier.

Succession CHARLES WHITE

Les personnes ayant des réclamations contre la succession de Sieur CHARLES (Charlie) WHITE, en son vivant, fonctionnaire provincial à sa retraite, domicilié au numéro 230 rue Ste-Angèle, Québec, sont priés de les produire au bureau du notaire soussigné, le ou avant le premier jour de juin 1972.

ADELARD L'HEUREUX,
notaire,
102 rue Racine,
Loretteville.

CEGEP DE LÉVIS-LAUZON

APPEL D'OFFRES

LA CORPORATION DU COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL DE LEVIS-LAUZON
M. J.-Maurice Proulx — Directeur

CONSTRUCTION DU CEGEP LEVIS-LAUZON

26 MAI 1972

PROPRIETAIRE :
La Corporation du Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Lévis-Lauzon
70, rue Philippe-Boucher,
Lauzon, Québec.

ARCHITECTURE :
Dorval & Fortin, architectes
1090 Louis Riel,
Ste-Foy,
Québec 10.

STRUCTURE :
Carrier & Trottier, Ingénieurs Conseils
990, rue Holland,
Québec.

SERVICES EXTERIEURS :
Carrier & Trottier, Ingénieurs Conseils
990, rue Holland,
Québec.

MECANIQUE ET ELECTRICITE :
Gilbert, Bourassa, Gagné, Morin & Associés
Ingénieurs Conseils
2700 Boul. Laurier, Ch. 504
Ste-Foy,
Québec 10.

SONDAGES :
Sondage et Laboratoires Ste-Foy Inc.,
2600, rue Dalton,
Ste-Foy,
Québec 10.

EQUIPEMENT DE CUISINE :
Bureau de Planification Alimentaire Enr.
1170 ave Valenciennes,
Ste-Foy,
Québec 10.

AMEUBLEMENT DE LABORATOIRE :
Dubreuil et Jeannotte
Spécialistes-Conseils
230 Est, Boul. Henri-Bourassa,
Suite 1, Montréal 357.

COMMUNICATIONS ET AUDIO-VISUEL :
Brunelle & Lambert et Associés Inc.
Conseillers en communications,
2 Place Québec,
Suite 430, Québec.

Les soumissions des entrepreneurs généraux, cachetées et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à **20:00 hres (heure locale) le 5 juillet 1972** au CEGEP Lévis-Lauzon, 70, rue Philippe-Boucher, Lauzon, Québec. Elles seront ouvertes publiquement à la même heure et au même endroit.

Seuls les entrepreneurs généraux pourront obtenir un jeu complet de plans et devis au bureau des architectes moyennant un dépôt remboursable de $300.00 (chèque visé) fait au nom des architectes "Dorval & Fortin". Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans et devis de chaque spécialité, pour tous les sous-traitants, seront disponibles au bureau respectif de chaque consultant moyennant un dépôt remboursable de $150.00 (chèque visé) fait à l'ordre du consultant concerné.

Tous les plans et devis pourront être consultés au :
Bureau des Soumissions déposées de Québec.
Bureau des Soumissions déposées de Montréal.

Les plans seront disponibles à partir de mercredi le 31 mai en téléphonant au préalable.

Chaque soumission sera accompagnée des documents suivants :

1. Formule de soumission dûment remplie.
2. Garantie de soumission valide pour 90 jours établie au montant de huit cent mille dollars ($800,000.00).
3. Lettre d'intention garantissant à l'entrepreneur l'émission d'un cautionnement d'exécution 50% main-d'oeuvre et 50% matériaux.
4. Une résolution de compagnie autorisant la signature du contrat par le signataire, le cas échéant.

Les conditions exigées sont précisées dans l'AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES du devis de l'architecte.
L'entrepreneur général soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessous mentionnées, lui fourniront à leur frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat de la spécialité.
Spécialités :

1. Services extérieurs.
2. Structure et pontage d'acier (fourniture et pose)
3. Acier d'armature (fourniture)
4. Béton coulé en place (fourniture)
5. Maçonnerie (fourniture)
6. Maçonnerie (pose)
7. Couverture et solins.
8. Finis de plancher et murs souples. Tapis et tuile vinyle-amiante.
9. Peinture.
10. Plafond suspendu en tuile et panneau acoustique et panneau d'amiante 9E - 9F.
11. Finis de béton, tuile de grès, tuile céramique.
12. Quincaillerie.
13. Electricité.
14. Plomberie - chauffage.
15. Ventilation - réfrigération.
16. Equipement de cuisine.
17. Ameublement de laboratoires.
18. Système audio-visuel (sonorisation, filerie, et distribution)

Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé établi à 10% du montant de la soumission, fait à l'ordre du propriétaire et de l'entrepreneur à être choisi ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant valide pour 120 jours à compter de la date des soumissions.

Tous les sous-traitants de ces spécialités mentionnées plus haut ainsi que tous ceux qui sont assujettis au Bureau des Soumissions Déposées devront entrer leur soumission au **plus tard à 15:00 hres le 27 juin au B.S.D.** de Montréal ou Québec.

Il appartiendra aux entrepreneurs généraux soumissionnaires de décider de la validité des documents de soumissions des sous-traitants.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelques autres des soumissions reçues.

DONNE A LAUZON
le 26 mai 1972
M. J.-MAURICE PROULX
DIRECTEUR GENERAL

CITE DE CHARLESBOURG

APPEL D'OFFRES

La Cité de Charlesbourg demande des soumissions pour l'exécution de travaux conformément aux plans et devis préparés par M. Pierre Blais, Ingénieur de la Cité, et devant faire l'objet du contrat suivant :

CONTRAT 72-CL-01 :

FOURNITURE ET POSE DE CLOTURES EN MAILLES DE CHAINES SUR DIFFERENTS TERRAINS DE LA CITE.

Pour être considérée, toute soumission devra être :

a) Conforme aux plans et devis et faite sur les formules officielles fournies par l'Ingénieur de la Cité;

b) **Accompagnée d'un chèque certifié** à l'ordre de la Cité de Charlesbourg pour un montant **de $1,000.00;**

c) **Remise avant 4.00 heures p.m.,** le 6 juin 1972, au bureau du soussigné, à 7575, boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour, en présence des intéressés, à compter de 4.05 heures p.m. dans la salle civique de l'Hôtel de Ville, à 7575, boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg.

La Cité de Charlesbourg ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. L'adjudication qui sera faite ultérieurement par le Conseil de la cité de Charlesbourg, s'il y a lieu, n'aura cependant force et vigueur qu'au moment où les approbations requises par la Loi auront été accordées en conséquence.

Chaque soumission devra être déposée dans une enveloppe cachetée et devra porter sur l'enveloppe la mention

"CONTRAT 72-CL-01".

Charlesbourg, ce 27 mai 1972.

Le Greffier de la Cité :
ROSAIRE GODBOUT, o.m.a.

Bonne table,
Bon gite,
Bon plaisir,

Un foyer chaud et accueillant au coeur de Montréal... à l'heure du lunch, du cocktail, du dîner, des réunions d'affaires.

LE "MYKONOS"

La plus fine cuisine de la métropole

- Déjeuners d'affaires à compter de $1.95
- Diners gastronomiques, repas complet à partir de $4.25
- Danse

Le Pub Irlandais
ERIC'S

SALONS DE RECEPTIONS

- Banquets
- Congrès
- Réunions

CHAMBRES INVITANTES

- Climatisation
- Télévision
- A compter de $11.00

Facilités de stationnement
Réservez en appelant 866-6492

HOTEL DE
La Salle
1240, rue Drummond,
Montréal 866-6492

J.-G. Delagrave — Olivier Samson

Barry & McManamy
Courtiers en valeurs

Membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.

132 RUE ST-PIERRE, QUEBEC — TEL.: 692-1262

LA CORPORATION DE PRÊTS DE QUÉBEC
FONDÉE EN 1934
MEMBRES DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERS EN VALEURS MOBILIERES

valeurs de placement

132, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC 2, P.Q.
C.P. 68, STA. B.
(418) 692-1380

ANNONCES CLASSÉES

Index
Rubriques des annonces classées

FINANCE (100)

105 Argent à prêter
110 Argent demandé
115 Associés demandée
120 Hypothèques
125 Occasions d'affaires

SERVICES (200)

205 Arbres et parterres
208 Assurances
211 Cartes professionnelles
214 Cours - Enseignement
217 Déménagement - Transport
220 Entreposage
223 Entrepreneurs
226 Extermination (vermine)
229 Garderies
232 Imprimerie
235 Infirmières
238 Photographie
241 Plomberie - Chauffage
244 Rembourrage
247 Réparation - entretien
250 Réceptions - restaurants
253 Salons de beauté
256 Services divers

LOGIS (300)

305 Chalets à vendre
306 Chalets à louer
307 Chalets demandés
310 Chambres à louer (Champlain)
311 Chambres à louer (Limoilou)
312 Chambres à louer (Montcalm)
313 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)
314 Chambres à ouer (St-Roch)
315 Chambres à ouer (St-Sauveur)
316 Chambres à louer (Les Saules) Duberger, Neufchâtel)
317 Chambres à louer (Charlesbourg)
318 Chambres à louer (Rive-Sud)
319 Chambres à louer (Sillery, Ste-Foy)
320 Chambres à louer (Banlieues)
321 Chambres demandées
325 Chambre et pension
326 Chambre et pension demandée
330 Logements à louer (Champlain)
331 Logements à louer (Limoilou)
332 Logements à louer (Montcalm)
333 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)
334 Logements à louer (St-Roch)
335 Logements à louer (St-Sauveur)
336 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel)
337 Logements à louer (Charlesbourg)
338 Logements à louer (Rive-Sud)
339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)
340 Logements à louer (Banlieues)
341 Logements meublés à louer
342 Logements à partager
343 Logements demandés
350 Maisons à louer
360 Maisons seules à vendre
370 Maisons à revenu à vendre
380 Maisons demandées
385 Maisons mobiles
390 Terrains à louer
391 Terrains à vendre
392 Terrains demandés
395 Terres à louer
396 Terres à vendre
397 Terres demandées

DIVERS (400)

405 Accessoires de bureaux
408 Animaux
411 Antiquités
414 Appareils électriques
417 Appareils photo
420 Articles de sport
423 Avis divers
426 Bicyclettes
429 Camping
432 Clavigraphes
435 Divers à vendre
438 Divers à louer
441 Divers demandés
444 Embarcations
450 Machines à coudre
453 Machinerie
456 Matériaux de construction
459 Meubles
462 Monnaie - timbres
465 Musique
468 Perdu - trouvé
471 Radio - T.V. Stéréos
474 Souffleuses à neige
477 Tapis - tuiles - prélarts
480 Tableaux - peintures
483 Tondeuses
486 Tissus - vêtements

EMPLOIS (500)

510 Couples demandés
520 Emplois demandés
530 Femmes filles demandées
540 Hommes demandés
550 Hommes et femmes demandés
560 Professeurs
570 Professionnels
580 Représentants
590 Service domestique

AFFAIRES COMMERCES - INDUSTRIES (600)

610 Bureaux à louer
611 Bureaux demandés
620 Commerces à louer
621 Commerces à vendre
622 Commerces demandés
630 Edifices
640 Entrepôts à louer
641 Entrepôts à vendre
642 Entrepôts demandés
650 Locaux à louer
651 Locaux demandés

VEHICULES MOTEURS (700)

705 Accessoires et pièces
710 Autos à louer
711 Autos à vendre
712 Autos demandées
720 Camions, autobus à louer
721 Camions à vendre
722 Camions demandés
730 Dépannage
740 Equipement de ferme
750 Garages - Stationnements à louer
751 Garages - Stationnements demandés
760 Machinerie à vendre
761 Machinerie à louer
770 Motocyclettes
780 Moto-neiges
785 Service d'autos
790 Véhicules - tout terrain

Annonces ordinaires :

Nombre de mots	1 jour	3 jours cons.	6 jours cons.
20 ou moins	.75	$2.00	$3.50
21 à 25	.90	$2.40	$4.20
26 à 30	$1.05	$2.80	$4.90
31 à 35	$1.20	$3.20	$5.60
36 à 40	$1.35	$3.60	$6.30

Annonces à la ligne agate : 18¢ la ligne, (minimum 10 lignes)

Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT ETRE COMPOSES EN CAPITALES.

Charge de service pour les numéros de casier ... $1.00

Les réponses reçues pour les casiers sont envoyées à l'annonceur les mardis et jeudis de chaque semaine.

Les annonces classées sont acceptées jusqu'à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce, pour la première publication seulement. Nous ne pouvons accepter la responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion.

L'Action-Québec n'a jamais publié de la publicité frauduleuse ou trompeuse. Toutes les annonces sont acceptées pour publication à condition que le produit, le service ou l'offre soit décrit honnêtement, et ne soit pas nommé ou désigné de manière à tromper les lecteurs en aucune façon.

La publicité acceptée pour publication ne doit pas contenir d'affirmations fausses ou exagérées ou des comparaisons de prix disproportionnées. Si un lecteur se croit trompé par une annonce non conforme aux conditions décrites dans celle-ci, nous apprécierions qu'il nous en fasse part.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèque, par tranche de $2,000 à $20,000 aux taux bancaires, achèterais tes hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps 626-4198.
1-30340 4-5 (24 fs) 105

FINANCE (100)

140 Immeubles

SI VOUS DEMENAGEZ A QUEBEC BIENTOT
... consultez-nous dès maintenant pour l'acquisition d'une
MAISON UNIFAMILIALE
MAISON A REVENUS
COMMERCES EN GENERAL
Courtage immobilier
YVES GERMAIN
LTEE
321, ST-PAUL, QUEBEC
TEL.: 529-8121
1-30375 6-5 (S. au 27-5) 140

105 Argent à prêter

Argent à prêter en 2ième hypothèque avec ou sans remboursement. Tél.: 663-6806.
30476 17-5 (24 fs) 105

1ère et 2e Hypothèque, Québec, extérieur. Notaire Germain Boulanger, tél.: 529-8803.
30338 5-5 (24 fs) 105

ARGENT A PRETER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon Carrier & Laforce, notaires, 38, Desjardins, Québec. Tél.: 529-3815.
1-30519 17-5 (24 fs) 105

SERVICES (200)

214 Cours - Enseignement

Jour, soir, Anglais, comptabilité, sténographie, dactylographie, méthode rapide (4 mois). Aussi secondaire 1 à 5. Ecole Bluteau, 473 Canardière, 524-3215.
1-29932 17-5 (24 fs) 214

226 Extermination (vermine)

MAHEU & MAHEU INC.
EXTERMINATION insectes, parasites, rongeurs nuisibles. Sanitation. Vente d'insecticides, vaporisateurs. 319 Du Pont, Québec. 525-4755. Succursale 505, Place Bégin, Rimouski. 723-6630.
1-30215 28-4 (24 fs) 226

MATHIEU Extermination Enr. Spécialiste extermination, insectes, coquerelles, punaises, rats, souris. 582, 15ième Rue, Québec. Tél.: 522-1661
29933 17-4 (L.J.S. au 10-6) 226

240 Asphalte

ASPHALTE, chemin, cour, trottoir, garage, excavation, estimation gratuite, vente de pierre, sable et gravier. Tél.: 527-7337.
30606 27-5 (24 fs) 240

247 Réparation, Entretien

TAPIS

Montminy tapis — Vente, posage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointements le soir; ouvrage fait par expert. Tél.: 626-0913.
30442 16-5 (24 fs) 247

QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC.
SERVICE & PIECES
Laveuses, sécheuses, poêles et réfrigérateurs toutes marques. 213 3e Avenue, Québec. Tél.: 529-8479.
1-29938 20-4 (mar.j.s. au 13-6) 247

256 Services divers

POUR MERES célibataires, service social professionnel, consultation, placement, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec le directeur du Service Social, aux parents non mariés 43, d'Auteuil,e Québec, C.P. 129, Haute Ville. Tél.: 524-5181
30607 27-5 (mar. j. s. au 22-6) 256

LOGIS (300)

306 Chalets à louer

VACANCES FAMILIALES — Chalets meublés, vaisselle, gaz propane, eau courante, chaloupe, pêche à la truite; $100. par semaine, famille de 6 personnes, père, mère, enfants. Tél.: 839-9550.
3-29887 13-4 (J.V.S. au 1-7) (306)

12 CHALETS semaine, mois, saison, tranquillité piscine, lac, pêche, amusement. Pour information; Tél.: 826-2543, si possible le soir.
30475 12-5 (V.S. au 3-6) (8 fs) 306

312 Chambres à louer (Montcalm)

St-Sacrement — Chambre à louer, eau courante, endroit tranquille, maison résidentielle près des autobus. Tél.: 683-5359.
30680 (6 fs) 26-5 312

319 Chambres à louer (Sillery, Ste-Foy)

Chambre à louer avec permis de cuisine. Tél.: 681-5165.
30662 26-5 (2 fs) 319

Chambre neuve poêle, refrigérateur, lavabo, près de l'Université. Tél.: 651-9949.
30645 25-5 (3 fs) 319

331 Logements à louer (Limoilou)

Logement à louer — St-Pie-X — 5 grandes pièces — chauffé — eau chaude — entrée laveuse-sécheuse — 2145, 24ième Rue. Tél.: 661-4294.
30298 2-5 (1 m) 331

3 pièces, 2ème étage, eau chaude, salle de bain, entrée 220, 539, 8ème Rue, $70.00 par mois, libre immédiatement. Tél.: 522-5226.
30693 27-5 (6 fs) 331

4 pièces, 3ième étage, eau chaude, salle de bain, entrée 220, 547, 8ème Rue, $80.00 par mois, libre immédiatement. Tél.: 522-5226 jour.
30692 27-5 (6 fs) 331

333 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)

Logements à louer meublés. Quartier St-Jean-Baptiste. Appartement meublé à louer — Quartier St-Jean-Baptiste 2½, 3½ 4½ pièces. Tél.: 522-2619.
30420 9-5 (24 fs) 333

336 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel, Ville Vanier)

Logements neufs à louer, Ville Vanier 3½-4½-5½ pièces. Tél.: 683-4807.
30322 3-5 (24 fs) 336

Logements neufs à louer, Ville Vanier 3½-4½-5½ pièces. Tél.: 527-7617.
1-30395 9-5 (24 fs) 336

Ville Vanier — 4 pièces chauffé avec balcon — 1er plancher — près église et école. — Libre immédiatement — $115.00. Tél.: 842-9979.
30602 25-5 (24 fs) 336

1½ A 5½ (PIECES)
Chauffés, électricité, tous services compris, tapis mur à mur, à partir de **$95.00**
PLACE BONAVENTURE
600 LOGEMENTS
PLACE VANIER
500 LOGEMENTS
Tél.: 681-6257, 688-0573,
Logements neufs
30213 2-5 (24 fs) 336

337 Logements à louer (Charlesbourg)

LOGEMENTS NEUFS
4½ PIECES
Chauffés, écairés, eau chaude. Tél.: 626-3955, 828-2736.
1-29526 16-3 (3 mois) 337

339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)

PLACE "BONNE ENTENTE"

1½-2½-3½-4½. Neufs (749 ave du Château). Site magnifique, tapis, piscine, télécâble. Meublés si désiré. Choix de style Colonial, Espagnol, ou Futuriste.

Occupation immédiate. Acceptons aussi location pour les mois de juin, juillet, août et septembre. Informations: 3490, Maricourt 651-9443 — 651-3513.
30517 19-5 (24 fs) 339

340 Logements à louer Banlieues

Banlieue — 4 pièces, salle de bain — eau chaude, éclairé, chauffé, pour nouveaux mariés ou couple retraité — endroit paisible — $60.00 par mois — 1 mois gratuit. Tél.: 822-1832.
30608 23-5 (6 fs) 340

Place Orléans

Beauport, 4 pièces, un mois gratuit chauffé eau chaude, entrée laveuse-sécheuse, tél.: 527-5917.
2-30327 6-5 (24 fs) 340

Courville
LOGEMENTS NEUFS
Modernes, 2½ pièces meublés si désiré et 4 pièces, tapis dans chambre principale et salon, chauffage et eau chaude fournis. Entrée laveuse et sécheuse.
BEAUPORT
4 pièces
Tél.: 828-2172
30425 10-5 (24 fs) 340

339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)

NOUVEAU PROJET
face université angle chemin Ste-Foy et rue Belmont
OUVERT AUX VISITEURS DE 7 a.m. à 9.30 p.m. SAMEDI, DIMANCHE DE 2 A 4.30 HEURES. 1½, 2½, 3 ET 4, MEUBLES OU NON CHAUFFES ELECTRICITE, EAU CHAUDE, STATIONNEMENT INTERIEUR, SERVICE DE CONCIERGE, BUANDERIE INCLUS, LIBRES IMMEDIATEMENT.
POUR INFORMATION
681-3025
30563 25-5 (24 fs) 339

- 3214 - chemin Ste-Foy
Neufs 1½ - 2½ - 3 - 4
Service de concierge, chauffage, électricité, stationnement intérieur inclus, buanderie, remise, incinérateur, insonorisé, meublé ou non, libre immédiatement.
656-9732
30562 25-5 (24 fs) 339

340 Logements à louer Banlieues

Courville — Logement de 4½ pièces, chauffé, moderne, meublé ou non, près école Polyvalente. Tél.: 822-1223 — 822-2448.
30443 11-5 (24 fs) 340

341 Logements meublés à louer

Beauport, 2½ pièces ou 3 pièces meublé, chauffé, éclairé, très propre, laveuse, sécheuse, stationnement, endroit tranquille, libre le 1er juin. Tél.: 661-3904.
30695 27-5 (6 fs) 341

344 Logements à louer

Logement à louer — Jacques-Cartier, 4 pièces, peinturé à neuf, bain, eau chaude, entrée 220, s'adresser au 575, Nelson. Tél.: 525-5054.
30642 24-5 (6 fs) 334

Giffard, site merveilleux, 4 pièces, neuf non chauffé, tranquille, commodités, $90. Adultes, futurs mariés. Tél.: 667-5831.
30696 27-5 (1 fs) 344

355 Maisons à vendre

Maison à vendre — Banlieue — 1444 des Braves, Ancienne-Lorette — Plain-pied — 5½ pièces — très propre — terrain paysagé — sous-sol semi-fini, intérêts 6¼% directement du propriétaire. Tél.: 872-7686.
30623 24-5 (6 fs) 355

360 Maisons seules à vendre

BEAUPORT, 5 pièces, 40 X 24, avec abri d'auto, terrain 73 X 105, libre à l'acheteur, 663-0242.
1-30422 10-5 (24 fs) 360

365 Maison à vendre banlieue

Maisons à prix modiques à partir de $125.00 par mois, capital intérêt taxes incluses. Construction R. Bergeron Inc. Tél.: 653-9622.
30634 24-5 (24 fs) 365

380 Maisons demandées

CONFIANCE
Si vous avez l'intention de vendre ou d'acheter une propriété, faites confiance à notre service d'immeubles.
TRUST GENERAL DU CANADA
Courtier
La plus importante Société de Fiducie canadienne française
2, ave Chauveau, Québec, 688-0630
30496 25-5 (24 fs) 380

391 Terrains à vendre

CHARLESBOURG EST, magnifique terrain à construire, 125 X 100. Prix d'occasion. Raymond Bélanger notaire. Tél.: 523-5352.
30540 19-5 (24 fs) 391

Lac St-Charles — Boisés, près lac privé, $350. payable comptant ou $25. par mois. Tél.: 842-2841 — 839-9374.
30620 24-5 (24 fs) 391

ST-RODRIGUE, magnifiques terrains, près, église, école, différentes grandeurs, 10% comptant, 1% par mois. Odilon Hamel. Tél.: 626-0558.
1-30453 11-5 (J.V.S. au 1-7) 391

DIVERS (400)

408 Animaux

CHATS SIAMOIS, 1½ mois mâles, $20. S'adresser M. Jean Drolet. Tél.: 667-1209.
30656 25-5 (3 fs) 408

Cheval quarter horse Enr. à vendre — documents officiels fournis — âgé 11 ans — très docile — cheval de vitesse — parfaitement dompté — Tél.: 692-0040 entre 9 h. A.M. et 5 h. P.M.
30664 26-5 (8 fs) 408

CHIENS DE RACE, à vendre, chiens de garde à prix d'occasion; aussi poêle de cuisine à l'huile. Tél.: 842-3733.
30659 26-5 (3 fs) 408

432 Clavigraphes

MEILLEURES MACHINES AUX MEILLEURES CONDITIONS A.B. MACHINES INC. 485 BOUL. LANGELIER. 525-4692.
1-30218 28-4 (24 fs) 432

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-1539, clavigraphe OLYMPIA. Vente, service, location machine à additionner. Ameublement de bureau.
30541 18-5 (24 fs) 432

UNDERWOOD
CLEMENT & CLEMENT, 555, boulevard Charest Est, Québec. 529-9244. Location, vente et réparation des machines à écrire et additionner.
30477 17-5 (24 fs) 432

435 Divers à vendre

Chassis à vendre pour chalet ou solarium. Tél.: 833-2197.
30653 (3 fs) 25-5 435

PHENTEX POLYON: Polypropylene, laine Phentex, (en gros). S'adresser 317, 51e Rue Ouest, St-Rodrigue. Tél.: 623-9638.
1-30497 18-5 (24 fs) 435

A vendre rouloffe à patates frites, entièrement équipée, épluchueuse parfaite condition, prix à discuter. Tél.: 887-6058.
2-30326 3-5 (24 fs) 435

Foin à vendre à Lévis — s'adresser à M. Armand Chabot, St-Laurent, Ile d'Orléans. Tél.: 828-2487.
30599 23-5 (24 fs) 436

Revolvers, calibre 22, Allemands, 6 coups, pistolets 10 coups $19.50. Envoyez $5.00 d'acompte. Catalogue gratuit. International Firearms, 1011 rue Bleury, Montréal.
30382 8-5 (1.j.s. au 27-5) 435

Beau mobilier de salle à manger de grand style "Méditerranéen" ou "Renaissance", 9 morceaux, très belle valeur, prix raisonnable. Louis Carrier Meubles, Pintendre, Co. Lévis. Tél.: 837-0816.
30667 26-5 (6 fs) 435

2 BALANCES D'ENTREPOT
A vendre pouvant peser jusqu'à 2,500 livres. Tél.: 522-5003.
30665 26-5 (6 fs) 435

454 Marchandises Sèches

ATTENTION, marchands, colporteurs, jobbers Achetez votre stock au prix du manufacturier: paletots, habits, pantalons, chemises, lingeries, dames et enfants, robes, manteaux, costumes, coupons marchandises à la verge, chaussures. Demandez Catalogue gratis. La Cie Assh Inc., 842 Est, St-Joseph, Québec.
1-30287 2-5 (24 fs) 454

456 Matériaux de construction

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Ltd., 74, BOUL. PIE-XI, Ville Bélair. Tél.: 842-1911.
2-30518 17-5 (24 fs) 456

459 Meubles

MENAGE style canadien 1972, neuf, complet à vendre, $2,295, appareils électriques couleur. Tél.: 667-4343.
30574 22-5 (24 fs) 459

Ménage complet neuf (Espagnol) 1972, poêle de luxe, réfrigérateur, mobilier de salon, lampe, sommier, matelas, etc, etc, valeur: $2,900. pour $1,795. Tél.: 663-7485.
30575 22-5 (24 fs) 459

MENAGE neuf 1972, chambre, salon, cuisine, poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, tables, lampes, sommier-caisse, matelas, laissé pour $1,595. Tél.: 667-5100.
30576 22-5 (24 fs) 459

Beau mobilier de salle à manger de grand style "Méditerranéen" ou "Renaissance", 9 morceaux, très belle valeur, prix raisonnable. Louis Carrier Meubles, Pintendre, Co. Lévis. Tél.: 837-0816.
30666 26-5 (6 fs) 459

MENAGE NEUF
(ENTREPOT)
Ménage de tout style — Espagnol, Colonial Moderne — 3 pièces à partir de $450.00. Toujours sur rendez-vous. Tél.: 623-3448.
30682 26-5 (24 fs) 459

CROTEAU LTEE 525-8155
175 EST ST-JOSEPH
CENTRE D'ECONOMIE
CENTRE-ville, centre des fiancés. Visitez notre salon du meuble, conseiller en ameublement. 30 ensembles pour faciliter votre choix, bas prix, administration minime. Produits de réputation internationale: RCA, Hitachi, Philco Ford, Bélanger, Enterprise, Indésit, Biltmore, Singer, Ouellette, etc., etc.. Aucun comptant 36 mois et plus.
1-30376 6-5 (24 fs) 459

247 Réparation - entretien

CORDONNERIE CONRAD BILODEAU
956, AVE. CARTIER
522-4620
Réparations générales de tout fermoir-éclair

Teinture de toutes couleurs satin et cuir.
REPARATION DE VALISES de toutes sortes
30622 27-5 (1 fs) 247

340 Logements à louer (Banlieues)

APPARTEMENTS HELENE-BOULE
GIFFARD
1½ - 3 - 4 - 5 pièces - meubles et non-meublés
Tous services inclus. Intercom.
Autobus à la porte. Période gratuite à discuter.
Pour visiter: 3475 Petitclerc, app. 17; ou 3465, app. 201
663-9029 — 661-5266
30564 25-5 (24 fs) 340

PAUL ROBITAILLE INC.
$75,000. d'ameublement et appareils électriques à prix d'escompte, marques renommées. Nos prix et notre choix vous le prouveront. Notre service après vente est reconnu depuis 1953. 504, Canardière Tél.: 529-9488.
30572 22-5 (24 fs) 459

G.J. Lemieux
15, RUE ST-LOUIS, LEVIS
TEL.: 837-8821
60 ans d'expérience pour mieux vous servir
APPAREILS ELECTRIQUES
DE LA QUALITE DU CHOIX DES PRIX
Facilités de paiement
DECORATION
AMEUBLEMENT
1-30217 29-4 (L.J.S. au 26-6) 459

465 Musique

P. GAGNE Frères, vente, réparation, spécialité accordéon, 302 Durocher, 525-8601.
29835 11-4 (mar.j.s. au 6-6) 465

ABANDON DE COMMERCE — vente moitié prix — enregistreuses, amplificateurs, accordéons, microphone, radios, tourne-disques, guitares, basse, horloges antiques, violons, haut-parleurs — S'adresser à: M. Alexandre Denis, 388 St-Paul, St-Ubald, Portneuf. Tél.: 366-2017.
30632 24-5 (6 fs) 465

471 Radio - T.V. - Stéréos

CHARLESBOURG, TV Service, TV couleur noir et blanc, réparation sur toutes marques, travail et pièces garantis, techniciens compétents. Dépositaire de T.V. Electrohome et Sylvania. Comptoir de disques à votre disposition, 4030 Boul. du Jardin, Orsainville, 626-5737.
1-30251 28-4 (24 fs) 471

477 Tapis - tuiles - prélarts

TAPIS OZITE
$2.58 vg. carrée
Foyer du Meuble Inc., 144, St-Vallier Ouest, Québec. Tél.: 523-3760.
30426 10-5 (24 fs) 477

487 Tabac

TABAC EN FEUILLES
Belle petite récolte tabac, 10,000 lbs, à .60 cts. lb. limitée. 4,000 tubes à cigarettes $1.00, 3,000 machines sur tolle à cigarettes à sacrifier .39 cts, chacune. Tabac coupé à pipes assorti naturel $1.45 la boîte, Tabac de Virginie à cigarettes $1.45 boite, 400 tubes filtreurs 84 cts chacun. Tremblay 246 St-Vallier Ouest, Québec
30252 29-4 (mar. j. s. au 21-6) 487

EMPLOIS (500)

555 Medecins

DR CHARLES RINFRET, voies urinaires, maladies vénériennes, 781, boulevard Charest Est. Tél.: 524-4061.
30448 13-5 (24 fs) 555

520 Emplois demandés

ATTENTION !
Désire être agent de sécurité provinciale, possède permis. St-Georges de Beauce. Tél.: 228-9218.
30697 27-5 (6 fs) 520

590 Service domestique

Bonne demandée — ouvrage général — références exigées —4personnes — chambre seule — bon salaire. Tél.: 651-2600.
30542 18-5 (24 fs) 590

Fille demandée ouvrage général, maison privée, Charlesbourg. Tél.: 626-8637 entre 10 h. A.M. et 6 h. P.M.
30654 25-5 (3 fs) 590

Femmes ou filles demandée pour ouvrage général de maison, logée, nourrie. Tél.: 522-3261.
30679 26-5 (6 fs) 590

AFFAIRES COMMERCES-INDUSTRIES (600)

622 Commerces demandés

Commerce ou maisons demandés

Ai plusieurs demandes de clients qui désirent acheter commerce, ou maison seule ou à revenu... vous voulez vendre ? Alors communiquez avec...

Immeubles Canabec Inc.
COURTIERS EN IMMEUBLES
100 Place d'Youville — Québec 6
Suite 600
525-7243
3-28347 8-1 (samedis, 52 fois) 622

610 Bureaux à louer

Vieux Québec — 132 St-Pierre, idéal pour professionnels; édifice rénové à neuf, voûte, stationnement, libre immédiatement. Tél.: 626-3424.
30658 25-5 (24 fs) 610

621 Commerce à vendre

Commerce d'asphalte avec équipement et maison. S'adresser à: 832-2447.
30644 25-5 (6 fs) 621

641 Entrepôts à vendre

Ste-Foy, rue Industrielle local 60 X 40 sur terrains 14000 pieds carrés, à vendre ou à louer. Tél.: 656-9466.
30573 22-5 (24 fs) 641

VEHICULES MOTEURS (700)

711 Autos à vendre

Renault-4 Station-Wagon 1971, mécanique et carosserie en très bon état. Téléphonez entre 9 h. a.m. et 4 h. p.m. 522-4771 Local 30.
30514 26-5 (3 fs) 711

Alouette Autos Inc.
Datsun Vente-Service, 332, avenue St-Sacrement, Québec. Tél.: 683-2967.
30539 19-5 (24 fs) 711

Peugeot 504, automatique, 1970, 29,000 milles, très propre, traitée antirouille, toit ouvrant, très propre, rouge bourgogne, intérieur cuir, prix raisonnable, pneus radiaux. Tél.: 667-3685.
30661 25-5 (6 fs) 711

Godbout Autos Enr.
MAZDA
Vente et service, neufs et usagés. Rond-Point Lévis. Tél.: 837-9371.
1-30339 4-5 (24 fs) 711

RINFRET AUTO
VENDEUR VOLKSWAGEN
1969 Volkswagen Station Moteur neuf, 1969 Volkswagen Panel, 1968 (Volvo 2 portes Modèle P142394), 1968 Ford V8 Transmission automatique, 1968 Volkswagen, 1967 Volkswagen, 1966 Pontiac, 1966 Volkswagen, 1966 Pontiac, 1962 Volkswagen. 50 rue Delisle, Rond Point, Lévis. Tél.: 833-2133.
1-30355 5-5 (24 fs) 711

VENTE MAZDA SERVICE
GARAGE O. Gosselin inc.
185, avenue St-Sacrement, Qué.
681-0525
1-30335 4-5 (24 fs) 711

VENEZ VOUS RENSEIGNER SUR NOTRE
GARANTIE 100%
SUR CES VOITURES

1972 TOYOTA COROLLA	"1600" Station Wagon 4 vitesses automatique	$2500
1972 TOYOTA CELICA	4 vitesses	$2950
1971 TOYOTA MARK II	hard top, automatique	$2650
1971 TOYOTA MARK II	Hard-top, automatique	$2650
1971 TOYOTA COROLLA	4 vitesses	$1550
1970 TOYOTA COROLLA	4 vitesses	$1350
1970 TOYOTA CROWN	Automatique, 4 portes	$2000
1970 TOYOTA MARK II	Hard-Top, automatique	$2200
1970 TOYOTA MARK II	Station-Wagon, automatique	$2200

charlesbourg
AUTOMOBILES LTEE
TOYOTA
7925 boul. Henri-Bourassa — Tél.: 623-9843
30681 27-5 (1 fs) 711

Rond-Point LEVIS Rond-Point
Qualité — prix compétitifs

1971 - METEOR	1969 - MARQUIS
1971 - MAZDA	1969 - METEOR
1970 - MARQUIS	1968 - PONTIAC
1968 - FORD	1967 - METEOR
1968 - METEOR	1965 - FORD Station-Wagon

Arthur BLAIS autos Inc.
61, ROUTE KENNEDY, LEVIS — 837-3681
MARQUIS — METEOR — MONTEGO — COUGAR
COMET — CAPRI — CORTINA et CAMIONS FORD
30660 27-5 (1 fs) 711

770 Motocyclettes

Fervents de la MOTO
vous avez rendez-vous chez
AUCLAIR
AUTOMOBILES INC.
concessionnaire
TRIUMPH
pour Québec

Facilités de paiement
VENTE ET SERVICE
200, BOUL. HAMEL — VILLE VANIER — 681-8022
Ouvert le jeudi et le vendredi soir
30603 25-5 (J.V.S. au 17-6) 770

TURMEL AUTOMOBILES
1971 Volvo "1800E" Sport, 1969 Volvo '1800' S sport, 1969 Mustang Grande, 1969 Renault "10" Major, 1967 Renault R 16, 1967 Volvo 122 S. Aussi 2 Volvo démonstrateurs 1972. 1385, Dorchester-Nord, Québec. Tél.: 522-2793.
30341 3-5 (24 fs) 711

795 Roulottes à vendre

GARAGE ANDRE BELANGER
DEPOSITAIRE des roulottes Sunset, et Holiday. Vente, service, réparation, installations d'attache, roulottes neuves, usagées, 3367 Boul. Hamel, Les Eaules, 527-0749.
3-30374 6-5 (24 fs) 795

LES EMISSIONS TEMOIGNAGE
CKCV — 1280 — 5 hres 20

PAUL HAMEL, s.j., invite chaque jour, à l'émission TEMOIGNAGE, des témoins du monde chrétien.

Lundi, 29 mai. — Lucien Coutu: Pourquoi sont-ils devenus hippies ?

Mardi, 30 mai. — L. Coutu: Les hippies nous posent une foule de question.

Mercredi, 31 mai. — C. Desjardins: Vie quotidienne dans les foyers pour personnes âgées.

Jeudi, 1er juin — L. Coutu: Pourquoi, prêtre, je vis avec les marginaux.

Vendredi, 2 juin — L. Poirier: Faut-il regretter les processions d'autrefois ?

Samedi, 3 juin. — Cardinal Léger: J'ai vu l'Eglise des pauvres. ■

Calendrier

SAMEDI, 27 MAI 1972
Quatre-Temps
S. Bède le Vénérable

Les marées de samedi le 27 mai
Basses: 12.40 a.m. — 1.35 p.m.
Hautes: 5.45 a.m. — 6.20 p.m.

Demain :

1er dimanche de la Pentecôte
La Très Ste Trinité

Les marées de dimanche le 28
Basses: 1.20 a.m. — 2.15 p.m.
Hautes: 6.25 a.m. — 6.55 p.m.
SOLEIL: Lever: 4.18 Coucher: 19.56
LUNE: Lever: 20.30 Coucher: 4.14

Les marées de lundi le 29 mai
Basses: 1.55 a.m. — 2.50 p.m.
Hautes: 7.00 a.m. — 7.30 p.m.

PHASES DE LA LUNE EN MAI
Dernier quartier le 6, à 7 h. 26 a.m.
Nouvelle lune le 12, à 23 h. 06 p.m.
Premier quart. le 19, à 20 h. 16 p.m.
Pleine lune le 27, à 22 h. 26 p.m.

Fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9h. hier matin.

Ces prix sont fournis par la section de l'inspection, division des producteurs horticoles, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

FRUITS

Pommes : McIntosh et Cortland, $2.50 à $3 le boisseau; McIntosh, grosses, $3.75 à $4 le boisseau.

LEGUMES

Asperges : $10 la boite.

Betteraves : $1.25 les 25 livres; $1.75 à $2.50 les 50 livres.

Ciboulette : $1 la douz. de paquets.

Choux : verts $3 à $3.25 les 50 livres.

Laitue : frisée $3.25 à $3.50 le 24.

Oignons : jaunes gros $3.75 $4 de 50 livres; moyens, $2 à $2.50l le 50 livres; .50 le 10 livres; $3 à $3.50 le 24 cellos de 2 livres ou 10 cellos de 5 livres.

Panais : $2 le 20 livres; $3 les 50 livres; $2.75 à $3 pour 12 cellos de 2 livres.

Pommes de terre : $1.15 à $1.20 les 50 livres; .65 à .70 les 25 livres; .30 à .32 les 10 livres; jumbo, $1.90 à $2 les 75 livres.

Rhubarbe : .65 à .75 la douz. du paquets.

Rutabaga : $4 à $5 les 50 livres.

Plants de fleur : .85 à $1 la boite. ■

Marché de l'or

LONDRES (PA) — L'once d'or fin cotait vendredi, sur le marché européen de l'or, 57.50 au regard de $56.925 à la fermeture du marché, la veille. ■

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No C-200 B
DANS LA COUR MUNICIPALE DE BEAUPORT
VILLE DE BEAUPORT, demanderesse
vs
LA DAME BLANCHE INC., défenderesse

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 9e jour de juin 1972, à 11 heures de l'avant-midi, à 525, boul. Ste-Anne, Beauport.

Lesdits biens consistent en : 18 tables, 67 chaises, 1 caisse enregistreuse, 1 malaxeur, 24 tables, 96 fauteuils, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 27 mai 1972
JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

LEGAL NOTICE

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No C-200 B
IN THE MUNICIPAL COURT OF BEAUPORT
VILLE DE BAUPORT, plaintiff
vs
LA DAME BLANCHE INC., defendent

Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendent seized in this case will be sold by public auction at 11 o'clock in the forencon on June 9th, 1972 at 525, Ste-Anne Blvd, Beauport.

The said goods and chattels consist of : 42 tables, 67 chairs, 96 chesterfields, 1 cash National, 1 mixer, etc.

The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, May 27th, 1972
JEAN-MARIE PAYEUR, B.S.C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 79-284
DANS LA COUR PROVINCIALE
ST LAWRENCE CLOTHING CO. LTD., demanderesse
vs
DAME MADELEINE N. LAGACE, défenderesse

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 7e jour de juin 1972, à 2 heures de l'après-midi, à 624 avenue Ste-Thérèse, Ste-Thérèse de Lisieux.

Lesdits biens consistent en : 1 téléviseur 21 pouces.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 27 mai 1972
EMILIEN MILLER, H.C.S.

LEGAL NOTICE

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 79-284
IN THE PROVINCIAL COURT
ST LAWRENCE CLOTHING CO. LTD., plaintiff
vs
DAME MADELEINE N. LAGACE, defendent

Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendent seized in this case will be sold by public auction at 2 o'clock in the afternoon on June 7th, 1972 at 624 Ste-Thérèse Street, Ste-Thérèse de Lisieux.

The said goods and chattels consist of : 1 television 21 inches.

The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, May 27th, 1972
EMILIEN MILLER, B.S.C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 67-461
DANS LA COUR PROVINCIALE
JEAN LEPINE, demandeur
vs
RAYMOND JEAN, défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 8e jour de juin 1972 à 11 heures de l'avant-midi, à 223 est, rue Des Frênes, Quebec.

Lesdits biens consistent en : 1 téléviseur Admiral, 1 stéréo R.C.A.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 27 mai 1972
JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

LEGAL NOTICE

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 67-461
IN THE PROVINCIAL COURT
JEAN LEPINE, plaintiff
vs
RAYMOND JEAN, defendent

Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendent seized in this case will be sold by public auction at 11 o'clock in the forenoon on June 8th, 1972 at 223 Des Frênes East, Quebec.

The said goods and chattels consist of : 1 Admiral television, 1 R.C.A. Stereo.

The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, May 27th, 1972
JEAN-MARIE PAYEUR, B.S.C.

Cours des denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants 92 points, 67; 93 points, 68; Commission canadienne des produits laitiers, 68.

Fromage : blanc, 62; jaune 63.3.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation No 1 en sac, 25 1-2 à 27 la livre, procédé par rouleau, No 1 en sacs, pour nourrissage, 25 1-2 à 27.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage, 24 à 25 la livre, poudre de lait, 3 1-2 à 4 1-2.

Prix des oeufs, prix moyen des grossistes aux détaillants en boites d'une douzaine; A-extra gros 39.3; A-gros 38.1; A-moyens 35.3; A-petits 31.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs de Québec: A-extra gros 37; A-gros 36; A-moyens 33; A-petits 29; A-peewee 22.

Pommes de terre : prix de gros, $1.90 les 75 livres; $1.15 à $1.20 les 50 livres; .30 à .32 les 10 livres; I.P.-E. $2.60 à $2.80 les 75 livres; $1.60 à $1.70 les 50 livres; .42 à .43 les 10 livres; Nouveau - Brunswick, $1.10 à $1.35 les 50 livres; .32 à .33 les 10 livres. ■

Cours de la monnaie

MONTREAL (PC) — Le dollar américain était inchangé hier et valait $0.98 3-8 en valeurs canadiennes.

La livre sterling était inchangée et valait $2.56 15-16. ■

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 83-856
DANS LA COUR PROVINCIALE
JOCELYN TESSIER, demandeur
vs
CHARLES BEAUREGARD, défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 7e jour de juin 1972 à 10 heures de l'avant-midi, à 1191 St-Jean, Québec.

Lesdits biens consistent en : 2 bicyclettes à exercices, 1 machine à additionner, 3 bureaux, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 27 mai 1972
ROBERT GAGNON, H.C.S.

LEGAL NOTICE

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 83-856
IN THE PROVINCIAL COURT
JOCELYN TESSIER, plaintiff
vs
CHARLES BEAUREGARD, defendent

Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendent seized in this case will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on June 7th, 1972 at 1191 St-Jean, Québec.

The said goods and chattels consist of : 2 bycicles for exercises, 1 adding machine, 3 desks, etc.

The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, May 27th, 1972
ROBERT GAGNON, B.S.C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 75-150
DANS LA COUR PROVINCIALE
EUGENE LAVOIE INC., demanderesse
vs
ARMAND LEPAGE INC., défenderesse

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 7e jour de juin 1972, à 10 heures de l'avant-midi, à 1120, rue Cadillac, Québec.

Lesdits biens consistent en : 2 camions G.M.C., 1 camion Mercury, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi QUEBEC, le 27 mai 1972
JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

LEGAL NOTICE

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 75-150
IN THE PROVINCIAL COURT
EUGENE LAVOIE INC., plaintiff
vs
ARMAND LEPAGE INC., defendent

Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendent seized in this case will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on June 7th, 1972 at 1120 Cadillac, Quebec.

The said goods and chattels consist of : 2 trucks G.M.C., 1 Mercury truck, etc.

The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, May 27th, 1972
JEAN-MARIE PAYEUR, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No. 81-796
DANS LA COUR PROVINCIALE
PRATTE, HOULE, METHOT, PROTEAU, DOZOIS, MORISSETTE INC., Demandeurs
vs
MARTIN AMPLEMAN, Défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 8e jour de juin 1972 à 12 heures de l'avant-midi, à 235, 49e Rue Ouest, Charlesbourg.

Lesdits biens consistent en : 1 fauteuil, 1 lazy boy, 1 Ford L.T.D., 1 machine à écrire, etc.

Le tout sera vendu suivant la Loi.
QUEBEC, 27 mai 1972.
JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No. 81-798
IN THE PROVINCIAL COURT
PRATTE, HOULE, METHOT, PROTEAU, DOZOIS, MORISSETTE INC., Plaintiff
vs
MARTIN AMPLEMAN, Defendent

LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendent seized in this case will be sold by public auction at 12 o'clock in the forenoon on June 8th 1972, at 235, 49 West Street, Charlesbourg.

The said goods and chattels consist of : 1 chesterfield, 1 lazy boy, 1 Ford L.T.D., 1 dactylo, etc.

The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, May 27th, 1972.
JEAN-MARIE PAYEUR, B.S.C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 152-682
DANS LA COUR SUPERIEURE
JEAN-CLAUDE LACASSE, demandeur
vs
JACQUES CLOUET, défendeur
et
ARMAND LEPAGE INC., tiers saisi

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la tierce saisie, saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 7e jour de juin 1972, à 10 heures de l'avant-midi, à 1120, Cadillac, Québec.

Lesdits biens consistent en : 1 bureau, 1 filliere 4 tiroirs, 1 camion Ford, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 27 mai 1972
JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

LEGAL NOTICE

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 153-682
IN THE SUPERIOR COURT
JEAN-CLAUDE LACASSE, plaintiff
vs
JACQUES CLOUET, defendent
and
ARMAND LEPAGE INC., garnishee

Public notice is hereby given that the goods and chattels of the garnishee seized in this case will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon, on June 7th, 1972 at 1120, Cadillac, Quebec.

The said goods and chattels consist of : 1 desk, 1 filling cabinet 4 tirors, 1 Ford truck, etc.

The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, May 27th, 1972
JEAN-MARIE PAYEUR, B.S.C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 4590-D
DANS LA COUR SUPERIEURE
(Division du Divorce)
DONAT COUTURIER, Requérant
vs
SIMONE OUELLET, Intimée

ORDONNANCE

Il est ordonné à l'intimée de comparaitre dans un délai de quarante (40) jours à compter de la première publication du présent ordre dans : "l'Action-Québec".

PRENEZ AVIS qu'une copie de la requête en divorce a été déposée au Greffe, à votre intention.
QUEBEC, le 19 mai 1972.
(s) Maurice BAZIN, Régistraire du Divorce

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 74-177
DANS LA COUR PROVINCIALE
DALY & MORIN LTD., demanderesse
vs
MARTIN AMPLEMAN, défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 8e jour de juin 1972 à 12 heures de l'avant-midi, à 235, 49e Rue Ouest, Charlesbourg.

Lesdits biens consistent en : 1 divan, 1 téléviseur, 1 radio, 1 station Ford 64, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 27 mai 1972
JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

LEGAL NOTICE

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 74-177
IN THE PROVINCIAL COURT
DALY & MORIN LTD., plaintiff
vs
MARTIN AMPLEMAN, defendent

Public notice is hereby given that the goods and chatels of the defendent seizeid in this case will be sold by public auction at 12 o'clock in the forenoon on June 8th, 1972 at 235, 49 West Street, Charlesbourg.

The said goods and chattels consist of : 1 divan, 1 television, 1 radio, 1 Station Ford 65, etc.

The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, May 27th, 1972
JEAN-MARIE PAYEUR, B.S.C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 84-011
COUR PROVINCIALE
Jacques Côté et dame **Marthe Tremblay Côté** faisant affaires sous les noms et raison sociale de : LES IMMEUBLES TOULOUSE, 815, rue Toulouse, Ste-Foy,
demandeurs
vs
Lucien Robitaille et **Yves Montreuil** anciennement résidant et domicilié à 3410, Chemin Ste-Foy, Québec, maintenant de domicile inconnu dans le district et la province de Québec,
défendeurs

ORDONNANCE

Il est, par les présentes, ordonné aux défendeurs de comparaitre personnellement ou par le ministère de leur procureur, au Greffe de la Cour Provinciale du district de Québec, et ce, dans un délai de UN MOIS à compter de la première publication du présent ordre dans : L'ACTION-QUEBEC dans les deux langues.

Prenez AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au dit Greffe à votre intention.
Bureau du greffier,
Québec, le 19 mai 1972
J.-E. VEZINA, G.A.C.P.Q.

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 84-011
IN THE PROVINCIAL COURT
Jacques Côté and Mrs Marthe Tremblay, Côté, trade-name Les Immeubles Toulouse, 815, Toulouse, Ste-Foy,
plaintiff
vs
Lucien Robitaille et Yves Montreuil, former residing at 3410, Chemin Ste-Foy, Québec, now unknow home in Québec District and Province of Québec.

ORDINANCE

The defendant in hereby ordered to appear either personnally or through attorney before the Clerc of the Provincial Court of the district of Québec within one month from the first publicatin of this notice in L'ACTION-QUEBEC.

TAKE NOTE that a copy of the brief has been deposited with the Court Clerk on your behalf.
OFFICE of the CLERK,
QUEBEC, May 19, 1972
True Copy.
J.-E. VEZINA, G.A.C.P.Q.

AVIS LEGAL

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 71-141
HYDRO-QUEBEC, demanderesse
vs
GASTON NERON, défendeur

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice par encan public, à 10 heures de l'avant-midi, ce 6e jour de juin 1972 au No 16, rue Gagnon, Camp Valcartier.

Les dits biens meubles et effets consistant en : automobile marque Galaxie, téléviseur, set de salon, stéréo, fauteuil, tables, miroir, cadre, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, 27 mai 1972
GREGOIRE ROYER, H.C.S.

LEGAL NOTICE

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 71-141
IN THE PROVINCIAL COURT
REVENUE SUB-MINISTER plaintiff
vs
GASTON NERON, defendant

PUBLIC NOTICE is given that the goods and chattels of the defendant seized in this case in virtue of a writ of Fieri Facias de Bonis will be sold by public auction in virtue of same writ at 10 o'clock in the forenoon, on the 6 day of June 1972, at 16 Gagnon Street, Camp Valcartier.

The said moveables and chattels consisting in : Car Galaxie, T.V., Chesterfield, Stereo, Armchair, Tables, Miror, Frame, etc.

The whole will be sold according to law.
QUEBEC, May 27th, 1972
GREGOIRE ROYER, B.S.C.

AVIS LEGAL

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE BEAUCE
No 9217
DANS LA COUR PROVINCIALE
PAVAGE DE BEAUCE LTEE Demanderesse
vs
ANDRE ROBITAILLE Défendeur

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets de André Robitaille, saisis en cette cause en vertu d'un bref d'Exécution pour dette & frais seront vendus en justice en vertu de saisie, le 7 juin 1972, à dix heures de l'avant-midi, à 21, rue St-Jules (Beauport).

Les dits biens meubles et effets consistant en : Un Pay loader, H.D.6, Un Bull John-Deer, Un tracteur sur roue, Un camion Dodge 1954, etc.

Le tout suivant la loi.
QUEBEC, 27 mai 1972
J.-ARTHEME DROUIN, H.C.S. Huissier Cour Supérieure.

LEGAL NOTICE

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF BEAUCE
No 9217
IN THE PROVINCIAL COURT
PAVAGE DE BEAUCE LTEE Plaintiff
vs
ANDRE ROBITAILLE Defendant

PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the André Robitaille seized in this cause in virtue of a writ of Execution Bonis will take place in virtue of same writ at 10 o'clock in the forenoon, on the 7th day of June 1972 at 21 St-Jules Street, Beauport.

The said moveables and chattels consisting in a Pay-Loader, H.D.6, A Bull John-Deer, A tractor, A Truck Dodge 1954, etc.

The whole according to law.
QUEBEC, 27 may 1972
J.-ARTHEME DROUIN ,H.C.S. Bailiff Superior court.

AVIS LEGAL

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No R-6325
DANS LA COUR PROVINCIALE
SOUS-MINISTRE DU REVENU DE LA PROVINCE DE QUEBEC, demandeur
vs
MARGUERITE BLACKBURN, défenderesse

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice par encan public, à 10 heures de l'avant-midi, ce 7e jour de juin 1972 au No 3300 de la Monnerie, Ste-Foy.

Les dits biens meubles et effets consistant en : téléviseur, set de salon, tables, lampes, setréo, étagère, machine à écrire, radio, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, 27 mai 1972
GREGOIRE ROYER, H.C.S.

LEGAL NOTICE

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No R-6325
REVENUE SUB-MINISTER, plaintiff
vs
MARGUERITE BLACKBURN, defendant

PUBLIC NOTICE is given that the goods and chattels of the defendant seized in this case in virtue of a writ of Fieri Facias de Bonis will be sold by public auction in virtue of the same writ at 10 o'clock in the forenoon, on the 7th day of June 1972 at 3300 Monnerie, Ste-Foy.

The said moveables and chattels consisting in T.V., charesterfield, tables, lamps, stereo, type writer, radio, etc.

The whole will be sold according to law.
QUEBEC, May 27th, 1972
GREGOIRE ROYER, B.S.C.

AVIS LEGAL

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE BEAUCE
No 9217
DANS LA COUR PROVINCIALE
Pavage de Beauce Ltée, Demanderesse
vs
André Robitaille Défendeur

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets de André Robitaille, saisis en cette cause en vertu d'un bref d'Exécution pour dette et frais seront vendus en justice en vertu de saisie le 7 juin 1972 à 10 heures de l'avant-midi, à 15 rue Chantal (Beauport).

Les dits biens meubles et effets consistant en : 2 sets de salon complet, un stéréo (Admiral), une TV Admiral couleur, Zenith, cabinet à boisson, un bahut, 7 lampes, humidificateur, une auto Mercury 1970, bibelots, etc.

Le tout suivant la loi.
QUEBEC, 27 mai 1972.
J.-Arthème Drouin, Huissier Cour Supérieure

LEGAL NOTICE

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF BEAUCE
No 9217
IN THE PROVINCIAL COURT
Pavage de Beauce Ltée, Plaintiff
vs
André Robitaille, Defendant

PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of André Robitaille seized in this cause in virtue of a writ of Execution Bonis will take place in virtue of the same writ at 10 o'clock in the forenoon, on the 7th day of June 1972, at 15 rue Chantal (Beauport).

The said moveables and chattels consisting in 2 chesterfields, a stereo (Admiral), T.V. Admiral color, Zenith, one bar cabinet, 7 lamps, humidificator, car Mercury 1970, etc.

The whole according to law.
QUEBEC, 27 may 1972 .
J.-Arthème Drouin Bailiff Superior Court

UNE BONNE VOITURE USAGEE S'ACHETE CHEZ BARRE!!!

VEGA 1971 Fastback, 4 vitesses, radio. $2,175
MAVERICK 1971 V8, sedan automatique $2,250
CHEVROLET 1969 Impala, sedan, air conditionné. $2,100
SPORTVAN 1971 Beauville, 12 passagers Spécial
DODGE 1970 Monaco 500, 2 portes, hard-top. $2,550
BUICK 1970 Wildcat Custom, 4 portes, H.-T. $2,850
METEOR 1968 Hard top, 2 portes. $1,695
OLDSMOBILE 1968 98 L.S., tout équipée. $2,250

ROGER BARRE AUTO.

1095, DE LA CANARDIERE - TEL.: 529-3331

30700 27-5 (1 fs) 711

CHEZ LAURENTIDE, SONT BIIEN CORREC

1971 Ford Station Wagon Automatique, radio, power brake, power steering, seulement 9,000 milles, elle est comme neuve. $3,150

1971 GALAXIE Hard top, 2 portes, complètement équipée, 16,000 milles, brun métallique $3,250

1971 TORINO Hard top, 2 portes, automatique, radio, seulement 13,000 milles, de couleur beige $2,850

1971 METEOR 8 cylindres, Station Wagon, équipée au complet, vert métallique, propre comme neuve $3,150

1970 PONTIAC LE MANS Station Wagon, bien équipée, vert foncé, très belle $2,550

1970 METEOR Sedan, automatique, radio, bleu métallique, très belle aubaine $1,750

1970 LTD 4 portes, hard top, bleu foncé métallique, elle est magnifique $2,750

1966 PONTIAC 8 cylindres, automatique, radio. Venez l'essayer, vous trouverez qu'elle va très bien $650

1968 VOLKSWAGEN Station Wagon, recommandable $950

1968 Thunderbird Landau Sedan avec air climatisé, une magnifique voiture de grand luxe de couleur noire $2,100

Conditions de paiement très faciles
ouvert tous les soirs

LAURENTIDE

25 sud, rue Dorchester — 525-8181

30700 27-5 (1 fs) 711

30633 25, 27 ,29, 30-5 (4 fs) 711

Chez

Martin Lévis

Camions neufs
DE TOUS MODELES
de 5 à 10 tonnes
MOTEURS A GAZOLINE
OU MOTEURS DIESEL

GRANDS SPECIAUX
dans les
Camions usagés

3 SPECIALISTES A VOTRE DISPOSITION

W. MARTIN LIMITÉE

André Champoux, c.a. président

ROND-POINT — LEVIS — 837-8801

30601 27-5 (1 fs) 711

Scout-Action

Après l'immense succès remporté par le Rallye cycliste auquel ont participé plus de 500 jeunes dont l'équipe St-Benoit fut celle qui a remporté les honneurs, se tient cette fin de semaine deux autres activités d'importance : soit le 27, le tournoi provincial de gouret de salon, section louveteaux, et le 28, Louvet-O-Rama.

Gouret de salon

Au patro Roc-Amadour sont attendus des louveteaux de toute la province pour le tournoi provincial de gouret de salon. En effet, nous attendons des jeunes de Québec, de Sherbrooke, de Montréal, de Trois-Rivières, de Shawinigan pour participer à ce rassemblement louvetisme qui, en son genre, ressemblera au tournoi de gouret de salon qui s'est tenu à St-Jean-Baptiste, il y a quelques semaines. Encore une fois, cent (100) jeunes maintiendront une bonne atmosphère sportive durant toute la journée de samedi.

Le présent tournoi est dû à l'initiative d'un groupe de chefs louveteaux de Québec. Ils n'ont pas ménagé les efforts pour faire de ce rassemblement un succès. C'est à nous maintenant d'assurer une bonne participation en nous joignant à eux pour les encourager dans leurs efforts d'éducation auprès des garçons de 9 à 12 ans. Sans notre encourageante participation, le tournoi sera terne car les jeunes, eux, comptent toujours sur l'encouragement des adultes.

Louvet-O-Rama

Le dimanche, 28 mai, se tiendra, à la colonie Maizerets, un grand rassemblement de louveteaux pour une journée faite de jeux propres à leur âge. Quatre cents (400) garçons participeront à deux grands jeux, à un circuit fermé, à relais de bicyclette qui aura lieu sur le terrain de stationnement de Woolco.

Le tout se terminera par un bivouac. L'équipe de district louvetisme n'a pas ménagé ses efforts pour faire de ce rassemblement un succès.

Ce déploiement se veut plus grandiose que jamais. Tous vous êtes invités à vous rendre à la colonie Maizerets pour constater que le louvetisme est bien vivant. C'est dans l'avant-midi et dans l'après-midi qu'auront lieu les deux grands jeux et dans la soirée le bivouac. Encore ici, sans la participation des apernts, les jeunes ne sentiraient pas le support et l'encouragement qui leur est nécessaire pour continuer leurs activités et la vie du louvetisme dépend de cette participation active de votre part.

Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle des scouts du district de Québec aura lieu le mardi, 30 mai prochain, à l'école Roc-Amadour, sur le boulevard Benoit XV.

Le moment de faire le point est venu, comme en fait mention la convocation annuelle de l'assemblée générale. C'est le moment pour les parents des scouts et pour tous les animateurs des unités, de prendre leurs responsabilités face à l'avenir du mouvement scout dans le district de Québec.

Il faut, en effet, que vous tous parents et amis du scoutisme soyez conscients que se joue actuellement l'avenir du mouvement au Québec. Si aucun de vous qui êtes, au fond, les responsables du scoutisme ne participez pas à la réunion, comment peut-on dire que vous tenez à ce que le mouvement continue de vivre et que réellement vous êtes conscients de l'importance de la réunion pour le mieux être du mouvement scout en son ensemble.

Comment une délégation adéquate peut-elle être assurée au sein du conseil d'administration s'il n'y a que quelques parents qui sont présents ?

Nous avons besoin d'une grande participation active des parents, vous le comprenez, car les animateurs seuls n'ont un mandat suffisant pour prendre seuls toutes les responsabilités du scoutisme et sa vie tant interne que de son rayonnement externe. Parents, si vous désirez le scoutisme pour vos enfants, c'est à vous d'en prendre la décision le mardi, 30 mai prochain, à 7 heures 30.

Prochaine quinzaine

28 mai —
Louvet-O-Rama

30 mai —
Assemblée générale

1er juin —
Réunion équipe louvetisme

9-10-11 juin —
Camps de formation,
St-Roch de Mékinac.

■

Le Prince-Vaillant

ROMAN HISTORIQUE DU TEMPS DU ROI ARTHUR

par HAROLD-R. FOSTER

Résumé : Lorsque les portes de la ville d'Atheldag sont fermées pour la nuit, les voyageurs peuvent entrer à une condition : Une histoire à raconter pour aider le roi à supporter ses heures de solitude. "J'ai une histoire à raconter", dit un ancien guerrier, "sur notre bataille contre le TEMPS".

"Dans sa grande salle, le Roi Allaine donnait une fête pour célébrer la victoire. Ses guerriers étaient impatients de gagner encore d'autres victoires, car dans la pleine splendeur de leur jeunesse, ils étaient invincibles.

"Alors le prophète se leva et dit : "Le TEMPS est toujours victorieux. Personne n'a réussi à conquérir le TEMPS ! "A quoi les jeunes guerriers se levèrent en s'écrièrent : "Levons-nous contre le TEMPS, ô, Roi, alors nous vivrons toujours ! ".

"Courageusement, ils partirent à la recherche de la forteresse du TEMPS. Plusieurs pays se sont opposés à leur passage, mais ils se sont frayés un chemin quoique le nombre de leurs guerriers allait en diminuant.

"Ils traversèrent plus loin, plusieurs pays étrangers, mais leurs ennemis avaient passé par là, les premiers, et laissèrent plusieurs villes superbes en ruines. Et le TEMPS réduisit leur nombre, blanchit leurs cheveux et leur enleva la force dans leurs bras.

"Seulement deux parmi eux résistèrent jusqu'au bord du désert. Ici un poète assis sous un arbre nous dit : "Dans le désert le TEMPS tient toujours ! ". Alors, enfin nous pouvons le trouver ! s'écria le roi Allaine.

6-4 1843

"Mon Roi, je ne puis aller plus loin ! dis-je. Mais il tira son épée rouillée et, chantant un vieux chant de guerre, marcha en se trainant les pieds dans le sable brûlant".

King Features Syndicate, Inc., 1972. World rights reserved.

"Vous pouvez entrer, vieux guerrier", dit le portier. "Maintenant quelqu'un d'autre a-t-il une histoire pour l'agrément du roi ? ".

La semaine prochaine :
LA ROMANCE DU VAGABOND.

La Famille TETEBECHE

par Chic Young

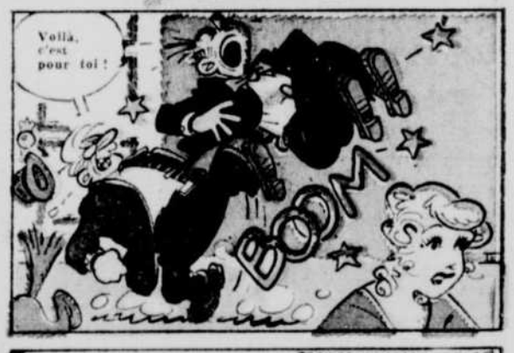

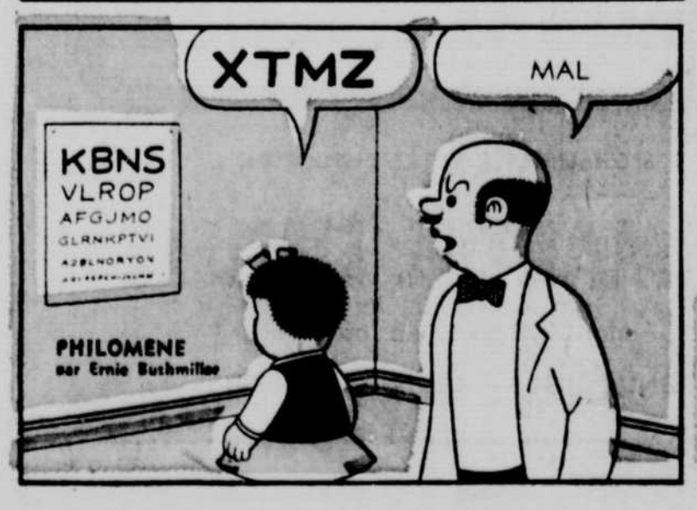

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE HAUTERIVE
No. 11-609
DANS LA COUR PROVINCIALE
LES FERRONIERS HAUTERIVE INC.,
Demanderesse
vs
FERNAND RICHARD,
Défendeur
Avis de vente d'effets mobiliers
AVIS PUBLIC

Par encan, et faisant suite à une saisie en date du 25 mai 1972, dans la cause plus haut mentionnée, je procéderai le sixième jour de juin 1972, à 10 heures a.m., au domicile du défendeur en le MOTEL HELENE au No 580 du Boulevard Ste-Anne, Québec, à la vente des meubles et effets mobiliers, consistant en : une automobile Buick 1967, un camion GMC 1966 (10 tonnes).

Le tout pour être vendu au plus haut enchérisseur et pour argent comptant, tel que prévu par la loi.

Daté à Québec, ce 27e jour de Mai 1972.

J.-ARTHEME DROUIN, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF HAUTERIVE
No. 11-609
IN THE PROVINCIAL COURT
LES FERRONNIERS HAUTERIVE INC.,
Plaintiff
vs
FERNAND RICHARD,
Defendant
LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendent seized in this cause in virtue of a writ will take place in virtue of the same writ at 10 o'clock in the forenoon, on the 6th day of June 1972, at 580 Boul. Ste-Anne, Quebec.

The said moveables and chattels consisting in truck GMC (1966) 10 tonnes, etc.

The whole according to law.
QUEBEC, May 27th 1972.
J.-ARTHEME DROUIN, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No. 88-540
DANS LA COUR PROVINCIALE
JEAN-LOUIS SIROIS,
Demandeur
vs
JACQUES FERRON, rue St-Georges, Ancienne-Lorette,
Défendeur
Avis de vente d'effets mobiliers
AVIS PUBLIC

Par encan, et faisant suite à une saisie en date du 26 mai 1972, dans la cause plus haut mentionnée, je procéderai le 6ième jour de juin 1972 à deux heures p.m., à SIROIS AUTO SERVICE ENR., au No 875 de la rue St-Augustin, BREAKEYVILLE, à la vente des meubles et effets mobiliers, consistant en : un camion (International (1958) une tonne.

Le tout pour être vendu au plus haut enchérisseur et pour argent comptant, tel que prévu par la loi.

Daté à QUEBEC, ce 27e jour de mai 1972.

J.-ARTHEME DROUIN, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No. 88-540
IN THE PROVINCIAL COURT
JEAN-LOUIS SIROIS
Plaintiff
vs
JACQUES FERRON,
rue St-Georges, Ancienne-Lorette
Defendent
LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendent seized in this cause in virtue of a writ will take place in virtue of the same writ at 2 o'clock in the afternoon, on the 6th day of June 1972, at St-Georges Street, Ancienne-Lorette.

The said moveables and chattels consisting in: at ruck (International)

The whole according to law.
QUEBEC, May 27th 1972.
J.-ARTHEME DROUIN, B.S.C.

Injection de $150,000 dans le domaine des communications au Québec

OTTAWA — (P.C.) — Le gouvernement fédéral dépensera quelque $150,000 au Québec pour permettre à certains employés spécialisés dans le domaine des télécommunications de se perfectionner.

Ces fonds sont rendus disponibles grâce au Centre de la main-d'oeuvre, a révélé un porte-parole de ce ministère.

La compagnie Québec Téléphone de Rimouski recevra $100,000., pour la formation de quelque 60 employés affectés à deux projets distincts, à Gaspé et Cowansville.

Northern Telephone Ltd de Noranda recevra, pour sa part $50,000., pour le perfectionnement de 20 de ses employés à Rouyn, Val d'Or et Amos.

Enfin la Northern Electric s'est vu attribuer un montant de $28,000 pour lui permettre de perfectionner cinq femmes et neuf hommes à ses nouvelles installations de Lucerne non loin d'Ottawa. ■

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No. 88-051
DANS LA COUR PROVINCIALE
PAQUET INC.,
Demandeur
vs
JEAN AUDY
Défendeur
AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu du même bref le 8 juin 1972 à 10 heures de l'avant-midi, à Ville Vanier.

Lesdits biens meubles et effets consistant en : Téléviseur couleur; fauteuil, etc.

Le tout suivant la loi.
QUEBEC, le 27 mai 1972.
LOUIS GIROUX, B.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No. 88-051
IN THE PROVINCIAL COURT
PAQUET INC.,
Plaintiff
vs
JEAN AUDY
Defendent
LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendent seized in this cause in virtue of a writ of the same writ will take place in virtue of Fieri Facias de Bonis at 10 o'clock in the forenoon, on the 8th day of June 1972, at City Vanier.

The said moveables and chattels consisting in : TV color, chesterfield, etc.

The whole according to law.
QUEBEC, May 27th 1972.
LOUIS GIROUX, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 67-724
DANS LA COUR PROVINCIALE
J.-B. MICHAUD & FILS LTEE
demanderesse
vs
JEAN-CLAUDE COTE
défendeur
AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné ue les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 7ième jour de juin 1972, à 10 heures de l'avant-midi, au 10, rue Blouin, Lévis, Québec.

Les dits biens consistent en : Télévision, stéréo, mobilier de salon, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, 27 mai 1972.
A. BLAIS, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No. 67-724
IN THE PROVINCIAL COURT
J.-B. MICHAUD & FILS LTEE
plaintiff
vs
JEAN-CLAUDE COTE
defendent
LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendent seized in this cause in virtue of a writ of Fieri Facias de Bonis will be hold by public auction in virtue of the same writ at 10 o'clock in the forenoon, the 7th day of June 1972, at 10, rue Blouin, Levis, Que.

The said goods and chattels consist of : Television, stereo, livingroom furnituer, etc.

The whole will be sold according to law.
QUEBEC, May 27th, 1972.
A. BLAIS, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No. 69-114
DANS LA COUR PROVINCIALE
PAQUET INC.,
Demandeur
vs
MICHEL J. GAGNON,
Défendeur
AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu du même bref le 7 juin 1972 à 10 heures de l'avant-midi, à Neufchatel, 297 Martigny.

Lesdits biens meubles et effets consistant en : Divan et fauteuil, téléviseur couleur, tables, etc.

Le tout suivant la loi.
QUEBEC, le 27 mai 1972.
LOUIS GIROUX, B.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No. 69-114
IN THE PROVINCIAL COURT
PAQUET INC.,
Plaintiff
vs
MICHEL J. GAGNON,
Defendent
LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendent seized in this cause in virtue of a writ of Fieri Facias de Bonis will take place in virtue of the same writ at 10 o'clock in the forenoon, on the 7th day of June 1972, at Neufchatel, 297 Martigny.

The said moveables and chattels consisting in : TV, chesterfield, divan, TV color, tables, etc.

The whole according to law.
QUEBEC, May 27th 1972.
LOUIS GIROUX, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No. 86-967
DANS LA COUR PROVINCIALE
FIRESTONE TIRE & RUBBER,
Demandeur
vs
PAUL DALLAIRE,
Défendeur
AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu du même bref le 7 juin 1972 à 10 heures de l'avant-midi, à 2515 du Colisée, Québec, apt. 8.

Lesdits biens meubles et effets consistant en : Divan et fauteuil, téléviseur, radio stéréo.

Le tout suivant la loi.

QUEBEC, le 27 mai 1972.
LOUIS GIROUX, B.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No. 86-967
IN THE PROVINCIAL COURT
FIRESTONE TIRE & RUBBER
Plaintiff
vs
PAUL DALLAIRE
Defendent
LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendent seized in this cause in virtue of a writ of Fieri Facias de Bonis will take place in virtue of the same writ at 10 o'clock in the forenoon on the 7th day of June 1972, at 2515 du Colisée, apt. 8 ,Quebec.

The said moveables and chattels consisting in : Chesterfield, TV, radio, stereo, etc.

The whole according to law.
QUEBEC, May 27th 1972.
LOUIS GIROUX, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DANS LA COUR PROVINCIALE
No 73-555
DISTRICT DE QUEBEC
LAUREAT BOUCHARD INC.,
demanderesse
vs
ALAIN LACASSE
défendeur
AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné ue les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice par encan public, le 7ième jour de juin 1972, à 10 heures de l'avant-midi, au 2314, Bouvreuils, Orsainville.

Les dits biens consistent en : Camion Chevrolet.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC 27 mai 1972.
A. BLAIS, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No. 73-555
IN THE PROVINCIAL COURT
LAURET BOUCHARD INC.
plaintiff
vs
ALAIN LACASSE
defendent
LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendent seized in this cause in virtue of a writ of Fieri Facias de Bonis will be sold by public auction in virtue of the same writ at 10 o'clock in the forenoon, the 7th day of June 1972, at 2314, des Bouvreuils, Orsainville, Quebec.

The said goods and chattels consist of : "Truck Chevrolet".

The whole will be sold according to law.
QUEBEC, May 27th, 1972.
A BLAIS, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No. 77-776
DANS LA COUR PROVINCIALE
CLEMENT ROCHON,
Demandeur
vs
TELESPHORE ROCHON
Défendeur
AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu du même bref le 7 juin 1972 à dix heures de l'avant-midi, à 1830, 24e Rue, Qué.

Lesdits biens meubles et effets consistant en : téléviseur, radio stéréo, orgue, fauteuils, etc.

Le tout suivant la loi.
QUEBEC, le 27 mai 1972.
LOUIS GIROUX, B.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No. 77-776
IN THE PROVINCIAL COURT
CLEMENT ROCHON,
Plaintiff
vs
TELESPHORE ROCHON,
Defendent
LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendent seized in this cause in virtue of a writ of a Fieri Facias de Bonis will take place in virtue of the same writ at 10 o'clock in the forenoon, on the 7th day of June 1972, at 24th street, Quebec.

The said moveables and chattels consisting in : TV set; radio stereo; organ; chesterfields, etc.

The whole according to law.
QUEBEC, May 27th 1972.
LOUIS GIROUX, B.S.C.

L'horoscope

DIMANCHE LE 28 MAI 1972

21 mars au 20 avril (Bélier) — Influences planétaires qui augurent des contractions et des renversements d'opinions. Ne vous départissez pas de votre tact.

21 avril au 21 mai (Taureau) — On vous encourage à modifier votre programme. Les résultats d'une enquête vous laisse perplexe.

23 mai au 23 juin (Gémeaux) — Eliminez les activités superflus de votre programme. Votre versatilité sera mise à contribution.

23 juin au 23 juillet (Cancer) — Perspectives réjouissantes pour les jours à venir. Eliminez les risques d'erreurs dans tous les domaines.

24 juillet au 23 août (Lion) — Plusieurs sources de distractions vous éloigneront momentanément de votre travail. Votre sourire aura un pouvoir pacificateur.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Vous atteindrez un autre niveau de compétence. Ne vous lassez pas influencer par des babillages frivoles.

24 septembre au 24 octobre (Balance) — La discrétion vous mettra à l'abri d'ennuis disgracieux. Ne confondez pas les apparences avec la réalité.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Soyez raisonnable autant que persuasif. La marche des événements vous donne raison sur plus d'un point.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous apprendrez beaucoup en écoutant les autres. Votre aide financière sera précieuse et viendra à point.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — On seconde vos ambitions. Période intéressante pour les natifs de ce signe qui se consacrent à des recherches.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Tenez compte des goûts et des désirs des autres avant de leur faire part des vôtres. De nouvelles obligations sur le plan domestique.

20 février au 20 mars (Poissons) — Le manque de modération de certaines personnes vous déçoit terriblement. Efforcez-vous de tenir vos résolutions.

LUNDI LE 29 MAI 1972

21 mars au 20 avril (Bélier) — Défiez-vous de votre imagination. Vous ferez des transactions monétaires profitables. Vous pouvez compter sur la chance.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Vous assimilez lentement et manifestez une lenteur peu habituelle. On appréciera votre dévouement et votre générosité.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Vous aurez des colères de courte durée, mais néanmoins spectaculaires. La décoration intérieure trouvera de fidèles adeptes nés sous ce signe.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Vous serez enclin à satisfaire vos fantaisies au détriment de certains travaux commendés. Courant favorable sur le plan intellectuel.

24 juillet au 23 août (Lion) — Votre apparente versatilité est trompeuse. Vous ferez une hôtesse charmante. Défiez-vous des conclusions hâtives.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Votre discrétion est appréciée. N'hésitez pas à faire montre de plus d'initiative. Amitiés nouvelles.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vos prédispositions intellectuelles vous aideront à voir le noeud des problèmes. L'esprit caustique éloignera la sympathie.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Evitez les causes de fatigue. Vous manifestez un grand intérêt à un de vos proches qui traverse des circonstances difficiles.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Ne vous créez pas de grands problèmes avec de petits ennuis. Vous aurez des obligations onéreuses à remplir.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous recevez une nouvelle d'importance. Une lueur de satisfaction brillera dans votre regard. Souriez.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Vous différerez d'opinion avec vos collaborateurs. Les petits bricolages vous aideront à passer des moments intéressants.

20 février au 20 mars (Poissons) — Période de grande activité sociale. Ne cédez pas à des caprices passagers. Vous avez l'esprit à la découverte.

Services spéciaux

Maison de confiance établie en 1872
Laforce & Fils
MONUMENTS & LETTRAGE
1029 St-Vallier ouest Québec

MONUMENTS
De distinction
SOLIDES ET GARANTIS
Faits par la manufacture le mieux organisée...
Achetez directement de la manufacture. Visitez nos ateliers et voyez la différence.
Catalogue sur demande
LAFORCE & FILS
TEL. : 527-0854
30344 6-5 (S. au 27-5) S.S.

La météo

MONTREAL (PC) - Voici les prévisions météorologiques pour le Québec et la vallée de l'Outaouais pour la journée du samedi, 27 mai 1972, avec un aperçu pour demain.

Région de l'Abitibi, généralement clair. Maximum 80 à 85. Demain, généralement clair et chaud.

Régions de l'Outaouais, de Montréal et des Laurentides: clair. Maximum près de 80. Demain, ensoleillé et plus chaud.

Régions de la ville de Québec et des Cantons de l'Est: clair. Maximum 75. Demain, généralement ensoleillé et plus chaud.

Régions du St-Maurice et du Lac St-Jean: généralement clair et venteux par moments. Maximum 65 à 70. Demain, généralement ensoleillé et plus chaud.

Régions de Baie Comeau, de Rimouski, de Sept-Iles et de Gaspé: ensoleillé avec périodes nuageuses et venteux par moments.

Maximum près de 60. Demain, périodes nuageuses.

TORONTO (PC) - Températures relevées hier dans les principales villes de l'Amérique du Nord :

	Min.	Max.
Vancouver	45	70
Victoria	43	74
Jasper	31	71
Edmonton	39	66
Calgary	42	62
Saskatoon	53	59
Regina	55	62
Winnipeg	50	81
Toronto	42	72
Ottawa	40	75
Montréal	42	73
Québec	36	76
Frédéricton	31	72
Saint-Jean, N.-B.	28	60
Moncton	26	71
Halifax	32	52
Charlottetown	25	62
Sydney	30	54
Yarmouth	34	51
St. Jean T..N.	29	44
Chicago	59	78
Detroit	—	75

Mots croisés

Probleme No 2115

HORIZONTAL

1—Danse vive du Midi de l'Italie.
2—Commandement suprême de la marine — Inflammation des synoviales du poignet.
3—Répartie prompte — Genre de mammifères ruminants.
4—Prép. lat. — Se dit d'un composé organique qui ne peut plus fixer d'éléments supplémentaires (pl.).
5—Un des bruits de l'horloge — Fleur — Mont.
6—Prén. de femme — Prov. d'Italie.
7—Entêté — Sel de l'acide urique.
8—Rude au goût — Membrane qui recouvre la base du bec de certains oiseaux (pl.).
9—Epoque — Engendré.
10—Démesuré — Pieu aiguisé d'un bout.
11—Volcan — Article — Du sexe masculin.
12—Petites coiffes de toile que l'on met aux nouveau-nés.

VERTICAL

1—Interj marquant le dédain — Jumelles.
2—En ami.
3—Sur les tombes — Rapporteront textuellement ce que quelqu'un a dit.
4—Dieu de l'amour — Retirera les ordures de.
5—Qui appartient au nez.
6—Passage d'ensemble de toutes les parties d'un orchestre — Arrivé.
7—Chaume qui reste sur la place après la moisson (vx) — Inf. — Premier mot de l'hymne de St-Jean-Baptiste.
8—Chemin de halage — Ensemble des branches et rameaux d'un arbre (pl.).
9—Fille de Didier — Pron. pers.
10—Champion — Fatigué — A travers.
11—Du verbe avoir — Du verbe mettre — Ville suisse.
12—Circonscrites — Près de.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION-QUEBEC la Clé des Mots Croisés, 3 à 13 lettres. Définitions exactes. Prix : $2.00 — et la Nouvelle Clef des Mots Croisés (2 et 3 lettres). Prix : $0.60.

Solution du problème No 2114

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	L	V	E	O	L	E	■	G	L	A	S
2	C	O	U	S	E	U	S	E	■	A	I	E
3	C	I	E	■	N	E	U	V	A	I	N	E
4	O	■	G	O	T	L	A	N	D	■	L	
5	R	I	T	■	P	T	E	■	T	E	T	A
6	D	■	A	C	H	E	■	P	O	■	U	N
7	E	S	S	A	I	■	F	R	I	A	N	D
8	E	■	S	I	L	O	■	I	N	R	I	
9	■	P	E	S	E	■	L	I	E	S	S	E
10	R	E	T	S	■	T	I	O	T	■	I	L
11	A	S	T	E	R	■	E	N	T	R	E	E
12	T	E	E	■	P	E	N	S	E	R	■	

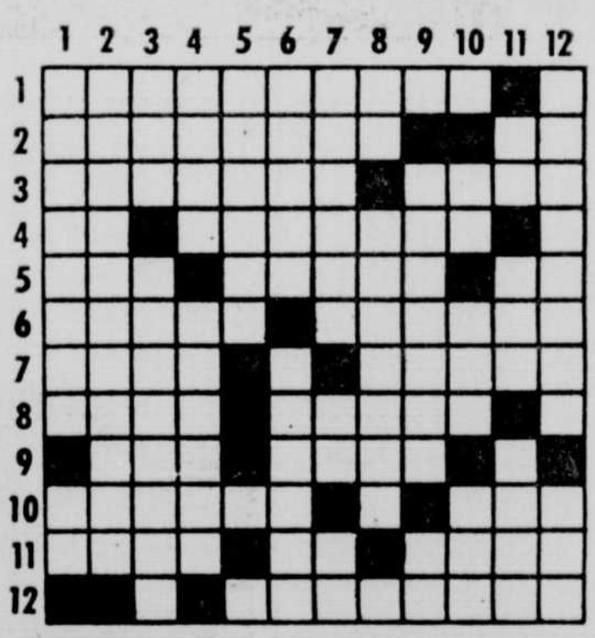

Nécrologie

BERUBE (Antonio-Pantaléon) — A Québec, le 26 mai 1972, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Antonio-Pantaléon Bérubé, époux de dame Yvonne Gauthier. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants : Roland (Lise Breton), Nicole (Mme Francis Gagnon), sa petite fille Céline, frère de Laura (Mme Roméo Pinard), Azilda (Mme Peiletier), Révérende Sr Jeannette Gauthier S.S.U., M. et Mme Ludger Gauthier, M. et Mme Gérard Gauthier, M. et Mme Paul Dallaire, Mme François Gauthier. Il demeurait au 187, avenue Ruel, Montmorency.

Les funérailles auront lieu lundi, le 29 mai, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire F.-X. Bouchard Inc., 4100, boul. Ste-Anne, Montmorency à 9 heures 50, pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. 27-5 (1 fs)

BRAZIER (Eglantine) — A Québec, le 25 mai 1972, à l'âge de 88, est décédée Dame Eglantine Laurencelle, épouse de Feu M. Horace Brazier. Elle demeurait au 120, St-Cyrille Ouest.

Elle laisse dans le deuil son frère et ses soeurs: M. Adrien Laurencelle de Washington D.C., Mlle Yvonne Laurencelle de New York, Mme Léo G. Kney (Fabienne de Long Island), Mlle Jeannette Laurencelle de New York.

Les funérailles auront lieu lundi, le 29 mai, à 10 heures.

Départ du Funérarium Lépine Ltée, 300, chemin Ste-Foy à 9 heures 45, pour l'église du St-Sacrement et de là au cimetière de Calvary, Brooklyn, New York. 26-5 (2 fs)

GARCEAU (Marcel) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 25 mai 1972, à l'âge de 52 ans et 3 mois, est décédé M. Marcel Garceau, militaire, époux de Dame Henriette Guèvremont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants : Claire, Louise, Claude. Il demeurait au 3310, Place De La Monnerie, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu lundi, le 29 mai, à 11 heures.

Départ de la résidence funéraire Falardeau Inc., 30, rue St-Joseph, Loretteville, à 10 heures 15, pour la Citadel et de là au cimetière de Sorel. 27-5 (1 fs)

LABONTE (Marie-Anne) — A Montréal, le 25 mai 1972, à l'âge de 65 ans, est décédée Mlle Marie-Anne Labonté, fille de feu M. Napoléon Labonté et de feu Dame Florida Roy. Elle demeurait au 6329, Bordeaux, Montréal et autrefois de St-Isidore, Dorchester.

La dépouille mortelle sera exposée à compter de dimanche 10 heures A.M.

Les funérailles auront lieu lundi, le 29 mai, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Gonzague Valois & Fils Enr., 166, rue Ste-Geneviève, à 8 heures 45, pour l'église de St-Isidore et de là au cimetière paroissial. 27-5 (1 fs)

McGOUGH (Brigite) — A Québec, le 26 mai 1972, à l'âge de 70 ans, est décédée Mlle Brigitte McGough, ex-employée civile, fille de feu le Capitaine Henry-John McGough et de feu Dame Euphémie Dubé. Elle laisse dans le deuil ses soeurs : Mlles Constance, Cécile et Laurette McGough, une belle-soeur : Mme J. Roch McGough, de Toronto.

Les funérailles auront lieu mardi, le 30 mai, à 10 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 300, chemin Ste-Foy à 9 heures 45, pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Saint-Charles. 27-5 (2 fs)

SERVICE ANNIVERSAIRE

MATTE — Samedi le 27 mai 1972, à 10 heures A.M., en l'église de l'Ancienne-Lorette, sera chanté le service anniversaire de M. Adjutor Matte, époux de Dame Adéla Fiset. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

30643 26-5 (1 fs) S. A.

REMERCIEMENTS FAVEUR OBTENUE

Remerciements à Jean XXIII et à Soeur Christine B. pour guérison obtenue. Soeur M.-Ange C.

30621 27-5 (1 fs) R. F. O.

REMERCIEMENTS POUR FAVEUR OBTENUE

Grande reconnaissance et remerciements au Pape Pie XII pour faveur obtenue avec promesse de publier.

30683 27-5 (1fs) R. F. O.

• dignité
• courtoisie
• discrétion
LA CIE HUBERT MOISAN
directeurs de funérailles
253 est St-Joseph
Québec 2.
524-2473

Les déchets : après Toronto North-York

TORONTO — (P.C.) — Les parcs du Toronto métropolitain sont à peine nettoyés des tonnes de déchets que les citoyens y avaient accumulées durant la grève des cols bleus, réglée plus tôt ce mois-ci que New York se trouvent maintenant face à une nouvelle grève du même genre.

Quelque 650 éboueurs et employés chargés de l'entretien des rues et des parcs devaient se prononcer mardi sur l'opportunité de recourir à l'arrêt de travail.

Ces travailleurs, membres de l'unité 94 du Syndicat canadien des employés de la fonction publique, demandent une hausse de 15 pour cent dans le cadre d'un nouveau contrat de deux ans.

Présentement, leur salaire de base est de $3.58 l'heure.

Tarif de publication

Avis de décès,
Services anniversaires :
Formule régulière
(sans photo) : $3.50
Mots additionnels chacun : 0.05
Photo : $10.00 additionnel par parution
Remerciements pour sympathies
Formule régulière : $3.50
Mots additionnels chacun : 0.05
Compte rendu de funérailles
Sans photo : $20.00
Photo : $10.00 additionnel par parution
SERVICE 24 HEURES PAR JOUR 522-4771

LE FANTOME — **Par Lee Falk et Sy Barry**

PHILOMENE — **Par Ernie Bushmiller**

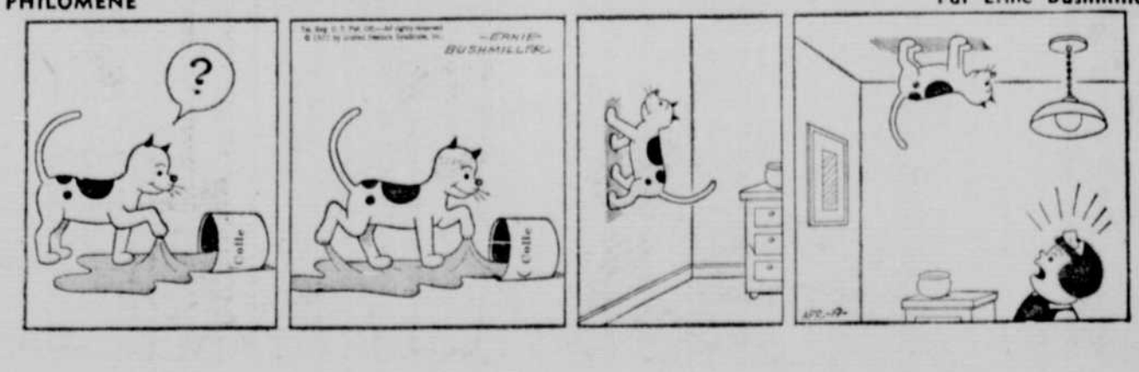

Le traité sur la limitation des armements stratégiques est signé

Moscou (Reuter) — Le président Richard Nixon et M. Leonide Brejnev, secrétaire-général du parti communiste soviétique, ont signé hier soir à Moscou un traité portant limitation des armements stratégiques.

Aux termes de cet accord, les missiles antibalistiques intercontinentaux stockés sur mer ou sur terre sera également réduit, mais durant cinq ans seulement.

Selon l'agence Tass, les membres du bureau politique qui ont assisté à la cérémonie ont applaudi au moment où les deux dirigeants ont échangé les deux documents qui couronnent deux ans et demi de négociations serrées, à Vienne et à Helsinki.

La cérémonie, qui a été télévisée, s'est déroulée dans la salle Saint-Vladimir du Kremlin, et a duré 10 minutes au total.

Cet accord, a commenté l'agence Tass, réduira considérablement le danger d'une guerre nucléaire.

Toasts

M. Brejnev arborait un large sourire. En revanche — et comme à l'accoutumée — le président du conseil, M. Alexis Kossyguine, avait conservé son air solennel.

Deux des membres de la délégation américaine qui accompagne le président Nixon étaient présents: le secrétaire d'Etat M. William Rogers et le conseiller de M. Nixon pour les Affaires étrangères, M. Henry Kissinger.

Après la cérémonie qui a marqué la signature des documents, les dirigeants soviétiques et le président Nixon se sont mutuellement porté un toast au champagne.

Espoir de paix

De source autorisée américaine, on déclare que l'accord met un frein à la course aux armements et donne à l'humanité l'espoir d'une paix durable.

Par ailleurs, un commentateur de la télévision soviétique a souligné que les accords constituaient une victoire pour tous les peuples épris de paix, et entreraient dans l'histoire comme un couronnement important des efforts en vue de limiter les armements nucléaires.

La limitation du système de défense par missiles antibalistiques ABM figure dans un traité qui doit être soumis à une ratification.

La réduction des missiles intercontinentaux s'inscrit dans le cadre d'un accord provisoire sur les armements nucléaires de caractère offensif. Mais d'ores et déjà, les deux pays se sont engagés à entamer des négociations en vue de parvenir à un accord plus complet, et permanent.

Aux termes du traité, chaque pays n'a droit qu'à un seul site de missiles pour la défense de site de missiles réservé à la défense d'un système de missiles intercontinentaux.

Chacune des parties a droit, au total, à 200 missiles antibalistiques — 100 dans chacun des deux sites.

Les Etats-Unis ont choisi Grand Forks, dans le Nord-Dakota, comme site qu'ils peuvent conserver, en plus de celui qui assure la défense de Washington. Les travaux de construction sur un autre site — qui devait faire partie du réseau de défense "Sentinelle" seront abandonnés.

Le second site de missiles antibalistique soviétique sera situé à au moins 800 milles de la capitale soviétique.

Surveillance

M. Gerard Smith, négociateur américain aux Salt, a déclaré que ces clauses étaient d'une importance cruciale, aucune des deux parties ne pouvant protéger tous ses réseaux de defense de missiles intercontinentaux, et l'une et l'autre devant se rendre compte que le fait de porter un premier coup entraînerait des représailles dévastatrices.

M. Smith a indiqué que la vérification de l'application des accords se ferait par le biais des "moyens nationaux". On peut penser que le négociateur américain faisait en l'occurence allusion aux satellites — espions par opposition aux inspections sur le terrain.

M. Smith a ajouté que les deux pays s'étaient engagés à ne pas gêner les opérations de ces "moyens nationaux" et de ne pas tenter de se dérober à leur surveillance.

Le traité limite considérablement le nombre de radars sur les sites de lancement de missiles antibalistiques. Il s'agit là d'un point important dans la mesure où chacune des parties devient ainsi plus vulnérable et par conséquent moins tentée de lancer une attaque nucléaire surprise.

Bien que le premier accord soit en principe de caractère permanent, chacune des parties pourra l'abroger au terme d'un préavis de six mois, s'il a le sentiment qu'il met en danger ses intérêts suprême.

Limitations

L'accord provisoire sur les armements offensifs limite les réseaux de missiles intercontinentaux à ceux dont la construction a commencé, ou aux missiles déjà déployés, soit au même moment de la signature du traité, soit le premier juillet.

L'accord limitera à 1054 le nombre de missiles intercontinentaux américains, et à 1618 le nombre de missiles de même type soviétiques. L'URSS est autorisée à conserver environ 300 de ses énormes missiles de type SS-9, mais ne pourra en revanche transformer des emplacements des missiles intercontinentaux en vue d'y installer les SS-9.

La construction de missiles balistiques destinés aux sous-marins à propulsion nucléaire devra être arrêtée, chacune des parties ne conservant que ceux qui font déjà partie de son arsenal. L'accord ne limite pas, en revanche, le nombre de têtes nucléaires dont les missiles peuvent être équipés.

L'avance que les Américains ont prise dans le domaine des missiles à têtes nucléaires multiples compense l'avantage qu'ont les Soviétiques en ce qui concerne le nombre de missiles intercontinentaux.

Aux termes de l'accord, toute nouvelle construction de missiles balistiques pour sous-marins doit être accompagnée de l'élimination en quantité égales, de missiles intercontinentaux d'un type plus ancien déployés sur terre, ou de plate-forme de lancement dans les sous-marins de modèles également plus anciens.

L'Union soviétique avait d'abord suggéré que l'accord provisoire ne soit valide que durant une période de dix-huit mois seulement, puis s'était ravisée et avait accepté qu'il couvre cinq ans.

Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont, en outre, pris l'engagement qu'ils respecteraient dès à présent les deux accords, bien que leur entrée en vigueur soit théoriquement liée à la ratification de celui sur les missiles antibalistiques.

Discours Nixon

Au cours d'un dîner qu'il a offert en l'honneur de MM. Brejnev, Podgorny et Kossyguine, le président Nixon a déclaré que les accords étaient d'une importance capitale et ne donnaient qu'une indication de ce qui pourrait être fait à l'avenir si l'Union soviétique et les Etats-Unis oeuvraient de concert pour la paix mondiale.

"Les peuples soviétiques et américains ont montré il y a plus de 25 ans comment ils pouvaient combattre ensemble et remporter une guerre. A présent, dans nos réunions de cette semaine, qui ont atteint un point culminant avec la signature, ce soir, de cet accord, nous allons montrer au monde comment ces deux grands peuples l'Union soviétique et les Etats-Unis, vont oeuvrer ensemble pour établir la paix", a-t-il dit.

"Nous voulons qu'on se souvienne de nous, et non par le fait que nous aurons apporté au monde la guerre, mais par le fait que nous aurons rendu ce monde plus paisible", at-il ajouté.

"Nous espérons que nous pourrons vous accueillir dans notre pays, répondant ainsi d'une manière effective, à la façon généreuse dont vous nous avez reçu dans votre pays", a également dit M. Nixon.

M. Henry Kissinger a, d'autre part, déclaré aux journalistes que penser que les accords donnaient à l'une des parties un avantage sur l'autre n'avait aucun sens. "Aucun pays ne peut mettre sa survivance en danger, et aucun accord soumettant l'une des parties à un désavantage permanent ne pourrait durer", a-t-il dit.

Réponse Kossyguine

Au cours du dîner, qui s'est tenu à l'ambassade américaine, M. Kossyguine a déclaré que l'accord passerait dans l'histoire comme une étape capitale de la route menant à la limitation de la course aux armements".

L'accord a été rendu possible parce que les négociations ont été basées sur la stricte observance du principe d'une sécurité égale pour les deux parties, et le caractère inadmissible de tout avantage unilatéral", a-t-il ajouté.

Les peuples américains et soviétiques ont remporté une grande victoire, en ce qui concerne la détente internationale, a-t-il également déclaré.

Il a ajouté que des initiatives importantes étaient prises à ce sommet de Moscou en vue de régler un certain nombre de problèmes internationaux. "Mais pour que nous puissions progresser avec confiance en direction d'une paix durable, il importe que tout soit fait pour éliminer ces foyers de guerre que sont le Vietnam et le Proche-Orient" a-t-il dit.

Les porte-parole

M. Leonid Zamyatine, porte-parole soviétique — il est en même temps directeur de l'agence Tass — a déclaré de son côté que les traités étaient la suite d'un processus commencé avec le traité d'interdiction des essais nucléaires, et le traité de non-prolifération des armes nucléaires.

Il a ajouté que les accords pourraient ouvrir la voie à d'autres négociations sur des mesures en vue de limiter les armements. "Le désarmement est réalisable, et rien ne s'oppose à ce que nous puissions conclure des accords en ce sens, satisfaisants pour toutes les parties", a-t-il dit.

Par ailleurs, M. Ronald Ziegler, porte-parole de la Maison blanche a déclaré que le président Nixon estimait que les accords n'étaient pas seulement à l'avantage des deux nations, mais aussi du monde t ut entier.

Il a ajouté que le président ferait tout son possible pour établir les fondations qui permettrons de nouveaux progrès dans la question de la limitation des armements. "C'est la première fois depuis le début de l'ère nucléaire que les deux plus grandes puissances mondiales ont pris des mesures limitant la stérile et dangereuse course aux armements", a-t-il dit. ■

Québécoise impliquée

Mme Ethel Bishop, de Québec, a été impliquée dans cet accident en même temps qu'une de ses compagnes de Boston lorsqu'un lourd camion a chaviré sur leur voiture le long de la route 93, au Massachusetts. Aussi curieux que cela puisse paraître, les deux femmes s'en sont tirées avec seulement quelques égratignures alors que le conducteur du camion, lui, repose dans un état critique à l'hôpital. Téléphoto U.P.I. ■

l'Action Québec

Québec
64e année, No 221
Samedi,
27 mai 1972
15 cents

CE SOIR
courses sous harnais
7.45 hres
Réservations :
Club House 524-5283

L'accord sur la limitation des armements stratégiques. **est signé à Moscou**

— détails p. 28

Les "profs" de Limoilou blâment les 3 "D" de la CSN

— détails p. 3

Les créditistes continuent de se chamailler

— détails p. 4

Les touristes achèteraient aux E.-U. des automobiles à prix réduit

— détails p. 16

Une idée de pompier

Notre photo montre une semi-remorque qui passe sous une échelle aérienne portant un boyau de deux pouces et demi. Les pompiers ont imaginé ce truc pour éviter de bloquer la circulation à l'heure de pointe, hier, dans la Côte du Palais, alors qu'un début d'incendie s'était déclaré dans le sous-sol d'une maison désaffectée sise au carrefour de la Côte du Palais de la rue Saint-Vallier et de la rue Saint-Nicolas. (Photo: l'Action-Québec, par Richard Cloutier. ■

Saut fatal

Une jeune fille dans la vingtaine s'est jetée dans les eaux du Saint-Laurent vers 20h.30 hier soir au quai de la traverse de Lévis, du côté de Québec, sous les yeux de plusieurs témoins médusés. Tout a été mis en oeuvre pour la repêcher à temps, mais ce fut peine perdue. Après avoir coulé à pic, on présume qu'elle a dû être emportée par le courant. La police a récupéré le sac à main qu'elle avait abandonné sur le quai avant le saut fatal et poursuit son enquête. ■

Québec libre: quelle liberté?

— détails p. 3

mini-loto
TIRAGE: VENDREDI,
26 mai 1972
50569
21 gagnants de $5,000.
0569
168 gagnants de $500.
569
1701 gagnants de $100.

CJRP 1050 RADIO PROVINCIALE
Lévis-Québec à pied sec
l'Action Québec